This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

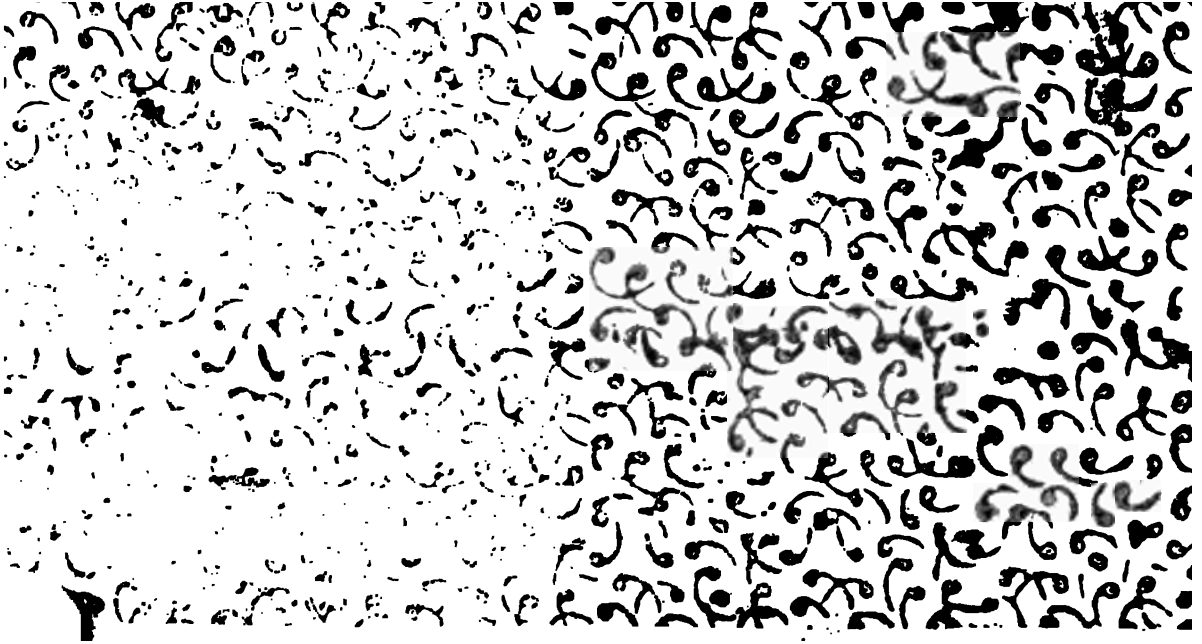

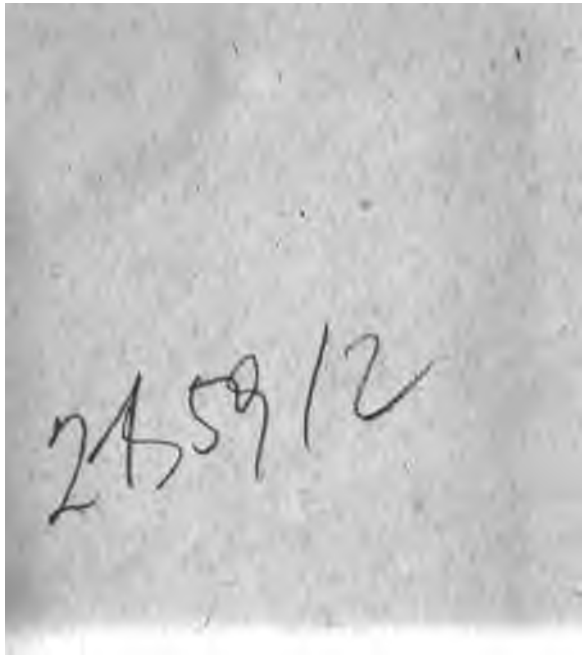
21592

MEMOIRES
DE
GUY JOLI.

TOME PREMIER.

MÉMOIRES
DE
GUY JOLI,
CONSEILLER AU CHATELET DE PARIS,
SUIVIS
D'UN MEMOIRE
CONCERNANT
LE CARDINAL DE RETZ,
EXTRAIT
D'une Hiſtoire manuſcrite, compoſée par CLAUDE JOLI, *Chanoine de l'Egliſe de Paris : &*
MÉMOIRES
DE MADAME LA DUCHESSE
DE NEMOURS.
Nouvelle édition exactement revue & corrigée.

TOME PREMIER.

A GENEVE,
Chez FABRY & BARILLOT.

M. DCC. LXXIX.

DC
130
.R44
A3
1979
v. 5

G93649-020

PREFACE.

QUOIQUE M. JOLI, auteur de ces Mémoires, ne ſoit pas le principal perſonnage qui paroît ſur la ſcene, il y joue néanmoins un rôle ſi brillant & ſi diſtingué, qu'il efface en quelque ſorte le premier. En effet, il eſt preſque par-tout l'objet dominant: c'eſt lui qui donne les avis les plus ſages, qui inſpire les réſolutions les plus fermes, qui forme les projets les mieux concertés, qui imagine les expédients les plus déciſifs; qui trouve les tempéraments les plus judicieux, & qui ſe charge, avec ſuccès, des négociations les plus délicates, & des entrepriſes les plus difficiles. Il

DC
130
.R44
A3
1979
v. 5

ceux du cardinal. Quoi-
on y rapporte d'abord à peu
les mêmes choſes, cepen-
on y remarque un grand
bre de faits nouveaux, &
irconſtances, ou entiere-
t différentes, ou mieux
illées. Outre cela M. Joli
ien plus loin, & raconte les
ements de pluſieurs an-
, dont il n'eſt fait aucune
tion dans les premiers
noires. L'on peut même
que ce qu'il a ajouté eſt la
ie la plus curieuſe de l'ou-
e; parce qu'on y voit la
lomeſtique & les qualités
onnelles du cardinal de
, développées & miſes
tout leur jour.

y a eu pluſieurs éditions
Mémoires de Joli. Nous les
s conférées ſoigneuſe-

ment, & nous en avons pro
pour mettre dans celle-ci
d'exactitude & de corre
que dans les précédente

L'ouvrage de Guy J
conſeiller au Châtelet,
ſuivi d'un Mémoire touc
les démêlés du cardinal
Retz avec la cour de Fra
C'eſt un extrait d'une hiſt
manuſcrite, compoſée
Claude Joli, chanoine de
gliſe de Paris. Cet extra
dans le ſecond volume,
finit par les Mémoires de
dame la ducheſſe de Nemo

Pour ne rien laiſſer deſi
au Lecteur, nous avons
faire pour cette édition
table des matieres qui rap
les principaux faits conte
dans les deux volumes.

ÉMOIRES
DE
UY JOLI.

ministere du cardinal de Riche-
étant devenu odieux, la nouvelle
mort fut reçue généralement dans
e la France, avec des témoignages
es sentiments d'une joie qu'on ne
: assez exprimer, & même comme
e mort fut bientôt suivie de celle
roi Louis XIII, & que la régence
donnée à la reine, cette joie fut
émement augmentée par l'espérance
on eut d'un changement avanta-
x, & que la reine, qui avoit elle-
ne beaucoup souffert des violences
cardinal de Richelieu, prendroit
conduite opposée à celle de ce
iistre, d'autant plus que jusqu'alors
M. avoit toujours paru fort sensible

à la misere des peuples, & a
ces des particuliers. Mais c
remarqua bientôt après que
changeant d'état avoit aut
d'humeur & de sentiment; c
vit qu'elle remettoit le gouv
du royaume, & le soin des
cardinal Mazarin, après s'êt
de l'évêque de Beauvais (a),
avoit de grandes obligation
étoit au moins un homme
chacun se figura diversemer
mode, les raisons de ce ch
cet attachement à un étrange
qu'elle tomba insensiblement
mépris de la plûpart des g
gneurs & autres personnes d
même de quelques-uns de ses
ticuliers, qu'elle sollicitoit fo
dérément de s'attacher à son
favori.

Aussi les peuples, au lieu
gement qu'ils avoient attendu
vant plus que jamais accablé
veaux subsides, les belles

(a) Augustin Potier, aumônier
de la reine. Ce fut lui qui propos
landois de se faire catholiques, pou
les bonnes graces de la cour & l
dans l'alliance de la France.

ceſſe à toutes ſortes de
& les impoſitions qui au-
tous les jours au lieu de
griſſoient ſi fort les eſprits,
ent dans une agitation ſi
qu'il y a moins de ſujet de
ie les barricades aient été
de ce qu'elles ne ſe ſoient
ıtôt.
ouffert long-temps avec pa-
ıvoir laiſſé mourir le préſi-

eut amené le roi & la reine à
on le vit renfermé dans Vin
ſous prétexte d'une accuſation
contre la vie du cardinal Maz
on l'y laiſſa languir pluſieurs
On murmuroit publiquement d
dre des finances ; on parloit
ment contre d'Emery, homme
& de baſſe naiſſance, qui avoit
ſurintendant. Le parlement s'
ſemblé pluſieurs fois ſur la fin
née 1647, pour l'édit du tarif
cour fut obligée de réformer.
ple s'attroupoit tous les jours
palais & dans les places public
même comme on envoya le n
des gardes dans la rue S. J
favoriſer l'enlevement de
meux négociant, de Croiſet,
au châtelet de Paris, & de
autres bons bourgeois qui pourſi
avec chaleur au parlement une
qu'ils avoient préſentée contre l
domaine; le peuple s'étoit ému
ſonné le tocſin aux égliſes de l
rue & des environs, & s'étoit ſi l
en état de défendre ceux qu'on
arrêter, que les gardes furent
de ſe retirer auſſi-bien que le lie
civil, qui avoit eu ordre d'allei
ſonne faire cette exécution.

avoit arrêté de faire de leurs bourſes particulieres une ſomme de douze mille livres par an à chacun de ceux de leur corps qui pourroient être exilés, & qu'en cas de mort de quelqu'un d'entr'eux avant le rétabliſſement du droit annuel, ils ſe cottiſeroient tous pour payer la valeur de la charge à la veuve, & aux héritiers du défunt.

La ſeconde choſe qui obligea les compagnies ſouveraines à ſe réunir contre la cour, fut la ſaiſie des gages de MM. de la chambre des comptes, du grand conſeil, & de la cour des aides, ſous prétexte du prêt dans lequel on les voulut comprendre pour le renouvellement de la paulette, quoique ce prêt n'eût jamais été payé que par les officiers ſubalternes.

La comédie en muſique qui, dans ce même-temps, fut repréſentée pour la premiere fois au palais royal, pour laquelle on avoit fait venir d'Italie quantité de muſiciens & de chanteuſes, & qui coûta plus de cinq cents mille écus, fit auſſi faire beaucoup de réflexions à tout le monde, mais particuliérement à ceux des compagnies ſouveraines qu'on tourmentoit, & qui voyoient bien par cette dépenſe exceſſive & ſuperflue, que les beſoins de l'état n'é-

toient pas ſi preſſants, qu'on ne eût bien épargnés ſi l'on eût voulu

S'ils ne témoignerent pas hauteme dans le monde le reſſentiment qu' avoient de la dureté de la cour, du peu de ménagement qu'elle a pour eux, ils ne laiſſerent pas de dre des meſures ſecrétes entre eux p leurs intérêts communs ; & jugeant que ce qui les regardoit en partic ne ſeroit pas aſſez d'effet dans l'e du peuple, & ne ſeroit pas aſſez puyé, s'ils ne prenoient le prétexte bien public, & de la réformation finances, ils réſolurent de ne point ler d'autres choſes : enſuite de q MM. du grand conſeil & de la c des aides, firent un arrêté d'aller mander à MM. de la chambre comptes la jonction de leur cor pour travailler enſemble à la réforr tion de l'état, ſans parler ni du p qu'on leur demandoit, ni de la ſai de leurs gages.

Cette réſolution ſurprit fort tout monde, d'autant plus qu'elle fut ſi vie par MM. de la chambre des com tes, qui nommerent ſur le champ c députés pour aller avec ceux de l chambre des aides propoſer à MM. d parlement l'union des quatre com

gnies, laquelle après toutes les remiſes, & nonobſtant les artifices du cardinal Mazarin, fut réſolue par arrêt du 13 Mai 1648, & ordonné qu'à cet effet les députés des quatre compagnies s'aſſembleroient à la chambre de S. Louis, pour y délibérer ſur le ſoulagement du peuple, & le bien de l'état.

Cet arrêt d'union fit un très-grand bruit à Paris & dans toutes les provinces, & la cour qui ne s'y attendoit pas fit tous ſes efforts pour le renverſer, juſqu'à ſe relâcher à l'égard des compagnies ſouveraines, de la demande du prêt. Mais ces offres faites hors de ſaiſon ne furent pas écoutées, les compagnies redoublant leur vigueur par la foibleſſe de la cour, & témoignant hautement qu'elles n'avoient jamais eu d'autres intentions, que le ſoulagement du public.

Ainſi la cour, qui voyoit tous les jours diminuer ſon crédit & ſon autorité, réſolut de tenter les voies de la force; & la nuit du jeudi au vendredi devant la Pentecôte, elle fit arrêter les ſieurs Turgot & d'Argouges, conſeillers au grand conſeil, qui furent conduits au Mont Olympe, & le préſident Lotin & deux conſeillers de la même compagnie, qui furent menés à

Pont-à-Mouſſon, & les ſieurs de Che
& Guerin, conſeillers de la cour d
aides, qui furent rélégués à Nanci.

Le conſeil donna auſſi des arrêts
caſſation contre celui du parlement c
13 mai : & le ſieur Guenegaud,
taire d'état, fut envoyé au palais
le ſieur Carnavalet, lieutenant des
des-du-corps, pour tirer la feuil
regiſtre où étoit cet arrêt. Ma
petit commis qui étoit dans le g
ne lui ayant pas voulu obéir ; ſa
tance fit que le bruit de cette e
priſe ſe répandit auſſi-tôt dans la g
ſalle, dont les marchands ferm
toutes les portes ; & ils ſe prépar
à faire pis, ſi les ſieurs Guenega
Carnavalet ne ſe fuſſent ſauvés
eſcalier dérobé, ſans exécuter leur
trepriſe.

Il y eut encore à peu près dan
même temps une bagatelle qui ne
pas d'aigrir extrêmement les e
même les moins emportés du p
ment : ce fut la précaution ridi
qu'on eut à la cour d'envoyer un
pion devant la maiſon du préſident
Meſmes, parce qu'on avoit ſçu q
avoit dans une occaſion opiné
vigoureuſement contre ſa coutume.
eſpion écrivoit ſur des tablettes les

ous ceux qui entroient chez le
dent, lequel en ayant été averti
ya chercher un commiſſaire, &
ettre l'eſpion au châtelet, d'où il
iré le lendemain de grand matin
n exempt des gardes de la reine,
orte qu'il étoit en liberté quand
arlement envoya au châtelet, pour
ransferer à la conciergerie : ce qui
trouvé très-mauvais par toute la
pagnie, dont quelques-uns crurent
ce n'étoit qu'un jeu, & une piece
à la main pour donner plus de cré-
à ce que diroit dorénavant ce préſi-
t, dont les avis étoient fort ſuſpects.
arrivoit ainſi tous les jours de pe-
incidents qui augmentoient la cha-
du peuple, & diminuoient ſon
ect pour la cour, de maniere qu'on
lamoit hautement contre les édits
s tous les lieux publics, & princi-
ment dans la ſalle du palais. Il y
même des femmes qui s'aſſem-
ent les ſamedis aux portes de No-
Dame, lorſque la reine y alloit
ndre la meſſe, leſquelles ne pou-
aborder de S. M. pour lui parler,
tant empêchées par les gardes, ſe
nt à crier pluſieurs fois, *A Na-*
, *à Naples*; pour marquer que ſi
ie leur faiſoit juſtice, on en feroit

autant à Paris, qu'on en avoit fait Naples peu de temps auparavant.

Toutes ces choſes ne faiſoient pourtant pas beaucoup d'impreſſion ſur l'esprit de la reine, ni des miniſtres, quoique des exemples de cette nature ſoient toujours très-dangereux; parce qu'ils entraînent inſenſiblement les peuples dans les mêmes diſpoſitions qu'ils remarquent chez leurs voiſins. Ce qui ſe paſſoit en Angleterre faiſoit auſſi très-mauvais effet: & bien que tout le monde déſapprouvât l'emportement des Anglois, on n'en blâmoit que l'excès & non pas les raiſons, & le peuple tomboit imperceptiblement dans le ſentiment dangereux, qu'il eſt naturel & permis de ſe défendre & de s'armer contre la violence des ſupérieurs.

La ſortie de M. de Beaufort du bois de Vincennes, d'où il ſe ſauva le jour de la Pentecôte 1648, augmenta auſſi beaucoup les eſpérances du peuple, qui, dès ce moment, regarda ce prince comme un chef capable de le défendre contre les entrepriſes de la cour: on ne parloit d'autre choſe dans le monde, & la haine qu'on avoit contre le cardinal Mazarin fit regarder la liberté de ce prince comme le commencement de celle du public.

Ce prince entretenoit depuis long-temps une intelligence ſecréte avec un de ceux qui le gardoient, appellé Vaugrimaut, lequel ayant fait proviſion de cordes, & d'autres choſes néceſſaires pour ſon deſſein ; le jour de la Pentecôte, une heure après-midi, il entra dans la galerie du donjon, avec M. de Beaufort qui s'y promenoit tous les jours avec le ſieur de la Ramée, gouverneur du château de Vincennes ; & ayant fermé par dedans la porte de la gallerie au verrouil, il ſe jetta ſur cet officier avec M. de Beaufort, & après l'avoir bien lié, & lui avoir mis une poire d'angoiſſe dans la bouche pour l'empêcher de crier, Vaugrimaut prit les devants ſans façon & ſe coula par une corde dans le foſſé, diſant à ce prince, qu'il étoit juſte qu'il ſe mît le premier hors de danger, puiſqu'il y alloit de ſa vie ; au lieu que ſi on venoit à reprendre ſon Alteſſe, il en ſeroit quitte pour garder une priſon plus reſſerrée. Ainſi M. de Beaufort ayant cédé le pas à ſon libérateur, deſcendit après lui dans le foſſé, d'où ils furent tirés tous deux auſſi-tôt avec d'autres cordes par des hommes qui les attendoient, ſous la conduite de Vaumorin, gentilhomme du duc ; & étant monté à che-

val, il ſe rendit lui quatrieme c
pays du Maine & d'Anjou, & :n
quelque temps caché chez le cu
la Fléche.

La cour fut ſurpriſe de cet é
ment, dont on avoit cependant
le cardinal Mazarin, quelques j
paravant, & qui avoit été préc
l'abbé de Marivaux & Goiſet, av
qui ſe méloient d'aſtrologie. La
fut traitée de bagatelle. Cepe
l'abbé de Marivaux étoit ſi per
de la certitude de ſa prédiction,
l'avoit publiée avec toutes ſes cir
tances : & quelques-uns de ſes
l'ayant rencontré au cours le jour q
eut ſon effet, & lui ayant dit tout
que M. de Beaufort étoit encore à
cennes, il lui répondit froidement
n'étoit pas encore quatre heures
qu'il falloit qu'elles fuſſent paſſées a
qu'il fût en droit de faire des raille
Enfin l'affaire fit tant de bruit, &
avis réitérés qui furent donnés au
dinal, firent tant d'impreſſion ſur
eſprit, qu'il dépêcha un exprè
ſieur de la Ramée pour l'avertir c
tenir ſur ſes gardes, ſans s'expli
davantage : mais la Ramée n'a
garde de ſoupçonner Vaugrimaut,
étoit ſon homme de confiance.

ueville & d'Avaux. Il eſt mê-
in que ces deux plénipotentiai-
nt diſpoſés à les ſigner; mais
s'y étant oppoſé, ils n'eurent
z de courage pour le faire,
leurs commiſſions leur don-
e pouvoir de ſigner lorſqu'ils
ux d'un même avis. Après
ae Longueville étant revenu
e, tous ceux qui avoient été
confirmerent ce qui avoit été

pouvoir plus profiter des imp
nouvelles qu'il faiſoit ſans ceſſ
peuple ſous prétexte de la guer

Cependant le parlement &
tres compagnies continuoient
ſembler par leurs députés à la c
de S. Louis, en exécution de l'ar
nion, malgré ceux de défenſ
caſſation, que le conſeil rend
les jours, ce qui tenoit toute la
dans une émotion ſi générale
une eſpérance ſi prochaine d'a
changement dans les affaires, c
avoit perſonne qui ne cherc
moyens de l'avancer, & d'y
buer par toutes ſortes de voie

Mais la bataille de Lens ay
gagnée en ce temps-là le 20 Ao
par M. le prince, la cour s'
qu'elle pourroit encore entrepre
coup d'autorité, & qu'arrêtant
vigoureux du parlement elle v
aiſément à bout de tout le reſt

Ces penſées étoient même i
par quelques-uns de ce corps,
ticuliérement par le premier p
Molé, qui s'oppoſoit par tout
d'artifices aux deſſeins de la
gnie, quoiqu'il parlât aſſez vi
ſement en quelques occaſions ;
n'étoit que pour gagner du cré

qu'il en ſoit, ce grand deſſein
até le 26 Août 1648, la reine
né le roi à Notre-Dame au *Te*
i ſe chanta ſur le midi, pour
re de Lens : après quoi leurs
s'étant retirées, le régiment
es françoiſes & ſuiſſes, qui

heure après midi chez le ſieur Brouſſe
logé au port S. Landri, dans le mome
qu'il ſortoit de table, étant alors
ſoutane & en pantoufles avec ſes enfan

Le ſieur de Comminges préſenta d
bord à ce bon homme une lettre
cachet, par laquelle il lui étoit ord
de le ſuivre à l'inſtant. Ce conſ
ayant répondu qu'il étoit prêt d
en lui donnant le loiſir de s'hab
la demoiſelle de Brouſſel ajouta
ſon pere ayant pris médecine ce jo
là, comme il étoit vrai, pourroit a
beſoin de ſe retirer avant de partir,
qui lui fut accordé par le ſieur
Comminges; mais voyant que le
de Brouſſel tardoit un peu trop, &
le peuple s'aſſembloit autour de la m
ſon, & avoit même fait éloigner
carroſſe préparé pour l'emmener, le ſi
de Comminges le preſſa tellement q
le fit partir en l'état qu'il étoit, où
l'avoit trouvé en ſimple ſoutane &
ſouliers. En paſſant par la rue des M
mouſets, on jetta au milieu un ba
de bois de l'étude d'un notaire pou
arrêter le carroſſe; mais il ne laiſſa p
de paſſer outre au travers des gardes
& de gagner le marché neuf, & enſuit
le quai des orfévres, où le carroſſe s'é
tant rompu, le ſieur de Comminges ſi

arrêter celui d'une dame qui paſſoit, & l'ayant obligée de deſcendre, il y fit monter ſon priſonnier, qu'il mena par la porte de la Conférence, premiérement au château de Madrid, & de-là à S. Germain où il coucha. Après cet événement, les gardes défilerent juſqu'au lieu où le carroſſe s'étoit rompu, occupant tout le pont-neuf. Cependant le bruit s'en étant répandu, le peuple commença de s'aſſembler, & toutes les boutiques furent fermées preſque dans un moment dans le palais, ſur le pont Notre Dame, dans la rue S. Honoré, & enſuite par-tout ailleurs. Pluſieurs bateliers qui étoient à la Greve ayant été avertis par les cris des gens & des voiſins du ſieur de Brouſſel, dont les fenêtres répondoient ſur la riviere, paſſerent dans de petits bateaux au port S. Landri avec des crocs, où ayant joint ceux du quartier & pluſieurs autres gens attroupés au ſon du tocſin de S. Landri, armés de hallebardes & de vieilles épées, ils coururent après le carroſſe en criant, *tue*, *tue*. Mais ils furent arrêtés par le maréchal de la Meilleraye, qui, étant ſur le pont-neuf à la tête des gardes, s'avança à cheval juſques dans la rue S. Louis pour arrêter le déſordre : cependant il fut

obligé de se retirer avec assez de pe
& de danger; un horloger de cette
ayant pensé le tuer des fenêtres de
chambre avec son fusil, qui heure
sement ne prit pas feu.

Ce tumulte obligea aussi le lieu
nant civil, le lieutenant crimi
les autres magistrats de police d
par les rues, & de se rendre c
premier président; mais ce ne fut
aussi sans courir de grands risque
peuple les chargeant à coups de
res, aussi-bien que le maréchal, le
ant été blessé légérement, t
crocheteur d'un coup de pistolet
S. Germain l'Auxerrois.

Ce fut dans la rue S. Honoré
le maréchal de la Meilleraye bles
crocheteur; & le coadjuteur en
nant du palais mécontent de la ma
dont il avoit été reçu, le confessa c
le ruisseau, ce qui ne contribua
peu à émouvoir le peuple & à se
concilier : je lui ai oui dire qu'il l
voit fait exprès. En arrivant dans
chambre de la reine en rochet &
camail, qu'il n'avoit pas quitté dep
le *Te Deum*, il entendit Beautru q
disoit à la reine, *Madame, votre
jesté est bien malade, le coadjuteur a
porte l'extrême-onction*, & bien d

es plainſanteries. La reine lui dit : *l. le coadjuteur, le roi mon fils ſçaura en punir quelque jour....* Dans ce mps-là le cardinal Mazarin donna coup ſur l'épaule de la reine, qui fit adoucir le diſcours qu'elle commençoit. Le coadjuteur en confeſſant crocheteur reçut un coup de pierre i lui fit une contuſion aux côtes : reine l'envoya prier de venir au lais royal le lendemain, mais il s'é- t mis au lit exprès : la reine lui rit de faire juſtice de Beautru, mais dit qu'il ne ſe plaignoit de rien. Il voya le ſoir chercher un maître des mptes, nommé Miron, qui fut tué puis au feu de l'hôtel-de-ville : il oit fort ami du coadjuteur : il étoit pitaine de ſon quartier qui étoit au evalier du guet. Miron propoſa les rricades : il falloit que dans quelque tre quartier que celui du chevalier guet, on battît le tambour. On enya chez Martineau, conſeiller des quêtes, capitaine de la rue S. Jacques : il étoit yvre. Sa femme, ſœur président de Pommereuil, dont le adjuteur étoit amoureux, ſe leva, fit ttre le tambour, & commença les rricades dans ce quartier, comme liron dans le ſien.

Le coadjuteur de Paris voulant a
tâcher d'y apporter du remède,
à pied du petit archevêché en roc
camail & bonnet quarré, dont
tout de grandes bénédictions au
ple qui ſe mettoit à genoux po
recevoir, mais qui ne laiſſoit
crier en même-temps qu'il falloit
rendre M. Brouſſel. Ce prélat
avec aſſez de peine juſqu'au ais
où il parla à la reine aſſez fortem
péril qu'il y avoit de pouſſer les
ſes plus loin : mais la reine lui
répondu aſſez aigrement, & les
ſans du cardinal s'étant moqu
lui, on a cru que ce qui ſe
cette rencontre fut la principale
de l'engagement où il a toujou
depuis contre la cour.

D'autres diſoient pourtant qu'
ce temps-là le coadjuteur étoit déj
content du cardinal, qui lui avoi
fuſé l'agrément du gouvernement
Paris, dont il avoit traité avec le
de Montbazon. Ce qu'il y a de
c'eſt qu'il recevoit depuis quelque t
chez lui tous les mécontents, con
le comte de Montreſor, le marquis
Noirmoutier, les ſieurs de ſaint I
de Laigues, de Fontrailles, de V
carville, d'Argenteuil, & pluſieurs

es du parlement & de la ville : il
t fait même un ſermon aux Jéſuites
ur de ſaint Louis, en préſence du
t de la reine, qui fut trouvé fort
orté & ſéditieux par les courtiſans.
i diſoit-on que les bénédictions
affectoit de donner par les rues,
ent bien plus propres à exciter le
ple qu'à l'appaiſer, ce qui étoit
, & que les ſieurs d'Argenteuil &
Marigni qui le tenoient ſous les
encourageoient le peuple à tenir

ans le même temps on arrêta le
ident de Blancmenil; on alla auſſi
z le préſident Charton dans le mê-
deſſein, mais il s'étoit déja ſauvé:
ſſ. Lainé & Loyſel en avoient fait
même. Et ceux qui furent envoyés
z eux y laiſſerent des lettres de ca-
t qui les réléguoient, l'un à Nan-
, l'autre à Senlis; mais ils n'y défé-
ent pas. Enfin tout ce bruit ayant
igé MM. du parlement à ſe rendre
palais; quand le parlement entra au
ais royal, la reine vouloit faire pen-
quelques conſeillers aux fenêtres:
n pere étoit ſur la liſte; le cardinal
empêcha. J'ai oui dire que la dé-
ration fut fort belle pour ſçavoir ſi
délibéreroit, n'étant pas *in loco ma-*

jorum : il paſſa à délibérer. Mar
dit qu'il falloit rendre M. de Br
& que le peuple le demandoit d
bonne grace, ce qui excita un
murmure : apparemment il n'av
bien cuvé ſon vin.

Il y eut dès ce moment une
d'aſſemblée des chambres, où il
réſolut pourtant rien alors, la dé
tion ayant été remiſe au lendema
tin : le peuple parut même un pe
paiſer ſur les ſix heures du ſoir
retira peu à peu chacun chez ſoi,
que les gardes eurent abandonné l
neuf par ordre du maréchal de la
leraye, lequel y retourna & fi
vive le roi, par des gens apoſt
pendant les boutiques demeurere
mées, & la plûpart des bourge
armes à leurs portes, qui eurent
la précaution de faire leur provi
poudre & de plomb. Après tou
avoit aſſez d'apparence que la n
roit radouci l'altération des eſpr
le prévôt des marchands & les éc
n'euſſent averti par ordre de la
les officiers de la bourgeoiſie de
leurs armes & leurs compagnies
état : ce qui fut fait, parce qu
entendre à la reine que les bons
geois étoient bien intentionnés,

adjuteur, qui étoit piqué de
re dont on avoit reçu ſes of-
ervices au palais royal, fit auſſi
ſes amis par le chevalier de
ſon parent, par le ſieur d'Ar-
& le ſieur de Laigues, qui
venu depuis peu de l'armée,
é contre M. le prince à l'oc-
'une diſpute de jeu, où il avoit
traité par ſon Alteſſe.

les bons bourgeois de Paris, ils v
lurent continuer l'affaire avec la mê
hauteur qu'ils l'avoient commencée,
réſolurent d'envoyer M. le chancel
au parlement, afin d'empêcher les
libérations de la compagnie, &
faire défenſe à l'avenir de con
des affaires publiques : ce qui ſe
de concert avec le premier préſi
& quelques partiſans du cardinal
zarin, qui tâchoient par toutes
de moyens de ralentir la premiere
leur du parlement, & de traîner l
en longueur. Mais il arriva que le c
celier qui étoit parti de chez lui
carroſſe, n'ayant pu paſſer ſur le
de la Mégiſſerie, ni ſur celui des
vres où les chaînes étoient tend
fut obligé de ſe mettre dans ſa c
qu'il avoit fait ſuivre, & de conti
ſon chemin le long du pont-neuf
ſur le quai des Auguſtins juſques à
tel de Luines près le pont S. Mic
où ayant encore trouvé une ch
tendue, il mit pied à terre. Il fut
connu par un homme auquel il av
fait perdre un procès au conſeil, q
étant mêlé dans un peloton de pluſie
autres, s'écria tout d'un coup : *Vo
le B.... de chancelier qui vient po
empêcher que le parlement ne s'aſſe*

la tête de deux ou trois
des gardes françoiſes &
écarterent la populace, &
eu au chancelier d'entrer
ſſe du lieutenant civil d'Au-
rent, qui étoit venu pour
avec quelques officiers de

e du maréchal de la Meil-
ort précipitée, parce qu'il
euple ſe mettoit en état de

let, à l'entrée du pont-neuf, une pa
vre femme qui portoit une hotte :
qui ne ſervit qu'à exciter davantag
fureur du peuple, tellement qu'en
ſant devant le cheval de bronze,
tira des maiſons qui ſont vis-à-vis
ſieurs coups de fuſil dont le carr
chancelier fut percé en cinq ou
droits ; & Picard, lieutenant du
prévôt de l'hôtel, qui ſervoit
de lui, en fut tué, avec le fils a
Sanſon le géographe, qui étoit
portiere.

Il y eut encore beaucoup de tu
à l'autre bout du pont-neuf, le
qui étoit ſur le quai de la Mé
étant accouru au bruit des mo
tades, après s'être ſaiſi des vieill
railles qui ſe vendent en cet en
Cependant le peuple n'ayant pu e
cher que le chancelier ne ſe ſau
on vit tout d'un coup cinq ou ſix
d'entr'eux, leſquels ayant arb
morceau de linge au bout d'un ba
& pris un tambour, ſe mirent à
cher en confuſion le long du q
le grand châtelet.

Sur quoi le capitaine du quar
qui étoit en état avec ſa compagn
vant l'ordre du jour précédent,
gnant le pillage, fit tendre la c

ıulte arriva vers les dix heu-
atin le 27 Août 1648, pen-
le parlement étoit assemblé
ɔérer sur l'empriſonnement de
freres, au ſujet de quoi plu-
s ayant été ouverts plus ou
oureux, il fut enfin réſolu,
ſçu ce qui ſe paſſoit dans
ue la compagnie iroit en corps
r leur liberté à la reine, &
de refus elle reviendroit au

au nombre de plus de cent ſoixar
ſortirent du palais ſur les dix heure
demie, le peuple ouvrant par-tou
barricades pour lui faire paſſage, (
vive le roi, *vive Brouſſel*, *vive*
lement, & les priant de faire re
M. de Brouſſel à quelque prix (
fût.

Le parlement étant arrivé au
royal, on leur donna auſſi-tôt auc
dans une ſalle où ſe trouverent
la reine, M. le duc d'Orléans,
dinal Mazarin, le chancelier,
réchal de la Meilleraye & pluſieu
tres. Le premier préſident ayant
ſenté l'état de la ville, & la né
qu'il y avoit de rappeller inceſſan
les exilés, la reine répondit avec
coup d'aigreur qu'elle ne cha
pas de réſolution ; que le pa
ſeroit reſponſable au roi de tout c
ſordre, qui n'étoit pas ſi grand qu'
le pût bien appaiſer ; que le roi
vengeroit un jour ; on prétend
qu'elle ajouta d'un ton plus bas
levant pour ſe retirer dans une
chambre, *oui je le rendrai*,
ne le rendrai que mort. Après
comme la compagnie commenç
ſortir, il y eut quelques perſonnes
firent des propoſitions d'accom

ment; mais cela n'ayant eu aucun effet, le parlement retourna comme il étoit venu, ſinon qu'en paſſant aux premieres barricades, les bourgeois commencerent à murmurer, criant qu'ils vouloient revoir M. Brouſſel.

Enfin le premier préſident, ſuivi de toute la compagnie, s'étant préſenté à la barricade de la croix du trahoir, un nommé Raguenet, marchand de fer, capitaine du quartier, s'avança avec douze ou quinze bourgeois de ſa compagnie, une hallebarde à la main : & s'adreſſant au premier préſident, il lui demanda s'il ramenoit M. de Brouſſel. A quoi ce magiſtrat ayant répondu que non, mais qu'ils avoient de bonnes paroles de la reine, & qu'ils retournoient délibérer au palais; Raguenet repliqua que c'étoit au palais royal qu'il falloit retourner, & ramener M. de Brouſſel, autrement qu'ils ne paſſeroient pas : & pluſieurs voix s'étant élevées, on en entendit qui diſoient qu'ils ſçavoient bien qu'il y avoit des traîtres parmi eux, entr'autres lui premier préſident, qui étoit d'intelligence avec la cour, & qu'il vouloit du mal à M. de Brouſſel; que s'ils ne le ramenoient, ils n'épargneroient pas un d'eux : paroles qui furent ſuivies d'outrages envers quel-

ques-uns de la compagnie, ſur-to
vers le premier préſident, qui fu
tiraillé, & pris enfin à la barb
portoit fort longue.

Ce tumulte fut en partie exci
ceux du parlement qui étoient
fermes, & qui exhortoient en
le peuple à prendre courage, &
retourner le premier préſident; c
fut enfin obligé de faire, ſe
traité de la ſorte, & en péril de
plus durement s'il eût réſiſté. I
ne fut pas ſuivi de toute la c
gnie; cinq préſidents à mortier
ſieurs conſeillers s'étant ſauvés
rues détournées dans l'appréhenſi
menaces du peuple.

Enfin le parlement étant re
au palais royal, & la cour ay
informée de ce qui ſe paſſoit,
gea qu'il n'étoit pas à propos d
ter aux deſirs du parlement &
ple : elle conſentit donc que la
gnie délibérât dans une des ſa
palais royal, où il fut arrêté
reine ſeroit ſuppliée d'envoyer
tres de cachet pour le retour d
Brouſſel & des autres exilés, ce
exécuté à l'inſtant : on fit part
carroſſes, un du roi, & l'autr
reine, pour aller quérir les ſi

Blancmenil & de Brouſſel, & on remit les lettres de cachet, qui furent expédiées ſur le champ pour le retour des autres exilés, entre les mains de leurs parents, qui ſe chargerent du ſoin de les leur porter, ou de les leur envoyer dans les lieux où ils étoient.

Tout cela ne fut achevé que ſur les ſix ou ſept heures du ſoir, après quoi MM. du parlement ſe retirerent chacun chez ſoi ſans aucun obſtacle de la part du peuple, qui avoit ſçu ce qui s'étoit fait, & qui avoit vu paſſer les carroſſes du roi & de la reine pour aller prendre les ſieurs de Blancmenil & de Brouſſel.

Ce même jour le coadjuteur, qui étoit averti de tout ce qui ſe faiſoit, jugeant bien que toute cette affaire ne pouvoit manquer d'avoir de grandes ſuites, fut porté par quelques-uns de ſes amis à prendre des meſures avec M. le duc de Longueville, qui n'étoit pas content de la cour non plus que lui, & à envoyer chez lui le ſieur d'Argenteuil pour le prier de trouver bon qu'ils puſſent ſe voir & conférer enſemble ſur les affaires préſentes. Le duc accepta la propoſition ſur le champ, & ſe réſolut d'aller trouver le coadjuteur; mais comme il ne pouvoit paſſer par la ville à cauſe des barricades, il

ſe mit dans un petit bateau, à l'abr
voir qui eſt au bout de la rue des P
lies, & alla deſcendre dans un lieu
s'appelle *le terrain*, par où il entra d
le petit archevêché, que le coadjute
habitoit alors.

Leur conférence fut aſſez longu
& il s'y trouva quelques amis du coa
juteur, qui dès ce moment auroie
bien voulu pouſſer les affaires pl
avant, diſant qu'on n'en trouvero
jamais une plus belle occaſion; que l
peuple étoit diſpoſé à tout entrepren
dre; que bien des gens crioient dan
les rues, qu'il falloit aller droit au car
dinal Mazarin; que ce n'étoit rien fair
ſans cela, & que s'il en revenoit,
n'épargneroit pas ceux qui l'auroie
ménagé dans cette conjoncture.

Mais comme ces ſortes d'entrepriſ
ſont plus aiſées à propoſer qu'à exé
ter, & qu'elles notent pour jamais a
près du prince ceux qui s'en déclare
les chefs, il arrive rarement que l
grands ſeigneurs veuillent s'en charger
de ſorte que la conférence ſe réduiſit
convenir qu'il falloit ſuivre les mou
vements du parlement & du peuple
& tâcher d'engager dans les intérêts pu
blics les perſonnes de qualité, particu
liérement M. le prince à qui il ſembloi

ions extraordinaires du peu-
nt *vive le roi*, *vive Brouſſel* :
où il paſſoit, on fit des ſalves,
décharges générales de mouſ-
, ce qui fit croire en pluſieurs
que les bourgeois en étoient
ux mains avec les ſoldats :
in ce conſeiller étant deſcendu
è à Notre-Dame, & ayant
uit chez lui par une foule in-
le de peuple, le bruit com-

du quartier, dont u r
la riviere dans de petits (
le reconnoître.

Après cela il fut au palais (
du parlement l'avoient envoy
d'aller reprendre place ; ce qu
ſon ordinaire & ſans aucune d
tration de vanité, ayant répond
beaucoup de modeſtie au com
que le premier préſident lui fi
préſident Blancmenil, de la
toute la compagnie qui l'er
chargé.

On donna enſuite un arrêt po
pre les barricades & mettre le
bas, lequel fut exécuté dans
ment, les boutiques ayant été
tes, & les carroſſes roulant un
après dans les rues comme aup
Il y eut pourtant encore quel
meur vers le ſoir, ſur le bruit
répandit qu'il y avoit des troup
le bois de Boulogne ; mais ce b
diſſipé dans un inſtant, & on
en repos toute la nuit. Quelq
ont dit que le duc de Beaufor
été averti à la Fleche de ce qu
ſoit à Paris, avoit pris la poſte,
y étoit arrivé un peu après la
des barricades. S'il eût fait un
de diligence, il ſe ſeroit vengé

pu être forcé de faire ce qu'il
'où il auroit été aiſé de diſſi-
ımeur du peuple & les remon-
du parlement.

auſſi une grande faute d'en-
chancelier au parlement, dans
re chaleur des eſprits. Il auroit
prudent & plus de la majeſté
our, d'attendre tranquillement
ontrances, & on devoit conſi-
ıe quand le chancelier auroit pu

de faire prendre les armes aux b
geois, qui apparemment ne les aurc
pas prises sans cela, au moins si
versellement, attendu que les part
liers qui ont quelque chose à pe
ne se portent guere d'eux-mêmes à
dangereuses extrémités, dans la crai
de se faire remarquer, au lieu qu
s'abandonne plus aisément à son emp
tement quand on s'y voit autorisé p
les magistrats: & il falloit n'avoir a
cune connoissance de la disposition g
nérale des esprits pour s'imaginer q
les bourgeois, animés comme ils l
toient, ayant les armes à la main,
sent le parti de la cour. Les barrica
qui furent faites sous Henri III devo
tenir lieu de leçon; & si la ma
d'un roi de son âge n'avoit pas cont
le peuple, il ne falloit pas croire q
la présence d'un roi enfant, d'une rei
espagnole & mépriſée, & celle d'un n
nistre étranger très-haï, dût retenir
peuple dans le respect.

Ce qui put excuser le cardinal M
zarin dans cette rencontre, c'est q
tous ceux qui l'approchoient, & qui
tendoient des graces par son moyen,
croyoient ne pouvoir mieux faire leur
cour qu'en déguisant l'état des choses,
& en donnant des conseils violents,

leurs créatures, des avis à
us du parlement & de la
affermir dans leur dessein.
qui parut rétabli pendant
urs, ne diminua rien de la
out le monde avoit contre
Mazarin : son seul nom étant
injure si odieuse, que les
rent des permissions d'in-

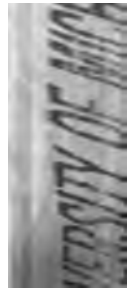

vie, ou du moins d'être maltrai
le peuple, comme il arriva plusieu
Ce nom même tomba dans un
horreur, que le menu peuple s'
voit comme d'une espece d'impré
contre les choses déplaisantes ;
étoit assez ordinaire d'entendre l
retiers dans les rues, en frappan
chevaux, les traiter de *B..... de Ma*

D'un autre côté, ce nom
aussi d'une conséquence très-dan
se, en ce qu'il servit à marq
parti. Ceux qui tenoient pour l
étoient appellés MAZARINS, & les
FRONDEURS, tout le monde se d
par ces deux noms qui causoie
me des brouilleries dans les
entre les peres & les enfants, l
ris & les femmes, les freres & les
mais avec cette différence, que
mier passoit pour une injure do
le monde se fâchoit, ceux men
étoient dans le parti de la co
lieu qu'on se glorifioit de l'aut

Ce terme de FRONDEUR vient
qu'en ce temps-là, & dès l'ann
cédente, les garçons de boutiq
autres jeunes gens s'assembloi
différents lieux, où ils se batto
uns contre les autres à coups
de, malgré les archers qui

: ſes deſſeins dans le parle-
: les archers des leurs à l'é-
frondeurs ; de ſorte que ce
onnoit premierement à ceux
ent vigoureuſement, & de-
ux qui ſe déclaroient contre
,.& il devint tellement à la
l n'y avoit rien de bien fait
dît être à la fronde, les étof-
ans, les dentelles, les épées,
: généralement toutes ſortes

de marchandiſes, juſqu'au pain : i
n'étoit ni beau ni bon s'il n'étoit
fronde ; & pour exprimer un homr
bien, il n'y avoit pas d'expreſſion
énergique que celle de bon frond

GUERRE DE PARIS.

LEs barricades n'ayant interro
que pour quelque temps les délib
tions du parlement ſur les affaires
bliques ; cette compagnie recomr
ſes aſſemblées au ſujet des propoſiti
faites dans la chambre de St. Lou
pour les rentes ſur l'hôtel-de-ville
pour le tarif ; & comme la fin des ſe
ces ordinaires approchoit, le parlem
ſe continua de lui-même pendant
vacations, ayant ſeulement pour la f
me envoyé demander à la reine c
lettres de continuation, qui après u
extrême réſiſtance de la cour, furc
accordées pour quelque temps, & mêi
prorogées dans la ſuite.

Cependant la reine, qui avoit co
tume de faire prendre au roi l'air
la campagne dans cette ſaiſon, l'aya

propoſe de renouveller
7, par lequel les étrangers
du gouvernement & du
is cet avis ne fut pas ſuivi,
tenta d'ajouter à la déli-
e Mr. le duc d'Orléans
nce ſeroient priés de ve-
eurs places dans la com-
y délibérer ſur les affai-

proposerent beaucoup de choses
tout ce qui avoit été agité dar
chambre & dans les assemblées du
lement depuis les barricades : & p
que le sieur de Chavigni avoit été a
dans ce temps-là, & que le sieu
Châteauneuf, garde des sceaux,
marquis de la Vieuville, surinten
des finances, avoient été exilés,
fut cause qu'on insista beaucoup
ces conférences sur le point de la s
publique.

On ne sçait pas précisément qu
le sujet de la prison du sieur de
vigni, si ce n'est qu'on l'accuso
porter Mr. le prince à embrasser l
térêts du parlement pour se veng
cardinal, qui lui avoit ôté la char
secrétaire d'état, pour la donn
sieur de Brienne ; & on disoit q
sieur de Chavigni ayant fait confi
de son dessein au président Perr
qui étoit à Mr. le prince, ce pré
en avoit averti le cardinal, ce q
arrêter le sieur de Chavigni, dc
appréhenda l'esprit, & la grande li
qu'il avoit avec les principales pe
nes de la cour & du parlement,
auroit pu faire une intrigue dans
binet plus dangereuse pour le car
que tous les murmures du peu

cachet ou autrement, & que
onnier d'état ſeroit interrogé
gt-quatre heures. Après cette
on le parlement ceſſa ſes aſſem-
qu'après la S. Martin, le roi
venu à Paris le dernier jour
d'octobre.

nt que ces choſes ſe négo-
ceux qui s'étoient diſtingués
barricades voyant que l'inten-
a cour étoit de ſe venger, &

Pluſieurs conſeillers du parlem des plus zélés s'aſſembloient régul ment preſque tous les jours après chez le ſieur Longueil, conſeill la grand'chambre, où l'on conc ce qu'il y avoit à faire, & l qu'il faudroit ſuivre les jours ſu ſur les différentes propoſitions qui roient être faites. Ceux qui ſe voient le plus ſouvent à ces co ces étoient les ſieurs de Croiſſi, quet, Dorat, Quatreſous, de M glos, l'abbé Amelot, de Caun le Févre, la Barre, & quelqu tres, entre leſquels il y en av ſe voyoient encore chez le ſieu lon, où étoient ordinairement le de Bachaumont, fils du préſi Coigneux, Givry, Vialard, avec ques gens d'épée.

Mais le principal de toute l'in étoit ménagé chez le coadjute quelques perſonnes de qualité, c toient unies avec lui, entr'a marquis de Noirmoutier, qui ét venu de l'armée fort mécontent le prince, à cauſe de quelques par cheuſes que S. A. avoit dit après la bataille de Lens, ſous que la premiere ligne de l'arm ce marquis commandoit, fut po

: ſon frere, auſſi-bien que ma-
.e Longueville dont Mr. le
voit dit mille choſes fort ou-
:s au ſujet du prince de Mar-
. crut qu'il ne ſeroit pas diffi-
les engager l'un & l'autre dans
. contraire à Mr. le prince, &
. la cour, dont le prince de
: plaignoit auſſi à cauſe de la
on qu'il avoit d'entrer au con-
qui lui avoit été refuſé.

puyoit pas ſes prétentions comme
l'auroit deſiré, & il ne fut pas dif
de le faire entrer dans une factio
poſée à la ſienne, animé comme il et
par la princeſſe ſon épouſe, que le
de Marſillac ménageoit avec une gra
attention, jugeant bien dèslors qu
auroit une conſidération toute par
liere dans le parti, par l'aſcendant q
avoit ſur les princes de Conti & de l
gueville, & qu'étant comme il
dans ſes bonnes graces, il lui ſeroit
de tirer de grands avantages p
quand il ſeroit queſtion de traite
de s'accommoder avec la cour.
meſures étant donc priſes de to
côtés, on réſolut de ſe trouver à N
où M. le prince de Conti & mad
de Longueville promirent de ſe
dans Paris, en cas que M. le
en entreprît le ſiége par ordre
cour, comme le bruit en couroit
par tout. Cette promeſſe fut très
ble au coadjuteur, non-ſeuleme
rapport aux affaires générales,
auſſi parce que depuis quelque
il avoit des ſentiments fort vifs

* On prétend que cette paſſion pour
de Longueville n'a jamais eu de réal

fort tendres pour madame de Longueville, & qu'il eſpéra que le ſéjour de Paris pourroit lui fournir des occaſions de l'entretenir plus ſouvent, & peut-être de prendre des avantages ſur le prince de Marſillac, qu'il regardoit comme ſon rival.

Cependant le coadjuteur ne laiſſoit pas d'agir en même temps du côté de M. le prince, pour l'engager dans le parti : & il a toujours ſoutenu que S. A. lui avoit donné parole poſitive d'y entrer, & qu'ils s'étoient vus deux fois chez le ſieur de Brouſſel, pour s'entre-donner de nouvelles aſſurances. Mais M. le prince a toujours nié le fait, & il y a bien de l'apparence qu'il n'avoit donné que des paroles générales, qu'on peut expliquer, & dont il eſt aiſé de ſe dégager quand on veut.

Il eſt pourtant certain que dans ce temps-là l'eſprit de M. le prince fut extrêmement combattu, & qu'il balança beaucoup entre les raiſons de Châtillon, qui vouloit le lier avec les frondeurs, & celles du maréchal de Grammont, qui le ſollicitoit fortement de demeurer uni avec la cour. Dans la vérité, l'affaire étoit aſſez douteuſe, & méritoit bien qu'on y penſât : enfin il ſe détermina en faveur de la cour,

dans l'eſpérance qu'il alloit de
maître du cabinet & de la fort
cardinal, qu'il pourroit même
quand il voudroit regagner l'a
publique, (qu'il voyoit bien qu
perdre pour un temps,) en
fiant au parlement & au peu
fut dans cette penſée que S. A
frir ſes ſervices à la reine, faiſ
ner bien haut ſon attachemen
lable au ſervice de Sa Majeſté.

La reine ſe voyant aſſurée
côté-là, fit repréſenter à M.
d'Orléans, par l'abbé de la Ri

* Cet abbé de la Riviere, depuis é
Langres, légua en mourant, cent éc
lui qui feroit ſon épitaphe : en voici

Monſieur de L..., eſt mort teſtateur ol
Et vous me promettez, ſi j'en fais l'é
Les cent écus par lui légués à cet ef
Parbleu l'argent eſt bon dans le ſiecle
ſommes ;
Comptez toujours : Ci gît le plus méc
hommes.
Payez : le voilà fait.

Ci gît un très-grand perſonnage,
Qui fut d'un illuſtre lignage,
Qui poſſéda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut
fort ſage ;
Je n'en dirai pas davantage,
C'eſt trop mentir pour cent écus

lui-même le maître des af-
oir rien à craindre de la
la trop grande élévation
prince. Mais tous les esprits
bornes & leurs foiblesses, &
ile de porter à des résolu-
euses ceux qui sont préve-
c nte. Le duc s'étant donc

& la ville n'en fuſſent avertis de t
parts.

C'eſt pourquoi le parlement
rentré à la S. Martin, on comme
délibérer ſur l'approche des troup
ſur l'inexécution de la déclaratio
24 octobre : ce qui obligea M. l
d'Orléans, & M. le prince à ſe r
à leur aſſemblée, où le dernier par
me une fois avec beaucoup de ch
& de hauteur, interrompant le préſ
Viole, & faiſant un ſigne de la
comme pour le menacer : ce qui a
ſoulevé toute la compagnie, il y
le lendemain un diſcours beaucoup
modéré. Les choſes traînerent ain
confuſion & en murmure, le car
ne pouvant ſe réſoudre à cauſe du
venir tout récent des barricade
voyoit bien que les ſuites d'une
trepriſe de cette nature, ſi elle ne
ſiſſoit pas, retomberoient néceſ
ment ſur lui : il ſçavoit bien auſſ
quand elle réuſſiroit, il ne pouvoit
quer de tomber dans la dépendanc
M. le prince, ce qu'il craignoit ſur
tes choſes : de ſorte qu'il y a bie
l'apparence que s'il en avoit été le
tre, on n'auroit pas aſſiégé Paris.
comme il étoit entraîné par l'emp
ment de la reine, & que la plûpar

courtisans le poussoient même sur ce sujet en l'accusant de timidité devant elle, il fut obligé de suivre le torrent, & de s'abandonner aux événements, d'autant plus que le sieur le Tellier disoit que le siége de Paris n'étoit pas une affaire de plus de quinze jours, & que le peuple viendroit demander pardon la corde au cou, si le pain de Gonesse manquoit seulement deux ou trois jours de marché.

On commença donc à la cour, à prendre tout de bon les mesures nécessaires pour le siege, & on fit différentes propositions sur ce sujet, qui partagerent pour quelque temps les esprits. Mr. le prince & Mr. le Maréchal de la Meilleraye vouloient que le roi allât loger à l'arsenal, & qu'on se rendît maître des portes S. Antoine & S. Bernard, & de l'isle Notre Dame, ce qui auroit sans doute causé un grand désordre dans Paris, & c'étoit le meilleur moyen de réduire cette ville par la force. Mais le cardinal craignant de n'avoir pas une sortie assez libre & assez sûre dans le besoin, cet avis ne fut pas suivi : on aima mieux prendre la campagne. Le roi & la reine, Mr. le duc d'Anjou, & le cardinal sortirent le jour des Rois 1649, à deux heures après minuit, par

la porte de la Conférence, où s'étoi
rendus Mr. le duc d'Orléans & r.
prince, Mr. le prince de Conti, le
réchal de Villeroi, le chancelier,
ſecrétaires d'état, & autres gens d
cour, qui s'en allerent tous à S.
main, ſans qu'on s'en apperçût à l
qu'à la pointe du jour.

Cette ſortie étant venue à la
noiſſance du peuple, cauſa ſur le c
une très grande émotion parmi les b
geois, qui ſe ſaiſirent auſſi-tôt &
ordre des portes S. Honoré, de la
férence, & de pluſieurs autres.
du parlement en ayant été inf
s'aſſemblerent à l'inſtant, quoiqu
fête, & ayant ſçu que la cour
laiſſé une lettre adreſſée aux prévot
marchands & échevins, on env
auſſi-tôt pour ſçavoir le contenu de
lettre qui leur fut apportée. Elle
toit en ſubſtance que le roi ayant
obligé de ſortir de ſa bonne ville
Paris, pour ne pas demeurer ex
aux deſſeins pernicieux de quelq
officiers du parlement, qui après a
attenté contre ſon autorité en dive
rencontres, & abuſé long-temps d
bonté, ſe ſeroient portés juſqu'à cor
rer de ſe ſaiſir de ſa propre perſon
& à former des intelligences avec

mis de l'état, S. M. avoit bien
u faire part aux prévôt des mar-
ds & échevins de ſa réſolution,
ordonnant très-expreſſément de
ployer en tout ce qui dépendroit
, pour empêcher qu'il n'arrivât
dans la ville, qui pût en troubler
pos, ni faire préjudice au ſervice
oi, S. M. ſe réſervant de les in-
er plus amplement dans la ſuite de
éſolutions.
tte lettre auroit peut-être eu plus
t, ſi on y eut déſigné quelqu'un
articulier ſur qui on eût voulu
tomber ces ſoupçons; mais comme
ne nommoit perſonne, & que le
nerce prétendu avec les ennemis
état étoit ſans aucun fondement,
ne fit pas une grande impreſſion
s eſprits, non plus que celles de
ne, de Mr. le duc d'Orléans &
. le prince, par leſquelles ils leur
ent ſçavoir que c'étoient eux qui
nt conſeillé au roi ſa ſortie, &
e la maniere de l'exécuter. Ainſi
lement réſolut, ſans s'arrêter à
tres, que toutes les portes de la
ſeroient gardées par les bourgeois;
poſeroit des corps-de-garde aux
néceſſaires pour la ſûreté publi-
& que les chaînes ſeroient tendues

ſi le beſoin y étoit, enjoignant au l
tenant civil, & officiers de po
tenir la main à ce qu'il fût app
vivres avec ſûreté dans Paris,
faire retirer les gens de guer
étoient dans les villes & villages à
lieues à la ronde, avec défer
places voiſines de recevoir aucun
niſons.

Il y eut auſſi une lettre partic
pour Mr. le coadjuteur, par
il lui étoit ordonné de ſe rendre
Germain, à quoi il fit démonſt
de vouloir obéir; mais ſon carr
arrêté dès le Marché-neuf, où
ques-uns de ſes partiſans ſe je
de concert avec lui, ſur les bric
ſes chevaux, le priant de n'aban
pas la ville, & de continuer à ſo
les intérêts du peuple: à quoi il c
ſans ſe faire beaucoup prier, ſçac
bien qu'il ſeroit plus en ſûreté
qu'à S. Germain.

Le lendemain 7 Janvier, un
nant des gardes du roi apporta
quet des gens du roi une lettre
chet adreſſée à eux, & une autre p
le parlement, que les gens du roi p
terent auſſi-tôt à l'aſſemblée des cha
bres, & dirent que par celle qu
avoient reçue ils voyoient que la v

ce, leur faiſant dire qu'il
emps, & qu'ils euſſent à
s coucher à S. Germain.
il étoit neuf heures du
reçurent cet ordre, &
ent pu retourner à Paris,
manifeſte, ils demeure-
mais ſans ſe cou-
la reine

Si la reine les eût écoutés
diés avec de bonnes paroles
lieu de prendre tout le pa
partie, elle ſe fût contenté
une querelle bien ou mal fon
ques particuliers, il y a bie
parence que tout le corps n
pas déclaré, une bonne par
eux étant découragée, & app
les ſuites de la guerre.

Mais ſur cette réponſe fier
lement ayant jugé qu'il n'y
de meſures à garder, dont
arrêt ſanglant contre le card
rin, comme l'unique auteur
dres de l'état, enjoint à lui d
de la cour dans les vingt-qua
& du royaume dans huit jo
ordonne à tous ſujets du
courir ſus, & défenſe à toute
de le recevoir.

Il y eut encore un arrêt
matin à l'occaſion d'une ſec
aux prévôt des marchands
vins, qui leur enjoignoit de
le parlement, comme ſi la
été en leur pouvoir; & il fu
qu'on feroit un fonds de de
lever des troupes: ce qui fut
un applaudiſſement ſi généra
trouva en peu de temps ur

re ou cinq millions, le parlement outes les autres compagnies s'étant iſés.

uſques-là tous les nouveaux con-ers de la derniere création faite ſous miniſtere du cardinal de Richelieu ient ſi mal reçus dans la compagnie, e les préſidents ne leur diſtribuoient mals de procès, & prenoient à peine urs avis aux audiences, de ſorte que es charges étoient dans un étrange ébut. & ceux qui en étoient pourvus e trouvoient pas aiſément des ache-teurs, qui vouluſſent ſe charger de ſi mauvaiſe marchandiſe. Le ſieur Boyle-ſire, chanoine de Notte-Dame, qui avoit une de ces charges, jugeant l'oc-caſion favorable pour les mettre ſur un meilleur pied, propoſa que les nou-veaux donnaſſent chacun 15000 livres pour les affaires publiques, outre ce que la compagnie devoit fournir, à condition qu'il n'y auroit plus de dif-férence entre les charges anciennes & les leurs, & qu'on leur diſtribueroit des procès comme aux autres. La propoſi-tion fut acceptée, & les vingt nou-veaux conſeillers ayant financé, furent depuis conſidérés comme les anciens. On ne laiſſa pas pourtant de les appel-ler *les quinze-vingts*, parce qu'ils étoient

vingt qui avoient donné chacun 150 livres.

Dès qu'on ſçut qu'il y avoit de l'argent dans la caiſſe publique, les ciers & gens de qualité vinrent leurs ſervices au parlement & à la Le marquis de la Boulaye fut le mier qui ſe préſenta, peut-être un par rapport à un grand procès avoit au parlement. Le duc d'E le ſuivit de près avec MM. ſes en & il fut déclaré général des arm roi ſous l'autorité du parlement : qui lui donna un ſi grand crédit la ville, pendant les premiers jo qu'il en étoit comme le maître Il s'en apperçut ſi bien qu'il écrivit tôt à la reine pour lui offrir ſes ſe ces, priant S. M. de l'employer cette conjoncture qu'il prévoyoit ne pouvoir être de longue durée.

En effet, M. le prince de Co M. le duc de Longueville, le prin de Marſillac, & le marquis de N moutier, ayant quitté S. Germain p ſe jetter dans Paris, le crédit du d d'Elbeuf ceſſa tout d'un coup, & prince de Conti fut déclaré généralis-ſime malgré l'oppoſition du duc d'Elbeuf, qui étoit pourtant en état de faire bien du bruit, s'il avoit bien connu

ſes forces, & la défiance que tout le monde avoit de S. A. Car il eſt certain que le duc fut pendant un jour entier le maître de faire chaſſer ce prince hors la ville, s'il avoit voulu. Mais le coadjuteur qui commençoit à établir ſon autorité parmi le peuple, ayant fait connoître que S. A. & M. de Longueville avoient donné leur parole il y avoit long-temps, & qu'ils n'avoient eu aucune part à l'enlevement du roi, ce qui fut confirmé par le préſident de Novion, à qui le coadjuteur avoit confié ce ſecret, tout le monde tourna de ce côté-là, & le reconnut pour généraliſſime, & MM. d'Elbeuf, de Bouillon & de la Mothe-Houdancour pour lieutenants généraux, avec un pouvoir égal, qu'ils exerceroient alternativement, avec cette ſeule diſtinction, que M. d'Elbeuf devoit commencer, & avoir la premiere ſéance au conſeil de guerre, qui ſe tiendroit toujours chez M. le prince de Conti : après quoi ce prince alla loger à l'hôtel-de-ville, pour effacer la défiance qui pouvoit reſter dans l'eſprit du peuple contre lui. Madame la ducheſſe de Longueville ſa ſœur y prit auſſi un appartement par la même raiſon, de ſorte que la maiſon de ville fut le lieu où tout le

monde alloit faire ſa cour, les offi
de robe & d'épée s'y rendant régu
rement tous les ſoirs, & le coadju
pour des raiſons générales & part
lieres. Dans ce temps-là madame
Longueville accoucha d'un fils, qu
corps de ville tint ſur les fonts, &
nomma Charles-Paris. Cependant
de Longueville alla dans ſon go
nement de Normandie pour y
le parti, n'ayant point voulu pr
de qualité entre les autres géné
qu'il croyoit au-deſſous de lui.
eut auſſi beaucoup d'autres ſeigr
qui s'engagerent avec le par
& la ville, comme les ducs de
vreuſe, de Luines, de Briſſac
marquis de Vitri, de Foſſeuſe, de
leri, &c.

M. de Beaufort ne manqua p
ſe rendre auſſi à Paris, où il fut
avec de grandes acclamations du
ple, qui dans la ſuite n'eut de vér
ble confiance qu'en lui & au coad
teur, avec lequel le duc s'unit tr
étroitement. Juſques-là le coadju
n'avoit pas eu de voix délibérati
dans le parlement; mais on la l
donna le vingt-un janvier 1649,
l'abſence de Monſeigneur l'arche
que de Paris ſon oncle, il y prit l

ordre pour les gens de
na pour cet effet des ar-
ıdre dans toutes les recet-
rs qui s'y trouveroient,
ıfir de tous les effets &
tenants au cardinal Ma-
ı partiſans, avec promeſſe
lénonciateurs : mais cette
aſſez inutile & ne pro-

pellé le régiment des Corinthiens, pa
que ce prélat étoit archevêque titul
de Corinthe.

Cette levée de bouclier ſous le
d'un prêtre ne fut pas approuvée
tout le monde, & ne réuſſit pas av
tageuſement pour ſon auteur : ca
chevalier de Serrigni étant ſorti à
tête de ſon régiment, & ayant re
tré un parti des ennemis, il fut bat
& on n'en fit que rire : cet échec ay
été appellé par raillerie, *la prem
aux Corinthiens.* Les officiers ne fu
pas long-temps à former leurs régime
tout le monde s'empreſſant à pre
parti, & l'armée du parlement ſe tr
dans peu de jours compoſée de
de douze mille hommes effectifs, n
mauvais ſoldats, particuliérement
cavalerie, qui n'étoit remplie que
cavaliers faits à la hâte par chac
des portes cocheres ſuivant l'ordre
parlement, & comme le marquis d
Boulaye en avoit le principal comm
dement, on l'appella par dériſion
général des portes cocheres.

L'armée du roi n'étoit pas ſi n
breuſe, & ne paſſoit pas neuf ou
mille hommes : mais c'étoient de vi
les troupes & bien meilleures. Le
de Bouillon avoit propoſé un expédi

qui ne fut pas suivi, mais qui auroit été bien plus avantageux pour Paris & de moindre dépense. C'étoit d'envoyer une somme de cinq cents mille livres à M. de Turenne son frere, pour distribuer dans l'armée d'Allemagne qu'il commandoit, & l'amener au service du parlement. M. de Turenne & la plûpart des officiers généraux étoient disposés à prendre ce parti, mais la cour ne leur laissa pas le temps d'exécuter leur dessein; & le sieur d'Herlac ayant été envoyé par le cardinal dans cette armée avec de l'argent, il trouva moyen de retenir au service du roi plusieurs officiers étrangers, particuliérement le colonel Rosen, ennemi déclaré de M. de Turenne, qui, par ce moyen, fut obligé de quitter l'armée avec ses amis : ce qui ne seroit pas arrivé si on lui avoit envoyé de l'argent à propos.

Mais il y avoit dans la ville & dans le parlement, tant de gens gagés, qu'il ne faut pas s'étonner si ceux qui étoient bien intentionnés, ne purent rien faire de considérable pendant la guerre. On ne laissoit pourtant pas de se réjouir à Paris : il ne se passoit pas de jour qu'il ne se fît quelque chanson nouvelle contre le cardinal Mazarin, la plûpart fort

ſpirituelles & de la façon de M
rigni. Le ſieur Scaron fit auſſi
zarinade *, & il paroiſſoit tant
écrits ſi injurieux, même c
reine, que le parlement fut o
faire défenſe d'en débiter de
ture. Mais ces défenſes n'emp
pas le cours de ces libelles, &
étoit tombée dans un mépris
ral, que le menu peuple ne
moit plus que *madame Ann*
licence de parler étoit une de
qui contribuoit le plus à entre
nimoſité du peuple, & à dim
chagrin qu'on avoit de voir
ſe faiſoit rien d'ailleurs.

M. de Beaufort entreprit
d'ouvrir le paſſage de Corbeil
mit en marche à grand bruit
gros détachément de bourgeo
ville, qui devoient faire des
les; mais ils n'eurent pas le
de paſſer Juviſi, ayant appris q
ſorti des troupes de S. Germain
couper. Il fut plus heureux dan
tre rencontre, étant ſorti avec
vaux au-devant d'un grand conv
marquis de Noirmoutier amenoi
d'Etampes, & qui arriva heureu

* Cette Mazarinade ſe trouve dan
vres de Scaron.

!mes, & ſortirent au nombre
de 30000 en moins d'une
y ayant eu même des femmes
irent avec des épées, des hal-
& des broches, & autres in-
i de cette ſorte : & quand M.
ort rentra le ſoir dans la ville,
na des chandelles à toutes les
des rues où il paſſa, le monde
ive Beaufort.
arquis de Noirmoutier amena

quelques eſcadrons du parti c
Le marquis de Silleri fut pr
cette occaſion, & le prince de
lac y fut bleſſé dangereuſeme
le comte de Roian.

On fit encore une autre ſor
que générale du côté des port
Denis & de S. Martin, pour
trer un convoi de bled & aut
ſions, ſi nombreux que les c
ne ceſſerent de défiler nuit & j
dant deux fois ving-quatre h
marquis de Noirmoutier qui
tête de tout s'étant avancé juſqu
martin, & le marquis de la M
qu'à Goneſſe. Mais tout cela
mal diſtribué.

Le marquis de la Boulaye
entrer quelques petits convois;
qu'il ne fût pas eſtimé des
guerre, il ne laiſſoit pas d'
agréable au peuple.

Enfin les généraux s'aviſeren
un camp à Villejuif, où l'or
plûpart des troupes, le reſte ét
les villages voiſins, & particul
au Port-à-l'anglois, pour la défe
pont de bateaux qu'on avoit
ſur la riviere de Seine.

Voilà les principales actions
re, qui ſe firent durant le ſieg

les troupes de la ville. Celles du
furent pas beaucoup plus impor-
. Après s'être rendu maître de
i & de Brie-Comte-Robert, M.
nce attaqua Charenton où l'on
jetté un corps de troupes assez
érable pour conserver ce poste,
étoit très-important pour la subsis-
e de la ville. Le marquis de Clan-
qui y commandoit y fut tué,
ant pas voulu de quartier avec plu-
s officiers distingués. Il n'y eut
ue que le marquis de Coignac,
-fils du maréchal de la Force, qui
uva heureusement par la riviere
n glaçon qui l'apporta auprès de
is, après avoir rempli très-bien son
oir à la tête de son régiment. M.
rince y perdit aussi beaucoup de
nde, entr'autres le duc de Châtillon
fut emporté d'un coup de canon *,
ui fut fort regretté dans les deux
is.

es généraux de Paris sortirent
avec leurs troupes pour empêcher
e attaque; mais M. le prince s'é-

* D'un coup de mousquet dans les reins, il mourut le lendemain dans le château Vincennes.

toit posté si avantageusement avec
sept à huit mille hommes qu'il av
qu'on ne jugea pas à propos de l'
attaquer avec de nouvelles tro
n'y ayant eu que le coadjuteur c
d'avis de donner bataille, & qui
en équipage de guerre avec des
lets à l'arçon de la selle, voulant
voir que la qualité de prêtre n
pas incompatible avec celle de

Cette prise de Charenton, qu
bandonné deux jours après par
prince, ne laissa pas de mettre
grande consternation dans le
contribua beaucoup à disposer
ment à écouter des propositions de
Les partisans de la cour prirent
occasion de se réveiller, comme
découvrit par une lettre intercep
l'ancien évêque de Dole nomm
chon, où il rendoit compte de
choses au cardinal Mazarin, disa
l'évêque de Glandeve, religieux
delier, connu auparavant sous le
de pere Faure, confesseur de la
& le sieur Delaune, conseiller au
telet, le servoient fort bien; qu
parlement feroit bientôt la paix à
conditions qu'on voudroit, & qu
officiers généraux ne s'y oppose
pas. Cela fut cause qu'on lui donn

les : on en devoit auſſi donner à
êque de Glandeve, mais on ne le
pas parce qu'il étoit logé aux Cor-
ens. On envoya chez Delaune pour
rêter ; mais ayant été averti de
une heure, il ſe retira à S. Germain.
l'ayant plusieurs autres lettres ſans
ature, qui diſoient encore davan-
, & qui venoient de quelques of-
rs du parlement. On en fit beau-
de bruit ; mais l'affaire fut étouf-
On ne pourſuivit pas auſſi, com-
on auroit pu, l'affaire du cheva-
le la Valette, bâtard de la maiſon
ernon, qui fut arrêté jettant la
les billets par la ville pour émou-
le peuple.

idée ſur ces intelligences ſecré-
la cour avoit envoyé quelques
auparavant un héraut d'armes
de lettres pour le parlement,
M. le prince de Conti, & pour les
des marchands & échevins. Ce hé-
étant préſenté à la porte S. Honoré
chamade ; & le capitaine * qui

---

toit le préſident de Maiſons fils, qui
la porte S. Honoré, quand le héraut
nta : il refuſa de le laiſſer entrer ; le
nit la lettre ſur la barriere. M. de Mai-
ii étoit alors conſeiller, vint rendre
au palais de ce qu'il avoit fait. J'ai oui

y étoit de garde l'ayant ai
barriere, en fut auſſi-tôt do
au parlement, qui après de
délibérations arrêta de ne po
dre le héraut, ni recevoir ſe
& d'envoyer les gens du roi
main, pour dire à la reine qu
de la compagnie ne venoit qu
pect qu'ils avoient pour elle, l
n'étant envoyés qu'à des ſou
des ennemis, & qu'ils ſupp
M. de leur faire ſçavoir ſa v
ſa propre bouche, l'aſſurant c
tinuation de leur fidélité pour
du roi.

C'étoit-là proprement ce q
ſouhaitoit pour avoir lieu d
négociation, à quoi elle n'av
pu réuſſir, & il y a lieu de c
cette mommerie de héraut
concertée avec ceux du parl
étoient dans les intérêts de l

---

dire au cardinal de Retz & à mon
ce qui fut dit dans cette occaſion,
ont entendu de plus beau dans le
tout le monde des différents partis
au même avis, dirent par reſpect
R.; tout ce qu'on peut s'imaginer
quent, & qui faiſoit bien conn
n'en vouloit qu'au cardinal Maza

même temps par l'archiduc,
eur des Pays-Bas, & chargé de
our le parlement, ne contribua
, les émissaires de la cour s'étant
nent servis de cette conjoncture,
ire voir qu'il y avoit des gens
retenoient des correspondances
Espagnols, ce qui étoit odieux,
angereuse conséquence. Dans la
l y avoit plus de quinze jours
t envoyé étoit à Paris, quel-

ques-uns de la compagnie ayant trav
pendant ce temps à lui dreſſer
créance dont on accuſoit particul
ment le préſident de Bellievre & le
de Longueil.

Quoi qu'il en ſoit, cet homme s
préſenté au parlement, on réſolut,
pluſieurs conteſtations, de l'ente
& de lui donner ſéance dans la
pagnie, quand il eut fait voir ſes
ces. Il s'appelloit Dom Joſeph
Arnolphini, homme de peu de
dération, mais qui ne manque
d'eſprit. Il avoit été choiſi par m
de Chevreuſe qui étoit à Brux
& il avoit ordre de négocier pri
lement avec le coadjuteur, & ave
qui étoient le plus dans la con
de cette dame. Dans le diſcours
fit au parlement, il dit qu'il ne po
douter que ſa préſence ne fût
à la compagnie, puiſqu'il apporto
offres d'une paix générale tant
dans le monde chrétien; que le car
Mazarin n'avoit pas voulu la con
à Munſter, quoiqu'il le pût à des
ditions avantageuſes à la France;
que depuis la ſortie du roi hors de I
il en avoit propoſé d'autres fort a
tageuſes à l'Eſpagne, pour ſe mettr
état de châtier les rebelles, & de ré

Paris à la raiſon ; que S. M. C. n'avoit pas eſtimé qu'il fût sûr ni honnête d'accepter des offres de cette nature de la part d'un homme déclaré ennemi de l'état par arrêt du parlement, où les traités de paix doivent être vérifiés pour être authentiques ; qu'ainſi le roi ſon maître l'avoit envoyé à la compagnie, pour lui déclarer qu'il ſe ſoumettoit volontiers à ſon jugement, laiſſant à ſon choix de députer quelques-uns de leur corps en tel lieu qu'ils voudroient, même à Paris où il enverroit ſes plénipotentiaires pour y conclure une paix entre les deux couronnes, & qu'il offroit cependant à la compagnie toutes les troupes du roi ſon maître pour en diſpoſer, & les faire commander par des officiers François, déclarant au ſurplus qu'en cas que le parlement n'eût pas beſoin de ces troupes, elles demeureroient ſur la frontiere ſans rien entreprendre pendant qu'on traiteroit de la paix.

Ce diſcours, & le rapport fait par les gens du roi, de ce qui s'étoit paſſé à S. Germain, fut ſuivi d'une délibération où il fut arrêté qu'on députeroit vers la reine, pour la remercier de la maniere dont elle avoit reçu les gens du roi, pour la prier de vouloir bien

faire lever le blocus de Paris, & pr
lui porter copie de la lettre de l'arc
duc, & l'informer de ce qui avoit
dit par ſon envoyé : ſur quoi le
ment n'avoit pas voulu délibérer
ſçavoir la volonté de S. M. à laqu
étoient prêts d'obéir, & de lui tém
qu'ils étoient fideles ſerviteurs du

Ainſi le premier préſident
préſident de Meſmes & des dép
toutes les chambres, étant partis
S. Germain, on y convint que
& d'autre on enverroit des comm
à Ruel, avec plein pouvoir de co
un accommodement, & que
le parlement auroit donné les
à cette conférence, les paſſages
ouverts pour laiſſer entrer des v
Paris.

Cet expédient fut accepté par
lement où les partiſans de la c
ſoient propoſer tous les jours de
velles taxes pour la guerre, afin
goûter le peuple. De leur côté les
deurs faiſoient courir le bruit de la
de Mr. de Longueville avec d
douze mille hommes ; mais comi
bruits n'étoient ſuivis d'aucun
les partiſans de la cour s'en prév
pour décrier la foibleſſe du par
décourager ſes ſectateurs.

pendant le peuple ne laiſſoit pas
ntinuer dans ſa fermeté, & de
à toute occaſion qu'il ne vouloit
le paix : mais la conférence de
ayant été arrêtée, les députés
ndirent de part & d'autre, & l'on
vint enfin de quelques articles
rent rapportés à Paris, pour les
ratifier, à quoi on trouva de gran-
ppoſitions, fondées ſur ce qu'il
voit rien de précis pour les inté-
es officiers généraux ; que l'article
rlement de Rouen n'étoit pas
ne on ſouhaitoit, & que les députés
nt permis que le cardinal Mazarin
le traité : ſur quoi il s'éleva un
nd bruit à leur retour, & quand
ſſembla au parlement pour déli-
, que le peuple penſa ſe jetter ſur
demandant la ſignature du cardi-
Mazarin, pour la faire brûler par
in du bourreau, & menaçant de
es députés quand ils ſortiroient :
ui obligea Mr. de Beaufort de
pour parler à eux, & pour les
er.
allut donc en venir à une nou-
délibération, malgré le premier
ent & le préſident de Meſmes,
laquelle il fut réſolu que les mê-
députés retourneroient à Ruel pour

traiter des prétentions des offi
néraux, qui, pour cet effet, en
auſſi leurs agents ; & on leu
manda de faire en ſorte que le
ne ſignât pas le traité.

Cette délibération dura dep
tin juſqu'au ſoir, & à la ſorti
que le coadjuteur & le duc
fort accompagnaſſent le prem
dent pour le garantir de la f
peuple. Une lettre de cachet
envoyée dans le même temps
des généraux, ne ſervit qu'à
davantage, & donna lieu à u
arrêt pour faire réformer encor
articles pour le prêt, & pour
autres choſes.

Cependant les officiers génér
choiſi le duc de Briſſac, & le
Maure pour aſſiſter à la co
& ayant réduit en apparence
intérêts à l'éloignement du
Mazarin, les députés du parle
rent ordre d'inſiſter auſſi fort
cet article : & ils l'auroient o
les généraux euſſent été auſſ
ment unis qu'ils le paroiſſoie
tant plus que l'archiduc à qui
envoyé le marquis de Noirm
de Laigues, étoit enfin entré
avec l'armée du roi d'Eſpagne

t à M. le prince de Conti, que
obſtant ſa marche, il ſeroit toujours
d'entendre aux propoſitions de la
générale, & de s'arrêter au cas
n voulût nommer des députés.
e lettre ayant été communiquée
arlement, il ordonna qu'on en
eroit avis à la reine, & l'affaire
emeura-là. Si les Eſpagnols euſſent
dès le commencement cette dé-
he, ils en auroient ſans doute tiré
ands avantages; mais ils s'en avi-
trop tard, & leur entrée dans
yaume ne ſervit qu'à terminer
l'accommodement, tout le monde
déja las & rebuté de la guerre.
in la cour ayant eu l'adreſſe de
r le parlement, elle eut auſſi celle
viſer les généraux, par les pro-
qui furent faites ſous main à M.
nce de Conti de lui donner en-
u conſeil du roi & un gouver-
t de place; à M. le duc de Lon-
le, le gouvernement du Pont-de-
e; au duc d'Elbeuf, une ſomme
nt & un domaine conſidérable
rmandie; au duc de Bouillon,
ction entiere ſur ſes prétentions;
prince de Marſillac, des lettres
c & pair; ce qui facilita la ré-
iation de madame de Longue-

ville avec M. le prince : après
paix ne reçut plus aucune difficul
premier préſident à ſon retour a
autres députés rapporta une déc
du roi qui fut vérifiée le prem
1648, portant amniſtie généra
tous ceux qui avoient été dans
ti, ſpécialement pour le mar
Noirmoutier, de Laigues, le c
Fieſque, S. Ibal, la Sauvetat &
laye, ſans faire aucune men
cardinal Mazarin, qui demeur
me il étoit, le maître de tout
faires, & en état de ſe venger
crétion du coadjuteur & du
Beaufort, qui avoient paru le
fectionnés au parti, & ſans a
térêt.

Comme la paix ne fit avoir
des partis tous les avantages q
toit promis, ce ne fut pro
qu'une ſuſpenſion d'armes, & n
d'intrigues & de cabales. Les f
ne pouvoient ſouffrir le card
zarin en place; ils appréhend
reſſentiments, & pour s'en
ils tâchoient d'entretenir l'a
dans les eſprits. Le cardinal de
tâchoit de rétablir ſon crédit,
que le temps lui fourniroit
ſions de ſe venger : mais ce

uiétoit davantage étoit l'autorité que
I. le prince avoit priſe dans les con-
ils pendant la guerre, dont il appré-
endoit les ſuites. Mr. le prince nul-
ment diſpoſé à en ſouffrir la diminu-
on, prétendoit conſerver l'avantage
u'il avoit, comme dû à ſa naiſſance
à ſes ſervices; & quoiqu'il n'eût pas
eſſein de perdre le cardinal, il vou-
it le retenir dans le reſpect & dans la
épendance. De plus, dans la penſée
ue les frondeurs pouvoient traverſer
ne partie de ſes deſſeins, il cherchoit
r toutes choſes à les perdre, ou du
oins à les abaiſſer, & à leur ôter la
aveur du peuple, qui étoit entiere &
ns partage pour les chefs du parti.

Avec tant de vues différentes il étoit
ifficile que tous ces partis s'accom-
odaſſent bien enſemble : auſſi leur ar-
voit-il ſouvent de ſe barrer & de
entrechoquer, quelquefois même ſans
eſſein. Une des premieres actions d'é-
lat qui réveilla la chaleur des eſprits,
t l'arrivée du duc de Candale à Pa-
s, où l'on crut que la cour l'avoit
it venir à deſſein pour inſulter le duc
e Beaufort, afin de voir de quelle
açon cela ſeroit reçu du peuple. Quel-
ues-uns diſoient pourtant qu'il y étoit
enu de ſon mouvement & ſans aucun

concert avec la cour. Quoi c
ſoit, s'étant remontré un ſoir
leries avec quelques-uns de ſes
il ſe mit à plaiſanter tout haut
liberté qu'il diſoit être alors po
le monde ſur le pavé de P
nant en ridicule certaines cn
la guerre, qui dénotoient aſſez
giblement le duc de Beaufor
néanmoins nommer perſonne.

Ces diſcours ayant été faits pu
ment, furent bientôt rapportés
de Beaufort & à ſes amis, leſqu
ſçu que le duc de Candale dev
per peu de jours après dans
de Renard au bout des tuilerie

---

* Ce Renard avoit été laquais de
de Beauvais, & enſuite ſon valet de
Comme il entroit au Louvre par le r
ſon maître, il étoit accoutumé de
tous les matins un bouquet à la rei
aimoit les fleurs. Ces petits préſents é
reçus, Renard obtint de S. M. quel
compenſes, & entr'autres la jouiſſan
partie du jardin des tuileries. Il y
maiſon, & l'embellit ſi bien, que ce
vint un réduit pour les perſonnes d
haute qualité. On s'y divertiſſoit, on
& ſouvent même on y tenoit des c
ces ſur les affaires du temps. Rena
peindre en jeune garçon qui préſe
fleurs à la Fortune, pour tirer quelq

lurent d'y aller, ſous prétexte de promenade, pour l'inſulter à leur r. Cela ſe fit comme il avoit été erté. Le duc de Beaufort étant en- dans le lieu où le duc de Candale t à table, lui dit en riant qu'il ve- ſe réjouir avec lui familierement, vec la liberté qui regnoit alors ſur ivé de Paris. La raillerie ne plut on y répondit avec aigreur, & ic de Beaufort qui n'attendoit que , prit un bout de la nappe, & ren- tout ce qui étoit ſur la table. Le de Candale voulut mettre l'épée main; mais il en fut empêché par mis, qui virent bien que la partie it pas bien faite pour eux: on ſe a donc de part & d'autre, & le de Candale ſortit de Paris le len- ain matin dans le deſſein de faire ller le duc de Beaufort; mais la empêcha que la choſe allât plus Cette bruſquerie fit beaucoup de dans Paris pendant quelques jours, it fort approuvée du peuple, qui ua vouloir entrer dans la querelle rs & contre tous.

déeſſe. La Fortune tendoit la main pour ir le bouquet, & faiſoit, en ſouriant, r une pluie d'or dans le ſein du jeune l.

Il penſa encore arriver du br
l'occaſion d'un bateau chargé de
bes & de grenades à l'arſenal, é
deſcendant la riviere comme po
à S. Germain, fut arrêté vers
rouge, & pillé par le peuple, q
ſoit tout haut qu'on avoit deſſei
ſiéger Paris une ſeconde fois.

Le duc de Beaufort étant ton
lade dans le même temps, on
qua pas de dire qu'il étoit emp
Le peuple alloit tout le long d
en proceſſion à l'hôtel de Ver
pour ſçavoir de ſes nouvelles, &
que ſa maladie ne fut rien, les
deurs la faiſoient paſſer pour péri
Cependant ſes gens avoient ord
faire entrer une partie de ceux
préſentoient, dont pluſieurs le v
au lit ſe jettoient à genoux, pl
à chaudes larmes, & priant Dieu
lui comme pour leur pere & le
bérateur.

Tous ces incidents joints à l'i
fité qui paroiſſoit encore dans l
cours du peuple contre le cardin
zarin, lui firent juger qu'il ne
pas encore bon à Paris pour lui
ne put-il ſe réſoudre d'y reto
quoique la reine l'en preſsât beau
& que M. le Prince ſe charg

conduire en toute sûreté. On dit
me que pour juſtifier ſa crainte, &
e voir qu'elle n'étoit pas ſans fon-
ient, il envoya un chariot couvert
ſes armes à Paris, qui fut pillé à
rée de la ville, par des gens apo-
, de ſorte que la cour, pour laiſ-
refroidir cette chaleur, alla de S.
main à Compiegne, à la réſerve de
M. le prince, qui fut ſeul à Paris,
l fut complimenté par le parlement
lui députa exprès, ce qui ne fut
approuvé du peuple qui ne regar-
ce prince qu'avec averſion, com-
le principal auteur de tous ſes mal-
rs ; juſques-là, que s'il avoit ſé-
né plus long-temps à Paris, il
auroit peut-être pas trouvé toute
ûreté qu'il s'imaginoit : mais il s'en
bientôt en Bourgogne, laiſſant ainſi
ardinal ſeul auprès de L. M., bien-
de ſe voir délivré de ſa préſence
l'incommodoit fort.
e peuple de Paris eut auſſi beau-
p de joie du départ de S. A. com-
il le fit connoître dans une affaire
arriva peu de temps après, & qui
ſſez de bruit. Beautou, avocat au
ſeil, ayant été arrêté au ſujet d'une
e offenſante pour S. A. dont on
:uſoit d'être l'auteur, intitulée: *Diſ-*

cours ſur la députation du pa
à M. le prince ; la cour témo
prendre beaucoup de part, & s'
ſer fortement à la ſatisfact
le prince, ne négligeant rien p
punir cet innocent.

La ſubſtance de cet écrit ét
le parlement n'avoit pas dû de
à M. le prince, parce que cet
pagnie n'avoit jamais fait cette
che que pour le roi & M. le d
leans, & que M. le prince a
l'auteur du ſiege de Paris, le
teur du cardinal, & la cauſe
ce qu'ils avoient ſouffert, il
pas juſte de ſe réjouir de ſon
& à la fin l'auteur * apoſtroph
le prince, lui pronoſtiquoit qu'
la victime du miniſtre, qui le je
dans une priſon d'où il ne ſortir
par la généroſité de ceux qu'il
perſécutés ſans ſujet : ce qui arri
fectivement depuis.

Si M. le prince eût fait alor
réflexion ſérieuſe ſur cette préd
il ne ſe ſeroit peut-être pas ſi fo
porté dans cette rencontre, & il

* C'étoit un nommé Portail, avo
parlement.

nmença de ſe faire remarquer
:tte occaſion, n'avoit engagé
s-uns des juges à s'oppoſer avec
opinions de ceux qui étoient
cour. Ce conſeiller, par
eſprit de généroſité, entreprit
nſe de l'accuſé avec tant de
, qu'il alla pluſieurs fois dans
inſtruire le priſonnier de ce
'oit à faire & à dire : mais ce
roux étoit ſi troublé, qu'au lieu

par ſes réponſes. Le ſieur Joli
été juſqu'alors infiniment uni
ſieur d'Aubrai, lieutenant civ
il rapportoit tous les procès ;
rompirent dans cette occaſi
vinrent même à des paroles aig

Il arriva dans ce temps ur
de la même nature à l'occaſi
nommé Marlot qui avoit été c
à être pendu, pour avoir impr
libelle très-ſale & offenſant cont
neur de la reine, intitulé *la c*
Mais comme il ſortoit de la c
gerie pour être mené en greve,
garçons libraires & imprimeurs
verent à la porte du palais, qu
gerent bruſquement les archers à
de pierres, & criant ſur eux *au*
zarins, ils furent ſecondés par
de boutiques du quartier, de ſo
Marlot fut ſauvé, y ayant eu pl
archers de bleſſés, & même le
Grani, lieutenant criminel, qui les
mandoit, & qui eut aſſez de pe
ſe ſauver après avoir reçu pluſieurs
de bâtons.

Tous ces événements étonnoi
cour. Le cardinal vouloit s'en
pour différer le retour du roi à
mais on lui fit connoître qu'une
longue abſence pourroit faire

le volonté du peuple. La pre-
précaution qu'il prit fut de faire
madame la ducheſſe de Mont-
qui gouvernoit abſolument le
Beaufort, de laquelle on obtint
de promeſſes, que ce duc ne
eroit point le deſſein du retour.
oit bien voulu l'engager d'aller
our; mais il fallut ſe contenter
arole que madame de Montba-
nna pour lui. Le coadjuteur ne

l'eſprit du peuple ; mais il n'
ces raiſons, & il ſe figura
ſoit de publier à ſon retour,
avoit été que pour rendre ſ
au roi & à la reine, ſans voi
nal. La vérité eſt pourtant q
& qu'il eut une conférence
de trois ou quatre heures
nuit.

Après cela on prit un gra
s'aſſurer des corps de métie
moyen du lieutenant civil,
des marchands, & de pluſie
juſqu'à ſe ſervir de la Rati
ſan, pour ménager les batel
faiſant boire & en leur diſt
l'argent. On employa auſſi M
gueil, conſeiller de la grand
en lui promettant la ſurinten
finances pour le préſident d
ſon frere.

Le cardinal crut auſſi qu'il
de faire une entrepriſe d'écla
tablît ſa réputation. C'eſt p
fit aſſiéger Cambrai par le con
court, & il y alla lui-même
des préſents d'épées, de baud
gands de ſenteur à la plûpar
ciers. Mais toute cette dép
quine ne ſervoit qu'à lui atti
lerie publique, d'autant pl

ſiége fut levé : de ſorte qu'il fallut en revenir aux premieres meſures pour préparer les bourgeois de Paris au retour de la cour, que tout le monde leur conſeilloit plus que jamais, ce à quoi le cardinal n'auroit jamais donné les mains, ſi M. le prince n'eût répondu du ſuccès de l'affaire.

La cour revint donc enfin à Paris au mois d'août 1649, le cardinal étant à la portiere du carroſſe du roi avec M. le prince, qui lui ſervoit comme le brave : & pour ſignaler ce retour, on fit une cavalcade du palais royal aux Jéſuites de la rue S. Antoine le jour de S. Louis, cette éminence étant encore dans le carroſſe du roi, & M. le prince à cheval avec toute la cour tous des habits magnifiques, dont l'éclat n'empêcha pas la continuation des murmures : le peuple étant toujours mal animé, qu'il eût fallu peu de choſe pour faire repentir le cardinal de n'avoir pas ſuivi les conſeils de ſa prudente timidité.

M. le prince lui donna peu de jours après d'autres ſujets d'inquiétude, en menaçant de s'unir aux frondeurs pour le perdre, ſur le refus qu'il faiſoit de donner, ſuivant ſa promeſſe, le Pont-de-l'Arche à M. de Longueville. Cette

raiſon n'étoit à le bien prendre
prétexte : car M. le prince avoit
tres raiſons perſonnelles & plu
tielles de ſe plaindre de ce n
qu'il ne pouvoit pas dire. Il n'e
content de l'alliance que M.
nal vouloit faire avec la ma
Vendôme, en donnant une de
ces à M. de Mercœur : il étu
gné avec juſtice de ce qu'après
fait eſpérer que le roi traiteroi
principauté de Montbeilard poi
donner, & ayant dépêché Hei
apparence pour négocier cette
il lui avoit néanmoins donné
dres ſecrets de ne rien conclure
il éprouvoit tous les jours que
niſtre le traverſoit ſous main en
rencontres, quoiqu'il lui fît
monſtrations d'une conſidératior
particuliere.

Le cardinal de ſon côté ne p
ſouffrir la maniere outrageante do
le prince parloit de ſes nieces,
dit au ſujet du mariage qui ſe
cioit avec M. de Mercœur, q
nieces du cardinal n'étoient p
bonnes pour les gentilshommes, &
s'il le fâchoit, il obligeroit Champfl
capitaine des gardes de S. E. de lui
ner ſon maître par la barbe à l'hôt

conſerver, & que M. le prince
été bien-aiſe de prendre pour
pendant tout cela ne paroiſſoit
dans le monde il n'étoit queſ-
e du Pont-de-l'Arche, ſur quoi
inal ne ſe preſſoit pas de ſatis-
. de Longueville: ſes appréhen-
tant preſque entiérement diſſi-
t les affaires commençant à ſe
, pour vérifier le proverbe de
s, *paſſato il pericolo, ſe vien*

Les choſes étant ain
juteur, le duc de Beau
des frondeurs comme
de leurs amis, les a
nir prêts pour les
voient ſe préſenter
Mais il arriva que
commoda tout d'un
cardinal, qui lui dem

é dura, & juſques à ſon ac-
ement. Auſſi n'eut-il rien à
on pour ſe juſtifier, ſinon que
iteur ne lui ayant propoſé que
rements & des barricades fort
ſes, il n'avoit pu ſe réſoudre
rémités, qui auroient été ſui-
déſordre général.
loit que cette réſolution de-
aîner la perte des frondeurs, &
ur alloit entrer dans l'exer-

reroit pas long-temps, & que le
nal italien chercheroit à ſe veng
affronts qui lui avoient été faits,
ſe tirer de la néceſſité où il s'éto
d'accorder à M. le prince tout ce
voudroit demander.

Cependant le cardinal Mazar
paroiſſoit occupé que du ſoin c
truire les frondeurs, amuſant a
A. qui le ſouhaitoit plus que l
qui s'imaginoit que leur perte re
celle du cardinal plus facile. De leu
les frondeurs chercherent les m
de ſe ſoutenir, & de profiter
caſions qui pourroient entretei
mauvaiſe humeur du peuple.

La cour leur en fournit elle
un beau ſujet en prenant ſous
tection les fermiers des gabel
avoient été condamnés par pl
arrêts du parlement à fournir les
pour payer les rentes de l'hôtel de
de ſorte que les rentiers voya
le prévôt des marchands & les
vins gagnés par la cour néglig
les intérêts du public, commen
à s'aſſembler dans la maiſon de
où ſur la propoſition du ſieur
conſeiller au châtelet, ils arr
qu'ils choiſiroient parmi eux des
pour veiller à la conſervation

s : ce qui fut arrêté, nonobſtant
rêt de la chambre des vacations
eur défendoit de s'aſſembler, &
'empêcha pas qu'ils ne le fiſſent
s les ſemaines, quelquefois juſqu'au
ore de cinq cents perſonnes. On
même outre à l'élection des ſyn-
, & on nomma les ſieurs Charton,
dent aux requêtes, Joli, conſeil-
u châtelet, Matharel, Labory &
Coutures, ſecrétaires du roi, du
ail, avocat en parlement, Maré-
, avocat au conſeil, Delote & quel-
autres au nombre de douze. Après
on afficha des billets imprimés
avertir les rentiers de ſe trouver
hôtel-de-ville, où les principaux
èrent pourtant pas aller de peur
re remarqués, ſe contentant d'ap-
er ſous main la conduite des autres.
oute la conſéquence de cette affaire
ût pas aſſez compriſe dans le com-
cement, ni par la cour, ni par les
leurs. On ne la ſentit bien que
ques jours après, qu'on vit qu'il
oit peu de perſonnes dans Paris &
les provinces, qui n'y euſſent quel-
ntérêt direct, ou indirect. La cour
ſa trop tard d'en prévoir les ſuites ;
s frondeurs comprirent à la fin
s ne pouvoient avoir de prétexte

plus favorable pour entretenir da
prit du peuple la chaleur qu
roient. Ils commencerent donc a
cher ceux des ſyndics qu'ils cr
avoir le plus d'autorité dans
blées, particulierement Joli, q
connu pour avoir des ſentimen
mes pour la juſtice & pour l
public, qu'ils ne doutoient p
le gagnant, de faire du peu c
voudroient. Après avoir pris e
leurs meſures, ils convinrent
rentiers iroient en corps deman
tection au coadjuteur & au
Beaufort: ce qui fut exécuté fort
nellement. Il y eut même un d'e
qui harangua ces deux Mrs. qui
dirent fort honnêtement, & avec
ſortes d'aſſurances de leur affecti
le bien public.

Afin de donner plus de poids
affaire, & d'aſſurer les perſonn
s'étoient chargées du ſyndicat, J
poſa aux frondeurs, avec qui il
mença d'avoir grande liaiſon, d
ſenter une requête au parlement
demander la confirmation du ſy
& de la faire ſigner de quelques
feillers intéreſſés dans les rentes,
que ſi la grand'chambre, dont
mier préſident étoit le maître, v

ntreprendre quelque choſe contre les
entiers, elle ne le pût ſans une aſſem-
lée générale de toutes les chambres.
ette ouverture plut, parce qu'elle
ndoit à faire aſſembler le parlement,
e que les frondeurs ſouhaitoient ſur
outes choſes, ſçachant bien qu'après
ela il leur ſeroit aiſé de faire naître
es incidents favorables, comme fut
'affaire du parlement de Bourdeaux,
ui avoit envoyé des députés à celui
e Paris pour demander qu'il ſe joignît
eux, afin d'obtenir du roi l'éloigne-
ent du duc d'Epernon, gouverneur de
a province. Ainſi la requête fut ſignée
e près de cinq cents rentiers, entr'au-
res du ſieur de Loiſel, conſeiller au
Parlement, qui n'avoit aucune relation
vec les frondeurs, des ſieurs de Croiſſi,
Fouquet, Dorat, Quatre-ſous, Caumar-
in, la Barre, Vialar, tous conſeillers du
arlement, qui ſignerent à la priere du
oadjuteur & du duc de Beaufort; de
orte que cette affaire fit grand bruit,
uſſi-tôt après la S. Martin de 1649, la
requête ayant été préſentée à la grand'-
chambre qui prétendit en connoître
eule, quoique Mrs. des enquêtes euſſent
emandé l'aſſemblée des chambres à ce
ujet, & euſſent arrêté entr'eux de con-
irmer le ſyndicat.

La cour étoit engagée trop
trop intéreſſée dans cette
reculer : c'eſt pourquoi au lieu
à ſatisfaire les rentiers, elle s
uniquement à rejetter la requête,
bien que l'établiſſement du fi
alloit dépoſſéder les officiers or
de la conduite de la ville, qui
reroit par ce moyen entre les m
frondeurs. Elle réſolut donc d'e
toute ſon autorité pour traver
établiſſement, & elle donna or
premier préſident d'empêcher l
blée des chambres à quelque pr
ce fût. Cependant le cardinal
être informé de ce qui ſe diſoi
la ville, s'aviſa de faire expéd
brevets à pluſieurs perſonnes,
permiſſion d'aſſiſter aux aſſembl
rentes & par-tout ailleurs, d'y
& d'y agir de la maniere qu'ils
roient la plus propre pour s'y
créance & découvrir les ſenti
d'un chacun, à condition d'en
leur rapport. Cette infamie n'avoit
encore eu d'exemple en France
l'on n'avoit jamais vu d'eſpion
nature : auſſi ce nouveau tour de
tique fut ſi ſecret qu'on n'en déco
rien, & que perſonne même
douta que long-temps après. C v

seulement que le premier président s'opposoit avec fermeté à l'assemblée des chambres, quoiqu'il y eut d'autres affaires qui la méritoient, principalement l'audience qui étoit demandée par les députés du parlement de Bourdeaux.

Néanmoins les rentiers ne se relâchèrent point de leurs poursuites; & se sentant fortement appuyés par la chambre des enquêtes, le premier président fut enfin obligé de proposer une conférence chez lui, où il y auroit des députés de toutes les chambres, & où les rentiers seroient reçus pour y soutenir leurs intérêts : ce qui fut exécuté le samedi 4 décembre chez le premier président, où quelques présidents à mortier se rendirent avec les députés, & un grand nombre de rentiers. Dans le commencement les choses furent assez paisibles, le premier président ayant [illegible] que l'affaire se pourroit accommoder en donnant satisfaction aux rentiers : mais MM. des enquêtes dirent qu'il falloit aussi donner ordre à la connivence du prévôt des marchands & des échevins: on dit qu'il falloit laisser entrer quelques-uns des rentiers pour sçavoir quelles étoient leurs prétentions; mais

en petit nombre : ſur q
ayant été ouvertes, Joli &
furent introduits pour repré
raiſons.

D'abord le premier préſi
de les éblouir par des propo
cieuſes, & qui n'étoient r
fond : à quoi Joli répondit q
miere choſe par où il falloit c
cer, & ſans laquelle on ne pouv
faire, étoit la confirmation du
cat, & qu'il ſupplioit l'aſſe
vouloir bien faire cette juſtice
blic : ce qui ayant été ente
quelqu'un des rentiers, ils c
des ſyndics, des ſyndics. Mais co
premier préſident n'en vouloit
rompit l'aſſemblée juſques au ſe
vant : à la ſortie les rentiers crier
core pluſieurs fois en apoſtrophant
qu'ils ſçavoient ne leur être pas
bles, & les traiterent de traîtres
[illegible] même que
uns tiraillés ſans aucun reſpect, &
part furent obligés de ſe ſauver p
eſcaliers dérobés. Pendant tout ce v
me, le ſieur de Champlatreux, fils a
premier préſident, s'étant approche
Joli, lui dit pluſieurs paroles injur
ſes, le traitant de ſéditieux, & le
naçant de lui faire ſon procès. Joli

pondit auſſi avec chaleur, ſe ſentant appuyé de pluſieurs rentiers, qui s'étoient approchés : après quoi chacun ſe retira, ſans que les autres qu'on avoit fait venir, oſaſſent approcher. Ce qui ſe paſſa dans cette occaſion donna bien à penſer aux deux partis.

Le cardinal crut qu'il falloit faire un coup d'autorité contre ceux des rentiers qui avoient paru les plus échauffés à la conférence, & il réſolut d'en faire arrêter cinq ou ſix à la premiere aſſemblée, qui devoit ſe tenir le ſamedi ſuivant en ce même lieu, où il y auroit des gens armés tout prêts à ſe ſaiſir de ceux à qui on en vouloit, & le régiment des gardes s'y rendroit en même temps, pour appuyer l'exécution qui devoit en être faite ſur le champ par ordre de certains commiſſaires apostés, qui les feroient pendre aux grilles du palais.

On aura peut-être peine à croire que ce miniſtre eût voulu en venir à cet excès de violence ; mais il n'y a pourtant rien de plus véritable que c'étoit ſon deſſein : & quoique les frondeurs n'en fuſſent pas avertis alors, comme ils le furent depuis d'une maniere à n'en pouvoir douter, ils ſçurent cependant que la cour avoit un deſſein con-

tre eux; que la garde ſe redoi
les jours pour favoriſer l'e
qu'on devoit commencer
tiers, & attaquer enſuite le c
le duc de Beaufort & les aut
par-tout où on les rencontre

Cet avis général fut don
perſonne qui le ſçavoit d'ur
qui avoient aſſiſté à la dé
C'en étoit aſſez pour engage
reſſés à ſe tenir ſur leurs ga
n'y manquerent-ils pas. Pour
le comte de Montreſor, le r
Noirmoutier, de Foſſeuſe &
gues s'aſſemblerent chez le c
où ils firent venir auſſi le ſie
tout à l'inſçu du duc de Be
marquis de la Boulaye & de
autres, parce qu'on n'étoit
du ſecret, ſur-tout à l'égar
dame de Montbazon à qui
Beaufort ne céloit rien. Ceux
de cette conférence ſe trou
ſez embarraſſés, jugeant bi
cour pourroit rompre toutes
ſures par un coup de ſurpri
roit irréparable; de ſorte qu
rent, après bien des conteſt
prévenir la cour à quelque p
fût, & ſur-tout de tâcher d
ſembler les chambres avant

e qui devoit ſe tenir chez le pre-
préſident, ne doutant pas que la
ñe prît ce jour pour exécuter ſon
in.
difficulté fut à trouver des pré-
s ſuffiſants & des raiſons aſſez preſ-
s pour aſſembler le parlement. Le
juteur propoſa pluſieurs projets ſon-
ſur le crédit qu'il avoit parmi le
le, mais qui ne furent pas jugés
ſolides. Le marquis de Noirmou-
enouvella une propoſition qui avoit
aite quelque temps auparavant,
ir, de faire une entrepriſe feinte
: duc de Beaufort ou ſur le ſieur
ouſſel, en les faiſant attaquer dans
es par des gens inconnus ou maſ-
: ce qu'on ſuppoſoit devoir faire
levement général. Mais on trouva
ifficultés dans le projet, attendu
falloit être d'intelligence avec ce-
'on attaqueroit, ce qui ne ſe pour-
aire avec ledit ſieur Brouſſel, ou
le duc de Beaufort. On craignoit
faut de ſecret. Le coadjuteur ſe
ſa auſſi; mais il n'appuya pas aſſez
faire croire qu'il le ſouhaitât tout
on.
fin Joli, qui avoit déja conféré
: ſujet avec le comte de Montre-
t le ſieur d'Argenteuil, réſolut de

ſe propoſer lui-même, di it
vérité il pouvoit n'être pas a
ni aſſez eſtimé dans le mo
exciter les eſprits du peuple,
ſa qualité de ſyndic des ren
bonne opinion qu'ils avoie
feroient ſans doute ſon effet,
roient du moins l'aſſemblée
bres, par le bruit que les ren
étoient tous les jours au pa s,
queroient pas d'y faire im t
au premier bruit de cet atte

La propoſition fut approuvée
la compagnie, où il n'y avoit
ment perſonne qui eût voulu
d'en faire autant. Pour l'exécu
marquis de Noirmoutier ſe ch
donner un gentilhomme qui ét
très-brave & très-adroit, nomm
tainville, pour tirer un coup de
au ſieur Joli, lorſqu'il paſſero
ſon carroſſe, ſuivant les meſu
ſeroient priſes entr'eux; & le r
de Foſſeuſe promit de fournir
tainville un bon cheval pour ſe n

Pour concerter les moyens de
cution, Argenteuil & Joli fure
vendredi au ſoir chez le marq
Noirmoutier qui demeuroit dans la
S. Merri, dans la maiſon où l'an
de Chatillon étoit logé quand il

tué à la journée de S. Barthelemi. Ils y rouverent d'Eſtainville qui les attendoit dans une chambre fort écartée, où on ajuſta le pourpoint & le manteau de Joli ſur un morceau de bois, dans une certaine attitude, une des manches du pourpoint étant pleine de foin, ſur laquelle d'Eſtainville tira un coup de piſtolet, avec tant de juſteſſe, qu'il la perça préciſément où elle devoit être percée, après quoi il fut arrêté entr'eux que le véritable coup ſeroit tiré le lendemain ſur les ſept heures et demie du matin, dans la rue des Bernardins, vis-à-vis la porte où logeoit Argenteuil, qui n'étoit pas bien éloignée de celle du préſident Charton, où Joli alloit preſque tous les jours.

La choſe fut faite comme on l'avoit projettée. D'Eſtainville s'approcha du carroſſe ; Joli ſe baiſſa, & le coup paſſa par-deſſus ſa tête & fut ſi bien ajuſté qu'il ſe rapportoit parfaitement à la ſituation où Joli devoit être dans le carroſſe, derriere lequel il n'y avoit pas de laquais, qui avoient été envoyés exprès en différents endroits, de peur qu'ils n'empêchaſſent le deſſein. Après le coup, d'Eſtainville ſe ſauva le plus vîte qu'il put ; mais ce ne fut pas ſans danger, ſon cheval s'étant malheureu-

ſement abattu ſur le pavé. Il
bout cependant de trouver l
Noirmoutier par des chemins
nés, & la nuit il renvoya
du marquis de Foſſeuſe, qui
ner à la campagne & empê
pour en ôter tout-à-fait la con

Il arriva encore une autre c
étoit capable de tout gâter. L
ville avoit mis dans ſon piſtole
ſervir de bourre, un deſſus de le
lui avoit été adreſſée; mais par b
ſon nom ſe trouva brûlé: le
papier fut ramaſſé avec les ba
core toutes chaudes par le ſie
gnon, avocat général, qui der
dans le cloître des Bernardins:
contribua beaucoup à perſuader le

Auſſi-tôt après l'action, Joli f
duit chez un chirurgien au b
rue des Bernardins, vis-à-vis l
las du Chardonnet, où ayant
habillé, on lui trouva au bras g
à l'endroit où les balles devoien
paſſé, une eſpece de plaie qu'il
faite lui-même la nuit avec des
à fuſil, de ſorte que le chirur
douta pas que ce ne fût l'effet d
& il y mit un appareil dans les

Pendant ce temps d'Argentei
dit tout ce qu'il put pour inſin

l'allaffinat de Jon, qu'ils diſoient
ort : ce qui fit ceſſer l'audience
. MM. des enquêtes d'aller
ot bien échauffés prendre leurs
la grand'chambre, où le pré-
Charton ſe rendit auſſi en équi-
guerre, l'épée au côté, diſant
etoit à lui qu'on en vouloit ;
ntrepriſe s'étoit faite à ſa porte,
avec un emportement ſi grand
urel, qu'il répéta plus de cin-

comme lui, on cuida la c
il eut le déplaiſir d'entend
ſieur Viole Douzenceau,
clerc de la grand'chambre,
d'avis qu'on donnât des ga
ſident Charton, mais qu'il
charpentier qui les fît. On
grand'choſe ce jour là au
ayant été ſeulement arrêté
informé de l'aſſaſſinat con
perſonne du ſieur Joli, pa
Champion & Doujat, qui
chargés de s'informer de
étoit. Cependant le marquis
laye ayant vu l'émotion du
crut que l'on pouvoit pouſ
plus loin, & ſe jetta dans le
environ deux cents hommes
aux armes, diſant que la
fait aſſaſſiner un conſeiller,
rentiers, & qu'on en voul

de la ville; & le principal effet de cette levée de bouclier fut qu'en un instant le pain fut enlevé dans tous les marchés au double du prix ordinaire.

Il est à remarquer que le marquis de la Boulaye ne sçavoit rien de l'affaire de Joli, & qu'il n'avoit pris aucunes mesures avec ceux du parti, à la réserve du duc de Beaufort, lequel ayant sçu la blessure de Joli, jugea que la chose pourroit avoir des suites, & se tint tout le matin prêt à monter à cheval avec ses amis, pour appuyer le marquis, si le peuple s'étoit remué: mais les bourgeois étant demeurés tranquilles, chacun demeura chez soi.

Les conseillers-commissaires, qui étoient venus dès le matin chez Joli, y retournerent l'après-dînée, & trouverent fort mauvais qu'on eût levé l'appareil de son bras sans les attendre: mais enfin on leur donna contentement en le faisant relever en leur présence par les médecins & chirurgiens du parlement, dont l'un, sçavoir, le sieur Guenaud * eut ordre de la reine d'al-

* C'est à Guenaud qu'en veut Gui-Patin dans ses lettres. Guenaud étoit médecin de la reine & grand partisan de l'antimoine. Il marchoit toujours à cheval. C'est pour cela qu'on

ler le ſoir au palais royal, p
compte à S. M. de ce qu'il
ce qu'il fit en aſſurant qu'on
voit pas douter de la vérité
ſe ; qu'il avoit trouvé beauc
vre à M. Joli, & que le p
comédien du monde ne p
ter la diſſimulation ſi loin da
faire de cette nature.

Le ſoir du même jour le n
la Boulaye qui voyoit bien q
trepriſe du matin l'expoſoit a
ges ſuites, voulut la couvrir
autre encore plus téméraire,
quant M. le prince ſur le pont
ſon retour du Louvre à l'h
Condé. Pour cet effet il aſſemb
ou trois cents perſonnes dans l
palais & aux environs : mais le
nal en ayant été averti, il le fit
M. le prince. Ainſi on réſolut
mettre dans le carroſſe de S. A. &
celui de M. de Duras qui le ſi
ordinairement, quelques laquais
il y en eut un fort bleſſé d'un co
piſtolet ; & ſi M. le prince y eut
il eſt certain qu'il auroit couru
grand riſque.

---

diſoit en parlant de lui, *Guenaud & ſo
val.* Il mourut en 1667.

ependant il y en a beaucoup qui
cru que le cardinal étoit l'auteur de
e entrepriſe, & que la Boulaye n'a-
rien fait que par ſon ordre, mais
y a guerre d'apparence ; quoique
iis, la Boulaye ait avoué à quel-
-uns de ſes amis pendant ſa retraite
ôtel de Vendôme, qu'il avoit ima-
cet attentat ſur M. le prince,
réparer la faute qu'il avoit faite
atin, ſçachant bien que la perte
. A. n'auroit pas déplu au cardi-
qui lui avoit fait propoſer par ma-
e de Montbazon dès le mois d'oc-
, de le faire arrêter en plein jour
e pont-neuf.
oi qu'il en ſoit, il eſt certain
les autres chefs des frondeurs n'y
ent aucune part ; que l'affaire de
ne venoit pas du même conſeil,
'avoit aucun rapport l'une à l'au-
Cependant M. le prince ne laiſſa
de s'imaginer le contraire, & le
nal n'eut pas de peine à lui perſua-
out ce qu'il voulut ſur ce ſujet,
e c'étoit une belle occaſion de per-
ous les chefs de cette cabale, que
uple avoit abandonnée dans cette
ontre ; & que le parlement ne pou-
ſe diſpenſer de condamner ſur les
ves d'une conjuration auſſi évidente.

ment pour ordonner à cette
d'informer de ce qui s'étc
ſamedi, comme d'une conſpi
gereuſe contre l'etat ; on
toute la ſemaine différent
tions qui furent tenues fo
dont les principaux témoins
eſpions à brevet, dont il
mention. Mais comme on
encore découvert cette bel
& que les conſeillers bien i
pour le parti, n'avoient o
contre la lettre de cachet, to
étoit ſi conſterné, que ſi l
pouſſé la choſe avec vigue
roit fait tout ce qu'elle au
& diſſipé tous les chefs. I
conſtant que le coadjuteur
Beaufort & les plus conſi
la faction étoient preſque

: pluſieurs autres ſeigneurs qui
ıterent du côté de la cour. On
rtant rien d'important ce jour-
: la ſéance s'étant paſſée à par-
e requête préſentée par Joli au
ſon aſſaſſinat prétendu, ſur la-
[illegible]
ır qu'on ne délibérât, il s'éleva
d bruit qui fit connoître qu'il
encore dans les eſprits plus de
qu'on ne penſoit.
[illegible]

Beaufort & le ſieur de Br
aſſignés pour être ouis, vo
retirer ces trois Mrs. comi
cuſés : car le coadjuteur &
Beaufort s'étant levés pour
le ſieur Coulon, conſeiller, s
& le ſieur Brouſſel dit tout
ne ſortiroit pas que le premie
ne ſortît auſſi, attendu qu'il
tie au procès, puiſqu'il préte
avoit voulu l'aſſaſſiner, ajou
étoit ſon ennemi particulier;
voit voulu perdre en pluſieurs
& qu'il en donneroit de bon
ves à la compagnie.

La déclaration réſolue de ce
lard changea en un moment la
affaires, & il s'éleva un bruit
& ſi continuel contre le pren
ſident, qu'il ne fut pas poſſible
libérer pendant tout le jour,
l'aſſemblée eut commencé à ſ
res du matin & ne finit qu'a
heures du ſoir; & comme on ſç
après dans toutes les ſalles du
où il y avoit plus de dix mil
mes, ce qui ſe paſſoit dans l'aſſe
on donna par-tout de grands ſig
joie ; & lorſque le duc de B
ſortit, ceux qui étoient au paſſa
tant mis à crier, *chapeaux bas*

, & ces acclamations continue-
jours quand on s'aſſembloit, au
la plûpart murmuroient dès
oyoient paroître M. le duc d'Or-
u M. le prince.
lis ce jour-là les frondeurs ayant
leur avantage, n'oublierent
ce qui pouvoit augmenter la
du peuple, & les diſpoſitions
ies du parlement. Pour cet effet
emblerent tous les ſoirs chez le
e Longueil pour concerter les
ions du lendemain, & ils ré-
: qu'on donneroit des requêtes
ions contre le premier pré-
u nom du coadjuteur & du duc
ufort & des ſieurs Brouſſel &
ndées ſur l'intérêt perſonnel que
iſtrat avoit dans l'affaire, plu-
témoins dépoſant qu'on avoit
l'aſſaſſiner. Ces requêtes eurent
ffet qu'on s'en étoit promis. Ce-
t comme le premier préſident

mier président.

Enfin cette affaire fai
un grand bruit, & les fro
fait imprimer des moye
tions, qui ſouleverent
prits du peuple; quelq
muns propoſerent de pa
jugement du fond du proc
libérer ſur les récuſations,
au coadjuteur, au duc de
au ſieur de Brouſſel, de le
faire ſur le champ, n'y ay
preuve conſidérable contr'e
engagea ces Mrs. à retirer
tes, ſe laiſſant endormir pa
apparences. Mais comme ce
ne pouvoit ſe conſommer
ſentement de Joli, qui avc
cuſé le premier préſident; le
qui avoit grande envie de
embarras, alla chercher J

r les mains, & ayant au con-
prié le ſieur Lainé, qu'il avoit
é de ſa requête, de la rappor-
r le champ, elle fut lue, & on
uva ſi forte & ſi préciſe contre
mier préſident, qu'il s'éleva tout
oup un murmure général, enſuite
oi le coadjuteur & le duc de
ort ayant remis auſſi-tôt leurs re-
s entre les mains des conſeillers
levoient les rapporter, il fut or-
é que le premier préſident paſſe-
le barreau, & qu'il répondroit au
enu des requêtes : ce qu'il fit aſſez
, mais pourtant avec des marques
douleur trop ſenſibles, ayant la larme
œil.

Celui des conſeillers qui ſe diſtingua
plus en cette occaſion, & qui mar-
le plus de fermeté pour ſoutenir
récuſation, fut le ſieur Daurat, con-
ler en la troiſieme des enquêtes,
parloit toujours avec tant de juſ-
e, d'éloquence & de bon ſens, que
qu'il ouvroit la bouche il ſe faiſoit
ſilence général, qui ne finiſſoit pas
'il n'eût ceſſé de parler.

Enfin après pluſieurs conteſtations,
voix étant preſque partagées, il
a de fort peu en faveur du premier
ſident, qu'il demeureroit juge : ce

qui arriva par le (e
reté de quelques-uns ceu
ſoient pour être des us ;
autres les ſieurs Lab , Ar
chaumont.

Mais les frondeurs eurent
de ſe conſoler de ce petit (
par les meſures qu'ils prir
cardinal pour la priſon de P
dont ils n'étoient pas plus c
de lui. Juſque-là le cardinal n
oſé entreprendre contre S. A
crainte que ſe réuniſſant avec
deurs, ils ne le perdiſſent e
Il avoit cru auſſi qu'après av
gué le parti avec Mr. le
roit aiſé de le réduire lui-r
l'autorité du roi ; & c'eſt ce
avoit fait prendre la réſolution
mencer par eux. Mais il vit
les ſuites du procès crimi
étoient encore trop puiſſants,
étoit dangereux de les pouſſer a
ayant ſçu qu'ils avoient fait v
grand nombre de leurs amis
ville, qui tenoient leurs armes
prêtes pour éclater à la premiere
ſion.

C'eſt ce que madame de Chev
prit ſoin de faire ſentir au cardin
concert avec eux, & de lui offr

même temps leur amitié contre Mr. le prince, qu'il accepta enfin après bien des difficultés, pour ſe délivrer tout d'un coup de l'embarras préſent où ils l'avoient réduit, & des inquiétudes continuelles que lui donnoit la trop grande autorité de S. A.

Le mariage du duc de Richelieu, que Mr. le prince venoit de faire avec la fille du marquis de Vigean ſans la participation de la cour, contribua beaucoup à déterminer le cardinal : ce prince ayant mené lui-même les nouveaux mariés à Trie, chez madame de Longueville, & fait partir dès la même nuit le duc de Richelieu pour ſe jetter dans le Havre. Ce qui fit appréhender de plus grands deſſeins.

Le cardinal s'expliqua donc enfin ouvertement avec madame de Chevreuſe, qui en fit auſſi-tôt confidence au marquis de Laigues ſon bon ami, & celui-ci au marquis de Noirmoutier. Ainſi ces deux Mrs. qui avoient été offenſés par Mr. le prince, eurent la joie de ſe voir en quelque façon les arbitres de ſa fortune, ayant été les premiers auteurs de ſa priſon.

Dans la ſuite le coadjuteur y eut la plus grande part, & ce fut lui proprement qui termina cette grande affaire

après plusieurs conférences secrétes eut avec le cardinal au palais ro où il se rendoit la nuit en habi cavalier, pour concerter ensemb mesures nécessaires pour l'exécutio ce dessein. Madame de Chevreuse voyoit plus librement le cardinal, chargée du soin de négocier ave les conditions particulieres des c du parti, qui répondoient des au On promit au coadjuteur un ch de cardinal, l'amirauté à Mr. de . fort, quoiqu'il ne sçût rien de cett trigue qui fut tenue fort secréte gouvernement de Charleville & Mont-Olympe à Noirmoutier, charge de capitaine des gardes au quis de Laigues.

Après cela il ne restoit plus qu consentement de M. le duc d'Orlé sans lequel on ne pouvoit entrepr cette affaire; mais il ne fut pas d à obtenir, & il se rendit aisément raisons de la reine & de madam Chevreuse, qui lui firent sentir, beaucoup de peine, qu'il étoit de intérêt de diminuer le trop grand c de Mr. le prince, dont il étoit r rellement assez jaloux. La seule inq tude qui resta sur son chapitre fu crainte que S. A. R. ne découvr

t à l'abbé de la Riviere, ſon favori,
n ſçavoit être dans les intérêts de
le prince; mais on tira des paroles
ſitives de Mr. le duc d'Orléans,
ne lui en dit rien, ce prince étant
un peu dégoûté de cet abbé.
ependant les frondeurs ne laiſſoient
dans le même temps d'entretenir
négociation ſecréte avec Mr. le
ce, par le moyen du duc de Retz
u marquis de Noirmoutier, qui
oient avec le ſieur de Chavigni,
e prince de Marſillac. Mais Son
ſſe n'y voulut jamais entendre,
que pluſieurs de ſes amis lui con-
ſſent; & ce fut même une des cho-
ui lui fit négliger les avis qu'on
lonna plus d'une fois de l'accom-
ement des frondeurs avec le car-
l, ne pouvant croire qu'ils l'euſſent
preſſer comme ils faiſoient, s'ils
ent été aſſurés de la cour; ni que
ine & ce miniſtre puſſent jamais ſe
ıdre à rien entreprendre contre lui,
ſeulement à cauſe de ſes ſervices
s, mais auſſi par rapport au beſoin
ent dans la ſituation où étoient les
res du dedans & du dehors. D'ail-
s ils avoient grand ſoin de l'endor-
l'un & l'autre par de bonnes paroles
r lui & pour les ſiens. Enfin il jugea

pola pas que S. A. R. put se
d'en parler à l'abbé de la Ri
ce fut ce qui contribua le p
tromper.

Ainſi quoique M. le prince
pluſieurs avis des conférences n
du cardinal avec le coadjuteur
de cavalier, il n'en voulut rie
& il ſe contenta d'en rire ave
dinal, qui lui répondit ſur le m
ſans s'embarraſſer, que ſans
ſeroit une choſe fort plaiſante d
coadjuteur avec de grands can
bouquet de plumes, un mante
& l'épée au côté, & qu'il pr
à S. A. de la réjouir de cette
prenoit envie à ce prélat de l
dans cet équipage. Il lui donna t
d'un air ſi libre & ſi dégagé, q
prince y fut trompé; mais il p
couvrir toute l'affaire quelqu
après, ayant ſurpris bruſquer
cardinal dans ſon cabinet, qu

al étoit naturellement incertain &
ide, & qu'il différoit toujours, peut-
dans l'eſpérance que le temps feroit
re des incidents qui le diſpenſeroient
venir à cette fâcheuſe extrémité;
frondeurs furent obligés d'en venir
menaces pour le déterminer : ils
ent même des meſures ſecrétes con-
lui du côté du parlement, bien ré-
s de s'en ſervir, ſi l'affaire eût traîné
antage. Ils eurent auſſi le ſoin de lui
éſenter les ſujets qu'ils avoient de
ndre que Mr. le duc d'Orléans,
rellement peu diſcret, ne ſe laſſât
arder le ſecret; que depuis quelques
s il n'alloit plus aux aſſemblées du
ment, ſous prétexte d'une indiſ-
ion feinte ; qu'il diſoit hautement
le procès criminel n'étoit qu'une
telle, comme pour faire entendre
r. le prince qu'il ne devoit pas le
ſuivre ; qu'il pourroit en dire da-
age par la ſuite, & donner lieu à
de juger que la cour auroit changé
ntiment. Enfin ils en dirent tant,
le cardinal ſe réſolut. Pour cet
il fit entendre à Mr. le prince,
avoit reçu avis que des Coutures,
les principaux ſujets du procès cri-
el, étoit caché dans une maiſon
la rue Montmartre, d'où il devoit

le faire enlever l'après-dînée, pour le faire plus ſûrement il donner ordre aux gendarmes & cl légers de monter à cheval & de prêts à tout événement derrier lais royal : ce que S. A. appro miniſtre lui dit auſſi qu'il avoit dépêches d'Allemagne ſur leſ falloit aſſembler le conſeil, & qu bon que S. A. fît avertir Mr. de Conti & Mr. le duc de Lon de s'y trouver : ce qu'il fit Ainſi ces trois princes s'étant l'heure ordinaire du conſeil a royal, furent arrêtés par le ſ taut, capitaine des gardes de & par le ſieur de Comminges veu, le 18 Janvier 1650. Et après être deſcendus par l'eſc conduit au jardin, on le leu verſer pour monter enſuite dar me carroſſe, où le ſieur de Co monta ſeul avec eux. Ils furen au château de Vincennes a eſcorte de cinquante chevau gendarmes que gardes de la rei mandés par les ſieurs de M depuis maréchal d'Albret, & minges. Ils arriverent fort tar

‡ Reçu en ſurvivance de cette

tennes, le carroſſe s'étant rompu en chemin : ce qui donna occaſion à Mr. le prince de propoſer à Mioſſens de le ſauver. Mais il répondit à S. A. que la fidélité qu'il devoit au roi ne le lui permettoit pas ; & le ſieur de Comminges ayant entendu la propoſition, & remarqué que S. A. jettoit les yeux de toutes parts pour voir s'il ne lui venoit pas de ſecours, lui dit qu'il étoit ſon très-humble ſerviteur, mais que quand il étoit queſtion du ſervice du roi, il n'écoutoit que ſon devoir, & que s'il venoit du monde pour les ſauver, il les poignarderoit plutôt que de se laiſſer ſortir d'entre ſes mains, & de ne pas rendre bon compte de leurs perſonnes à S. M. qui lui en avoit confié la garde. Ce diſcours, quoique dur, n'empêcha pas que Mr. le prince n'eût une entiere confiance au ſieur de Comminges pendant les premiers jours de ſa priſon. Elle fut même ſi grande, que S. A. ne voulut pas permettre que les officiers du ſieur Guitaut qui les ſervoient, fiſſent l'eſſai des viandes devant eux. Mais cela ne dura pas, le ſieur de Guitar ayant été nommé pour les garder ; & on leur donna en même-temps des officiers du roi pour les ſervir.

Quand on annonça cette nouvelle

à M. le duc d'Orléans, S. A.
Voilà un beau coup de filet ; c
de prendre un lion, un singe &
nard. On arrêta auſſi dans
temps le préſident Perraut, in
de M. le prince, & on alla ch
tres perſonnes qui ne ſe trouve
Il n'y eut que madame la
douairiere qui fut épargnée ; m
tôt après elle fut reléguée dans
ſes maiſons de campagne.

Pendant tout ce temps-là, l
juteur étoit à l'hôtel de Chevre
le duc de Beaufort, qui y avo
la porte de la maiſon étant
avec défenſe de laiſſer entrer
ce fût ; parce qu'alors ils éc
des billets à tous les curés d
pour les avertir de la détent
princes. Ce qu'ils faiſoient ave
de précaution, qu'il auroit ét
pluſieurs de ceux qui étoient p
s'ils avoient été plus curieux,
ter les yeux ſur ces billets,
avertir S. A. encore à temps.
deſtinée des princes ne le per
& la nouvelle de leur priſon fu
tée chez le coadjuteur par
écuyer du duc de Beaufort
avoit envoyé exprès au palais
pour venir donner avis de c

paſſeroit, dès qu'il en auroit l'ordre du marquis de Noirmoutier ou de Laigues, qui commencerent à paroître ce jour-là chez la reine un peu avant que les princes fuſſent arrêtés.

Ces MM. auroient peut être mieux fait de ne ſe point trouver à cette action, attendu que leurs perſonnes ſeules étoient capables de faire ſoupçonner & découvrir le deſſein; mais la reine avoit ſouhaité que cela fût. Ils avoient eu même tant d'envie de ſe venger de M. le prince, & de paroître les auteurs de ſa priſon, qu'ils ne purent s'empêcher de ſe donner ce plaiſir: outre que ceux du parti doutoient toujours de la fermeté du cardinal, & jugerent qu'il ne falloit pas l'abandonner à ſon incertitude dans le temps de l'éxécution.

Le bruit s'étant répandu dans Paris qu'on avoit arrêté quelqu'un au palais royal, ſans dire qui, le peuple s'imagina que c'étoit M. de Beaufort, ce qui obligea pluſieurs bourgeois à prendre les armes, particuliérement dans le quartier des Halles & vers la porte Dauphine. Tout le reſte auroit bientôt ſuivi, ſi la reine n'eût envoyé en diligence chercher ce duc au palais d'Orléans, où lui & le coadjuteur étoient

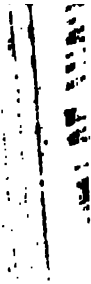

tre la confusion dans le peu
roit pu s'imaginer que c'étoi
trepriſe du cardinal : & dans
ſi la choſe avoit été bien
elle auroit pu réuſſir. Mais l'a
pas ſuivi, & tous ſes partiſa
ſerent qu'à ſe retirer. Madam
gueville étoit partie dès le c
ment de la nuit, pour alle

ures plus ou moins avantageux
de Joli fut le plus favorable de
nt été non-ſeulement déchargé
:uiation, mais ayant obtenu auſſi
on de continuer ſes informations.
i que le ſieur de Champlatreux
ıoua un peu, dans l'appréhen-
'étant privé de la protection de
prince, on ne ſe ſervit de l'af-
Joli pour le pouſſer : ce qui
été aiſé, ſur la dépoſition de

Joli, ce qui donna lieu à rire à qui étoient du ſecret, & leur pendant juger qu'il y avoit eu deſſein formé. Joli répondit que tiers il prendroit de l'argent; il vouloit qu'il y en eût un acte notaire. Ce qui n'étoit pas le de Champlatreux, auquel, moyen, il n'en coûta rien, q role qu'il donna, que lui & t parents ſortiroient, lorſqu'on de l'affaire de Joli, & qu'aucun ne ſeroit de ſes juges; & Joli de ſon côté qu'il ne pourſuivro ſon information. Il n'auroit pu l quand il auroit voulu, parce cour envoya peu de temps apr amniſtie en faveur du marquis Boulaye, & pour abolir ce qui s paſſé le 11 décembre 1649.

Cette amniſtie confirma le ſo de ceux qui croyoient que le m de la Boulaye n'avoit rien fait qu concert avec le cardinal: ce qu' cru encore plus fortement après la m de ce miniſtre, parce que la Bo a laiſſé entendre que cela étoit v quoiqu'auparavant il ne parlât ouvertement. Mais il y a bien de l parence qu'il a plutôt dit cela pou diſculper, & pour diminuer le bl

ɔit le commerce il adroitement
les inventions ſi ſubtiles, que
de Bar étoit ſouvent lui-même
ient dont il ſe ſervoit pour faire
ɔ lettres aux princes. Pour cela
t fait faire des écus creux, qui
ɔient à vis, qu'on mêloit avec
'on envoyoit de temps en temps
onniers pour jouer, & que l'on
au ſieur de Bar, pour les leur
lui-même entre les mains. On

UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais toutes ces petites ruſ
voient pas leur donner de g
ſolations, puiſqu'on ne leur
que d'aſſez mauvaiſes nouv
quoique leurs amis ſe do
grands mouvements au-dedan
dehors du royaume, le car
ſi heureux qu'il découvrit to
pratiques, ſouvent par le m
frondeurs. C'eſt pourquoi dans
mencements il les ménageoit
grandes attentions, diſant par-t
étoit fort aiſe d'être devenu fi
Mais ſes proſpérités lui ayant
cœur, il les négligea dans la ſu
les força de prendre les meſu
furent ſuivies de la liberté des
& d'une ligue preſque génér
lui.

La premiere démarche que
niſtre fit contre les princes,
voyer au parlement une déclarat
ſez mal digérée, concernant les
de leur empriſonnement, qui n
pas produit un effet conforme
deſirs, ſi les réponſes qui furen
par les partiſans des princes, n'
été encore plus mauvaiſes.

Enſuite il mena le roi & la
Rouen pour en chaſſer mada
Longueville qui fut obligée de

:e cabale pour elle, le premier
: qui étoit des amis de M. le
'ant fait ſous main, & ſans
ıéclarer, tout ſon poſſible pour
ſer le ſuccès. Mais M. le duc
ıs avec le coadjuteur & le duc
ıfort, étant allés au parlement
ejetter la requête; & toutes les
ions de cette princeſſe demeu-
nutiles, auſſi bien que les ſou-
ı indignes d'elle & de ſes en-

de ce rang, quelque déſolée q
puiſſe être.

Quelque temps après, le
étant revenu à Paris, réſolut to
coup d'aller à Bourdeaux, (
la princeſſe & M. le d
avoient été reçus avec
lon & de la Rochefoucault, &
engagé le parlement à donn
rêt portant qu'il ſeroit fait rem
au roi pour la liberté des prin
plûpart des amis du cardi
conſeillóient pas ce voyage, par
y falloit mener beaucoup de
& laiſſer les frontieres de Flandr
vertes aux ennemis. Ils diſoient
que pendant l'abſence de la co
amis des princes pourroient fair
pratiques dangereuſes dans le
ment & dans la ville de Paris;
pouvoit remédier aux déſordr
Bourdeaux en y envoyant un
général avec des troupes; qu'enf
ris étoit la tête de toutes les af
le cœur de l'état, où il falloit néc
rement s'arrêter. Mais ce miniſtre
pardeſſus toutes ces conſidérations
comme les Eſpagnols venoient de
ver le ſiege de Guiſe avec quelq
perte, il crut qu'ils ne ſeroient
ſi-tôt en état de rien entreprendre,

auroit le temps de s'assurer de
leaux, où il ne s'attendoit pas
ouver plus de résistance qu'en
gogne & en Normandie. Il partit
avec le roi & la reine, laissant à
M. le duc d'Orléans en qualité
utenant général de la couronne,
le sieur le Tellier, secrétaire d'é-
ui avoit le secret & la confidence
rdinal.
s frondeurs lui promirent aussi de
urer fidellement dans l'union qu'ils
nt faite avec lui, & de s'opposer
abales que les partisans des princes
oient faire dans le parlement &
a ville, & même auprès de M. le
Orléans, dont le coadjuteur étoit
u le confident, depuis la disgrace
bbé de la Riviere, qui fut chassé
u après la prison des princes.
cardinal se reposa sur madame
evreuse du soin de ménager les
eurs, & sur le garde des sceaux
âteauneuf, par le moyen de ma-
de Rhodes son amie, qui alloit
es soirs à l'hôtel de Chevreuse où
IM. ne manquoient pas de se ren-
er. Mais comme le garde des
x étoit vieux, & que madame
hodes n'avoit plus pour lui qu'une
laisance intéressée, elle étoit bien

plus disposée à servir les
& elle découvroit beaucou
choses en leur faveur par le
garde des sceaux, qu'il n'en
par elle en faveur du cardi
il n'étoit pas lui-même fort

Ces précautions n'empêc
pas les inconvenients qui a
prédits au cardinal. Le sieg
deaux, qui dura plus qu'il n
donna lieu aux Espagnols
campagne, où ils se rendir
de la Capelle, de Rhetel
teau Porcien ; & les amis
trouverent le moyen de f
rer plusieurs fois le parlem
qui se passoit à Bourdeau
étoit venu deux députés
lettres.

Ces deux incidents con
à faire changer la face des
voisinage des Espagnols, qui
aisément venir de Rhetel
nes, obligea la cour à pense
les princes pour les transfér
mais la difficulté fut de c
lieu. Le cardinal fit propose
mais les agents des princes
rent de toutes leurs forces,
deurs ne trouvoient pas bo
mît dans un lieu qui dépen

lui-même de les faire transcouſſi, dont perſonne n'a-

tranſlation déplut fort à la cardinal en ayant été in- mença de ſe plaindre du ir, comme s'il eut voulu ſe ître des princes, ſous le nom R. Il trouva auſſi fort mau- M. le duc d'Orléans eut en- narquis de Verderonne, & le

UNIVERSITY OF MICHIGAN

en effet, pour tâcher de ter
choſe par un accommodemer
ginant que le coadjuteur lui
cité cette affaire pour lui ôt
neur de réduire Bourdeaux pa

Toutes ces plaintes que le
faiſoit publiquement refroidir
prits, & le coadjuteur irrité c
dès-lors d'écouter le ſieur Ar

ntôt obligé de ſe détacher de ſes
rêts, les amis des princes ayant mis
s affaires ſur un pied qui mettoit
frondeurs hors d'état de leur réſiſ-
, ſans perdre leur crédit dans le
ement & parmi le peuple.
En effet les délibérations du parle-
nt alloient ſi avant ſur les affaires
Bourdeaux, qu'on ne parloit pas
lement de faire des remontrances
ur la liberté des princes, mais auſſi
l'éloignement du cardinal : ſur quoi
coadjuteur & les frondeurs, en par-
nt d'une maniere ambiguë, ſe fai-
ient un grand préjudice dans le mon-
e, où le nom de Mazarin étoit tou-
urs odieux.
Les amis des princes eurent auſſi le
in de diſtribuer de l'argent à pluſieurs
venturiers, qui, ſe mêlant dans la
lle du palais & déclamant hautement
ntre le cardinal, engageoient une
finité de gens de crier à tous mo-
ents, *vive le roi*, *vivent les princes*,
int de Mazarin : ce qui cauſoit un
l bruit, & une ſi grande confuſion,
e S. A. R. délibéra plus d'une fois
rentrer dans la grande ſalle, ſes
rdes ne pouvant lui ménager le paſ-
ge, quoiqu'aſſiſté du duc de Beau-
rt qui ſe mit à leur tête, & qui fut

repouſſé auſſi-bien qu'eux. Le
teur, s'il l'en faut croire, fut
taqué un jour par un gent
poignard à la main, qu'il
de lui avoir arraché des mains:
dant il n'a jamais voulu le
perſonne, quoiqu'il aſſurât i
bien reconnu. Mais il n'y a g
parence qu'une action de cet
ſe fût paſſée dans la grande
palais, ſans que perſonne le vi
leurs ceux qui l'ont connu le
miliérement ſçavent bien qu'il
capable de garder un ſecret
eſpece, auſſi-bien que de ſes
fortunes avec les dames.

Malgré tout cela les frond
meurerent fermes, & empêch
ne fût rien ordonné contre le
ou pour la liberté des princes; &
les délibérations du parleme
affaires de Bourdeaux ſe termi
un ſecond envoi de députés,
tremiſe deſquels, le traité fut
ſigné, portant la révocation d
d'Epernon, gouverneur de la prov
une amniſtie générale pour la v
pour tous ceux qui avoient pr
armes, particulierement pour les
de Bouillon & de la Rochefouc
& permiſſion à madame la p

du-trahoir & au bout du Pont-
vis la rue Dauphine, &
lle ne laiſſa pas de plaire
, & d'y cauſer de l'émotion,
qu'un exempt qui alla ôter
tab x, penſa être aſſommé.
ıtu du bruit au ſujet du
un des gentilshommes de M.
, nommé Saint-Eglan, le-
t quérir ce prince à l'hôtel

ſimple vol, pluſieurs l'imputer
amis de Mr. le prince; mais l
la plus générale, appuyée par
ſaires des princes, fut que le
avoit fait faire le coup, mais
gens s'étoient mépris, ayant
c'étoit le duc de Beaufort. Q
en ſoit, on n'en a jamais bien
couvrir la vérité; ceux des
qui furent exécutés ayant dit
ment qu'ils étoient conduits
homme qui s'étoit ſauvé, & q
ſervi dans un des régiments d
prince.

Le corps d'un de ces miſérab
été abandonné aux chirurgien
trouva toutes les parties trar
le cœur & la rate au côté dro
foie au côté gauche. Cela fu
qué comme une choſe fort e
naire, quoiqu'elle ne ſoit
exemple; puiſque dans le mêm
on à peu près, on trouva l
conformation dans le corps d
ſabine de Nantes.

Pendant que toutes ces c
paſſoient, les confidents des pri
licitoient puiſſamment le coa
ſans lequel ils voyoient bien
pouvoient rien faire auprès
d'Orléans. Ils ſçavoient d'aille

it piqué des plaintes du cardinal, il s'en étoit ouvert à madame de evreuſe, en lui faiſant connoître en me temps les offres qui lui étoient es de la part du prince. Cette dame repréſenta qu'il ne devoit pas ſe rer ſi légérement de la cour, ni trer avec tant de précipitation dans intérêts de M. le prince, dont la lité devoit lui être ſuſpecte, après expériences du paſſé; qu'il ne deit pas tant s'arrêter à des bruits qui uvoient être répandus par les émiſres des princes; & qui, quand ils oient vrais, n'étoient pas aſſez imrtants pour le porter aux extrêmités, qu'enfin, avant de ſe déterminer, falloit voir ſi la cour lui refuſoit la omination au cardinalat, qu'elle lui voit fait eſpérer, & que c'étoit uniquement par cette pierre de touche qu'il devoit juger de ſes bonnes ou auvaiſes volontés à ſon égard.

Le coadjuteur ſe fit prier, diſant qu'il ne vouloit rien demander au cardinal; mais madame de Chevreuſe, qui ſçavoit combien il deſiroit la choſe, ne laiſſa pas d'en parler au ſieur le Tellier, le priant d'en écrire inceſſamment au cardinal, & de lui faire bien ſentir qu'il lui étoit de la derniere conſéquence

de retenir le coadjuteur dans ſes i
rêts, à quelque prix que ce fût.
ſieur le Tellier ayant refuſé de ſe cl
ger de cette propoſition qu'il ſça
bien ne devoir pas être agréable,
en écrivit elle-même au cardinal,
lui répondit en termes généraux,
ne ſignifioient rien dans ſon lan
mais il ne laiſſoit pas de lui do
quelque lueur d'eſpérance.

Cette réponſe retint le coadju
quelque temps juſqu'à ce qu'il eût
de certaines paroles qui étoient éc
pées au cardinal contre lui & co
ſes amis, dont madame de Chev
ayant été informée, elle comn
auſſi d'entrer en quelque défiance,
tant plus que le ſieur de Laigu
ami étoit mêlé dans ce diſcours
cardinal ayant dit que ce marquis
encore trop de teinture du coadj
pour ſe pouvoir fier en lui. C'eſt
quoi dès que la cour fut arrivée
tainebleau, cette dame s'y renc
près, afin de faire expliquer plus
tement ce miniſtre ſur l'affaire du
peau : ce que n'ayant pu obtenir,
lui dit, en prenant congé de lui, qu
ne pourroit pas s'empêcher de tém
gner au coadjuteur quelque cho
la froideur à ſon égard. Sur quoi

al ayant fait réflexion, il envoya
lle le lendemain matin, & ayant
'elle étoit déja partie, il fit cher-
ivec empreſſement le marquis de
es, auquel il donna des paroles
e poſitives, dans la crainte qu'il
que le coadjuteur ne le traversât
le deſſein qu'il avoit de retourner
is, & de transférer les princes au
e-de-Grace.

fut la premiere choſe dont la
entretint M. le duc d'Orléans à
ainebleau, en le priant de vouloir
ſe charger de la priſon des prin-
ou de ſouffrir qu'on les menât au
e: à quoi S. A. R. s'oppoſa pen-
quelque temps avec aſſez de fer-
; mais enfin il ſe rendit aux inſ-
s de la reine: & le cardinal crai-
t qu'il ne rétractât ſon conſente-
, fit expédier les ordres ſur le
p par le ſieur le Tellier, auquel
en même temps de s'abſenter ou
cacher ſi bien qu'on ne le pût
er au cas que S. A. R. l'envoyât
her pour lui défendre de paſſer
à l'exécution des ordres. Cela ne
ua pas d'arriver; mais il n'étoit
emps.

te tranſlation fut fort ſenſible aux
des princes, qui étoient ſur le

point d'exécuter un [illegible] depuis long-temps pour les [illegible] ver.] cette vue ils avoient gagné [illegible] des des ſept qui étoient dans l [illegible] ment des princes, qui devoient dre maîtres des autres trois, ou gnarder en cas de réſiſtance. I toient auſſi aſſurés de quelques-u officiers & ſoldats qui veilloie garde des dehors ſur la terraſſe au teau de Marcouſſi, au pied quelle un homme s'étoit cha- faire trouver un bateau, dans les princes devoient paſſer le fo aller joindre à vingt pas delà de Nemours, qui les auroit c avec une bonne eſcorte en lieu c

Ainſi le comte d'Harcourt, qu loit bien ſe charger de la condui princes, s'acquitta de cette comm ſans beaucoup de peine; mais il tira le blâme de tous les honnêtes qui trouverent cette action inc lui & de la belle réputation qu toit faite dans le monde. Cela lieu à cette chanſon: *

Cet homme gros & court,
Si connu dans l'hiſtoire,

* M le prince fit cette chanſon dans carroſſe pendant qu'on le transferoit.

Ce grand comte d'Harcourt,
Tout couronné de gloire,
Qui ſecourut Cazal & qui reprit Turin,
Eſt maintenant, eſt maintenant
Recors de Jules Mazarin.

Peu de temps après, la cour étant revenue à Paris, madame de Chevreuſe ne manqua pas de preſſer le cardinal ſur le chapeau promis au coadjuteur. Mais ce miniſtre ſe voyant maître des princes, & dans Paris, où il croyoit n'avoir plus rien à craindre, changea de langage, & refuſa nettement de tenir les paroles qu'il avoit données au marquis de Laigues à Fontainebleau. Le coadjuteur avoit toujours bien prévu qu'il en uſeroit de la ſorte, & madame de Chevreuſe commençoit à s'en douter; mais comme elle avoit beaucoup de peine à quitter le parti de la cour, on auroit eu beaucoup de peine à l'en détacher, & on n'en ſeroit pas venu à bout, ſi l'on ne s'étoit pas aviſé de lui propoſer le mariage de mademoiſelle de Chevreuſe avec M. le prince de Conti.

Cette affaire avoit déja été ménagée par madame de Rhodes avec la princeſſe Palatine, qui avoit toute la confiance des princes. Le coadjuteur & mademoiſelle de Chevreuſe la deſiroient

ſur toutes choſes. Il n'en étoit
même de madame de Chevreu
en reçut d'abord la propoſitic
aſſez d'indifférence, parce que
quis de Laigues s'y oppoſoit
ment, ne pouvant ſe réſoudr
plus que le marquis de Noirm
à trahir le cardinal dont ils
ſujet d'être contents, & qui le
tenu parole ſur tout ce qu'il le
promis. D'ailleurs ces deux MM.
des raiſons perſonnelles pour n
raccommoder avec M. le princ
ils appréhendoient la vengean
légéreté. Ils diſoient que tout
craindre du côté de S. A. &
rien du côté du cardinal, qui
preſſeroit peut-être pas de leu
der toutes les graces qu'ils po
deſirer de lui, mais qui ſeroit
obligé de garder de certaines
avec eux, & qu'enfin le mar
mademoiſelle de Chevreuſe n'é
une aſſurance ſuffiſante pour eux
M. le prince leur tiendroit pa
ce chef : ce qu'il pourroit bien
faire, s'il ſe voyoit une fois en

A la vérité ces raiſons étoie
ſibles & bien capables de faire
ſion ſur l'eſprit des frondeurs.
négociation du mariage fut ſi

il n'y eut que le ſieur Caumartin
en ſçut quelque choſe en qualité
ni de madame de Rhodes, & de
ident du coadjuteur, & de madame
Chevreuſe, dont il étoit fort con-
é, parce que tout jeune qu'il étoit,
oit un eſprit prévenant, ſouple, &
at, avec une grande connoiſſance
ffaires du parlement : ce qui fai-
ue lorſque le coadjuteur avoit à
dans la compagnie, c'étoit Cau-
n ou Joli, qui dreſſoient le projet
diſcours, & ſouvent l'un & l'au-
ſemble.
in malgré les contradictions, ma-
ſelle de Chevreuſe, madame de
es, le coadjuteur & Caumartin
ſi bien auprès de madame de
euſe & du marquis de Laigues,
obtinrent leur conſentement pour
riage & pour le traité avec les
s, dont le coadjuteur fut chargé
nt que madame de Chevreuſe tâ-
t de perſuader Mr. le duc d'Or-
cela ne fut pas aiſé. Ce n'eſt pas
A. R. ne convînt aiſément qu'il
on de diminuer un peu la grande
té du cardinal ; qu'il ne ſeroit
emps d'y penſer ſi l'on attendoit
illement la majorité du roi qui
choit fort, & qu'enfin l'unique

moyen de le réduire étoit de ſe ré
avec les princes. Le comte de Bethu
en qui le duc d'Orléans avoit une g
confiance, aida bien à lui faire
cette néceſſité ; mais il appréhe
toujours les ſuites de cette réunior
que M. le prince n'en tirât un trop g
avantage. Il y donna pourtant en
mains ſur la propoſition qui fut
de mademoiſelle d'Orléans avec l
duc d'Enguien.

Il ne reſtoit donc plus qu'à éc
mais comme il y avoit eu des avis
rents parmi les frondeurs, il y er
auſſi parmi les amis des princes,
quelques-uns étant entrés en nég
tion avec le cardinal, qui leur f
eſpérer dans peu la liberté des pri
ſoutenoient qu'il falloit tout att
de ce côté-là. Les autres diſoient
toutes les paroles qu'il donnoit n'ét
que pour amuſer leurs amis, &
ne falloit rien ſe promettre de lui
par force, & en ſe rendant ſupérie
ce qui ne ſe pouvoit que par l'u
avec les frondeurs. Mais ce qui les d
ſoit davantage étoit un article que
Mrs. vouloient inſérer dans le traité p
engager les princes à travailler de c
cert avec eux à l'éloignement du
dinal : à quoi pluſieurs d'entr'eux

voient consentir, parce qu'ils étoient
ens Mazarins & ennemis jurés des
leurs.
pendant comme M. le prince remit
négociation entre les mains de
me la princesse Palatine, du pré-
t Viole, & de Croissi, qui n'a-
t aucune raison de ménager le
nal, ils ne s'arrêterent point à ces
dérations, & ils entrerent en con-
ce avec le coadjuteur, qui alloit
s les nuits *incognito* chez la Pa-
, souvent avec Caumartin.
ut cela ne pouvoit pas être si se-
qu'il n'en revint quelque chose à
nnoissance du cardinal; mais com-
s avis qu'on lui donnoit n'étoient
ien circonstanciés, & qu'il négo-
lui-même avec les principaux amis
rinces, il ne s'en mit pas beaucoup
ine, s'imaginant être au-dessus de
s choses, parce qu'il étoit venu
ut de la Normandie, de la Bour-
e & de Bourdeaux.
mme il ne lui restoit rien à sou-
re que la frontiere de Champagne,
es ennemis s'étoient établis, il ré-
d'aller lui-même en ces quartiers-
il y fut si heureux, que non-seu-
nt il reprit Rhetel, mais il eut la
ne que l'armée du roi, comman-

dée par le maréchal du Pleſſis, celle du vicomte de Turenne Saumepui : après quoi il revint triomphant, ne croyant [illegible] pût, ni oſât lui réſiſter apres c

Mais il y trouva plus d'affair ne penſoit : car le traité des ayant été ſigné peu de jours dame la princeſſe préſenta u au parlement avec une lettre ces, qui engagerent la compagn des délibérations que le cardinal éviter avec tous ſes artifices, & arrêté que très-humbles remont ſeroient faites au roi & à la re que Mr. le duc d'Orléans ſer d'employer ſon autorité pour la des princes.

S. A. R. n'étoit pas entré dan délibérations, quoique dès-lors moignât publiquement deſirer la l des priſonniers, & qu'il eût de hautement que leur tranſlation au l s'étoit faite ſans ſon agrément : comme ſon traité avec eux n'étoi encore conclu, il n'avoit pas ju propos de s'engager avant d'avoir ſes ſûretés.

Enfin le coadjuteur acheva le t par deux traités qu'il fit avec mada la princeſſe Palatine, qui avoit n

de Chevreuse avec le prince
en s'engageant à une intelli-
iproque contre le cardinal
lans les termes les plus forts
preſſants. Il y avoit auſſi un
ır aſſurer l'amirauté au duc
rt, Mr. le prince renonçant
effet à toutes les prétentions
roit avoir ſur cette charge.
traité fut ſigné par le coad-
le duc de Beaufort, qui n'é-

ne rompît l'affaire à cauſe de la
qu'elle portoit à madame & à
moiſelle de Chevreuſe : le c
qui ſe chargea de la lecture de ce
ayant paſſé adroitement cette c
ſans que le duc s'en apperçut.
prétendu auſſi, que pour facili
ſignature, on avoit promis au no
princes une ſomme conſidérab
dame de Montbazon. Tout le
étant d'accord, il ne fut plus
que de la maniere dont on s'y
droit pour faire élargir les princes.
ques-uns propoſerent de ſe rendre
tres de la perſonne du cardinal,
le faire mettre à la Baſtille, le
juteur ayant offert le miniſtere du
quis de Chandenier, premier capi
des gardes-du-corps, dont il répo
& la choſe fut pouſſée ſi loin, q
prélat avertit quelques-uns de ſes am
ſe tenir prêts, & que l'affaire ſeroit
cutée à un ſouper que le ſieur Tu
ſurintendant de la reine, devoit do
au cardinal.

Mais S. A. R. n'ayant pu s'y ré
dre, on prit le parti de preſſer la
ponſe de la cour aux remontrances
parlement, qui avoit toujours été
férée ſous différents prétextes, &
les maneges du premier préſident,

pouvoit ſouffrir, quoiqu'ami des princes, que les frondeurs euſſent la gloire de leur rendre la liberté. Mais enfin il ne fut plus poſſible ni à la cour, ni à lui de réſiſter aux empreſſements & aux inſtances de la compagnie : il fallut céder & répondre, d'autant plus que pluſieurs conſeillers du parlement commençoient à mêler le cardinal dans les avis, & à prendre des concluſions contre lui. La reine déclara donc enfin, pour réponſe aux remontrances, que S. M. conſentoit à la liberté des princes, mais qu'il étoit juſte auparavant que madame de Longueville & le Vicomte de Turenne, qui tenoient en poſſeſſion de la ville de Ste-, remiſſent cette place entre les mains du roi, & rentraſſent dans l'obéiſſance : après quoi S. M. donneroit les ordres néceſſaires pour l'élargiſſement des princes. Cette réponſe fut regardée comme un artifice du cardinal, qui vouloit gagner du temps & éluder les fins de la requête par une propoſition captieuſe, dont l'éxécution auroit fait certainement manquer l'affaire des princes, & l'eût peut-être entierement ruinée.

Auſſi la lecture fut ſuivie auſſi-tôt d'un cri des enquêtes, diſant qu'il falloit délibérer : à quoi le premier pré-

ſident ne put s'oppoſer après q
juteur eut déclaré que S. A. R.
la liberté des princes néceſſaire
du royaume.

La délibération fut longue &
fort partagés, les frondeurs c
toujours à l'éloignement du
& les amis des princes ne pou
conſentir. Sur quoi, quelques-u
propoſé d'inviter M. le duc d'
à venir prendre ſa place au pa
tout le monde ſe rangea de c
& on envoya prier S. A. R.
cette ſatisfaction à la com
prince s'en excuſa pendant
jours ; mais enfin il y donna l
piqué de certains propos q
dinal avoit tenus ſur ce ſi
le conſeil, où il avoit oſé dire
le parlement vouloit faire com
lui d'Angleterre, & comparer
juteur & le duc de Beauf
Fairfax & à Cromwel. Ce que c
niſtre dit pour rendre le parti od
produiſit un effet tout contraire,
ques-là que S. A. R. déclara l
ment à la reine, qu'il n'entreroit
dans le conſeil tant que le cardi
ſeroit.

Dans ces ſentiments il réſolut d
au parlement, quoique la r e

ſes efforts pour l'en détourner,
our l'obliger de retourner au con-
, offrant même de mener le roi au
embourg avec un ſeul écuyer &
gardes, pour lui marquer la con-
e qu'elle avoit en lui, & pour lui
les ombrages qu'il avoit pris de
re qui avoit été donné aux gens-
mes & aux chevaux-légers de mon-
cheval. Mais tout cela ne pro-
t rien. C'eſt pourquoi le cardinal,
nt qu'il n'y avoit rien à eſpérer
ôté de S. A. R. dépêcha en di-
ce le maréchal de Grammont, ami
L. le prince, au Havre pour trai-
vec lui des conditions de ſa li-
, quoiqu'il n'eut pas les pouvoirs
faires pour conclure. Cependant
duc d'Orleans étant allé au par-
nt, & la cour voulant empêcher
libération, envoya le marquis de
les, grand-maître des cérémonies,
une lettre de cachet, portant or-
toute la compagnie de ſe trou-
neuf heures au palais royal pour
prendre la volonté de S. M. à
le premier préſident répondit qu'il
t obéir. Mais pluſieurs conſeillers
enquêtes s'y oppoſerent, diſant
avoit déja arrêté de n'avoir au-
égard à ces lettres de cachet qu'on

envoyoit à tous moments : & q
que S. A. R. étoit préſente u
délibérer. Cela alloit paſſer r
premier préſident, ſi M. le duc
leans n'avoit propoſé ſur l'heure
puter au palais royal pour
volonté de la reine, & que cep
la compagnie demeureroit
pour délibérer inceſſamment
tour des députés. Ce qui fut exéc
le champ par le premier préſid
fut nommé avec quelques autr
qui ne revinrent qu'au bout
heures, pendant leſquelles S.
demeura dans la grand'chamb
retour, le premier préſident av
affectation aſſez groſſiere, pour
faire ſentir la majeſté de la c
que le grand nombre des carr
la foule des courtiſans leur avoit
l'accès du palais fort difficile,
qu'enfin ayant été introduits en
ſence du roi & de la reine, du
d'Anjou, du cardinal & de
officiers de la couronne, le
des ſceaux leur avoit fait ce diſc

„ Meſſieurs, la reine vous a
„ pour vous dire que depuis deux
„ M. le coadjuteur, pour ér
„ les eſprits, va publiant par-tout
„ le cardinal Mazarin a tenu des

conduite : qu'apres le conseil
plaignit à la reine du discours
rdinal, & que le lendemain il
anda par le maréchal de Vil-
& le sieur le Tellier, qu'il n'as-
oit plus au conseil tant que le
nal s'y trouveroit : ce qui est
nt plus fâcheux à la reine,
a toujours traité avec S. A. R.
ne confiance, sans lui rien cé-
s délibérations les plus secrétes,

„ qu'enfin elle conjure S. A.
„ vouloir bien rentrer dans
„ l'assurant que toutes choſ
„ commoderont par ſa préſence.

Après cela, le premier préſid
que la reine avoit pris la parole,
avoit chargés de dire à S. A. R.
ne pouvoit assez exprimer le de
qu'elle ressentoit de son éloign
& qu'elle le conjuroit de reto
au palais royal pour y ordonne
toutes choses comme S. M. m
qu'elle les avoit ensuite assurés
roi ne sortiroit pas de Paris ; qu
en étoit dehors il reviendroit, &
fin pour la liberté des princes e
promettoit pure & simple sans a
condition, & qu'au retour du
chal de Grammont on verroit qu
voit plus desirée d'elle ou du c
teur, aux conseils duquel elle
S. A. R. de ne se pas laisser sur
dre. Ensuite le comte de Brienne,
crétaire d'état, laissa au parlement
écrit conforme au récit du premier
sident, & dit à M. le duc d'Orl
de la part de la reine, qu'elle le pri
d'aller au palais royal, où elle souh
toit de conférer avec lui sur l'état p
sent des affaires. S. A. R. répondit q
rapport de M. le premier préſid
de la derniere conséquence,

auparavant voir ce qu'il y auroit
re. Le premier préſident reprit
ôt la parole pour dire à M. le duc
ans, qu'il ne devoit pas refuſer
ſatisfaction à la reine; que ſon
mettroit la confuſion & le dé-
dans l'état; qu'on pourroit tout
moder dans une conférence;
que le parlement feroit tout ce
A. R. pourroit deſirer; qu'il l'en
oit pour le bien & pour le repos
rance. En cet endroit le premier
nt, qui avoit prononcé ſon diſ-
avec force & véhémence, parut
e un homme ſaiſi de douleur,
nes aux yeux, & comme ayant
à trouver ce qu'il vouloit dire,
par ces mots : *Monſieur, ne per-
s le royaume, vous avez tou-
aimé le roi.*
diſcours émut tellement toute la
gnie, qu'il y eut un ſilence gé-
qui n'y avoit jamais été, per-
n'oſant prendre la parole dans
njoncture ſi délicate. M. le duc
ans répondit ſeulement en peu
ts, qu'il ne refuſoit pas de rendre
à la reine ſi la compagnie le lui
lloit, malgré les ſujets de crainte
avoit. Mais il dit cela d'un air
n ton ſi peu aſſuré, qu'il ne fit

qu'augmenter l'embarras de tou
ſemblée. Ainſi le premier préſid
prenant la parole pour preſſer S.
d'aller chez la reine, peut-être
roit-il venu à bout, ſi le duc de
fort ne l'eût interrompu pour d
der où étoit la ſûreté de Mo
Encore cela ne fit pas un grand
le premier préſident ayant rép
Ah! Monſieur, elle eſt toute e
le parlement s'y obligera. Enfin l
juteur, qui juſques-là n'avoit ri
prit la parole d'un air déciſif, &
M. S. A. R. vous a déja déclaré
s'en rapportoit à l'avis de la comp
l'avis de la compagnie n'eſt pa
de deux ou trois, c'eſt pourquoi
délibérer.

A ces mots tout le monde
courage, & il s'éleva un ſi gran
& ſi continuel de voix qui d
qu'il falloit délibérer, qu'à la
premier préſident fut obligé de
M. le duc d'Orléans reprit auſſi
prits, & après avoir chargé le
de Brienne de faire ſes excuſ
reine, il fit le diſcours ſuivant:

„ Meſſieurs, par ce que vous
„ d'entendre, il ſemble que la
„ me veut charger d'un chang
„ notable en ma conduite, q

tit & le fit paſſer pour fort
rdinaire. Je me tus par reſpect
S. M. Depuis il fut queſtion
priſon des princes, qu'on me
ſenta comme abſolument néceſ-
& ſur laquelle on ne me douna
peu de temps que j'avois de-
pour me réſoudre. Au retour
voyages de Normandie & de
ogne, on propoſa celui de

„ cardinal : ſans s'y arrêter, il fit
„ ſoudre le voyage qu'on pouvoit
„ ter en retirant le duc d'Epernon
„ cette province, & en y envoyant
„ nouveau gouverneur. Quelque
„ après, j'appris la réſiſtance de
„ deaux, l'irruption des Eſpagnol
„ Champagne, & la priſe du Ca
„ Pour remédier à tant de déſor
„ je jugeai qu'il étoit à propos de
„ ter quelques-uns de votre corps
„ aller aider à pacifier les troubl
„ Guienne : vous ſçavez, MM.
„ niere dont ils furent reçus. La g
„ continua ; il fut réſolu d'envoye
„ nouveaux députés. Le cardinal
„ ſçut mauvais gré ; il ſe plaignit
„ j'avois empêché le ſuccès des am
„ & m'en fit écrire en ces termes
„ la Reine.

„ Quand madame la princeſſe
„ de Bourdeaux, il eut avec elle
„ longue conférence ſans m'en do
„ avis ; enſuite les ennemis pénétr
„ plus avant dans le royaume, il v
„ vint des nouvelles de pluſieurs
„ droits, que dans vingt-quatre h
„ res ils ſe pouvoient rendre au
„ de Vincennes. Pour la ſûreté
„ MM. les princes, je les fis transfé
„ à Marcouſſi ; on s'en plaignit à la cc

Les Eſpagnols s'étant retirés, j'écrivis rois fois à la reine pour ſçavoir ſi elle ouhaitoit qu'on les ramenât au bois le Vincennes; elle ne me fit point de éponſe. Le roi étant de retour à Fon-ainebleau, je m'y rendis auſſi-tôt. On ne propoſa de ſouffrir qu'ils fuſſent onduits au Havre : la reine m'en fit s dernieres inſtances, & pour ne pas imiter, je fus obligé d'y conſentir. eu après je mandai Mr. le garde es ſceaux & le ſieur le Tellier, pour ur déclarer que je n'approuvois oint cette tranſlation, & que dans ne affaire de cette importance, il alloit me vaincre par des raiſons, non par des prieres. M. le cardi-al m'en fit faire des reproches par reine, & m'en témoigna même uelque choſe. Depuis il a conſervé ant d'aigreur contre moi, que la lus grande partie des conſeils s'eſt aſſée en diſpute. Il m'a dérobé la onnoiſſance de pluſieurs affaires; il propoſé ſes deſſeins violents contre ette compagnie. Il m'a preſſé d'aban-onner mon neveu de Beaufort & Mr. le coadjuteur. Il a inſpiré au roi es ſentiments de défiance à l'égard le ſes ſujets, & des maximes de dan-ereuſe conſéquence. Enfin mercredi

„ dernier en parlant de vos
„ il osa dire qu'il voyoit
„ vouloit au roi, qu'on
„ commencer par lui comme
„ fait en Angleterre par le vi
„ lande, & qu'après on n'é
„ ni moi, ni la reine, ni le r
„ me; mais que si je voi
„ faire, il viendroit bien
„ factieux. Je lui répondis que
„ lement de Paris n'étoit p
„ celui de Londres; que v
„ tous gens de bien, bons
„ roi, & que vous n'en voul
„ la personne du ministre, q
„ regardiez comme l'unique
„ désordres. Enfin voyant qu
„ nuoit les mêmes discours,
„ la reine que je ne les pouv
„ souffrir, ni me trouver avec
„ me qui donnoit de si mauva
„ pressions au roi. Le lende
„ mandai Mr. le garde des sce
„ maréchal de Villeroi, & le
„ Tellier, pour leur déclarer
„ n'irois plus au conseil ni a
„ royal, tant que le cardinal
„ Voilà, Mrs. un compte exac
„ conduite, dans laquelle je
„ pas qu'on puisse remarquer au
„ térêt particulier. Tout le mon

„

comme j'en ai uſé juſqu'ici, quel reſpect j'ai toujours eu pour la reine: je ne m'en éloignerai jamais, encore moins du ſervice du roi, qui toujours m'a été plus cher que toute choſe * ".

Ce diſcours, quoique ſans préparation, fut prononcé par S. A. R. avec nt de facilité, de majeſté, & d'un ir ſi digne de ſa naiſſance, qu'il fut ivi d'un applaudiſſement général, & une répétition continuelle qu'il falloit élibérer. Cependant le premier préſient, & le préſident le Coigneux ne ifférent pas d'inſiſter encore ſur une onférence de S. A. R. avec la Reine; nais leurs remontrances n'eurent point l'effet, non plus que les concluſions le l'avocat général, qui commença à lire fort gravement que les éclipſes les corps céleſtes n'arrivoient que par l'interpoſition des corps étrangers: ce

* La fermeté de ce prince ne répondoit pas à ſon éloquence, qui manquoit à M. de Beaufort. Sur quoi l'on fit ce quatrain:

Beaufort brille par les combats:
Gaſton par la harangue.
Ah! que Beaufort n'a-t-il ſa langue!
Ah! que Gaſton n'a-t-il ſon bras!

ce qui fit juger qu'il alloit conclur
goureuſement contre le cardinal,
il tomba tout d'un coup en pria
A. R. de conférer avec la rei Il
lut auſſi faire la grimace de
comme le premier préſident : m
jeu fut traité comme il le méritoi
badin & de ridicule. Le prem
dent n'en demeura pas-là : il
encore à la charge avec ſes mê
fices, & dit à Mr. le duc d'Or
„ Ah ! Monſieur, toute la com
„ voit manifeſtement que votre
„ eſt ému : au nom de Dieu, Mon
„ au nom du roi & de l'état, ne pr
„ point les voies extrêmes, vous
„ plus par vos raiſons ſur la reine,
„ toutes ces aſſemblées ". Mais a
malheureuſement avancé qu'il oſoi
pondre de la liberté des princes ; c
étoient peut-être déja libres ; q
maréchal de Grammont étoit par
près pour cela, & que la reine lui a
commandé d'en aſſurer la compag
S. A. R. lui répondit : Mr. le prem
préſident, vous en ſçavez donc p
que moi ; car tout ce que je ſçais
deſſus, c'eſt que le maréchal de Gra
mont eſt allé ſeulement pour négoc
ſans aucun pouvoir, pour la liberté
princes. Ainſi le premier préſident ay

perdu toute eſpérance, commença à prendre les avis, qui furent ſuivant l'uſage des grandes aſſemblées, entremêlés de bonnes choſes, & de quantité de bagatelles. Tout le monde s'attendoit que le coadjuteur alloit faire une apologie dans les formes pour juſtifier ſa conduite, mais il fut plus ſage qu'on ne penſoit. Il ſe contenta de dire: Mrs. pour me défendre des calomnies qu'on m'impoſe, * *In difficillimis Reip. temporibus urbem non deſerui, in proſperis nihil de publico delibavi, in deſperatis nihil timui.* Ce n'eſt pas que je ne reſſente un déplaiſir extrême des mauvaiſes impreſſions qu'on a données au roi & à la reine contre moi: mais ce qui me conſole, eſt d'être calomnié par un homme dont les gens de bien mépriſent juſqu'aux louanges. Après les témoignages dont Mr. le duc d'Orléans a bien voulu m'honorer, je ne dois point chercher de juſtification: c'eſt pourquoi mon ſentiment eſt que la reine doit être ſuppliée d'envoyer une déclaration d'in-

* Le coadjuteur compoſa ſur le champ ce latin, que la plûpart des aſſiſtants prirent pour un paſſage de Cicéron, ou de quelque fameux auteur de l'antiquité.

nocence pour Mrs. les princes;
gner Mr. le cardinal Mazarin d'
la perſonne du roi, & de ſes co
& que non ſeulement on doit ſe
dre des paroles injurieuſes qu'il
contre le parlement, mais en den
une réparation publique.

Enfin Mr. le duc d'Orléans o
rejettant quelques avis qui av
propoſés, d'informer, de décré
de faire le procès au cardinal : c
dit n'être pas à propos pour le p
& il conclut que le roi & la r
roient très-humblement ſuppli
voyer inceſſamment les ordres
ſaires pour mettre les princes en
& enſuite une déclaration de l
nocence, comme auſſi d'éloi
cardinal de la cour & du conſei
s'aſſembler le lundi ſuivant ſur
ponſe. Cet avis fut ſuivi, l'a
ayant duré juſqu'à quatre he
ſoir en préſence d'un peuple ex
naire, qui témoigna beaucoup
par les cris redoublés qu'il fit en
paſſer S. A. R. de *vive le roi*, *
Mazarin.

Cet arrêt ſurprit la cour qui
attendoit pas ; mais elle ne d
pas d'y remédier en changeant
teries. Voyant donc que les

elle avoit chargé le premier pré-
t pour la liberté des princes, n'a-
it pas produit l'effet qu'on s'en
promis, elle réſolut de les déſa-
r, dans l'eſpérance que les amis
rinces, qui avoient opiné pour
gnement du cardinal, pourroient
ir à changer d'avis en leur faiſant
qu'ils n'obtiendroient rien pour les
es tant qu'ils toucheroient cette
. C'eſt pourquoi la reine envoya le
des ſceaux, le maréchal de Ville-
le ſieur le Tellier au Luxembourg,
déclarer qu'elle déſavouoit ce que
emier préſident avoit avancé tou-
t la liberté des princes : ſur quoi le
il n'avoit rien arrêté depuis la réſo-
n qui avoit été priſe en préſence
. A. R. le preſſant toujours de re-
ner au palais royal. A quoi M. le
d'Orléans répondit ſeulement qu'il
t auparavant finir ce qui regardoit
erté des princes.
e lundi matin S. A. R. fit rapport à
mpagnie du ſujet de ce meſſage : ce
excita un étrange murmure contre
emier préſident, & même des termes
rieux, de ſorte qu'il demeura dans
confuſion extrême, qui augmenta
re par les queſtions qui lui furent
s ſur les remontrances que la com-

dans de grandes déliances du t
la cour, d'autant plus que S. A
plaignit en même temps des d
que la reine avoit envoyé faire
vôt des marchands & à tous l
ciers, de lui obéir, quoiqu'il fût
nant général de la couronne. A
parlement ordonna derechef qu
humbles remontrances ſeroient
la reine, & que M. le duc d'Orl
roit remercié de la protection qu
noit à la compagnie.

Les choſes étant dans cet état
dinal jugea bien qu'il falloit ſe r
à faire de lui-même ce que dans
il auroit été obligé de faire par
en ſe retirant ſagement pour é
inſultes fâcheuſes qui lui auroi
arriver dans un tumulte. Ayar
communiqué ce deſſein à quelq
ſes confidents, il y en eut qui

dont il demeureroit toujours le maître. On lui avoit donné le même conſeil après la bataille de Rhetel; & s'il l'eut ſuivi dans ce temps-là, il auroit certainement bien embarraſſé ſes ennemis, qui étoient déſunis & mécontents les uns des autres. Mais ce miniſtre étant enyvré de la victoire & des avantages qu'il avoit remportés en Normandie, en Bourgogne & Guienne, il crut qu'il lui ſeroit aiſé de réduire l'un des partis en s'attachant à l'autre, après quoi rien ne lui réſiſteroit : ce qui n'arriva pas comme il ſe l'étoit imaginé. Quoi qu'il en ſoit, les affaires ayant changé de face, il ne lui étoit plus ni sûr ni poſſible de prendre ce parti, ſes ennemis ayant pris des meſures pour l'en empêcher, & ayant fait venir de tous côtés des gens de guerre qui montoient à cheval toutes les nuits, & faiſoient des rondes continuelles autour du palais royal.

M. le duc d'Orléans autoriſoit toutes ces précautions, & ſe tenoit lui-même prêt à monter à cheval, & à ſe mettre en campagne au premier avis, auſſi-bien que les ducs de Beaufort, de Nemours, &c. avec un fort grand nombre de nobleſſe, qui avoient obtenu la permiſſion de S. A. R. de s'aſſembler.

Le cardinal bien informé de tou
choſes, réſolut donc de ſe retire
dans l'eſpérance que ſon él
appaiſeroit les eſprits, & donner
aux négociations. Ainſi ce miniſ
tit de Paris à pied le 6 février,
ſur les onze heures de nuit, en
gris, accompagné ſeulement
écuyer, & de trois autres per
qui le menerent par la porte de
lieu juſqu'au rendez-vous, où il
verent des chevaux tout prêt
quels ayant montés, ils allerer
dre un gros de cinq cents ch
qui le conduiſirent à S. Germain
retraire fut bientôt ſçue dans l
& la reine en ayant fait informe
duc d'Orléans par le comte de
ne, ce prince en apporta auſſ
nouvelle au parlement, où il
que cette démarche ne ſuffiſoit p
qu'il entrât en conférence avec
ne, ce qu'il ne feroit point
que le cardinal demeureroit a
rons de Paris, & juſqu'à ce
cour eût mis les princes en lib

(a) *Dans une note de l'édition de*
lit ce qui ſuit : Avant que le duc
eût ſigné le traité pour faire ſortir le
de priſon, M. de C. l'avoit porté

ette réſolution de S. A. R. fut approu-
ée de tout le monde : & pour la con-
rmer, le parlement ordonna que la
eine ſeroit très-humblement ſuppliée
ès le même jour, de faire expédier in-
eſſamment les ordres néceſſaires pour
liberté des princes ; que leurs ma-
eſtés ſeroient remerciées de l'éloigne-
ent du cardinal, & priées de lui com-
nander de ſortir du royaume, & d'en-
oyer au parlement une déclaration
our exclure à l'avenir des conſeils du
oi, tous étrangers, même les natura-
iſés, & en général tous ceux qui au-
oient prêté ſerment à d'autres princes
ue le roi. Suivant cet arrêt, le pre-
ier préſident ſuivi des autres députés,
étant allé au palais royal, la reine leur
dit ſeulement qu'elle ne pouvoit leur
donner de réponſe ſans l'avis de ſon
conſeil, dont M. le duc d'Orléans étoit
chef, & que s'il n'y vouloit pas aller,
elle ſeroit obligée d'aſſembler les grands
du royaume, pour les conſulter ſur
l'état préſent des affaires. Conformément
à cette réponſe, la reine envoya les

dans ſa poche, ſans pouvoir l'y réſoudre. Enfin entre deux portes au Luxembourg il le fit ſigner, ſon chapeau ſervant de table à Monſieur.

ducs de Vendôme, d'Elbeuf, d
non, les maréchaux d'Etrées, S
berg, de l'Hôpital, de Villeroi
plessis, d'Hocquincourt, de G
avec l'archevêque d'Embrun
Luxembourg, qui dirent à S.
que la reine leur ayant témoigné
desiroit qu'ils s'assemblassent a
royal, ils venoient prier S. A.
s'y trouver, l'assurant que cett
férence accommoderoit toutes
& qu'ils étoient prêts de se met
entre les mains de ses gardes
sûreté de sa personne. A cela
duc d'Elbeuf ajouta assez indiscr
qu'il seroit sa caution : sur quo
duc d'Orléans, qui depuis lon
étoit piqué contre ce duc, à c
son attachement au cardinal,
les obligations qu'il avoit à S
& ce qu'il devoit à l'honneur
alliance, lui répondit avec a
c'est bien à vous, Mazarin fi
vous faire ici de fête. Vous êtes
homme pour me servir de cautio
qui devriez être tous les jours
lever. On sçait assez que ce qui

(a) Cet archevêque d'Embrun s
George d'Aubusson.

: d'Orléans étonna fort la reine,
oit eſpéré, comme bien d'autres,
retraite du cardinal lui ôteroit
ejugés & les prétextes dont il
ſervi pour ſe diſpenſer d'aſſiſter
nſeil. Il eſt même certain que ce
premier ſentiment de S. A. R.
: aſſurer par deux fois la reine
oit au palais royal ; mais les amis
inces lui firent bientôt changer

quels il avoit traité, ſans refuſer la
en face, ce qui ſeroit bien plus
bligeant qu'en faiſant des exc
loin.

La reine n'inſiſta donc plus ſu
ſemblée des grands; & ſe voyant
ſée de donner une réponſe poſitiv
derniers arrêts, elle fit déclarer a
lement par les gens du roi, que
A. R. perſiſtoit à refuſer d'aller a
lais royal, elle vouloit bien, pou
quer la ſincérité de ſes intention
voyer chez lui le maréchal de Vil
le garde des ſceaux, & le ſieur l
lier, afin de concerter avec lui l
niere dont on s'y prendroit pour
giſſement des princes, ajoutant q
loignement du cardinal Mazarin
ſans retour. Ce rapport ayant é
au parlement, n'appaiſa pas la cl
des eſprits: & quoique M. le duc
leans témoignât être ſatisfait
tempérament, on ne laiſſa pas de
porter autant que jamais contre l
dinal, & de donner un arrêt p
quel il fut ordonné qu'en conſéq
de la déclaration de leurs majeſ
cardinal Mazarin, ſes parents,
domeſtiques étrangers ſortiroient
quinze jours du royaume, ſinon
ſeroit procédé contre eux extraor

ment, permis à tous les ſujets du roi
leur courir-ſus, ſans qu'ils puſſent
venir ſous prétexte quelconque, fai-
nt défenſes à tous gouverneurs, mai-
s & échevins de les ſouffrir dans au-
ne des villes du royaume, avec
dre de publier les arrêts à ſon de
ompe.

Cependant la conférence ne laiſſa pas
e ſe tenir chez M. le duc d'Orleans,
ù les ducs de Beaufort, de la Ro-
ıefoucault, le coadjuteur, le préſident
iole & le ſieur Arnauld ſe trouverent
ec les commiſſaires de la reine. Après
uelques conteſtations, ils convinrent
ue le duc de la Rochefoucault, le
eur de la Vrilliere, le préſident Viole
le ſieur Arnauld ſe tranſporteroient
ceſſamment au Havre avec une let-
e de cachet, ſignée de la reine & de
A. R. portant ordre exprès au ſieur
Bar de mettre les princes en liberté.
ſembloit ainſi que tout le monde de-
ıit être content, lorſqu'il s'éleva un
uit que la reine vouloit emmener le
i hors de Paris : ce qui donna de nou-
elles inquiétudes. On n'a jamais bien
u d'où venoit ce bruit, ni quel en
oit le fondement ; mais M. le duc
'Orleans en parut fort perſuadé, di-
nt tout haut qu'il en avoit des avis

très-certains : ce qui fit juger que reine ne s'étoit relâchée à consenti la conférence, que pour ôter tout jet de défiance, & prendre plus ment ſes meſures pour exécuter ſor ſein. Quoi qu'il en ſoit, S. A. R. de ſi bons ordres pour l'en empê qu'il lui auroit été impoſſible d'e nir à bout quand elle l'auroit entr d'autant plus que cinq à ſix comp de bourgeois du quartier S. Hon mirent ſous les armes deux heures minuit par les intrigues du coadju Ils ſe ſaiſirent des portes de la vi plus proches du palais royal. C dant ce procédé ne fut pas appr d'une bonne partie du parlemen premier préſident & pluſieurs au après lui, ayant commencé à fortement au contraire. Mais tor monde ſe tut, lorſque M. le duc leans eut déclaré que le tout s'étoit par ſon ordre & ſur les avis qu'il eus de nouveau de l'enlevement roi : & il fut réſolu de ſupplier la r d'ôter au public toute ſorte d'ombr là-deſſus, ce que S. M. fut obligée faire en conſentant que les bourge gardaſſent les portes de la ville : qui ſe fit ſi exactement, qu'ils viſitoi tous les carroſſes qui ſortoient par

orte Dauphine pour aller à la foire
. Germain, pour voir ſi le roi n'y
toit point caché. Les choſes étant en
et état, les députés qui étoient char-
és de la lettre pour le Havre parti-
ent auſſi-tôt. Mais le cardinal Maza-
n qui étoit toujours aux environs de
aris ayant été informé de cette réſo-
ution, prit le devant en poſte, vou-
ant ſe faire honneur de la liberté des
rinces : ainſi il arriva au Havre le
ndi matin 13 février, après avoir
arché toute la nuit, & il alla auſſi-
t à la citadelle ſaluer MM. les prin-
es, & les aſſurer de leur liberté. Il
t plus, car il s'humilia juſqu'à em-
raſſer les genoux de M. le prince les
rmes aux yeux, en lui demandant ſa
rotection ; mais il ne put tirer de S.
. que des paroles aſſez froides & gé-
érales, pendant une heure de confé-
ence qu'il eut avec lui. Dès qu'ils
urent dîné, les princes ſortirent du
avre pour venir à Paris, où ils arri-
erent le jeudi 16 du mois, ayant été
ncontrés ſur le chemin par une infi-
ité de perſonnes de qualité. M. le
uc d'Orleans fut même au-devant
eux ſur le chemin de S. Denis, &
s princes ayant mis pied à terre, S.
. R. deſcendit auſſi de ſon carroſſe,

coup de ſatisfaction. Quelque
après, la déclaration de leur inn
fut envoyée au parlement &
regiſtrée le 23 février. Enſuite
mettre fin à toutes les délibérat
parlement, le roi donna une n
déclaration par laquelle S. M. e
de ſes conſeils tous étrangers, q

nuſe avoit long temps occupé le par-
ment, & donna lieu à des diſcours
ſez étudiés. Ce fut proprement l'ou-
age des Mazarins, leſquels, enragés
l'éloignement de leur patron, la
ent paſſer pour ſe venger du coadju-
ur, qui ſoupiroit avec ardeur après
tte dignité.

C'eſt ainſi que finit la priſon de M. le
ince, pendant laquelle il éprouva un
mbre infini d'amis qui le ſervirent
ec la derniere chaleur au dedans &
-dehors du royaume. Après tout il
ut convenir que ce fut les frondeurs
i eurent le plus de part à ſa liberté,
oique bien des gens cruſſent qu'ils
le devoient pas faire. Mais outre
s conſidérations qui les y engagerent,
eſt certain qu'à la réſerve des mar-
is de Noirmoutier & de Laigues,
us les autres chefs du parti n'avoient
ntribué à la priſon des princes que
r force, contre leur inclination, &

---

i les nomme; néanmoins auſſi tôt qu'ils ſont
vêtus de ce titre, non-ſeulement ils croient
re conſeillers, ſénateurs, aſſeſſeurs, coadju-
rs de la puiſſance pontificale; mais qui plus
, ils s'imaginent être une portion de ſa ſub-
nce, & poſſéder une partie de ſon autori-
, &c.

pour éviter leur derniere ruine, fait auparavant tous leurs efforts engager M. le prince à ſe raccomm avec eux. La reine n'ayant co que par force à l'éloignement d dinal, & à la liberté des prince qui ſe paſſa dans la ſuite ne fut c continuation des premieres int Ce n'eſt pas que l'éloignement liberté des princes fît tant de à S. M. elle n'étoit bleſſée q l'abſence du cardinal : & comm nion des princes avec les fronde étoit la cauſe, & un obſtacle ir ble à ſon retour, elle mit tou application à la rompre, ſuivant l moires qu'elle recevoit tous les du cardinal. Les voyages fréquer couriers qui alloient & revenoi ce côté là étant venus à la co ſance du public, exciterent de murmures parmi le peuple, & don beaucoup d'ombrage aux prince parlement.

M. le prince paroiſſoit toujour le même ſentiment, & fort anim tre le cardinal. La vérité eſt po qu'il avoit déja quelque penſée raccommoder avec lui, & que ſes démarches ne tendoient qu faire peur & à le réduire à la

té de ſe ſoumettre entiérement à lui, ur ſe rendre, par ce moyen, ſuivant anciens projets, le maître abſolu du binet & des affaires. Mais comme ſes timents n'étoient connus que de peu perſonnes, & qu'il ne faiſoit rien qui les faire ſoupçonner, tout le monde vailloit de bonne foi à fermer au rdinal toutes les avenues pour le re- ir. C'eſt pourquoi le parlement re- avec chaleur les délibérations pré- lentes qui furent ſuivies de nouveaux êts contre lui, & on envoya des dé- és ſur la frontiere pour informer du p long ſéjour qu'il avoit fait dans elques lieux de ſon paſſage, afin de ıiger à ſortir du royaume, & d'em- her les gouverneurs des places fron- es à lui donner retraite.

Cependant madame de Longueville, e duc de Beaufort qui avoient eu peu part à l'élargiſſement des princes, & craignoient d'en avoir encore moins ıs les affaires, s'ils ſouffroient la con- ımation du mariage de M. le prince Conti avec mademoiſelle de Che- uſe, faiſoient tous leurs efforts pour pêcher cette alliance; & comme ils létroient mieux que perſonne dans les timents de M. le prince, ils crurent e ce n'étoit pas beaucoup haſarder

mée de la noblesse, qui s'étoi
tée ſi conſidérablement depui
té, qu'il ſe trouvoit aux Corde
ou trois fois la ſemaine ſept à
gentilshommes des meilleure
de France, dont quelques-u
porteurs de procurations. De
cette aſſemblée repréſentoit e
façon toute nobleſſe du ro

réſolutions contraires aux meſures préparoit pour ſon retour. D'ailtout ce qu'ils avoient fait depuis emier jour avoit été conduit avec d'ordre & de jugement que l'aué qu'ils avoient par eux-mêmes s'éort augmentée par l'approbation de les honnêtes gens.

es MM. choiſiſſoient tous les quinze s deux nouveaux préſidents, pour dre les avis ſur toutes les affaires, ui ſe paſſoit avec beaucoup moins ruit & de tumulte qu'au parle-t. Perſonne n'interrompoit jamais i qui parloit. Ils avoient auſſi élu x ſecrétaires, qui ne changeoient comme les préſidents. L'un étoit le rquis d'Auvery, de la maiſon d'Ail-, ami du coadjuteur, & l'autre le rquis de Chanloſt, ſerviteur de M. prince, qui rédigeoient par écrit tous les délibérations de la compagnie. u reſte, ces MM. avoient pouſſé les oſes ſi avant, ſous prétexte de la conrvation de leurs priviléges & du bien blic, qu'ils demanderent à la fin la nvocation des états généraux : ce i fut ſi agréable à tout le monde, e les prélats, qui étoient alors à Pas, députerent M. de Comminges pour s aſſurer de la concurrence du cler-

leur autorité.

Cependant comme l'affaire
fort avancée, & que tout le n
puyoit les démarches de la n
falloit avoir recours à M. le
léans & à M. le prince qui ſe
aiſément perſuader par différ
ſons; particuliérement le der
quel madame de Longueville

d'envoyer cependant par pro-
lettres de cachet dans les
pour élire des députés. Mal-
cela, il ne laiſſa pas d'y avoir
avis contraires ; & bien des
grande qualité repréſenterent
à leurs alteſſes, que rien ne
voit être plus déſavantageux
qu'ils demandoient, les priant
conſidérer le péril qu'il y avoit
retardement. & le peu de cas

qu'on peut dire qu'il ne s'étoi
fait de diſcours qui approcha
ceux-là dans toutes les aſſem
parlement.

Il fallut cependant céder
lité des voix. L'aſſemblée fut
& pour la forme on envoya
lettres dans le bailliage du r
Paris, en conſéquence de quoi
une aſſemblée dans l'archevêc
nommer des députés aux p
états généraux. Mais il arriva
des affaires qui rompirent ces
apparentes, qu'on auroit bien
le moyen d'éluder ſans cela de
maniere que c'eût été. Cette
démarche faite, la cour n'en
pas là, & le cardinal ayant pé
loignement extrême de mac
Longueville pour le mariage
moiſelle de Chevreuſe, il ent
le faire rompre & d'engager M. l
à faire cette ſeconde faute, q
la ſuite lui fut bien plus préju
que la premiere, en lui faiſant
que pour établir entr'eux une
confiance, il falloit commence
rupture de ce mariage. Made
de Chevreuſe étoit une jeune pr
belle, bien faite, d'une humeu
geante, & capable de gagner

M. le prince de Conti, & de mériter
time de M. le prince. Madame de
ngueville (a) avoit bien une partie
ces qualités ; mais elle ne s'y fioit
s tant n'étant pas ſi jeune. C'eſt pour-
i elle appuyoit de toutes ſes forces
inſtances du cardinal, en décriant
tous côtés mademoiſelle de Che-
ſe, ſans aucun ménagement, juſ-
à la traiter de maîtreſſe & de de-
ſelle du coadjuteur, en quoi elle
t merveilleuſement ſecondée, &
madame de Montbazon, & par le
de Beaufort, qui étoient piqués
myſtere qu'on leur en avoit fait,
e la ſupercherie du coadjuteur lors
a ſignature du traité. Le duc de la
chefoucault, de concert avec tou-
ces perſonnes, repréſentoit inceſ-
ment à M. le prince, qu'il n'ob-
droit jamais rien de la cour ſans

(a) La ducheſſe de Longueville, dit M. de
ochefoucault, avoit les avantages de l'eſ-
& de la beauté en ſi haut point..... qu'il
loit que la nature avoit pris plaiſir de for-
en ſa perſonne un ouvrage parfait & achevé.
ces belles qualités étoient moins brillan-
à cauſe d'une tache..... qui eſt que bien
de donner la loi à ceux qui avoient une
culiere adoration pour elle, elle ſe transfor-
ſi fort dans leurs ſentiments, qu'elle ne
noiſſoit plus les ſiens propres.

quelque complaiſance pour la
que la continuation de ſ er
avec le coadjuteur., & c
tion de ce mariage l'ék r
être ſans retour de tout ſort
graces, à moins de perdre abſol
la reine : ce qui étoit une e
très-difficile, & à M.
d'Orléans ne conſentiroit j
quand on en viendroit à bout,
l'autorité retomberoit entre
de S. A. R.; qu'il étoit vrai q
avoit un grand attachement pour
dinal; mais, qu'après tout, il n
indiſſoluble; qu'il arrivoit tous
du dégoût entre les perſonnes le
engagées, & qu'au pis aller, en
& s'accommodant à la paſſion
reine, S. A. pourroit introduire
& ſes créatures dans les conſeils,
quoi il falloit tout eſpérer des c
tures & du temps.

Pluſieurs amis de M. le princ
tenoient au contraire qu'il n'y
rien à eſpérer de ce côté-là ;
reine ne changeroit jamais ſur le
pitre du cardinal ; que ce miniſtr
voit rien plus à cœur que d'élo
ce prince des affaires ; que les eſp
ces vaines qu'il donnoit ne tend
qu'à les ſéparer d'avec les fron

près quoi le cardinal ne manqueroit
is de ſe raccommoder avec eux pour
perdre ; ainſi, que le plus ſûr étoit
le pouſſer ſans quartier, & même
reine, s'il étoit beſoin ; que la choſe
'étoit pas ſi difficile qu'on ſe l'imagi-
oit, en s'uniſſant tous enſemble pour
faire conſentir M. le duc d'Orléans ;
u'il ne falloit pas craindre pour cela
ue S. A. R. devînt ſi fort le maître
es affaires, puiſque le mariage en
ueſtion attacheroit bien plus étroite-
ent les frondeurs à M. le prince qu'à
out autre ; qu'enfin il ſeroit peu hon-
ête de manquer ſi fort aux engage-
ents d'un traité qui venoit de lui
endre la liberté ; que cette mauvaiſe
oi dégoûteroit ſes amis, & empêche-
oit les honnêtes gens de s'attacher à
ui. Toutes ces conſidérations différen-
es embarraſſerent quelque temps M.
e prince, & le firent balancer : mais
nfin il ne lui fut pas poſſible de réſiſ-
er aux ſollicitations de madame de
Longueville, & aux cabales domeſti-
ques, qui preſque toujours l'empor-
ent dans ces occaſions. D'ailleurs la
eine ayant été avertie de ce qui ſe
paſſoit, intervint fort à propos dans
e temps de ſes irréſolutions, par la
propoſition qu'elle lui fit faire de rap-

propoſitions ne manquerent pas
duire leur effet d'autant plus
reine commença par exécuter
conſidérables & les plus effe
M. le prince ayant bien voulu
tir à donner du temps pour les
parce qu'il en falloit pour reti
exemple, le gouvernement d

d'un coup le conſeil rempli de ſes créatures, & les graces de la cour pleuvoit ſur lui & ſur ſes amis.

Cependant M. le duc d'Orléans fut fort ſurpris du changement du conſeil, dont on ne lui avoit rien dit, & il jugea bien que cela n'avoit pu ſe faire qu'en conſéquence d'une liaiſon étroite avec M. le prince, qui n'en demeuroit pourtant pas d'accord, mais qui cependant la fit connoître avec trop d'affectation, étant allé le même jour en triomphe au Luxembourg, ſuivi du duc de la Rochefoucault & de la plûpart de ſes partiſans qui firent une eſpece d'inſulte au coadjuteur & aux autres frondeurs qui s'y trouverent. M. le duc d'Orléans fut fort embarraſſé de cette affaire; mais il diſſimula ſon reſſentiment, n'ayant pu ſe déterminer ſur aucun des partis qui lui furent propoſés par ſes amis, qui lui conſeillerent de ne pas ſouffrir un mépris ſi marqué, & de ne pas accoutumer la reine à faire des changements de conſéquence ſans ſa participation. Le coadjuteur & le marquis de Noirmoutier étoient même d'avis d'aller enlever par force les ſceaux d'entre les mains du premier préſident, & de les apporter au Luxembourg, ſoutenant que S. A. R. étoit en droit

d'en uſer ainſi en qualité de lieutena
général de la couronne. Mais
duc d'Orléans n'ayant pu ſe réſou
cet éclat, ils jugerent bien dès
qu'il n'y avoit pas grand'choſe
pérer de lui, & qu'il ne falloit
s'attendre au mariage de madem
de Chevreuſe, ni à rien de ce
s'étoient promis de la part de
prince.

En effet, S. A. commença d
ne plus garder de meſures ni de
ſéances ſur l'effet du mariage; &
qu'il eût chargé au commencer
préſiden. Viole d'aller ſéfirer ſa
& celle de M. le prince de Conti
quelques compliments pour ma
mademoiſelle de Chevreuſe, la
ne ſe fit point, & il aima mieux
pre cette affaire avec éclat: ce q
un ſoir chez M. le prince de C
auquel il dit en préſence de to
monde cent choſes injurieuſes c
l'honneur de mademoiſelle de Chev
ſe; après quoi ce prince qui en
amoureux, déclara qu'il ne penſ
plus à elle.

Cette conduite de M. le princ
généralement déſapprouvée de to
honnêtes gens: mais ce qui offen
vantage le public, ce fut ſon rac

nodement avec la cour, dont il ne
e cachoit preſque plus, & dont ſes
artiſans tâchoient inutilement de le
ſtifier. Il n'y eut que le coadjuteur qui
ans la ſuite dit une choſe qui pou-
oit diſculper S. A.; ſçavoir, qu'un
ur il avoit, en ſa préſence, dit à M.
duc d'Orleans, qu'il ſeroit à propos
'ôter la régence à la reine; que S. A.
. ne l'avoit pas écouté, & que lui
adjuteur n'avoit pu y conſentir, à
uſe des obligations qu'il avoit à S. M.
ela étant vrai, M. le prince n'auroit
s eu grand tort, parce qu'à la vé-
é c'étoit le ſeul moyen de perdre le
rdinal Mazarin. Mais outre que S. A.
ſes amis n'ont point parlé de cela,
coadjuteur n'en a rien dit lui-mê-
e que très-long temps après; & ceux
qui il en parla ne le crurent point,
rce qu'ils le connoiſſoient, & qu'il
cherchoit qu'à ſe faire une eſpece
mérite auprès de la reine, à la-
elle il étoit vraiment redevable de
coadjutorerie; & cela aux dépens
M. le prince. Quoi qu'il en ſoit,
ne parla plus du mariage de ma-
moiſelle de Chevreuſe. Il avoit même
a couru un bruit, quand les ſceaux
ent ôtés à M. de Châteauneuf, que
nere & la fille devoient être exilées,

& qu'elles l'avoient cru ſi bien qu
paſſerent une nuit ſans ſe desh
ayant leurs bijoux dans une caſſet
mademoiſelle de Chevreuſe tenoit
ſon bras. Le coadjuteur, & quel
uns des frondeurs demeurerent
toute la nuit à l'hôtel de Chevr
prenant des meſures pour ſe venger
les occaſions : mais la lettre de
n'étant point venue, chacun ſe
chez ſoi avec un peu moins de cra

Cependant comme on n'étoit pas
tent de la molleſſe de S. A. R. on
qu'il ſeroit bon de lui en faire
quelque choſe, & que cela pourr
faire revenir. C'eſt pourquoi quel
jours après, le coadjuteur étant
au Luxembourg, lui dit qu'ayant
juſqu'alors n'être pas entiérement
tile dans les affaires générales, il
étoit employé de ſon mieux ;
voyant qu'il n'étoit plus néceſſaire
que les affaires prenoient un a
train, il vouloit ſe mettre en repos
ne plus s'expoſer comme il avoit
pour le public & pour des intérêts
ticuliers, dont on ne lui tenoit
grand compte. Ce diſcours fit ſon
ſur M. le duc d'Orléans, qui en p
ſurpris, comme on l'avoit bien pré
ce qu'il marqua par ſa réponſe, en

ſant qu'on lui faiſoit grand tort, ſi l'on craignoit qu'il pût ſe livrer à l'autre parti, & qu'il ſouhaitoit d'entretenir toujours une intelligence ſincere avec lui & avec ſes amis. Mais enfin le coadjuteur feignit de perſiſter dans ſa réſolution, malgré les prieres & les inſtances aſſez vives de S. A. R.

Cette retraite ſimulée fut ſoutenue par tant de démonſtrations extraordinaires du côté du coadjuteur, que pluſieurs de ſes amis la crurent ſérieuſe & ſincere. Il s'aviſa même, pour mieux couvrir ſon jeu, d'aller adminiſtrer la confirmation avec grand appareil dans pluſieurs paroiſſes de la ville : ce qui n'empêchoit pas qu'il ne vaquât toujours aux affaires, & qu'il n'allât toujours les ſoirs ſecrétement à l'hôtel de Chevreuſe, où les principaux de la cabale ne manquoient pas de ſe rendre.

Ainſi les choſes demeurerent quelque temps dans une eſpece de calme, M. le prince s'imaginant être le maître de tout. On ne faiſoit même plus rien au parlement que criailler contre le cardinal & contre ceux qui prenoient ſoin de lui porter les nouvelles à Bouillon où il s'étoit retiré : & comme M. le prince n'appuyoit plus ces murmures, ils ceſſerent peu à peu avec les ai-

aux frondeurs, que leurs affai
toient point déſeſpérées, ils firei
ſous main auprès de la reine & c
dinal Mazarin, qui ne ſe trou
pas difficiles à perſuader, parce
avoient obtenu de M. le princ
ce qu'ils deſiroient par la rupt
mariage de mademoiſelle de Che

Après avoir fait outrager ſi ſe
ment les frondeurs par M. le p
la cour chercha les moyens d
rendre la pareille à M. le prince
frondeurs, afin de les animer
contre les autres, de maniere q
puſſent plus ſe raccommoder. Sa
le cardinal voyoit une eſpece d
ſibilité à ſon retour : ni l'un ni
des partis n'étant pas aſſez for
l'aſſurer, il jugea qu'il falloit les
ler enſemble pour les détruire l
l'autre : après quoi, il lui ſera

l'embarraſſoit fort par des demandes continuelles qui lui faiſoient craindre qu'à la fin il ne ſe rendît le maître de toutes choſes, au lieu qu'il n'avoit rien de ſemblable à redouter du côté des frondeurs, qui ne cherchoient qu'à ſe venger de S. A. ſans aucune autre condition.

Ce fut dans cette vue que le cardinal conſentit en apparence aux propoſitions que madame de Chevreuſe lui fit faire d'arrêter M. le prince une ſeconde fois. Il communiqua ce deſſein à la princeſſe Palatine qui ne l'en détourna pas, étant alors mécontente de M. le prince, qui donnoit toute ſa confiance à madame de Longueville & au duc de la Rochefoucault, & qui avoit mal répondu aux ſoins qu'elles avoient pris de ſes affaires pendant ſa priſon. Le cardinal qui le ſçavoit bien, & qui connoiſſoit ſon eſprit, ſe ſervit d'elle pendant ſon exil pour faire la plûpart des ſiennes, l'employant dans les intrigues les plus ſecrétes & les plus délicates. Ce fut donc elle qui fit donner au coadjuteur par madame de Rhodes la premiere nouvelle du conſentement du cardinal à un ſecond empriſonnement de S. A. Mais comme elle vouloit encore garder quelques meſu-

commettre les deux partis. Le fi
Lyonne, ſecrétaire des comm
ments de la reine, fut chargé d
dans le détail de cette négociatio
le coadjuteur. Il ſe rendit pour
fet ſecrétement chez le comte de
treſor où le coadjuteur alla dans
roſſe de Joli qui l'y accompagn
MM. après une conférence d
heures, ajuſterent facilement
choſes, & convinrent d'une uni
faite & de bonne foi, moyen
priſon de M. le prince. Après
coadjuteur promit au nom du p
travailler au retour du cardinal
ſervant de prendre dans les aſſe
du parlement tels avis qu'il l
roit, même contraires en appa
afin de conſerver ſon crédit po
toujours en état de ſervir uti

ıne ſalle, qu'aſſurément l'affaire
çavoit alloit être miſe en exécu
& qu'il n'y avoit plus que quel-
neſures à prendre pour ne pas
ıer M. le prince, qui étoient
nt plus néceſſaires, qu'on avoit
, pour ne pas manquer le coup,
n pas parler à M. le duc d'Or-
Mais les choſes n'allerent pas ſi
u'on l'avoit cru : M. de Lyonne
preſſoit aſſez, rejettant le retar-
t d'avoir des nouvelles du car-
ſur la difficulté qu'il y avoit,
recevoir les derniers ordres qu'il
donner. Ce qui paroiſſoit ſi vrai-
ble, que ces longueurs ne don-
aucun ſoupçon au coadjuteur
ıadame de Chevreuſe, ni à ceux
oient du ſecret.
endant il eſt certain, comme on
depuis, que le ſieur de Lyonne,
ſecoit toujours le ſecret en par-
ıx autres, l'avoit révélé lui même
réchal de Grammont, lequel en
fait confidence au ſieur de Cha-
celui ci en avertit auſſi-tôt Mr.
ıce, & comme S. A. reçut un
:n même-temps pour l'avertir que
:ompagnies du régiment des gar-
voient ordre de marcher vers le
ıurg S. Germain, il monta prom-

ptement à cheval ſur les deux
du matin du 6 juillet 1651, avec
ques-uns de ſes amis, pour ſe
à S. Maur où il fut ſuivi peu de
après par M. le prince de Co
dame de Longueville, les d
mours & de la Rochefoucault,
pluſieurs autres perſonnes de
Cette retraite ſurprit extrêmer
le monde, qui n'en pouvoit
raiſon : ſes partiſans faiſoient
pouvoient pour perſuader
qu'on avoit voulu l'arrêter,
s'oppoſoit au retour du cardi
le coadjuteur & ſes amis publio
tout que cette nouvelle eſcapade
fondée que ſur le refus qui lui
fait de pluſieurs graces qu'il
encore pour lui & pour ſes cr
que ce qu'on alléguoit du cardi
toit qu'un prétexte pour animer
ple ; qu'il n'étoit pas vrai qu'
voulu l'arrêter, & que l'ombr
avoit pris étoit ſans fondement,
pouvoit manquer que de mauvai
tentions.

Ces jugements dans la bouche
perſonnes non ſuſpectes firent juger
y avoit de la terreur panique avec
nouveau deſſein de brouiller. B
gens le crurent d'autant plus q

lendemain on vit paroître M. le prince
Conti au parlement, où il dit ſeule-
ent, pour juſtifier la retraite de Mr.
n frere, qu'il avoit eu des avis très-
rtains qu'on le vouloit arrêter, ſans
outer aucune particularité, ſi ce n'eſt
l'on dépêchoit tous les jours des cou-
ers au cardinal; qu'il étoit plus puiſſant
ie jamais dans le conſeil par le moyen
s ſieurs Servien, le Tellier & de
yonne, ſes créatures; qu'ils ne faiſoient
en que par ſes ordres; que S. A. ne
uvoit prendre aucune confiance, ni
re en ſûreté à la cour, ſi ces trois
rs. n'en étoient éloignés; ce qu'il de-
andoit inſtamment à la compagnie;
rès quoi il reviendroit auſſi-tôt à
aris, & iroit rendre ſes reſpects au
i.

Ce diſcours ne fit pas une grande im-
effion, non plus qu'une lettre de M.
prince, qui fut préſentée au parle-
ent par un de ſes gentilshommes, &
ui ne diſoit que les mêmes choſes,
ormis que Mr. le duc de Mercœur
étoit nommé entre ceux qui avoient
é trouver le cardinal à Cologne, &
la dans le deſſein d'épouſer une de
s nieces *. Ainſi le premier préſident,

* Le duc de Mercœur ayant épouſé made-

qui préféroit les intérêts de la c
ceux de M. le prince, ſe co
répondre à M. le prince de Conti,
A. auroit mieux fait de ve
faire ſes plaintes à la c
lieu de ſe retirer pour jetter
dans les eſprits de tout le mo
qu'après tout M. le prince n
plus à craindre, & ne devoit
plus de difficulté de venir
que lui. M. le duc d'Orléa
la parole, & dit qu'il ſe croy
de juſtifier la reine dans cette
tre, qui n'en vouloit pas à la
du prince, & il le diſoit comm
penſoit, parce qu'on avoit pris u
ſoin de lui cacher ce ſecret; &
il parla en homme bien perſu
diſcours fit beaucoup d'effet
ſemblée, qui ſe contenta d'or
que la lettre du prince ſeroit p
la reine pour ſçavoir ſa volonté,
M. le duc d'Orléans ſeroit prié
tremettre & de raſſurer M. le
C'eſt pourquoi la reine envoy

moiſelle de Mancini, niece du cardinal
cité au parlement, comme ayant fait ce
hors du royaume, & ſans la permiſſion du
Madame de Mercœur mourut en 1657,
regrettée de toute la cour à cauſe de ſon
mérite.

jointement avec S. A. R., le maréchal de Grammont, à S. Maur, pour dire à M. le prince qu'on n'avoit eu aucun mauvais deſſein contre lui, & qu'il pouvoit revenir en toute ſûreté ſur ſa parole. A quoi il répondit qu'il n'entreroit jamais pendant que la reine auroit auprès d'elle le valet du cardinal Mazarin. Ces paroles furent trouvées un peu fortes, & on n'approuva pas qu'il eût écrit dès le même jour à tous les parlements du royaume : ce qui ſembloit marquer un deſſein prémédité de porter les peuples à un ſoulevement général, d'autant plus qu'il parut ce jour-là dans la grande ſalle du palais un grand nombre d'officiers & de gens de guerre, comme pour donner plus de chaleur aux délibérations de la compagnie. Il y eut auſſi des gens apoſtés qui crierent en ſortant, *point de Mazarin.* Mais ces cris n'approchoient point de ceux du temps paſſé ; il n'étoit pas néceſſaire d'avoir alors des crieurs à gages : tout le monde d'un même eſprit ſe ſervoit de ſa voix pour exprimer les ſentiments de ſon cœur. Ce n'étoit plus la même choſe, les affections étant partagées entre les différentes cabales, ſans aucune conſidération pour les intérêts publics.

L'averſion qui regnoit toujours con-

tre le cardinal donnoit pourtant
les ſuffrages à M. le prince
des gens qui croyoient qu'il
tout de bon contre lui; mais
ſonnes éclairées alloient bride en
ſçachant qu'il venoit de manq
un traité dont le principal articl
la perte de ce miniſtre. Le d
Beaufort fut un de ceux qui ſe
rerent pour S. A. s'imaginant
dans ſon parti toutes les affecti
peuple : mais les choſes étoient
changées. Tout le monde étoit
déſordres de la guerre, & n'y v
plus retomber ; le cardinal étoi
du royaume; d'ailleurs
peine à ſe perſuader q
Beaufort entrât ſincerement d
parti de M. le prince, qui venc
cuſer en plein parlement le d
Mercœur ſon frere, d'avoir
voyage auprès du cardinal, à
d'épouſer ſa niece. Enfin on voyoi
qu'il ne s'étoit précipité dans ce
vel engagement que par des vues
ticulieres qui n'intéreſſoient perſo
& qu'il n'y tenoit la place que
médiocre ſuivant, ſans conſidérat
ſans mérite : au lieu qu'en pre
d'autres meſures, il auroit tou
paru le chef d'un parti très-con
rable.

endant la lettre de M. le prince été portée à la reine, S. M. y onſe par écrit, que les gens du porterent au parlement, portant ſtance, que M. le prince ne deas conſerver les ſoupçons qu'il pris pour prétexte de ſa retraite, es aſſurances que S. M. & S. A. R. oient fait donner du contraire maréchal de Grammont ; que avoit donné pouvoir à M. le 'Orleans d'accommoder cette afonformément au deſir du parle- qu'à l'égard du cardinal Ma- S. M. déclaroit qu'elle n'avoit cune penſée de le faire revenir, 'elle vouloit obſerver religieuſela parole qu'elle avoit donnée au ient ; qu'elle ne ſçavoit rien du e du duc de Mercœur ; qu'il s'éit ſans ſa participation ; que les Servien & le Tellier avoient toubien ſervi le roi défunt ; que le le Lyonne étoit un de ſes domes, qu'il lui étoit permis de choiſir liſcrétion ; qu'elle l'aſſuroit qu'au'eux n'étoit entré en négociation le retour du cardinal ; que ſi, ces aſſurances, M. le prince deit éloigné de la cour, on auroit croire que d'autres deſſeins l'em-

pêchoient de ſe rendre à ſon
& qu'enfin ſi cela continuoit,
en auroit un extrême déplaiſir
qu'elle ne deſiroit rien tant
voir une parfaite union dans
ſon royale, ſi néceſſaire pour
& pour le repos de l'état.

Cette réponſe, quoique peu
ne laiſſa pas d'être aſſez bien re
parlement, qui cependant tr
redire qu'elle ne fût pas ſigné
ſecrétaire d'état: mais on ne s
pas beaucoup à cette formalit
ſorte qu'on pria encore M. le duc
leans de s'entremettre pour
l'eſprit de Mr. le prince: ce que
R. accepta.

Il y eut ce jour-là des paroles fâ
ſes entre M. le prince de Conti
premier préſident, lequel exagéra
portance de l'affaire, dit que
prince ne devoit pas ſe retirer
ſimples ſoupçons, & que ſa fon
cipitée pourroit cauſer une guer
vile. A ce mot M. le prince de C
l'interrompant, repartit qu'il ne d
pas parler de la ſorte d'un prince
ſang. Mais le premier préſident re
nant la parole, dit qu'il ne devoit
être *briſé* dans ſon diſcours, & qu
la place où il étoit, il n'y avoit

qui lui pût impoſer ſilence : &
ttant à parler de la guerre civile,
hauffa juſqu'à dire qu'on avoit
xemples aſſez récents des ancê-
: M. le prince, qui avoient brouillé
Cette répétition affectée mettant
t la patience de M. le prince de
, il ne fut plus maître de lui, &
ua tout en colere au premier pré-
, que par-tout ailleurs il lui fe-
onnoître ce que c'étoit qu'un
: du ſang. M. le duc d'Orleans
t rien durant cette conteſtation :
quand ce fut à lui à parler, il
ıa être fâché qu'on ſe fut ſervi
me odieux de guerre civile ; qu'il
it qu'il n'y en auroit point, &
y mettroit bon ordre, promet-
le ne rien négliger pour pacifier
s choſes. En effet dans une con-
ce qu'il eut à Rambouillet avec
: prince, il fit ce qu'il put pour
er ſes ſoupçons, & pour l'obliger
léſiſter de ſes demandes touchant
gnement des ſieurs Servien, le Tel-
t de Lyonne. Mais S. A. demeura
:, & ne voulut conſentir à rien
cette condition, ni la reine s'y
ettre, S. M. perſiſtant avec autant
ermeté dans ſes ſentiments, que
dans les ſiens. S. A. R. ayant fait

rapport au parlement de ce qui
paſſé, ſans découvrir ſes ſentimer
fut obligé d'en venir à une délibé
qui fut aſſez confuſe, les eſprits
partagés par la chaleur des par
par l'attachement aux différentes
les. Celui de tous les opinants c
écouté avec le plus d'attention
coadjuteur, dont on ne ſçavoit
les véritables ſentiments, & qui
ſoit dans un pas aſſez délicat e
cour & M. le prince. Mais con
avoit pris des meſures avec le
Lyonne, il ne lui fut pas mal
former ſon avis de maniere qu
ſonne n'eût lieu de s'en offenſer ;
compoſé auparavant avec le ſi
Caumartin & Joli, qui connoi
parfaitement les diſpoſitions du
ment, & les biais qu'il falloit p
pour plaire à la plus grande pa
la compagnie. Voici les terme
il ſe ſervit.

„ Meſſieurs, j'ai toujours é
„ ſuadé qu'il eût été à ſouhait
„ n'eût paru dans les eſprits
„ inquiétude ſur le retour du c
„ Mazarin, & que même on n
„ pas cru poſſible. Son éloig
„ ayant été jugé néceſſaire par
„ commune de toute la France ;

qu'on ne peut croire ſon retour,
s douter en même temps du ſalut
l'état, dans lequel il jetteroit
irément la confuſion & le déſor-
. Si les ſcrupules qui paroiſſent
ce ſujet, ſont ſolides, il eſt à
indre qu'ils ne produiſent des
ets fâcheux; & s'ils n'ont point
fondement, ils ne laiſſent pas de
ner de juſtes ſujets de craindre
les prétextes qu'ils fourniſſent à
tes les nouveautés. Pour les étouf-
tout d'un coup, & pour ôter aux
s l'eſpérance & aux autres le pré-
te, j'eſtime qu'on ne ſçauroit pren-
d'avis trop déciſif; & comme on
le de commerces fréquents, qui
nent de l'inquiétude, il paroît à
pos de déclarer criminels & per-
bateurs du repos public ceux qui
ociront avec M. le Cardinal Ma-
in, ou pour ſon retour, de quel-
e maniere que ce puiſſe être. Si les
timents de S. A. R. euſſent été
vis il y a quelques mois, les af-
es auroient maintenant une autre
e; on ne ſeroit pas tombé dans
défiances; le repos de l'état ſe-
t aſſuré, & nous ne ſerions pas
igés de ſupplier M. le duc d'Or-
ns, comme c'eſt mon avis, de

compoſé auparavant avec le
Caumartin & Joli, qui con
parfaitement les diſpoſitions
ment, & les biais qu'il falloi
pour plaire à la plus grande
la compagnie. Voici les ter
il ſe ſervit.

„ Meſſieurs, j'ai toujours
.. ſuadé qu'il eût été à ſouh

nt travaillé à la liberté des princes
dans cette vue : trop heureux
avoir pu contribuer en quelque
on par leurs ſuffrages. Pour for-
r donc mon opinion, je ſuis d'avis
déclarer criminels & perturbateurs
repos public ceux qui négocieront
ec M. le cardinal Mazarin & pour
retour, de quelque maniere que
puiſſe être; de ſupplier S. A. R. de
mployer auprès de la reine pour
igner de la cour les créatures de
éminence, qui ont été nommées,
le remercier S. A. R. des ſoins qu'il
ntinue de prendre pour la réunion
la maiſon royale; ſi néceſſaire pour
bien de l'état & le repos public ".
diſcours du coadjuteur fut ap-
vé de tout le monde, les amis de
e prince n'y pouvant trouver à
e, puiſqu'il tendoit à lui donner
isfaction qu'il deſiroit, & la Cour
t fort applaudi à la hauteur avec
elle il avoit redreſſé la conduite de
. Mr. le duc d'Orléans eut auſſi
d'être content de la maniere avec
elle il avoit parlé de lui. Auſſi ce
ours fit-il un très-grand effet ſur les
ts, & il détruiſit dans un moment
es les meſures que Mr. le prince
t priſes dans le parlement, dont

„ quelques sujets, qui ne
„ que très-utile, en levant l
„ ges qu'on pourroit prendre
„ retour de M. le cardinal, q
„ a été proposé à cette com
„ S. A. R. dont les intentio
„ pures pour le bien de l'éta
„ le service du roi, sont co
toute l'Europe. Il faut espé

rlement, pour y être inſérée dans
giſtres, comme auſſi de donner à
prince toutes les ſûretés néceſ-
pour ſon retour, & qu'il ſeroit
mé contre ceux qui avoient eu
nerce avec le cardinal depuis la
ſe.
reine auroit donc pu, ſi elle avoit
, ſe diſpenſer de faire retirer les
Servien, le Tellier & de Lyon-
uiſque l'arrêt n'en diſoit rien pré-
ent. Mais comme on avoit réſolu
r à S. A. juſqu'aux moindres pré-
s, S. M. leur ordonna de s'éloi-
& lorſque les gens du roi allerent
alais royal, en conſéquence de
t, elle leur déclara qu'elle feroit
er une déclaration conforme aux
aits de la compagnie ſur le chapitre
ardinal, & qu'elle feroit retirer les
perſonnes ſuſpectes à M. le prince.
ffet ils ne ſe trouverent plus au
eil : ils ceſſerent même de paroître
le monde avec leurs livrées. En
leur conduite fut prudente & peut-
néceſſaire, à cauſe des placards
les partiſans de Mr. le prince
ent fait afficher contr'eux, & pour
er l'animoſité du peuple contre ceux
étoient accuſés de correſpondance
: le cardinal Mazarin. On voyoit

bien que cette démarche n'étoit qu' pur artifice ; mais comme elle ôt toute ſorte de prétexte à M. le prince il fut obligé auſſi d'uſer de fineſſe, f faiſant voir le jour à Paris, & reto nant le ſoir à S. Maur ; & quand alloit par la ville, il ſe faiſoit ſuiv par un nombre extraordinaire de p & de valets de pied, avec des livr fort riches, quoiqu'il fût en deuil madame ſa mere. Il ſe faiſoit auſſi compagner de pluſieurs perſonnes qualité, & d'officiers qui le ſuivoien en carroſſe : & par-deſſus tout cela, il avoit ſoin de faire diſtribuer de l'argent à de la canaille de la lie du peuple, qui le précédoit avec des acclamations continuelles de *vive le roi*, *vivent les princes*. Ce fut dans cet équipage, & avec une fierté trop dédaigneuſe, qu'il alla prendre ſa place au parlement, où, après avoir entendu le récit que fit le premier préſident des promeſſes de la reine pour l'éloignement des perſonnes qui lui étoient ſuſpectes, il ajouta qu'il falloit qu'elles fuſſent éloignées ſans eſpérance de retour : ce qui déplut beaucoup à toute l'aſſemblée, comme une marque trop ſenſible d'un deſſein prémédité de former toujours des difficultés. On trouva auſſi

mauvais que M. le prince fut reçu
rlement ſans avoir vu le roi : le
er préſident l'exhorta fort de le
, & ſur cela ils eurent quelques
s, S. A. ſoutenant qu'il n'y avoit
de ſûreté pour lui, & qu'avant
ſon on lui avoit donné beaucoup
rances ſemblables, qui n'avoient
mpêché qu'on ne l'arrêtât ; de
qu'il retourna coucher à S. Maur,
voir vu L. M. Quoique dans la
la reine rendît le parlement dé-
ire de la parole qu'elle donnoit
la ſûreté de ſa perſonne, il ne
t point s'y fier, ni aller rendre ſes
ts au roi, bien qu'il rencontrât
ur S. M. au cours, où quelques-
lirent qu'il étoit allé exprès. Il eſt
que M. le prince s'en eſt toujours
léfendu : cela ne laiſſa pas d'être
elevé par M. le premier préſident,
choſe alla ſi avant un jour, ſur
ncontre au cours, que ce magiſ-
ui dit qu'il ſembloit qu'il vouloit
r autel contre autel. M. le prince
dit, en l'interrompant, qu'il ne
oit laiſſer paſſer cette parole ; qu'il
it le reſpect qu'il devoit au roi ;
n'y manqueroit jamais, quand il
oit s'y rendre ſans riſque, & que
toit point élever autel contre au-

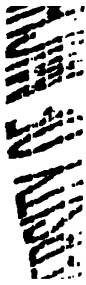

ple, qui le précédoit avec des
tions continuelles de *vive le r*
les princes. Ce fut dans cet
& avec une fierté trop déd
qu'il alla prendre ſa place
ment, où, après avoir entend
que fit le premier préſident
meſſes de la reine pour l'élo
des perſonnes qui lui étoient

Ces contestations furent suivies
délibération où il fut arrêté q
paroles de la reine seroient enregi

* Silhon Jean, dévoué au cardina
lin, qu'il a défendu par quelques
dont un des plus considérables est i
Eclaircissement sur quelques difficultés
l'administration du cardinal Mazarin,
in folio & in 12, en 1652 & 1651

M. le prince ſeroit prié d'aller voir
. ; que commiſſion ſeroit délivrée
ocureur général pour informer
e ceux qui avoient tenu des con-
ces ſecretes pour arrêter Mr. le
e ; que le duc de Mercœur ſeroit
é pour rendre compte de ſon
ge vers le cardinal Mazarin, &
n mariage avec ſa niece ; que le
né Ondedei & les nommés Berthet,
iet & Silhon ſeroient aſſignés pour
dre aux faits que le procureur gé-
pourroit propoſer contr'eux, & le
er des quatre ſeroit pris au corps.
ı de jours après, M. le prince
nfin rendre ſes reſpects à L. M.
fut conduit par M. le duc d'Or-
, & aſſez bien reçu du roi & de
ne : cependant il étoit bien aiſé
oir que les eſprits n'étoient pas
emis, & qu'il reſtoit encore beau-
de méfiance ; & cette viſite n'em-
pas que M. le prince ne continuât
archer avec une grande ſuite pen-
e jour, & la nuit avec une eſcorte
iatre-vingts chevaux. M. le prince
nti en uſoit de même, & le coad-
à leur exemple n'alloit jamais à
l de Chevreuſe ſans ſe faire bien
npagner.
pendant M. le prince preſſoit vi-

puis ayant reconnu la pernici
duite du cardinal, il avoit fai
fible pour diſſuader S. M. de
ge, & pour en détourner l
Mercœur, auquel il avoit dé
n'y conſentiroit jamais.

Quoique la déclaration de
fût aſſez contre le duc de M
l'affaire ne fut pas pouſſée p
parce qu'il auroit été bien d
rompre un mariage fait & c
dans toutes les formes : d'ai

coadjuteur de continuer ſes intrigues
rêtes, & ſon manege dans le parle-
nt, pour s'oppoſer à tous les deſſeins
S. A. Le coadjuteur & ſes amis ſou-
itoient ſon éloignement avec autant
plus de paſſion que la reine : car
oiqu'ils connuſſent bien ce qu'ils ha-
doient en ſe fiant aux promeſſes du
dinal, ils étoient ſi outrés des man-
ements de M. le prince à tant de
meſſes ſi ſolemnelles, qu'il ne leur
it pas poſſible de réſiſter au deſir de
ngeance qui les aveugloit. Ils eſpé-
ent d'ailleurs que le cardinal auroit
g-temps beſoin de leur aſſiſtance ;
l'éloignement de M. le prince ne
roit pas ſi-tôt les affaires, & qu'il
troit dans la ſuite des occaſions de
rendre néceſſaires : ce qui obligeroit
le cardinal à leur accorder certai-
graces, & peut-être la nomination
cardinalat au coadjuteur.
M. le prince au contraire tâchoit de
maintenir dans Paris dont il ne vou-
pas ſortir ; mais comme il voyoit
rocher la majorité du roi, & que
crédit diminuoit beaucoup dans la
e, par ſa méſintelligence avec les
ideurs, il commençoit à prendre
meſures au-dedans & au-dehors du
aume, pour former un parti qui pût

même-temps les inſtances du parl
contre la perſonne du cardinal.

Pour cet effet la reine ayai
mander toutes les cours ſouvera
le corps de ville le 17 août 16
parlement envoya des députés au
vre, où, en préſence de M. l
d'Orléans & d'un grand nomb
ſeigneurs & d'officiers de la cou
lecture leur fut faite d'un écrit
conduite de M. le prince, qui
fuite, remis entre les mains du p

ſion perpétuelle du cardinal, &
amen général de la conduite de
uquel on reprochoit d'abord tou-
s graces qu'il avoit obtenues de
r, les complaiſances que L. M.
t eues pour lui, & la maniere
il avoit répondu à toutes leurs
s. Enſuite le roi & la reine dé-
ent les avis qu'ils avoient reçus
nne part, des intelligences que
nce entretenoit avec les ennemis
tat, avec l'archiduc & le comte
enſaldagne; que pour cette rai-
n'avoit pas voulu faire ſortir de
les Eſpagnols qu'on y avoit intro-
pendant ſa priſon, quoique ce
ſeule choſe que le roi eût exi-
e lui; qu'il avoit écrit à tous les
nents & aux principales villes du
me, pour leur inſpirer des pen-
le révolte; qu'il faiſoit fortifier
les places dont il étoit le maî-
particuliérement Montrond où
me la princeſſe & madame de
uevilie s'étoient déja retirées;
avoit toujours refuſé de joindre
oupes à celles du roi, & qu'au
le les employer contre les enne-
elles ne faiſoient que déſoler la
die & la Champagne; qu'enfin L.
oient trouvé à propos d'informer

le parlement de toutes ces choſes; ſurant qu'ils employeroient leurs pour appuyer les bonnes intention roi, & pour faire rentrer S. A. ſon devoir.

La lecture de cet écrit ſurprit e mement toute la compagnie; & c ſans doute la ſource de tous les d dres qui ſuivirent peu de temps a M. le prince tâcha d'y répondre e jettant les accuſations dont il chargé ſur la malice de ſes enne particuliérement du coadjuteur, traita de calomniateur, comme a de l'écrit, & qu'il accuſoit d'avoir pluſieurs conſeils contre lui ch comte de Montreſor, pour le fai rêter une ſeconde fois. M. le princ voit pas encore parlé ſi poſitive de ces conférences, pour ménag ſieur de Lyonne qui lui en donné les premiers avis : ce que tâchoit encore de faire dans ſa rép où il ne nommoit que le coadjute le comte de Montreſor. Mais ces nagements n'eurent pas l'effet qu'i étoit promis. Au contraire le juteur & ſes amis en eurent des pçons plus violents contre le de Lyonne; mais pluſieurs dout qu'il eût oſé révéler ce ſecret d

ſans ordre du cardinal Ma-

qu'il en ſoit, le coadjuteur ſe
en niant tout, & qu'il fût au-
'écrit, quoiqu'il l'eut conſeillé
uvé, & deſavouant les confé-
hez le comte de Montreſor,
arla d'un ſi grand ſang froid,
ſçavoit ce qu'on en devoit
prés cela M. le prince préſenta
ts au parlement pour ſa juſti-
dont l'un étoit de lui, con-
es réponſes particulieres aux
ulés dans celui du roi, &
oit une déclaration de M. le
léans ſur le même ſujet. M.
auroit bien ſouhaité que S. A.
té en perſonne au parlement,
ayer ſa déclaration par ſa pré-
ais il ne put obtenir cela de
R. s'étant dès auparavant re-
aſſemblées à cauſe du tumulte
iſoit toujours dans la Salle du
parce qu'il ne vouloit pas
dans un parti contre la cour,
iger le coadjuteur qui avoit
beaucoup de part à ſes réſo-
l eſt même certain qu'il fit tout
alloit pour ne pas donner cette
on à M. le prince; mais il fut
qu'il ne put s'en défendre.

ne le pouvant ſans cela, pa
n'y avoit que deux cents hom
lui dans la citadelle, & que
gnols en avoient cinq cents
ville; que S. A. n'avoit pas e
troupes à l'armée du roi, par
étoit commandée par le ma
la Ferté, créature du card
l'avoit eſcorté dans tous ſes

que la reine avoit empêché de
; que les défiances de M. le prince
ent pas ſans fondement ; qu'il
t pas été bien reçu au palais
, que Son Alteſſe Royale ne lui
pas conſeillé d'y retourner, &
étoit bien informé des conféren-
'on avoit tenues à ſon préjudi-
u'enfin il ne croyoit pas que M.
nce fût capable de former de
is deſſeins contre l'état. L'écrit
le prince étoit aſſez conforme
e déclaration. Sur le chapitre du
al, il proteſtoit qu'il n'avoit eu
e part à tout ce qui s'étoit fait
lui, avant & pendant ſa priſon ;
lepuis à la vérité il s'étoit uni à
parlement & aux vœux des peu-
pour conſerver la tranquillité pu-
qui auroit pu être altérée par le
du cardinal ; que ſi le conſeil
M. avoit pris le ſoin qu'il devoit
er les ombrages du public à l'oc-
des voyages fréquents qui ſe
ent à Cologne, le parlement n'au-
as été obligé de demander une
ation confirmative de ſes arrêts,
il ſembloit qu'on vouloit éluder
par l'écrit qu'on venoit de pro-
Qu'à l'égard des graces qu'on

lui reprochoit, il prétendoit les bien méritées par ſes ſervices; qu tout ni lui ni ſes amis n'avo tant de places à leur diſcrétion, cardinal & ſes créatures, qui doient dans Pignerol, Perpig ſes, Breſt, Dunkerque, Mard gues, Dourlans, la Baſſée, I Ypres, Courtrai, &c. qu'il fall choſe que des paroles pour éloi homme ſans retour, qui avoit de tant de portes pour rentrer royaume quand il voudroit. vouloit conſidérer la maniere vivoit avec le premier préſide ne lui imputeroit pas le dernier gement arrivé dans le conſeil, aſſuroit n'avoir eu aucune part, n'étoit peut-être en s'oppoſant, il avoit fait avec S. A. R. au violents du coadjuteur & du co Montreſor, d'ôter les ſceaux au p préſident, de force, de faire pr les armes aux bourgeois, & d'alle au palais royal; que l'éloigneme ſieurs Servien, le Tellier & Lyo étoit néceſſaire pour ſa ſûreté, & été approuvé du parlement & du blic, & que s'il s'étoit exécuté, ſeroit ſoumis auſſi-tôt à toutes les lontés de la reine; mais qu'ayant

ns le même temps on conti-
n commerce réglé avec le car-
il avoit cru devoir penſer à ſa
Que cette ſeule raiſon l'avoit
é de retourner à la cour & au
, où rien ne ſe décidoit que
ordres du cardinal, & où il
qu'on vouloit faire entrer de
ux ſujets qui lui étoient entié-
dévoués.
perſonnes dont M. le prince en-
parler, étoient M. de Châ-
f *, ami intime de madame de
uſe, & de madame de Rhodes,
il avoit fait ôter les ſceaux, &
rappellé & fait chef du conſeil,
arquis de la Vieuville, auquel
na la ſurintendance des finances.
ite S. A. avouoit qu'il avoit écrit
ement & aux bonnes villes du
ie, mais ſimplement pour ſe juſti-
diſſiper les bruits qu'on faiſoit
que ſon deſſein étoit d'exciter
erre civile : que ſi madame la
e & madame de Longueville
t retirées à Montrond, elles
oient fait que par une juſte pré-

* le prince ne le pouvoit ſouffrir parce
oit préſidé au jugement, & prononcé
e M. de Montmorenci.

fortifier ſes places, quoiqu'il
miſſion & pouvoir de S. M. po
qu'enfin il étoit faux qu'il eût
mais aucune intelligence avec
pagnols ; que c'étoit une pure c
dont il demandoit réparation,
du plus grand outrage qui
fait à un prince du ſang ; q
plioit la compagnie de la lui
tenir, & de prier L. M. d'en
les auteurs, ſe ſoumettant v
aux jugements de la compagni
trouvoit qu'il eut rien fait c
devoir de ſa naiſſance.

Après la lecture de cette ré
M. le prince, auſſi-bien que d
claration de M. le duc d'Orlé
l'écrit de S. M. on en vint à
libération, dans laquelle il y e
avis principaux, dont le premi
de ſupplier S. A. R. de s'entr
de cet accommodement, & l'a
ſupprimer tous les écrits de part
tre, afin qu'il n'en fût plus parl

. A. R. ne ſe trouva pas à cette aſ-
ɔlée, non plus qu'aux autres précé-
ɪtes : de ſorte que les deux partis
ɪant retenus par aucune conſidéra
ɪ, ni par aucun reſpect, M. le prince
ɪmença à dire qu'on avoit de mau-
is deſſeins ſur ſa perſonne; qu'en en-
ɪt dans la ſalle, il avoit vu pluſieurs
is du coadjuteur; qu'il ſçavoit qu'on
ɔit détaché dix hommes de chaque
ɪpagnie des gardes, auxquels on
ɔit donné le mot de *Notre-Dame.*
coadjuteur avoua cela, diſant qu'il
ɔit vrai qu'il avoit prié ſes amis de
ɔccompagner, pour n'être pas expoſé
ɪiſque de la derniere aſſemblée; mais
ɛ ſi S. A. vouloit ordonner à ſes gens
ſe retirer, il prieroit les ſiens d'en
ɪre de même : ſur quoi le parlement
ɪant ordonné que tous ceux qui étoient
ɪns la ſalle en ſortiroient, le ſieur de
ɪamplatreux fut commis avec quel-
ɔes autres conſeillers pour cela : & M.
prince ayant envoyé M. de la Ro-
ɔefoucault avec eux pour faire retirer
s gens, le coadjuteur alla lui-même
ɔur congédier les ſiens, ſans penſer
ɪ'il alloit ſe commettre.

A peine eut-il paſſé la porte des huiſ-
ɪrs avec le ſieur d'Argenteuil, que
ɪq ou ſix valets de pied de Mr. le

quels il donna le mot de S. L.

Le coadjuteur arriva le pre
palais, bien accompagné de p
de qualité qui ſe rangerent ver
quet, les gens du roi occupant
la porte de la grand'chambre
tiennent les huiſſiers; pendant
gens de la maiſon du roi, ſans fai
tre leur deſſein, étoient diſperſé
lotons, & diſperſés de maniere q
roient pu attaquer par devant &
riere les gens de M. le prince. En
on s'attendoit ſi bien d'en v
mains, que pluſieurs conſeiller
tres gens de robe des deu
avoient des épées, des poignarc
tres armes cachées ſous leurs l

Le comte de Montreſor, q
prince avoit accuſé de parole
écrit, ſe crut obligé d'aller
parlement pour ſe juſtifier. M
me il n'y avoit pas d'entrée
meura dans le parquet des huiſſ
le ſieur d'Argenteuil, & quel
tres du parti où il ſe trouva

s de Crenan repliqua, *Nous tous bons ſerviteurs du roi*, ant en même temps ſon épée fourreau: ce que tout le monde n exemple, criant unanimement *roi*, ſans rien ajouter. Il arriva ant que le coadjuteur ayant rentrer dans la grand'chambre parquet des huiſſiers, d'où il oit que de ſortir, il trouva en duc de la Rochefoucault qui demeuré au-dedans du parquet, it fait mettre la barre de fer, de e qu'elle leur tenoit la porte en- rte, ſans pourtant laiſſer aſſez e pour paſſer un homme. Ce yant le coadjuteur, dit au ſieur vagnac, ami de M. le prince, alloit tuer ce B..... là, & qu'il le rdât. Ce gentilhomme dit qu'il roit rien, & qu'il étoit là pour ice de Son Alteſſe; mais non aſſaſſiner perſonne, & qu'il le rdât lui-même s'il le vouloit.

coadjuteur échappa encore un danger plus preſſant, pendant toit arrêté au paſſage, par le s du ſieur d'Argenteuil qui lui certainement la vie. Car un e de la lie du peuple, nommé le plus grand clabaudeur de M.

maiſon du roi, leurs officiers a
commençoient à s'avancer p
lopper ceux de M. le princ
arriva heureuſement que le m
Crenan, capitaine des gardes
de Conti, s'étant trouvé en
du marquis de Foſſeuſe, a
maiſon de Montmorenci, l'un
cipaux amis du coadjuteur, lu
étoit bien fâcheux que les pl
gens & les plus grands ſeigne
greſſent pour un coquin com

le coadjuteur rentra dans la
hambre, au moment que cha-
nettoit l'épée dans le fourreau,
ur de Champlatreux ayant paru
grand'ſalle & parlé aux chefs
ux partis, tout le monde défila
érentes portes dans la cour du
ainſi qu'il fut réglé ſur le champ
commiſſaires, pour éviter les
es & les conteſtations, les par-
le M. le prince prétendant que
coadjuteur devoient ſortir les
s.

ce grabuge empêcha qu'il ne
rien au parlement ce jour-là,
its étant trop échauffés. Au ſortir
emblée, S. A. & le coadjuteur
reçus par leurs amis dans la cour
ais, & conduits chez eux. Il ne
s oublier qu'il y eut des paroles
ives entre le coadjuteur & le
la Rochefoucault, quand ils
rentrés dans la grand'chambre :
tte conteſtation ſe termina cava-
nt par le coadjuteur, qui, ſi on
croire, apoſtropha le duc, en
ant en pleine aſſemblée, *ami la*
iſe (c'étoit le nom ordinaire du
) *je ſuis prêtre, & tu n'es qu'un*
: c'eſt pourquoi nous ne nous
s point pour cette affaire. Cepen-

qui ne l'aimoit pas, & qui
viteur de M. le prince, ne
d'aller bruſquement à la porte
quet pour la faire ouvrir : ce
fit qu'avec beaucoup de peir
du ſieur Noblet d'Auvilliers,
connoître le coadjuteur que de
laiſſa pas de lui rendre un ſervi
dans cette rencontre, en lui
le paſſage, & en arrêtant, à
dit, le bras d'un homme qui

à place ; & il ne fut peut-être
de cette ouverture, qui met-
ouvert ſon honneur & ſa per-

dant peu s'en fallut qu'il n'y
utant de danger que le jour
t, quoiqu'à la fin le tout ſe
'une maniere avantageuſe pour
aſard voulut donc que S. A.
jour-là du palais, pour retour-
ôtel de Condé, dans le même
ne la proceſſion ſortit des Cor-
our retourner à la Magdeleine,
s uns & les autres s'étant ren-
dans la rue du Paon, la ca-
i marchoit devant le carroſſe
. cria ſur le coadjuteur, *au*
, ſans reſpect pour la cérémonie.
r. le prince les fit taire : &
on carroſſe fut vis-à-vis le coad-
le fit arrêter & baiſſer la por-
ceux qui étoient avec lui en
tous pour ſe mettre à genoux,
ception du ſieur Gaucourt qui
ne les autres, quoiqu'il fût de
. R. Son Alteſſe s'agenouilla
portiere, & reçut en paſſant
diction du coadjuteur, qui fit
une profonde révérence à M.
e, à laquelle il répondit auſſi
ement que s'ils euſſent été les

ſa part. Mais comme il lui ſemb
c'étoit en quelque façon quitte
tie, il n'y auroit pas conſenti a
ſi dans le moment le ſieur Jol
eût propoſé un prétexte honné
s'en diſpenſer, en aſſiſtant à la pr
ſolemnelle de la grande confra
devoit ſe faire ce jour-là & où
vêque a coutume de ſe trouv
tous les curés de la ville. Ce
ceſſion part de la Magdelein
aller aux Cordeliers, où ſe dit l

mment joindre celles du roi; qu'il
ſſer les fortifications de Montrond,
rtir de ces places les ſoldats qui
deroient le nombre des états expé-
; pour cet effet qu'il vînt rendre
ſpects au roi, & prendre ſa place
nſeil.
tte réponſe avoit été dictée par M.
hâteauneuf qui étoit rentré en
, & avoit été fait chef du con-
ans lui rendre pourtant les ſceaux,
meurerent entre les mains du pre-
préſident.
eſt bon de dire ici les prétextes
on ſe ſervit pour ôter les ſceaux
de Chateauneuf: ce qui a été omis
ſon lieu.
parlement demandoit avec em-
ment la déclaration pour exclure
rangers & tous cardinaux du con-
e garde des ſceaux la refuſa, &
oit que la reine, tutrice de ſon
e pouvoit faire de pareilles loix.
otif étoit beau; mais la raiſon ſe-
étoit l'eſpérance qu'il avoit d'être
al, ſi le mariage de M. le prince
nti, qui avoit la nomination, ſe
oit.
coadjuteur fut averti que la rei-
i avoit toujours ordonné au garde
caux de réſiſter, avoit réſolu d'ac-

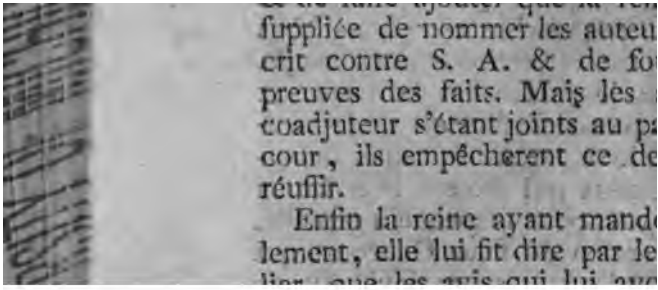

rince, qui, connoiſſant la foibleſſe Monſieur, dit qu'il étoit prêt à le re ; qu'il entendoit la guerre de pagne, mais qu'il ignoroit celle iſons & des papiers. Ce fut aſſez faire changer d'avis à Monſieur. garde des ſceaux en allant à t-rouge paſſa au Luxembourg, fit ndre mon pere, & envoya dire onſieur qu'il ne reprendroit pas les x ; mais qu'il viendroit tous les le conſeiller quand il tiendroit le

s ſceaux ayant donc été donnés remier préſident, ils lui reſterent les mains, & il demeura toujours dant à la tête du parlement, où ſiſſoit fort bien, au lieu qu'il étoit -fait neuf aux affaires du cabinet. avoit cru que la réponſe de la mettroit S. A. dans la néceſſité ſoumettre, ou tout-à-fait dans rt. S. M. ne lui demanda que des s juſtes, & le juſtifia en quelque de ſon intelligence avec les en- de l'état, quoiqu'on ſçut fort e qui en étoit, & qu'il continuoit eux de prendre des meſures pour la guerre. Mais on diſſimula ſur int, afin de lui ôter toute ſorte étexte : & comme M. le prince

pondit avec force. La reine ſe
ſon fauteuil, diſant : M. le
ſceaux, ſcellez ce que le parlem
mande, & elle s'alla enfermer
cabinet. Le garde des ſceaux
chez lui, & y trouva Mr. de
gaud, qui reprit les ſceaux, & l
au premier préſident.

hefoucault, & une infinité d'of-
& de gens de guerre, dont il
ontinuellement obſédé, qui ne
loient que les occaſions d'une
re fortune, le déterminerent en-
rendre le métier de la guerre.
ne de Longueville & le duc de
hefoucault qui avoient com-
les négociations de M. le prince
cardinal, & qui voyoient que
ier s'étoit moqué d'eux, cher-
les moyens de ſe venger.
étoient figuré que la ſeule ap-
de guerre étourdiroit le car-
& ils diſoient ſans ceſſe à S. A.
iroit pas juſqu'à Bourges, ſans
ui envoyât offrir la carte blan-
adame de Longueville avoit de
intérêt particulier & ſecret de
er une rupture, parce qu'alors
mportoit beaucoup d'être éloi-
M. ſon mari, qui la preſſoit
retourner avec lui. Pour s'en
r avec quelque bienſéance, elle
ſoin d'une raiſon auſſi ſpécieuſe
le de ſuivre M. ſon frere dans
relle où tout le monde ſçavoit
avoit autant & plus de part que
e.

M. le prince ſe laiſſa emporter
malgré lui aux ſollicitations

ne feroit pas cette démarche. E
quand il vit qu'il n'avoit plus
nes raiſons à dire, & que le te
la majorité du roi approchoit,
parti de ſe retirer à Bourdeau
avoir écrit une lettre au roi pc
cuſer.

Il eſt certain que le prince e
de peine à prendre cette réſ
dont il voyoit bien que les ſuit
roient être fâcheuſes pour lui
leurs il avoit de la répugnance

royaume. Pour cet effet, ce
rince partit du palais royal monté
fort beau cheval, accompagné
ficiers de la couronne & d'un
nombre de ſeigneurs avec des
magnifiques & des chevaux ri-
t harnachés.
ndant au travers de cette pompe
, & malgré la foule extraordi-
e monde dont les rues étoient
s; on ne laiſſoit pas d'entrevoir
es de la malheureuſe diſpoſition
rits, par un ſilence triſte qui
preſque par-tout, au lieu des
linaires de *vive le roi*, qui au-
dû être redoublés à tous mo-
dans cette occaſion, & qui ne
ent entendre qu'aſſez rarement
ement. La marche de cette ca-
fut par les rues S. Honoré, des
ds, des Arcis, & enſuite par
Notre-Dame, où le roi étant
de S. Denis de la Chartre, &
s-uns lui ayant fait remarquer
juteur à une fenêtre, S. M. lui
neur de le ſaluer. Le reſte de
ne continua juſqu'au palais avec
ıp d'ordre, où la déclaration
rité ſe fit dans les formes : & le
t aſſis ſur ſon lit de Juſtice, re-
la reine des ſoins qu'elle avoit

parti, quelques offres qu'on
faire, quoique le duc dans
mencement l'eût fait eſpére
prince, ayant eu pour cet effe
conférences avec M. le duc
chefoucault. Enfin S. A. prit
départ quelques meſures av
duc d'Orléans, qui demeura
à Paris pour être ſpectateur

artir d'Augerville. M. le prince, avoir lue, dit à ceux qui étoient de lui, que ſi elle étoit arrivée plutôt, elle l'auroit arrêté, mais uiſqu'il avoit le cul ſur la ſelle, deſcendroit pas pour des eſpé- incertaines. De ſorte que ſans délibération il marcha vers Bour-, avec le peu de perſonnes dont accompagné; mais il fut bien- vi de M. le prince de Conti, oit voulu aſſiſter à la cérémonie majorité, des ducs de Nemours a Rochefoucault, & de la plû- es gens de qualité qui s'étoient s pour lui pendant ſa priſon, à ve du duc de Bouillon & du vi- de Turenne. Le comte d'Ognon, neur de Brouage, augmenta le e de ſes partiſans, après avoir férer avec lui à Bourdeaux, où nce avoit été reçu avec de gran- clamations du peuple, & du con- ent du parlement, qui donna ôt pluſieurs arrêts pour ſaiſir les s du roi, & pour faire tout ce A. voudroit & pourroit deſirer. ès cela M. le prince donna ſes pour lever des gens de guerre us côtés, & délivra des commiſ- aux officiers qui l'avoient ſuivi;

pris de ſa perſonne & de ſon
tion, compliment que la reine
ritoit point. Elle & le cardinal s'
mis peu en peine d'inſtruire le
de cultiver les heureuſes diſpoſi
qui ſe trouvoient dès-lors dans S.
afin de le retenir plus long-tem
leur dépendance, & de demeurer
tres des affaires. Enſuite on pub
édit contre les duels, & un cont
blaſphémateurs du ſaint nom de
avec une déclaration d'innocenc
faveur de M. le prince. Cela ſe
pour lui ôter toutes ſortes de préte
& pour mieux colorer ce qu'on
deſſein d'exécuter contre lui.

Cette déclaration n'empêcha
tant pas M. le prince de continuer
voyage ; à quoi ne contribuoit
l'équivoque d'un courier que lui
voya le maréchal de Grammont,
l'avertir de ne ſe pas éloigner d
tage, & il lui expliquoit par une
tre, qu'il y avoit encore eſpéra
d'accommodement. M. le prince é
allé à Augerville, maiſon de plaiſa
du préſident Perrault. Le courier conf
dant Augerville avec Angerville,
le chemin de ce dernier lieu. Ce dé
fut cauſe que S. A. M. le prince
reçut la depêche qu'au moment q

rtir d'Augerville. M. le prince, voir lue, dit à ceux qui étoient e lui, que ſi elle étoit arrivée lutôt, elle l'auroit arrêté, mais ſqu'il avoit le cul ſur la ſelle, deſcendroit pas pour des eſpé- ncertaines. De ſorte que ſans libération il marcha vers Bour- avec le peu de perſonnes dont accompagné; mais il fut bien- i de M. le prince de Conti, t voulu aſſiſter à la cérémonie ajorité, des ducs de Nemours Rochefoucault, & de la plû- gens de qualité qui s'étoient pour lui pendant ſa priſon, à e du duc de Bouillon & du vi- e Turenne. Le comte d'Ognon, eur de Brouage, augmenta le de ſes partiſans, après avoir érer avec lui à Bourdeaux, où e avoit été reçu avec de gran- amations du peuple, & du con- nt du parlement, qui donna pluſieurs arrêts pour ſaiſir les du roi, & pour faire tout ce A. voudroit & pourroit deſirer. s cela M. le prince donna ſes pour lever des gens de guerre côtés, & délivra des commiſ- ux officiers qui l'avoient ſuivi;

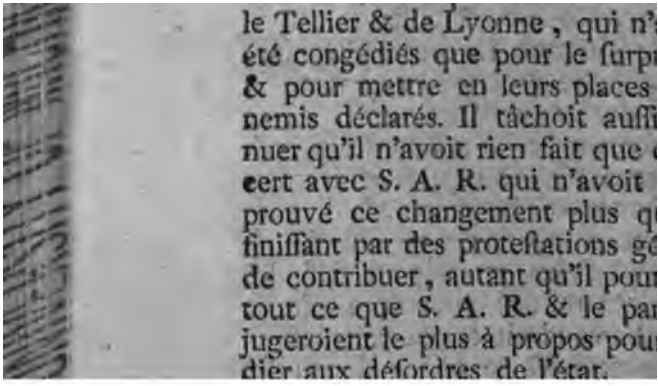
le Tellier & de Lyonne, qui n'
été congédiés que pour le ſurp
& pour mettre en leurs places
nemis déclarés. Il tâchoit auſſi
nuer qu'il n'avoit rien fait que
cert avec S. A. R. qui n'avoit
prouvé ce changement plus q
finiſſant par des proteſtations g
de contribuer, autant qu'il pou
tout ce que S. A. R. & le pa
jugeroient le plus à propos pou
dier aux déſordres de l'état.

Poitiers, afin d'être à portée de
oſer aux deſſeins & aux progrès
M. le prince, laiſſant à Paris le
de Châteauneuf, le marquis de
euville, & ſur-tout le coadjuteur,
evoient avec M. le premier préſi-
prendre ſoin des affaires : & le der-
levoit s'attacher & agir auprès de
duc d'Orléans dans le parlement
ns la ville, pour ménager les eſ-
& traverſer les cabales des amis
. le prince. Ce n'eſt pas que la
& le cardinal ſe confiaſſent en-
ent au coadjuteur ; mais ils
nt ſi bien reconnu ſon crédit dans
e qui s'étoit paſſé, qu'ils compri-
que c'étoit pour eux une eſpece
ceſſité de ſe ſervir de lui pour
her une révolution générale, qui
infailliblement arrivée, ſi ce pré-
oit changé de parti. Ses confidents
nt ſi bien faire valoir cela à la cour,
obtinrent enfin pour lui la nomi-
au cardinalat, qui lui avoit été
ſe depuis long-temps. Madame de
reuſe aida beaucoup à y déter-
la reine & le cardinal, en leur
entant que la méſintelligence paſ-
e venoit que de ce qu'on ne lui
pas tenu parole, & que dans cette
nêture, ſi on négligeoit de récom-

penſer ſes ſervices, dont la cour
marquè tant de contentement,
avoit lieu de craindre qu'il ne
geât encore une fois de ſentim
de conduite.

Ces mêmes conſidérations é
auſſi fortement repréſentées par la
ceſſe Palatine, dont le crédit étoi
grand que celui de madame de
vreuſe. Il eſt certain que ce fut el
porta le dernier coup dans l'affa
chapeau, & qui en eut tout l'ho
le cardinal Mazarin ayant trou
pluſieurs expériences que cette pri
avoit beaucoup plus de pouvoir ſi
prit du coadjuteur, qu'elle ſ
mieux ménager que madame de
vreuſe.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certai
madame & mademoiſelle de Ch
ſe, & le marquis de Laigues, é
dans ce temps-là les dupes du c
teur ; qu'il alloit preſque toute
nuits chez la princeſſe Palatine
madame de Rhodes dans le carro
Joli, qui delà le menoit à l'hô
Chevreuſe, où il entroit comme s'il
venu de chez lui, ſans rien dire de
commerce : & pour le mieux entr
nir pendant l'abſence de la cour
donna un chiffre à cette princeſſe

usage très-reguliérement & de
onne foi, donnant au coadjuteur
vis les plus sinceres, jusqu'à lui
er souvent des choses qui sem-
t être assez contre les intérêts de
r. De son côté le coadjuteur n'ou-
rien dans le détail de ses lettres
ut ce qui pouvoit augmenter la
lération où elle étoit auprès de la
, & faire connoître à S. M. que
part des services essentiels qu'il
it alors dans toutes les occasions,
t une suite des conseils de la prin-
Palatine : car on ne peut pas nier
e prélat ne s'employât alors de
foi, & très-utilement pour la
pour appuyer ses desseins & ses
ts, soit dans le parlement, soit
s de M. le duc d'Orléans, dont
nt il étoit fort mal-aisé de venir
, à cause des grands égards qu'il
oit d'avoir pour les amis de M.
nce, dont il étoit continuellement
é. Cette conduite de S. A. R. qui
noit toujours avec soin ce qu'on
oit faire contre M. le prince, sous
xte d'un accommodement auquel
oit qu'il vouloit travailler, n'em-
a pas que le 7 octobre 1651, le
ment ne donnât un arrêt sur la
te du procureur général, portant

le respect, & les empêcher d
les armes en faveur de S. A
encore dans la même vue, &
tre M. le prince tout-à-fait
tort, que le roi écrivit à Bo
lettre en forme de réponſe à
S. A R. pour déclarer que S
prête d'écouter toutes les pr
qui lui pourroient être faites

u, Champoſé, & de Cumont,
lers au parlement, pour traiter
M. le prince, en tel lieu qu'ils
ient à propos. Mais cette propo-
ayant été refuſée par S. A. ſous
étextes aſſez frivoles, S. M. en-
une déclaration au parlement,
éclaroit criminels de leze-majeſ-
M. les princes de Condé & de
madame la princeſſe & mada-
ducheſſe de Longueville, les
le Nemours, de la Rochefou-
& tous ceux qui les aſſiſteroient,
un mois ils ne reconnoiſſoient
autes, & ne rentroient dans leur
M. le duc d'Orléans empêcha
t quinze jours que cette décla-
ne fût vérifiée, ſous différents
es, où il fut ſecondé vivement
amis de M. le prince, qui for-
tous les jours de nouveaux in-
. Mais à la fin le parti de la cour
mis du coadjuteur s'étant joints,
allut venir à la délibération, où
R. ne voulut pas ſe trouver; &
laquelle il fut ordonné le 4
bre 1651, que la déclaration ſe-
e, publiée, & enregiſtrée pour
écutée ſelon ſa forme & teneur;
ependant M. le duc d'Orléans
prié de continuer ſes ſoins pour

quand il ſe ſeroit donné p
vement, & qu'il auroit al
libération, il n'auroit pas
vérification, M. le prince
mencé une guerre ouverte
entrer la flotte Eſpagnole
ronne, & aſſiégé des plac
tres Coignac, dont il fu
lever le ſiége, un de ſes qu
été forcé par le comte d'H

Cependant on ne laiſſoit
gocier en faveur de S. A.

à M. le prince, pour donner de
uvelles à ſes correſpondants &
en recevoir, outre qu'ils donne-
ieu à Gourville de former une
riſe ſur la perſonne du coadju-
dont il n'étoit pas aſſurément le
er auteur.
oi qu'il en ſoit, Gourville étant
à Paris vers la fin du mois d'oc-
il y aſſembla 40 ou 50 perſonnes
dépendance de M. le prince,
quelques officiers & cavaliers de
niſon de Damvilliers, que le ma-
ommé Rochecorbon, avoit ame-
vec lui. Une partie de ces gens
poſtés un ſoir dans la petite rue
t S. Thomas du Louvre, & l'au-
us l'arcade d'un petit pont qui eſt
bord de la riviere au bout de la
es Poulies, proche le petit Bour-
à deſſein d'attaquer le coadjuteur
ſon carroſſe au retour de l'hôtel
hevreuſe, d'où il revenoit ordi-
ment tous les ſoirs par le quai des
ies du Louvre. L'entrepriſe étoit
bien imaginée, & il étoit difficile
le manquât, le carroſſe devant être
ué par devant & par derriere, ſur
rd de l'eau, & dans un lieu éloi-
de ſecours. Mais il arriva que ce
il ſurvint une groſſe pluie, qui

ayant empêché les gens de ma
de Rhodes, de la venir prendre
ſon carroſſe qui étoit drapé, el
le coadjuteur de la ramener chez
ce qu'il fit, prenant ainſi contr
ordinaire, le chemin de la rue. S.
noré, pour remettre cette dame à
tel de Briſſac où elle demeuroit
coin de la rue d'Orléans. Ce fu
tainement un coup de grand bo
pour le coadjuteur; mais le lende
il en arriva encore un autre plus
prenant. Un des cavaliers ayant
dire à quelques-uns de la troupe
en vouloit au coadjuteur, & s'
imaginé que ce prélat pouvoit êt
amis de M. Talon, intendant d
ces frontieres, avec lequel il
quelque habitude; il alla le tr
pour lui déclarer tout le deſſein
les noms de ceux qui conduiſoient
trepriſe, qu'il dit s'être retirés le
précédent avec bien du chagrin
voir manqué leur coup. Le lieu
lon, qui croyoit le coadjuteur fort
à la cour, à cauſe de ſa nomin
toute récente au cardinalat, alla
tôt lui donner cet avis, marqua
lieu où la Rochecorbon étoit loge,
celui où ſe retiroient les cavaliers, a
offre de lui repréſenter ſon auteur:

ut qu'il ne lui coûtât cher,
rût rencontré ce ſoir-là par
Gourville & de la Roche-
Le cavalier qui avoit donné
ris, dit qu'on les avoit fait
ore à cheval ce même jour,
ins la vieille rue du Tem-
n oient manqué leur coup
petit quart-d'heure.
nouvelle circonſtance frappa
plus le coadjuteur, & le ſoin
qu'on avoit d'obſerver toutes

ment fit juger à Gourville qu'il
découverts. Le cavalier donn
avis de tout ce détail, & q
avoient ordre de retourner à
niſon, Gourville ayant déja
chemin de Bourdeaux, & la
corbon étant réſolu de partir i
ment. Cela fut cauſe que le c
demanda un ordre au prem
dent pour faire arrêter Gourv
Rochecorbon, comme gens
prince, qui étoient à Paris p
des troupes contre la défenſe
ment, ſans cependant lui en
le véritable ſujet, ne voulant
éclater une affaire de cette na
bien à propos. Il écrivit auſſi
Châteauneuf, pour le prier d
rêter Gourville à Poitiers, p
devoit paſſer en retournant
deaux, ſuivant les avis du ca
mit auſſi des eſpions autour
de la Rochecorbon, par le m
quels on apprit qu'il étoit p
pointe du jour, & qu'il avo

trappa à Chartres où il avoit cou-
, d'où il fut ramené à la Baſtille
c deux de ſes gens. Il fut auſſi-tôt
rogé par le lieutenant criminel ;
uel il nia d'abord toutes choſes ;
un de ſes valets ayant parlé au-
ment, & lui ayant été confronté,
noua le tout, & que Gourville l'a-
engagé dans le deſſein d'enlever
coadjuteur, pour tenir lieu de re-
illes, & aſſurer la perſonne de
é de Sillery, que la cour avoit
arrêter à Lyon. Peu de jours
es, Gourville fut auſſi arrêté à Poi-
par les ſoins de M. de Châteauneuf,
en avertit auſſi-tôt le coadjuteur ;
is il lui fit ſçavoir en même-temps
e la reine l'avoit fait élargir ſur le
hamp. Il arriva encore dans la ſuite
que le même Gourville fut découvert
Paris au retour d'un autre voyage
qu'il avoit fait auprès du cardinal Ma-
arin ; & comme il étoit ſur le point
'être arrêté par la Forêt & par l'écuyer
u coadjuteur, qui le ſuivoient de près
la campagne, ils en furent empêchés
ar un ordre de M. le premier préſi-
ent.

Cette conduite de la cour donna
ien à penſer au coadjuteur & à ſes
mis ; & quoiqu'ils ne cruſſent pas

tout-à-fait que le cardinal eût
l'entrepriſe, ils ne purent s'empe
de concevoir des ſoupçons vi
contre la cour, voyant la prot
qu'elle donnoit à Gourville, &
ſumer une intelligence ſecréte
M. le prince & le cardinal. Cepe
ils jugerent à propos de diſſimule
de traiter la choſe de bagatel :
les pourſuites furent inſenſiblen
gligées & entierement abandonn
l'égard de la Rochecorbon, qu
y eût des preuves ſuffiſantes cont
il en fut quitte pour 5 ou 6 m
priſon, d'où il trouva le moyen
ſauver par la muraille, où il
trou, en quoi il fut apparemmer
toriſé par la connivence du fie
Louviers, fils du ſieur de Brouſſel,
verneur de la Baſtille, qui étoit
ce temps là plus attaché aux i
de M. le prince, qu'à ceux du
juteur. Gourville continua do
voyages & ſes négociations, ſans q
ſe mît en peine de le traverſer,
alloit librement à Paris & au lieu
réſidence du cardinal, ſans que ce
dant il parut être envoyé par
prince, dont il n'avoit point en
de pouvoir ; mais il en avoit un
de madame de Longueville &

ic de la Rochefoucault, qui fai-
t à peu près la même choſe ; dé-
que M. le prince avoit imaginé
ne paroître pas ouvertement dans
égociations, & pour ſe réſerver le
de déſavouer les propoſitions que
t Gourville par ſon conſentement,
tour du cardinal Mazarin. Ce n'eſt
ue dans le fond il n'y donnât vo-
ers les mains, & qu'il ne ſouhaitât
d'engager le cardinal dans cette
rche, dans l'eſpérance qu'il ſe ti-
t d'affaire par un accommodement
tageux, & que du moins ſon parti
roit de nouvelles forces par le
r de ce miniſtre, dont la ſeule
nce rendroit ſa cauſe plus favora-
& feroit que ſa querelle devien-
celle du public. Dans la vérité
ffaires de S. A. commençoient à
nir ſi mauvaiſes de tous côtés,
auroit été bientôt contraint de ſe
ettre, ſi le retour trop précipité
ardinal n'avoit changé la face de
es choſes. Les troupes du roi
ent preſque battu par-tout les fien-
en Guienne, & ce prince, quoique
brave & très-grand capitaine, avoit
bligé & forcé de céder en pluſieurs
ontres à l'étoile du comte d'Har-
t, qui n'en ſçavoit pas aſſurément

tant que lui. Outre la levée d
de Coignac, il avoit été obligé
d'abandonner celui de Miradou
vaiſe bicoque où étoit enfermé
ment de Champagne, lequel, c
manquant de toutes choſes, ne
jamais lui rendre ce poſte, & d
temps au comte d'Harcourt d
à leur ſecours. Après cela M. le
fut encore contraint de ſortir ho
ment d'Agen, où il s'étoit ret
bourgeois de cette ville s'étant ſ
& barricadés contre lui, à l'ap
des troupes du roi. Ainſi M. le
étoit comme renfermé dans les
railles de Bourdeaux, ſans arg
ſans ſecours. A Paris ſes affair
toient pas en meilleur état : t
bons bourgeois étoient las de la
& le prétexte du cardinal Maza
faiſoit plus d'impreſſion que ſur l
peuple. Les émiſſaires de S. A. s
beau jetter des billets dans les m
afficher des placards, faire crier
naille dans les rues ; tout cela n
duiſoit rien. Le parlement donn
arrêts contre lui qui étoient exe
non-ſeulement par les officiers
tice, mais encore par les bour
qui ſouvent même les préveno
donc certain que le parti de

prince étoit dans le dernier abattement, & qu'il auroit été bientôt ruiné ſans reſſource, ſi le cardinal ne ſe fût entêté de revenir par un contre temps qui rendit ſes affaires bien plus mauvaiſes. Auſſi la plûpart de ſes amis ne le lui conſeilloient pas, & le coadjuteur écrivoit ſouvent ce qu'il en penſoit à la princeſſe Palatine, quoiqu'il fût bien aſſuré que ſes conſeils ſeroient mal reçus & mal interprétés par le cardinal Mazarin, & qu'ils pourroient même nuire à la pourſuite qu'il faiſoit à Rome du chapeau qu'il lui avoit accordé. Mais ces conſidérations ne l'empêcherent point de déclarer librement ſa penſée, ni le cardinal d'exécuter ſa réſolution, fortement perſuadé que les conſeils qu'on lui donnoit pour l'en détourner, étoient tous intéreſſés : en quoi pour dire les choſes comme elles ſont, il pouvoit bien ne ſe pas tromper : car la vérité eſt qu'il ſe formoit à la cour une intelligence depuis quelque temps plus étroite entre ceux du conſeil pour ſe paſſer du cardinal, que la reine ne paroiſſoit plus ſi touchée de ſon abſence, & qu'elle commençoit à s'accoutumer à ceux qui étoient auprès d'elle, juſques-là que la nouvelle étant venue de la maladie du pape, S. M. fit écrire

ne s'attachât à quelqu'un d
préſents, en oubliant les abſent
C'eſt pourquoi il ſe réſolut t
coup de revenir à la tête d'
de ſept à huit mille homme
avoit levés à ſes dépens, s'i
qu'il lui ſeroit aiſé d'accabler
de M. le prince en les joigr

lequel ne fut pas plutôt répandu dans le monde, qu'il produiſit tous les effets qu'on avoit appréhendés, & beaucoup d'autres auxquels on ne s'étoit pas attendu, qui rejetterent toutes choſes dans la confuſion & dans le déſordre. Le premier & le principal de ces effets fut le changement de M. le duc d'Orléans, qui avoit commencé à ſe dégager des intérêts de M. le prince, & n'aſſiſtoit plus aux aſſemblées du parlement, comme il faiſoit auparavant, pour adoucir les choſes. Ce prince ne pouvant ſouffrir qu'on eût conſenti & oſé penſer au retour du cardinal Mazarin, ſans lui en parler, après tant de déclarations ſolemnelles du contraire, crut ne pouvoir honnêtement ſe diſpenſer de ſe joindre à ceux qui vouloient s'y oppoſer, & il agit dans la ſuite avec une fermeté dont on ne l'avoit pas cru capable, faiſant même quelquefois des choſes à l'avantage de M. le prince, que ſes partiſans les plus échauffés n'avoient pas oſé ſe promettre de lui. Cela parut principalement lors de l'entrée des troupes Eſpagnoles que le duc de Nemours amena en France, S. A. R. ayant empêché que le parlement ne s'y oppoſât, & n'obéît aux ordres réitérés de S. M. ſur ce ſujet, ſoutenant toujours

qu'elles n'étoient pas Eſpagnoles, qu'elles vinſſent des Pays-Bas, ordres de l'archiduc, & que toient que des Allemands, d geois & autres étrangers, dont prince avoit plus de droit de ſe pour ſa défenſe, que le card celles qu'il avoit amenées au p de tant de déclarations du roi arrêts du parlement. Ainſi quoi cour pût faire, il lui fut impoſſi rien obtenir de ce qu'elle ſouh

M. le duc d'Orléans n'en d pas-là; il aſſembla un autre cor troupes ſous ſon nom, & ſous ce M. de Valois ſon fils, dont il le commandement au duc de Bea à l'occaſion d'un arrêt du parle par lequel il étoit prié de s'opp retour du cardinal, auquel ar coadjuteur & ſes amis auroient i ment entrepris de s'oppoſer, vu chaînement & l'animoſité des e qui étoient plus échauffés que contre le cardinal Mazarin. Le ment recommença donc de donne arrêts pour empêcher ſon retour; du 13 & l'autre du 21 décembre 16 portant que le roi ſeroit averti par préſident & quelques conſeillers, ſeroient députés à cet effet, de ce

oit sur la frontiere, & qu'il seroit
umblement supplié de vouloir
r sa parole royale pour l'exécu-
e sa déclaration vérifiée le 6 sep-
e dernier, avec défenses à toutes
de personnes de donner passage
dinal, ou de faire aucune levée
aciliter son retour, sur les pei-
rtées par les arrêts, & d'être dé-
le toutes sortes de dignités. Ces
n'empêcherent pas le cardinal
r dans le royaume. Il étoit ac-
gné de MM. les maréchaux de
é, d'Hoquincourt & de plusieurs
nes de qualité, qui le suivirent
Poitiers, sçachant bien que c'é-
meilleure maniere de faire leur
la reine, qui n'osa ou ne vou-
s écouter d'autres conseils que
is, depuis qu'il fut auprès d'elle.
bligea M. de Châteauneuf de se
, jugeant bien que sa présence
roit pas au cardinal, & qu'il ne
it plus faire qu'une mauvaise
à la cour.
ndant le parlement ayant été
é de sa marche, donna un au-
t pour faire partir incessamment
dent de Believre & les autres
, déclarant le cardinal Maza-
tous ceux qui avoient favorisé

ſe ſcandaliſa fort de voir met
d'argent la tête d'un cardina
dinal de Châtillon, frere de
de Coligny, qui avoit apoſtaſ
auſſi beaucoup d'inquiétude
nal Mazarin, qui ſçavoit que
pays un arrêt de cette nature
pas été long-temps ſans être
Mais ce qui lui en donna da
fut un petit ouvrage de Mari
contenoit un tarif ou répa

ter ſur la perſonne du cardinal,
uvoient tenter ſes domeſtiques
qui approchoient de lui, ſans
i fût poſſible de ſe précaution-
ntre ceux qui auroient voulu
rendre, & cela étoit aſſaiſonné
eſpece de plaiſanterie, qui fait
t plus d'impreſſion que les cho-
plus ſérieuſes. Ce Marigny étoit
lent merveilleux pour ces ſortes
ages, & il avoit déja régalé le
de pluſieurs chanſons, vaude-
ballades & autres gentilleſſes de
ature, pendant la priſon de M.
ce, qui n'avoient pas peu con-
à ſe rendre le parti des fron-
favorable. En conſéquence du
arrêt, le parlement envoya les
Bitaud & du Coudray-de-Giviers
ire rompre les ponts ſur la route
dinal : & ces deux conſeillers
rrivés à Pont-ſur-Yonne, à peu
ans le même temps que le ma-
d'Hoquincourt, le ſieur Bitaud
: priſonnier, & le ſieur de Gi-
: ſauva après avoir été pourſuivi
mps par les coureurs du maré-
ette nouvelle donna lieu à une
délibération du parlement, au-
n rapporta que le dernier avoit
:; mais ce bruit s'étant trouvé

faux, les concluſions furent mo
& on ſe contenta de donner
pour la liberté du ſieur Bita
quelle on prioit même les
lements de s'intéreſſer, comme ſi
été une affaire importante. On n'
gea pas de même à la cour, qui
ordre que le ſieur Bitaud fût
preſque auſſi-tôt après ſa détent

Enfin le cardinal Mazarin ayan
monté tous les obſtacles arriva à
tiers, & la reine bien informée
marche, engagea le roi d'aller
vant de lui juſqu'à une grande
où l'ayant rencontré, S. M.
duiſit à cheval chez la reine, que
patience retint plus d'une heure à
fenêtre pour voir arriver ſon cher
vori. Les députés du parlement,
arriverent preſqu'en même tem
furent pas reçus ſi favorablement
ne laiſſa pas pourtant de répond
leurs remontrances d'une maniere a
honnête, diſant qu'on étoit perſi
des bonnes intentions de la compag
& qu'elle n'auroit pas fait cette dé
che, ſi elle avoit ſçu que le cardin
n'étoit entré en France que par or
de S. M. qui lui avoit commandé
lever des troupes, & de les lui am
ner, afin de ſoumettre plus prompt

les rebelles; que l'arrêt qu'ils nt donné contre lui étoit extraor- re & ſans exemple; que le cardi- ouloit ſe juſtifier, & que Sa Majeſté ouvoit le lui refuſer. Cependant e prince dépêcha le ſieur de la u parlement avec une lettre, & ſenter une requête par laquelle andoit une ſurſéance de la dé- on qui avoit été donnée contre ſqu'à l'entiere exécution des ar- ontre le cardinal: ce qui lui fut ac- par un arrêt du 12 janvier 1652. on n'en demeura pas là; car en rant ſur la réponſe faite aux dé- , il fut arrêté le 25 du même , que très-humbles remontrances nt faites au roi pour l'éloigne- du cardinal, & cependant que rrêts donnés contre lui ſeroient tés, & les autres parlements priés donner de ſemblables: ce que quel- uns firent dans la ſuite.

ndant que tout cela ſe paſſoit à , les troupes Eſpagnoles s'avan- t ſous le commandement du duc Nemours juſques ſur la Loire, ſans n obſtacle, & le duc de Rohan- ot ſe ſaiſit de la ville d'Angers, ui obligea le roi d'aller à Saumur aſſiéger cette place, que ce duc

délité, & M. le prince de lâche
avoir rendu une place dont l
étoit assuré.

Il arriva dans le même te
affaire qui auroit pu avoir de
suites, si elle eût été bien mé
fut la diversion des rentes de
de-ville, que S. M. fit arrê
toutes les recettes, pour s'
aux nécessités de la guerre.
ment prit feu d'abord là-dessu

urs tentatives pour engager, ſous
te de l'intérêt public, les com-
es ſouveraines & le corps de ville
une union ſemblable à celle de
Mais ils n'y purent réuſſir, la
rt des députés ayant déclaré qu'ils
ient ordre de conférer que ſur
re des rentes, & qu'on leur par-
'autres choſes. Ainſi l'affaire tirant
ngueur, fut diſſipée peu à peu par
ues arrêts du conſeil, qui ſem-
t mettre à couvert les intérêts des
uliers *.
parlement ayant beaucoup ralenti
premiere chaleur ſur cette affaire,
loucit auſſi peu-à-peu ſur les au-
de maniere qu'il ne fut pas poſ-
le parvenir à l'union tant deſirée,
ue le maréchal d'Eſtampes eût
ſé pour cela un nouvel expédient,
'abord fut approuvé par pluſieurs

---

n fit en cette occaſion bien des chan-
s de petits vers. Nous nous contente-
e rapporter le Vaudeville ſuivant :

Si des rentes pour nos péchés
Les quartiers nous ſont retranchés,
Pourquoi nous échauffer la bile ?
Nous ne changerons que de lieu.
Nous allions à l'hôtel-de-ville,
Et nous irons à l'hotel-Dieu.

cette propoſition, quoique
n'eut point de ſuite. Le ma
l'Hôpital étoit un homme fe
avoit été choiſi comme tel
verner cette grande ville dans
difficiles, & auſſi en conſidé
la princeſſe Palatine, qui lui
nagé ce poſte, à la priere de
de Rhodes, ſa bonne amie,
du maréchal. Ce furent auſſi
dames qui formerent une étroi
entre le coadjuteur & ce

ar quoique le coadjuteur eût reçu
ans ce temps-là le chapeau de cardi-
al, & que par cette raiſon il fut ex-
lus du parlement, ſes amis ne laiſſoient
as de s'y employer mieux que jamais,
ncouragés par ſa nouvelle dignité, ſur
uelle ils fondoient des eſpérances
himériques pour lui d'une fortune &
une autorité plus conſidérables qu'il
en avoit eu juſques-là. Ces penſées
trerent ſi bien dans la tête de quel-
es-uns de ces Mrs. que, quoiqu'il
ût aucun bien, ils ne laiſſerent pas
ller lui offrir leurs bourſes, entr'au-
s les ſieurs Dorat, le Fevre, de la
rre, & Pinon du Martrai; de ſorte
e le coadjuteur ſe trouva pendant
peu de temps avec cinquante mille
s d'argent comptant & autant de
ets ſur ſa ſeule réputation. Cepen-
t il n'eut pas beſoin d'envoyer beau-
p d'argent à Rome, ſi ce n'eſt pour
elques voyages de l'abbé Charier,
'il avoit envoyé pour ſolliciter le
apeau, & pour quelques préſents de
oux à la princeſſe de Roſſane, qui
oit épouſé le neveu du pape Innocent
Car le pontife ſe trouva dans des
poſitions ſi favorables pour lui, telle-
nt prévenu de ſes grandes qualités,
ſi peu perſuadé de celles du cardina

Mazarin, que la négociation du
peau ne reçut preſqu'aucune diffi
auprès de S. S. qui s'imagina que
coadjuteur alloit auſſi-tôt rempli
place du cardinal ; qu'il auroit
être plus d'égards pour lui & pou
S. Siége, que ſon prédéceſſeur. La
choſe qui retarda un peu ſa prom
fut qu'elle ne devoit pas être ſeul
qu'il en falloit faire pour les autres
ronnes ; & de plus les oppoſitions
tes du bailli de Valencey, ambaſſ
à Rome, qui fut depuis grand
de France, qui le traverſoit ſou
ment par les ordres du cardinal
rin, n'oſant le faire ouvertement,
que ſes inſtructions n'étoient p
ciſes, mais ambiguës, à cauſe
meſures que ce miniſtre étoit alors
de garder avec le coadjuteur, do
ſervices lui étoient utiles & néceſſ
Ainſi on ſe contenta d'inſinuer adr
ment à la cour de Rome que ce p
étoit janſéniſte : & il s'en fallut peu
cet artifice ne leur réuſſît, atte
que dans ce temps-là le ſeul nom
janſéniſte étoit du moins auſſi odieu
Rome que celui de Mazarin en Fra
& monſignor Chigi, ſecrétaire
brefs, prit une ſi forte alarme ſur
ſoupçon, qu'il obligea le pape à

r au coadjuteur un écrit, par
il renonçoit au janſéniſme. En
ticulier le pape ne s'en mettoit
en peine; mais monſignor Chigi,
gouvernoit par les Jéſuites, n'en-
point raiſon là-deſſus, de ſorte
bbé Charier fut obligé de dépê-
n courier exprès au coadjuteur
i demander une abjuration for-
lu janſéniſme; mais il n'en vou-
faire, quoique dans le fond il
ni janſeniſte, ni moliniſte, &
embarraſſât fort peu des diſputes
ps. Peu s'en fallut même qu'il
le contraire, ayant commencé
tre latine qu'il n'a jamais ache-
our s'excuſer & prouver par plu-
raiſons, qu'on ne devoit pas
cela de lui, & qu'il n'étoit point
de donner l'écrit qu'on lui de-
it. Il fit voir ce commencement
re à tous ſes amis un peu fami-

nais la choſe en demeura-là, &
a heureuſement pour lui que les
avant changé de face, par les
qui ſe répandirent du retour du
al Mazarin, l'abbé Charier ſçut
rofiter de cette conjoncture, &
nter au pape que ſes bonnes in-
ns pour le coadjuteur alloient de-
inutiles, ſi le cardinal rentroit

une fois à la cour, où il ſeroit le
tre plus que jamais, & en état
perdre, à moins que S. S. ne pre
ſon retour, & ne le mît en état
ſoutenir par lui-même, ajoutant
avoit avis certain que la révoc
ſa nomination étoit en chemin, (
étoit vrai. De ſorte que le pape
ſolut tout d'un coup d'avancer la
motion, après avoir tiré un éc
l'abbé Charier, par lequel il s'en
d'en tirer un du coadjuteur, te
le deſiroit. Cette réſolution, qu
fort ſecréte, ne laiſſa pas de pér
aux oreilles du bailli de Valencey.
ayant ordre de révoquer la nomi
en cas de beſoin, envoya auſſi-t
mander audience le dimanche au
pour le lundi matin. L'audien
ayant été accordée ſans aucune
culté, il crut qu'il n'y avoit e
rien à craindre. Cependant le pape
ſe doutoit bien de ſon deſſein, en
intimer le conſiſtoire à petit bru
lundi matin 18 février 1652, de
bonne heure, & l'ayant commencé
la promotion, il attendit tranqu
ment la viſite de l'ambaſſadeur,
envoya s'excuſer voyant que le co
étoit manqué. Cela dut le toucher d'
tant plus ſenſiblement, que le dim

eule, qui en parurent peu
attendu qu'elles avoient dé-
s intrigues de ce prélat avec
e Palatine. Ce n'eſt pas qu'il
jours continué de vivre bien
, & d'y être fort aſſidu. Auſſi
rent-elles fort exactement à ſon
toutes les démonſtrations ex-
uſitées dans des occaſions de
ire. Mais on voyoit bien que
n'étoit pas naturelle ni ſin-

de ſon côté avoit trouvé mau
madame de Chevreuſe eût fait
Fouquet ſon principal agent à la
de ſorte que de part & d'autr
avoit des ſujets de refroidiſ
qui cependant ne furent conn
de peu de perſonnes : les marq
térieures de bonne intelligence
duré juſqu'à la mort de maden
de Chevreuſe, qui arriva peu d
après.

Cette mort ſurprit tout le m
mademoiſelle de Chevreuſe n'ay
malade que trois ou quatre jou
aucun mauvais accident que ce
l'étouffa tout d'un coup. On ren
que ſon viſage & ſon corps dev
tout noirs, auſſi-bien que l'arg
qui étoit dans ſa chambre ; de ſo
le bruit courut que c'étoit un e
poiſon qu'elle avoit pris elle-
ou que madame ſa mere lui avoit
pour des raiſons ſecrétes. Quoi c
ſoit, le cardinal de Retz reçu
nouvelle avec tant d'indifféren
cela fit de la peine à ceux qui ſç
la maniere dont il avoit vécu av

Si la promotion du cardinal c
fit plaiſir à ſes partiſans, elle
beaucoup à ceux de M. le pri
même aux perſonnes neutres,

erent convaincues que dans les
es paſſées, il n'avoit eu en vue
ſes intérêts particuliers, & que
la ſuite il ſuivroit aveuglément
rti de la cour, ce qui étoit de
ereuſe conſéquence pour lui, d'au-
plus qu'on tâcha d'inſpirer ce ſen-
t à S. A. R. mais ce fut inuti-
t, & ce prince fut un de ceux
lui marquerent la plus véritable
de ſa nouvelle dignité. Il lui fit
e l'honneur de l'aller voir chez
& quoiqu'il favorisât le parti de
prince, il ne laiſſa pas d'écouter
urs & de ſuivre ſouvent les avis
ouveau cardinal.
ſſi ſe donnoit-il de garde d'épou-
n ſa préſence les intérêts du car-
Mazarin; mais en récompenſe il
anquoit pas de lui repréſenter dans
ccaſions, qu'il n'étoit pas de ſon
êt de contribuer à l'augmentation
rédit de M. le prince. C'étoit-là
roit ſenſible de M. le duc d'Or-
& par où il étoit ſuſceptible de
s ſortes d'impreſſions. Ce que le
inal de Retz ſçavoit mieux que
nne, & il ſçut bien ſe prévaloir
luſieurs rencontres de cette jalou-
pour l'empêcher de faire bien des
s pour S. A. R. Ce fut par-là qu'il

le détourna du voyage d'Orléans, (
les amis de M. le prince firent tout
qu'ils purent pour le faire aller, a
de prévenir l'armée du roi qui s'av
çoit de ce côté-là, ce qui lui aur
été aisé, cette ville étant la capit
de son domaine. Mais ce qu'ils ne p
rent obtenir de lui, ils l'obtinrent
mademoiselle sa fille, qui se laissa p
suader de s'aller jetter dans cette p
ce, où elle fut introduite par une b
che qui fut faite par des batelier
après quoi la cour ne pensa plus à
vérité au dessein qu'elle avoit for
de s'établir à Orléans. Mais si S. A.
y eut été elle-même, sa présence
roit produit tout un autre effet,
auroit sans doute donné plus de
gueur aux affaires de Paris.

Ainsi, quoique les amis de M.
prince eussent fait ce qu'ils desiroie
de ce côté-là, ils jugerent que ce n
toit pas assez, & qu'il falloit trouv
les moyens de s'assurer de l'esprit
S. A. R. qui leur échappoit en bien
occasions. C'est pourquoi ils écrivir
à M. le prince, qui étoit encore à Bo
deaux, qu'il falloit absolument veni
Paris, attendu que le cardinal de
devenoit de jour en jour plus puis
auprès de M. le duc d'Orléans, & q

arti appuyé de celui de la cour ſe oit dans la ville, de maniere qu'ils ourroient pas réſiſter, ſi l'armée du en approchoit. Sur ces avis M. le ſe réſolut de venir à Paris, d'au- lus que ſes affaires n'alloient pas n Guyenne, & que les troupes Eſ- les avoient beſoin d'un autre chef, M. le duc de Nemours. Il eſpéroit que les négociations du duc de la eſoucault & de Gourville avec le al Mazarin, deviendroient plus par ſa préſence, & qu'il lui ſeroit ſé de prendre ſon parti ſuivant njonctures.

endant dès que le bruit de ſon r fut répandu dans la ville, le chal de l'Hôpital, le prévôt des ands & les échevins aſſiſtés de urs bons bourgeois, allerent chez R. pour lui repréſenter qu'on ne it pas le recevoir, qu'il ne ſe fût avant juſtifié des faits contenus déclaration donnée contre lui : à M. le duc d'Orléans ſe contenta pondre, que le prince ne venoit pour cauſer aucun trouble, mais ment pour conférer avec lui, & ne ſéjourneroit à Paris que vingt- e heures. Cela n'empêcha pas que artiſans n'affichaſſent des placards

pour faire ſoulever le peuple, & r
voyaſſent leurs émiſſaires pour
dans les rues, *vive le roi*, *vivent*
princes, *point de Mazarin*: en qu
réuſſiſſoient ſi bien, que S. A. R.
obligée d'envoyer ſes gardes, &
faire armer les bourgeois pour diſ
une troupe de canaille qui vouloi
ler l'hôtel de Nevers, appartenan
ſieur Guénégaud, ſecrétaire d'état
dont on fut obligé de faire pendre c
ques-uns au bout du pont-neuf. I
cette diſpoſition Mr. le prince a
peut-être eu de la peine à entrer
Paris, s'il n'avoit eu le bonheur d
lever quelques quartiers de l'armée
roi, ſous la conduite du maré
d'Hoquincourt, ſur la Loire : 1
cette nouvelle étant venue, retint
le monde dans le reſpect, & perſ
n'oſa branler.

Mr. le prince arriva à Paris le
avril 1652, ſuivi du duc de la Ro
foucault & de quelques autres ſeign
en petit nombre, ayant été obligé d
ſervir du paſſeport du marquis de L
pour faire ſon voyage avec moin
riſque, & de ſe mettre à ſa ſuite
qualité de cornette, ſous la cond
d'un gentilhomme nommé Saint-H
lite, qui connoiſſoit parfaitement

ins. Un ſoir qu'ils étoient à ſouper
un vieux gentilhomme, il arriva
buvant, le maître qui ne con-
it pas les principaux de ſes hôtes,
à dire pluſieurs vérités aſſez drô-
la maiſon de S. A., qui les igno-
ns doute, & qui l'embarraſſerent
auſſi-bien que le duc de la Ro-
ucault qui y avoit bonne part.
arquis de Levy eut beau faire
mpêcher ce gentilhomme de con-
, il ne lui fut pas poſſible de re-
ſa langue, ni de l'empêcher de
out ce qu'il ſçavoit. Cependant
iſtoires, quoique vraies & très-
ntes, ne troublerent point la
Mr. le prince fit bonne contenan-
t fit ſemblant d'en rire comme
tres: & le lendemain, comme ſi
n n'eut été, ils continuerent leur
e, S. A. raillant les uns & les
ſur leurs aventures. On remar-
ntr'autres choſes, qu'étant près
ndre ſon armée, il dit à Chava-
qu'il avoit déja changé de maî-
& qu'il pourroit bien encore en
er: à quoi ce gentilhomme re-
bruſquement, qu'il étoit vrai, &
en changeroit juſqu'à ce qu'il en
ouvé un bon: ce qui arriva effec-
ent peu de temps après. Mr. le

duc d'Orléans ſut au devant de
prince une lieue hors de la ville
mena le lendemain au parlemen
ils proteſterent tous deux que ce
avoient fait étoit pour le ſervice d
le bien public, & le repos du r
me : après quoi M. le prince prer
parole dit qu'il venoit remercier
lement, de la ſurſéance qu'il
accordée de la déclaration publi
nom du roi contre lui ; qu'il pr
compagnie d'être perſuadée qu
intention n'étoit point de troubler
qu'il n'en auroit jamais d'autre
d'employer ſa vie au ſervice d
comme il avoit déja fait, & qu'i
prêt de mettre les armes bas, dès
cardinal Mazarin ſeroit hors du r
me, & que les arrêts donnés cont
auroient été exécutés ; priant q
déclaration ſût enregiſtrée & qu'
en donnât acte. Ce diſcours ſpé
fut fort applaudi & fit des impre
avantageuſes dans la plûpart des
pour lui, d'autant plus que dans l
me-temps, la cour ſoutenoit ou
ment le cardinal Mazarin, & q
M. n'avoit jamais voulu ſouffrir l
ture des remontrances du parlen
malgré les inſtances des députés, s
contenté d'y répondre par une

chet, avec une déclaration qui
it que toutes les procédures, in-
ıtions & arrêts contre le cardinal
rin ſeroient envoyés au garde des
x, pour y être pourvu ainſi que
aviſeroit bon, & que cependant
ution des arrêts & de la déclara-
donnée contre lui le 6 ſeptembre
ſurſiſe. Le parlement s'étant aſſem-
our délibérer, les avis ſe trouve-
partagés pendant pluſieurs jours:
enfin il fut arrêté que les mêmes
és retourneroient à la cour & ſe-
t toutes les inſtances poſſibles pour
ir la lecture des remontrances en
ce de S. M. & que pour en avoir
ſe, la déclaration de Mr. le duc
ans & de Mr. le prince ſeroit
portée à S. M. & envoyée aux
parlements & compagnies ſou-
es, qui ſeroient priés d'envoyer
leurs députés à la cour; qu'enfin
oit fait une aſſemblée générale en
ſon de ville, où S. A. R. & Mr.
nce ſeroient priés de faire une dé-
ion ſemblable à celle qu'ils avoient
au parlement, & l'aſſemblée de
convíée d'envoyer auſſi des dépu-
our demander tous enſemble l'é-
ment du cardinal Mazarin. Tout
it exécuté. Mr. le duc d'Orléans

quelques maîtres des comptes
rent que le mieux ſeroit de d
toute levée de gens de guerre
miſſion du roi. Le ſieur Amel
mier préſident de la cour des
prit même la liberté de dire e
M. le prince, qu'il s'étonnoit f
près avoir triomphé ſi glorie
des ennemis de l'état, il eût
liguer avec eux contre S. M.
non-content de cela il vînt en
triompher devant la compagnie

ement, de ce que les ponts de Cha-
on, de S. Cloud & de Neuilly
ient été rompus par ordre des prin-
: ce qui empêchoit de faire venir
vivres à Paris. Cette plainte fit du
t, qui cependant fut appaiſé, quand
çut que les troupes du roi étoient à
un & à Corbeil.
ependant Mrs. les princes voyant
les députés ne partoient pas, en-
erent à la cour Mrs. de Rohan,
Chavigny & de Goulas, pour y
les mêmes déclarations & pour
ërer des moyens de parvenir à la
, mais avec ordre de ne point voir
ardinal Mazarin. La reine d'Angle-
: contribua beaucoup à leur faire
dre cette réſolution dans une viſite
lle rendit à S. A. à qui elle dit,
le roi de la Grande Bretagne, ſon
*, étant allé ſaluer le roi à Corbeil,
it de lui-même propoſé une confé-
e que S. M. accepta, pourvu que
princes en fuſſent d'accord, ce qui
obligea de faire cette démarche,
r faire connoître qu'il ne tenoit pas
ux que la paix ne ſe fît, quoiqu'ils

* Charles II, refugié en France, rétabli ſes états après la mort de l'uſurpateur nwel.

jugeaſſent bien que cette prop
étoit un artifice de la cour, afin
rêter le cours des affaires préſent
effet ces Mrs. s'étant rendus à S.
main, où la cour étoit arrivée, y
leurs déclarations : mais on n'y
aucun égard, & ils revinrent ſans
faire, quoiqu'ils euſſent vu le car
ce qui devoit rendre les affaires
faciles. Mais ce miniſtre ne cher
qu'à engager des négociations in
& ſans fin, pendant leſquelles il e
de fatiguer ſes ennemis & de ve
bout de ſes deſſeins. Ainſi les p
ne penſerent plus qu'à preſſer l'
tion du dernier arrêt. Le procu
général fut envoyé à S. Germain
mander un jour pour l'audience
députés, ce qui lui fut enfin ac
après pluſieurs remiſes. Toutes les
pagnies allerent donc à S. Ger
l'une après l'autre. La chambre
comptes ni la cour des aides n'y f
pas bien reçues, malgré ce que l
premiers préſidents avoient dit aux
ces. Le corps-de-ville fut le mi
traité, la cour ſçachant que la plû
de ceux qui le compoſoient éto
entiérement dans ſes intérêts. A l'é
du parlement, S. M. conſentit a
quelques difficultés à entendre la le

ars remontrances contre le cardinal
arin, feignant d'accorder cette
aux prieres de la reine : après
on dit aux députés, que le roi y
réponſe dans quelques jours,
d il en auroit communiqué avec
onſeil ; & à l'égard de l'éloigne-
des troupes, on dit que le roi
mandé le maréchal de l'Hôpital,
voyé un paſſeport à S. A. R. pour
perſonne qu'il lui plairoit d'en-
r, afin de conférer des moyens
us propres pour cela.
procédé n'étoit qu'une véritable
, & une affectation aſſez marquée
er les choſes en longueur, afin de
er du bénéfice du temps, ſur le
le cardinal faiſoit toujours un
fond (*a*). Mais ce temps ne fut
i long qu'il l'auroit ſouhaité, à
des inſtances des princes qui ne

(*a*) Le cardinal Mazarin ſe moquoit quelquefois avec ſes confidents de la crédulité de ceux qui attribuoient à ſon eſprit & à ſon habileté quantité d'événements favorables, qu'il ne voit qu'au temps & au haſard. Il diſoit même qu'il étoit ſouvent arrivé qu'après avoir tourné ſon eſprit en tout ſens pour trouver quelque expédient déciſif, ſans pouvoir en venir à bout, il avoit tout abandonné au caprice de la fortune, qui diſpoſoit admirablement toutes choſes à une fin heureuſe.

ſéjour de S. Germain, qui po
donner de l'inquiétude au c
mais il en étoit arrivé auſſi b
qui entretenoient ſes eſpé ce
ſe paſſoit guère de jours q
peuple ne donnât des marques
zéle pour les princes, & de ſa
contre le cardinal Mazarin. Le

on, & d'abandonner leurs car-
qui furent mis en piéces par cette
e. Cela ſeroit auſſi arrivé à leurs
nes, s'ils ne s'étoient heureuſe-
nis à couvert de leurs inſultes.
dinal de Retz n'étoit pas plus
é que les autres, quand il étoit
d'aller dans ce quartier; & com-
partiſans de M. le prince l'a-
principalement en butte, il au-
aru plus de riſque que perſonne,
en auroit pas été quitte pour des
qu'il eſſuyoit ſouvent, s'il n'a-
à ſa ſuite des gens en état de
ndre. Cependant la plûpart des
ois ſçavoient fort bien qu'il n'a-
s dans le cœur pour le cardinal
n tous les ſentiments dont il
cuſé. Ces emportements du peu-
noient au cardinal Mazarin de
es inquiétudes & des appréhen-
dont il étoit naturellement aſſez
ble. De plus on affichoit tous
s de nouveaux placards, & on
oit de nouveaux libelles contre
contre la cour. Et bien que le
l de Retz y fît répondre, & y
t ſouvent lui-même d'une ma-
aucoup meilleure que celle des
nts, il reſtoit toujours tant de
& d'animoſité dans le même

prévôt des marchands & les é
s'y oppoſerent d'abord très-fort
mais enfin ils y conſentirent
ordre du roi qui fut donné de
avec les principaux chefs de l
qui promirent de ſi bien prend
meſures, que la cour, bien lo
ſouffrir, en pourroit tirer de
avantages. M. le duc d'Orléans
autre tentative pour ſe rendre
de la ville, qui ne fut pas mi

faire prendre les armes aux
, à l'occasion de l'attaque de
par M. de Turenne. Il monta
cheval & courut par les rues,
ter le peuple à le suivre, pour
secours de cette place; mais
débaucher que quelques vo-
de la ville, avec lesquels,
tourner du côté de S. Cloud,
du côté de S. Denis dont il
maître sans beaucoup de pei-
prise qui fut aussi-tôt désa-
la ville, laquelle écrivit au roi,
sortie s'étoit faite sans ordre.
cette ville fut reprise dès le
par les troupes de S. M. qui
[illegible] ensuite, [illegible]
pas en peine de se [illegible]
ce désaveu de la ville, qui
connoître la [illegible] des
[illegible]

compagnie ne voulut jamais ſ
de ſorte qu'il fut obligé de s'en
Ces divers incidents tenoient le
en ſuſpens de part & d'autre;
dant que MM. les princes f
tous leurs efforts pour ſe rend
tres du parlement, & de la v
partiſans de la cour tâchoient
poſer les choſes à la paix, &
tour du roi. Ce fut dans cet
que le prévôt des marchands
échevins propoſerent au parlem
faire une proceſſion générale
paix avec la chaſſe de ſainte G
ve, patrone de Paris; attendu
actions extérieures de religion f
vent de grands effets ſur les eſp
peuples dans des conjonctures
ſes & embarraſſantes. Cette cé
ſe fit avec toute la pompe & to
cérémonies imaginables, le parl
toutes les cours ſouveraines, l
de-ville, & généralement tous l
eccléſiaſtiques & ſéculiers y aya
ſté: ce qui ne ſervit pas peu
rer des deſirs de paix à tout le
Le parlement commença à tou
délibérations de ce côté-là, &
poſer les eſprits à la conférence
cour deſiroit, & que les princ
gnoient toujours autant qu'il le

autres conditions que de
urner d'où il étoit venu,
ivre, quoique le bruit
il s'étoit laiſſé gagner par
e d'argent aſſez médiocre.
vérité eſt que la néceſſité le
idre ce parti, ſe ſentant
pl foible que M. de Tu-
nant bien que le deſſein
mois n'étoit pas de donner des
en faveur de M. le prince.

le roi demandoit aussi il les pr
xigeroient point autre chose d
rentreroient dans leur devoi
après, eux & leurs partisans
s'engageroient de congédier
ment toutes leurs troupes soi
ses: soit étrangeres, & de sou
son obéissance toutes les pl
ils étoient les maîtres, & les
belles, comme Bourdeaux,
princes firent ce qu'ils puren
dispenser de répondre préci

ux desirs du peuple, & de promet-
ils exécuteroient de bonne foi ces
s, dès que S. M. auroit éloigné le
al, sçachant bien que s'ils ne l'a-
t pas fait, on auroit passé outre, &
maison de ville auroit pris des me-
avec le gouverneur pour arrêter la
ce insolente, & pourvoir à la sû-
lu parlement & de la ville.
le prince remarquoit aussi que S.
commençoit à se rebuter de ces
lres continuels, & jugeoit que si
r prenoit la résolution de lui ac-
r quelque satisfaction apparente
fait du cardinal Mazarin, il ne
roit pas possible de le tenir da-
ge, non plus que la plûpart de
rtisans, qui ne cherchoient que
rétextes pour se tirer d'intrigue,
e mettre en peine d'être trompés.
la déclaration des princes ayant
essée, le parlement ordonna qu'elle
incessamment portée au roi par
éputés qui feroient entendre à S.
ie la compagnie étoit entiérement
ée à faire de leur part tout ce qui
nécessaire pour acheminer les cho-
n bon accommodement. Cet arrêt
ibua beaucoup à ruiner les affaires
. le prince, & fit extraordinaire-
crier ses émissaires, qui firent ce

deau-Champré, conſeiller de
chambre, qui marchoit du côté
petite porte du palais, vis-à-vis
du premier préſident. Il eſt v
tout le monde connoiſſoit ce
pour être fort attaché aux intér
cardinal & dans des ſentiments
fait oppoſés à ceux du peuple.
dant les cris redoublés de Mazari
été ſuivis d'une décharge que fit
la compagnie qui gardoit la

raſſura les partiſans de la cour
qui deſiroient la paix, qui com-
nt à ſe déclarer ſi ouvertement
grand nombre, que ceux de
rince avec tous leurs mouve-
e purent parvenir à lui faire
ucune des portes de Paris,
M. de Turenne l'obligea de
une retraite ſous les murs
grande ville, quoiqu'il ſe pré-
ceſſivement à celle de la Con-
de S. Honoré, de S. Denis,
artin, juſqu'à celle de S. An-
elle ci lui fut enfin ouverte par
citations de mademoiſelle, &
utorité; après qu'elle eut obligé
es du roi à ſe retirer, en fai-
le canon de la Baſtille ſur
e qui fut le ſalut de M. le
& de toute ſon armée. Sans
auroit été entiérement défaite
yeux de la plûpart des bour-
Paris, qui ne faiſoient que
, pluſieurs ayant même tiré
roupes, & quelques-uns ayant
hardis pour ſe vanter d'avoir
à perſonne. M. le duc d'Orleans
émut pas beaucoup davantage,
qui l'environnoient ne purent
btenir de lui de ſortir dans les
dant la bataille, pour marquer

ſein, ne s'étoient rendus à cet
blée pour s'y oppoſer. L'entrep
difficile : c'eſt pourquoi M. le p
connoiſſoit la diſpoſition des
ayant jugé qu'il tenteroit ini
de les faire entrer dans ſes ſe
par les voies ordinaires, réſol
porter leurs ſuffrages par forc
intimidant.

Dans cette vue il fit entre
ville un grand nombre d'offic

maréchal étoit porteur : ce
té approuvé de la plus grande
putés, MM. les princes
s de ſe retirer, après avoir
ville du paſſage qu'on avoit
leurs troupes, & leur avoir
es de ſervice. M. le prince
tout haut en ſortant qu'il
dans l'aſſemblée que des Ma-
ne cherchoient qu'à prolon-
ffaires, ſes partiſans qui n'at-

Ferrand, de Savari & le Fév
ſeillers au parlement, & Miro
tre des comptes, tous ennem
rés du cardinal Mazarin. E
moſité du peuple étoit dev
grande, que le curé de S. Jea
aviſé de porter le S. Sacreme
la Greve, pour tâcher de le
dans le reſpect, ils le menac
le tuer lui-même, s'il ne ſe
promptement.

le prévôt des marchands & le
la Barre ſon fils furent ſauvés
e ſorte par des bateliers qui
t ſervice à pluſieurs autres pour
ent. Le maréchal de l'Hôpital,
danger menaçoit plus que per-
ut obligé de ſe déguiſer pour
er à la fureur du peuple. Mais
t faire ſi bien qu'il ne fût re-
ar le ſieur Dauvilliers, le mê-
avoit garanti le coadjuteur à
ée du palais contre une main
'un poignard, & ce Dauvilliers
être la cauſe de ſon ſalut. Car
lhomme avec l'aide d'un valet
bre d'un de ſes amis, qu'il re-
entre les ſéditieux l'épée à la
l'ayant tiré heureuſement de
e ville, le mena chez un bour-
e ſa connoiſſance, d'où ils le
rent chez lui pendant la nuit,
nouveau riſque, auquel ils ne
t pas attendus : le maréchal,
déguiſé, ayant été reconnu
cabaretier de la cabale de M.
e proche la croix du Trahoir,
it auſſi-tôt à crier pour donner
au quartier. Dauvilliers qui le
ſoit s'étant approché de lui,
oire qu'il ſe méprenoit, & paſ-
e leur chemin, ils arriverent

heureuſement à l'hôtel de l'Hôpi
Pendant tout ce tumulte, le d
Beaufort & le marquis de la
étoient dans une maiſon à la
d'où ils regardoient froidement
ſe paſſoit, ſans ſecourir perſonne
qu'à dix heures du ſoir, que S.
envoya mademoiſelle pour ſauver
ques-uns de ſes amis. Ils ſuivirent
princeſſe à la maiſon de ville &
retirer les ſéditieux aſſez à propos
eux, attendu que pluſieurs compa
bourgeoiſes qui avoient eu le tem
ſe reconnoître, commençoient à
cher de ce côté-là pour délivrer
qui étoient enfermés, dans le d
de faire main-baſſe ſur les rebell
quoi ils auroient apparemment e
condés de la plus grande partie d
bitants, à qui cette action avoit a
de l'horreur.
Quelques jours après, S. A. R.
au parlement pour tâcher d'ex

§ Bien des politiques crurent que pa
mutins il y avoit des gens dévoués à la c
qui les animoient exprès, pour dégoûte
bourgeois du parti des princes, qui paſſ
pour être les auteurs de cette violence;
que l'on avoit entendu des gens crier,
moi, *Bourgogne*, *à moi*, *Condé*.

re, & que par une per-
il l'avoit propoſé à S. A.
tion capable d'intimider
lui faire connoître ce
dans Paris, ayant envoyé
temps des ordres ſecrets à
pour augmenter le déſordre
confuſion juſqu'au dernier
d'en faire tomber toute la
M. le prince & de le ruir
ment dans l'eſprit des Pariſi

des relations avec l'abbé Fouquet,
Charier avec le grand prévôt &
de Sourches ſon frere. Madame de
des qui mourut dans ce temps-
ſoit elle-même ſes voyages à la c
habits déguiſés *, auſſi-bien qu
thet & le baron de Pennecors,
du cardinal de Retz, qui tâchoie
les deux de ſe rendre néceſſaires

l'intriguer dans les négociations. Mais comme M. le prince n'étoit pas ſi bien informé des menées du cardinal de Retz qu'il l'étoit des ſiennes, il ne lui étoit pas ſi aiſé de lui dire ſes vérités, ni d'en tirer les avantages qu'on prenoit plus facilement contre S. A. R.

La ſeule reſſource de M. le prince étoit donc dans la violence dont il auroit encore bien voulu ſe ſervir contre le cardinal de Retz : ce que la plûpart de ſes amis appréhendant, ils convinrent qu'il devoit prendre le parti de la retraite, auſſi-bien que le maréchal de l'Hôpital, & le prévot des marchands, & qu'il allât à Mezieres ou à Charleville, dont le marquis de Noirmoutiers & le vicomte de Buſſi-Lamet, parents du cardinal, étoient gouverneurs. C'étoit le ſentiment de l'évêque de Châlons, du duc de Briſſac, du comte de Montreſor, du marquis de Laigues, de l'abbé Charier & du ſieur d'Argenteuil. Mais auſſi-tôt que Joli, qui n'approuvoit pas cette concluſion, eut vu le ſieur de Caumartin, ils réſolurent d'exhorter le cardinal à tenir ferme, perſuadés qu'il perdroit toute ſa conſidération & ſon crédit auprès de la cour & du peuple, dès qu'il ſeroit hors de Paris, & qu'il ſuffiſoit de le mettre en état

nerent leur parole, entr'autres
Houx, capitaine des bouchers, a
du pont Notre Dame. On dor
dre auſſi aux curés de faire ſor
tocſin en cas d'alarme, & d'ex
peuple au ſecours de leur arche
Outre ces précautions, on pri
celle d'ouvrir ſecrétement des
de l'égliſe Notre-Dame, qui

t & par le ſoin d'un bon prêtre qui
ſoin des cloches, nommé Carré:
le reſte étoit public. Les ſoldats
ent la garde réguliérement dans
evêché ſous les ordres du vicomte
t & du marquis de Châteaure-

us ces préparatifs retinrent les fac-
dans le reſpect, & les empêche-
le s'approcher, comme ils faiſoient
avant, du quartier Notre-Dame,
continuer leurs inſolences. Il y
de l'apparence qu'ils produiſirent
ême effet à l'égard de Mr. le
, & que quelqu'envie qu'il eût
chaſſer de la ville, il rompoit
ſes meſures, voyant qu'il ne
oit entreprendre de le forcer ſans
ſer à de grands riſques. Il jugea
propos de n'en rien faire, d'au-
lus qu'il appréhendoit d'offenſer
R. qui continuoit de l'aimer & de
otéger.
endant on amuſoit à la cour les
és du parlement, ſans leur rendre
ſe, dans l'eſpérance que les bour-
irrités des violences de Mr. le
ſe déclareroient contre lui. Mais
t qu'au contraire il s'étoit rendu
de l'hôtel-de-ville par l'abſence
réchal de l'Hôpital & du prévôt

réſolution de mettre les armes
aucune condition, dès qu'il ſe
ré, le parlement ordonna qu
ſeroit remerciée très-humblem
les députés inſiſteroient toujou
cution de cette promeſſe, &
les princes ſeroient priés de le
pour les aſſurer qu'ils s'en te
leur derniere déclaration, &
prier de recevoir pour eux le
du roi, de ce qu'ils avoient
dès que le cardinal Mazarin

our ayant fait caſſer par un arrêt
ſeil, la nomination du ſieur de
l à la charge de prévôt des mar-
, les princes n'oublierent rien
utenir ce qu'ils avoient fait, &
rter les choſes encore plus avant:
ne leur fut pas difficile, la plû-
es conſeillers du parlement ſe
enfermés dans leurs maiſons, &
lant plus ſe trouver aux aſſem-
De ſorte que les députés étant
s de S. Denis, malgré les ordres
our de la ſuivre à Pontoiſe, &
fait leur rapport, le parlement
luſieurs délibérations, donna un
ar lequel il fut déclaré que S.
tant pas en liberté, S. A. R.
eroit toute ſon autorité pour le
entre les mains du cardinal Ma-
& permiſſion pour cela de pren-
qualité de lieutenant général du
ne, avec ordre à tous les ſujets
M. de le reconnoître pour tel,
ne le cardinal demeureroit en
; que M. le prince ſeroit auſſi
ccepter le commandement des
ſous l'autorité de S. A. R. que
officiers du roi, capitaines de
les, &c. en demeureroient reſ-
es avec leur poſtérité; qu'il ſe-
it au roi pour excuſer le retour

certains banquiers, pour attirer
ment de ceux qui trouveroien
de ſe défaire du cardinal : & l
impoſoit une nouvelle taxe ſur l
geois pour le payement des
qui fut fixé à la ſomme de hu
mille livres par la maiſon de
repartie ſur toutes les maiſons
ſon de ſoixante-quinze livres p
cochere, & les autres à pro
Mais cette taxe ne fut payée
quelques-uns des partiſans des

ourg, où il appella deux offi-
parlement, le président de Nef-
le sieur de Longueil *, & mê-
chancelier, qui auroit bien
t se dispenser d'y assister. La
yant que le parlement n'osoit
poser aux volontés des princes,
arti de le transférer à Pontoise
étoit rendue, & ayant ramassé
t trente maîtres des requêtes,
s & conseillers, elle en com-
espece de parlement, pour op-
celui de Paris. Ces officiers,
n petit nombre, ne laissèrent
ire leurs fonctions avec assez
ur, & pour s'attirer plus de
ation, ils firent, de concert
cour, des remontrances pour
ment du cardinal, qui leur fut
accordé & exécuté, après quoi
t à Compiegne, laissant le ma-

jours, mais dont il ne tira neu
pendant une nuit que ces de
étoient à Paris, & que M.
étoit indiſpoſé, pour s'être t
ché d'une comédienne) aj
bien ſon temps, que ſes e
s'apperçurent de ſon éloigne
quand il fut en état de ne l
préhender. Cette retraite im
déconcerta d'autant plus, qu
querent dans le parlement un
changement à leur égard, de

is aucune capitulation : de ſorte
L. R. ayant écrit au duc d'An-
jui étoit à la cour, d'obtenir
ports pour quelques perſonnes
loit envoyer, le duc lui fit
qu'il n'avoit pu obtenir les
, parce que S. M. vouloit
r toutes choſes M. le prince
les armes, ſuivant ſes promeſ-
r ſatisfaire en quelque façon à
nde des princes, la cour en-

la cour voudroit faire, ſans ſe
fort en peine des intérêts part
des princes ; & comme tous le
étoient invités de députer au r
le prier de revenir à Paris ,
monde s'empreſſa d'exécuter cet
de l'arrêt , ſans s'embarraſſer d
Les eccléſiaſtiques , comme de
commencerent à donner l'exem
le doyen de Notre-Dame aya
poſé au chapitre d'envoyer des

un appareil assez solennel &
pour le temps, n'y ayant eu
ques menues canailles qui crie-
ordinaire après eux, *aux Ma-*
sans trouver aucun embarras
le sur toute la route (quoique
es de M. le prince fussent ré-
dans toutes les compagnes)
de la protection de S. A. R.
it donné un détachement de
es au cardinal de Retz, pour
jusqu'à Compiegne. Leur voya-

il rentra dans Paris, tout le
ſortoit des maiſons pour le vo
des acclamations redoublées de
roi & la paix.

Cet exemple du clergé fut
ſuivi par toutes les compagnie
raines, par le corps de-ville
corps des marchands, par les c
& les capitaines de la bourgeoiſ
les derniers furent ménagés, p
lement par le cardinal de Re
avoit toutes les nuits des con

n it à ſe ſaiſir des princi-
rs de la ville, à mettre
ner à leurs chapeaux, ſui-
e des armées du roi, & à
tortant, *vive le roi*, avec aſ-
qu'ils ſeroient ſuivis de tous
bourgeois. Mais peu s'en fal-
cette belle équipée n'eût un
contraire. Ceux qui voulu-
gnaler en ſortant de cette aſ-
furent auſſi-tôt chargés & diſ-

ce prélat, pour ſatisfaire à ſa pron
envoya ſecrétement à la cour le
Joli, afin de prendre des meſures
le retour du roi avec la princeſſ
latine. Mais il arriva qu'en reve
il fut arrêté par quelques cavalie
l'armée de M. le prince, qui le n
rent à Charenton, où ils le gard
bien caché pendant deux jours,
tendant quatre cents écus qu'il
avoit promis pour ſa rançon, &
envoya chercher à Paris : après
ces cavaliers le mirent en liberté
bonne foi, qu'ils ne voulurent pas
ler dans ſes poches, où ils aur
trouvé les dépêches de la princeſſ
latine. Ce fut un grand bonheu
M. le prince n'eut aucune connoiſ
de ſa capture : S. A. ſçachant q
part il avoit dans les ſecrets du
dinal de Retz, Joli auroit ſans d
couru riſque, s'il eût été à la d
tion de ce prince. Mais où ſon
heur parut davantage, ce fut f
chemin de Charenton à Paris, un
ment après avoir été relâché. C
rencontra M. le prince preſque tête-
te, de maniere que pour l'évite
fut obligé de pouſſer ſon cheval à
vers des champs, ce qui auroit dû
turellement le rendre ſuſpect, & le

ination : mais elle fut levée
i ſçut qu'ils s'étoient démis
autre de leurs emplois, & le
accorda une audience très-fa-
auſſi-bien qu'aux autres. Mais
furent reçus le plus agréable-
ent les officiers de la bourgeoi-
la cour avoit plus de beſoin
rer le retour du roi, & une
honorable dans Paris. M. le
yant que tout ſe diſpoſoit de
. ſe retira vers la Flandre avec

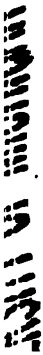

léans auroit une pleine ſatisfact
lui & pour ſes amis. 5. Que
corderoit à la ville de Bourd
immunités & privileges qu'elle
doit. 6. Que M. le prince de C
roit permiſſion de traiter du g
ment de Provence avec le du
goulême ; que le duc de Nem
roit celui d'Auvergne, & le
la Rochefoucault celui d'Ango
de Saintonges. ou une ſomme

ſettoit de mettre bas les ar-
conſentir au retour du car-
trois mois, où après la con-
paix générale. Ces préten-
r ; rendirent toutes les né-
; inutiles, quoiqu'elles fuſſent
moins difficiles par la mort
Nemours, qui fut tué en
duc de Beaufort ſon beau,
un coup de piſtolet derriere
ns de la rue S. Honoré, pour

de Châtillon, qui profita de
ciations par le don que lui
prince de la terre de Merlou,
pouvoit cependant entrer d'aut
ſidérations : ainſi toutes les c
ces ne produiſirent rien, & il s'e
tout-à-fait avec les Eſpagnols,
à la continuation de la guerre, e
par madame de Longueville, qu
jalouſe de madame de Châtillo
qui craignoit toujours d'être obli
retourner vers ſon mari. D'aill
faiſoit un fort grand fond ſur la
publique contre le cardinal Ma
d'où il eſpéroit tirer de grands
tages : mais faute d'un chef de
dence, cette haine s'étouffa peu à
& chacun ne ſongea qu'à ſe ſour
dans la crainte de ſe perdre.

La cour ne laiſſa pas de profi
cette conſternation, & d'en tirer
tage. Le roi revint à Paris ſans am
générale, & ſans avoir rien accor
M. le duc d'Orléans. Au contrai
M. lui ayant dépêché un exprès du
de Boulogne, avec ordre de l'aller t
ver ou de ſe retirer, il eut peur d
arrêté, & il partit le lendemain m
pour aller à Blois.

Le roi continuant d'agir avec a
rité, envoya une lettre de cachet

e, avec défenſe au parle-
re à l'avenir connoiſſance
d'état & de la direction

ur ſurprit tout le monde,
epter ceux qui s'étoient em-
le plus de chaleur pour le
M. Cependant les diſgraciés
gés de diſparoître, & de ſe
différents endroits, où quel-
ont morts exilés, entr'autres

toute la part qu'on pourroit s'i
la plûpart de ces changements
faits par haſard & ſans ſon c
ment. Mais quand même to
reux ſuccès auroient été un
ſon génie, il n'en mériteroit
de gloire ; puiſqu'il eſt touj
celui qui a l'autorité du prince
prévaloir & même d'en abuſer
nant de belles eſpérances & n
impunément à ſa parole. Certai
cela ne juſtifie pas S. A. R. ni
prince, ni le coadjuteur qui de
le mieux connoître. Une meill
telligence auroit pu prévenir ce
heur, & tous les autres qui leu
arrivés dans la ſuite, qu'ils ne d
attribuer qu'à leurs paſſions, &
qu'ils avoient chacun en part
de ſe venger de leurs ennemis,
à-dire de ceux dont ils croyoient
été offenſés.

La maniere dont le roi rentra
Paris devoit ſurprendre le cardi
Retz plus que perſonne, parce qu
contribué autant qu'il avoit fait
tour du roi, il ſemble qu'on ne
pas oublier de ſi bonne heure les
roles qu'on lui avoit données, de
rien faire que de concert avec lui.
pendant il ne fit preſqu'aucune réfle

conduite, non plus que ſur
du meſſage à M. le duc d'Or-
'il n'apprit qu'au Louvre, où
it d'aſſez bonne heure pour
L. M. & cela par un haſard ;
de l'Iſle l'ayant dit à Joli com-
ouvelle publique.
rriva dans le même lieu une
ſe qui devoit encore l'étonner
: c'eſt qu'il reçut un moment
billet de la princeſſe Palatine,
ertir de ne la point aller voir
artement qu'on lui avoit pré-
Louvre, & de lui envoyer
Joli, qu'elle inſtruiroit de
oſes. Cela fut exécuté comme
ſiroit, & cette princeſſe en
Joli, commença par lui de-
i le cardinal de Retz avoit
ſprit, pourquoi il avoit fait
roi ſi-tôt à Paris, ajoutant
croyoit pas que cela fût de
t, ni qu'il en dût eſpérer une
isfaction. Ce diſcours rapporté
al ne fit pas grande impreſſion
rit ſi entouſiaſmé des careſſes
ne, qu'il n'écoutoit preſque
out ce qu'on lui repréſentoit.
dit entr'autres choſes que le
roi étoit ſon ouvrage, & qu'il
lui rendre un ſervice, dont

elle vouloit le faire ſouvenir toute
vie.

Cependant quoiqu'il fût pénétré
flatteries de la reine, il ne laiſ
ſortir du Louvre de faire encore
démarche qui ſentoit bien l'eſprit
fronde. Il alla chez Mr. le duc
léans pour lui conſeiller de den
à Paris, & de ne point obéir à l'
qui lui avoit été envoyé. Mais à
le vrai, ce conſeil n'étoit plus qu
eſpece de bienſéance dont S. A.
fit pas grand cas : ce prince étant
le lendemain matin peu ſatisfait
cardinal de Retz qui ne lui offrit
de le ſuivre. Il découvrit même
avoit négocié beaucoup de choſes
la cour ſans ſa participation, qu
lui eût proteſté cent & cent fois
ne vouloit dépendre que de lui.
reine fut auſſi peu contente du co
qu'il avoit donné à S. A. R. mais elle
lui en témoigna rien, & ne laiſ pas
le careſſer à ſon ordinaire, qu e
alloit au Louvre, ce qu'il conti
de faire pendant quelque temps,
prévenu de l'importance de ſes ſervi
qu'on ne lui pouvoit faire écouter
avis qui lui venoient tous les jours
péril dont il étoit menacé. Il s'i
noit vainement que la pourpre Ro

ettoit à couvert de toute entre-
, & que le peuple ne manqueroit
dans le beſoin d'accourir à ſon ſe-
s, en quoi il ſe trompoit fort. La
art du monde, & particulierement
erſonnes de qualité qui avoient le
de part aux intrigues, avoient
gé en haine l'affection qu'ils avoient
pour lui, parce qu'on voyoit ma-
ſtement qu'il étoit l'unique auteur
a révolution derniere, à quoi il
avoit plus de reméde.
ependant la princeſſe Palatine ne
it de faire avertir le cardinal de
z, de prendre garde à lui *. Et
me il voulut enfin s'éclaircir par
même, & ſçavoir d'elle ce qu'il avoit
raindre, ce qu'il jugeoit plus facile,
e qu'elle avoit quitté ſon apparte-
t du Louvre, & qu'elle étoit logée
z elle à l'hôtel de Luynes; il chargea
, ſon entremetteur ordinaire, de lui

* Le cardinal Mazarin écrivoit ſans ceſſe à
ine, qu'il falloit arrêter le cardinal de
z, ſans quoi il ne retourneroit jamais à
, où il ne ſe croyoit pas en ſûreté pen-
qu'il y reſteroit un homme capable de
enir tête. D'ailleurs il ne vouloit retour-
qu'après la priſon du cardinal de Retz,
de mander à Rome qu'on l'avoit réſolue
ſa participation.

demander une heure de la nuit
s'entretenir avec elle sûrement &
tement. Mais cette princeſſe rép
qu'elle ne vouloit en façon du m
que le cardinal mît les pieds che
dans ſon logis, parce que ce ſeroit
l'expoſer, & que tout ce qu'elle
voit faire pour lui étoit de ſe ren
lendemain à neuf heures du ſoir
Joli, où ce prélat n'ayant pas ma
de ſe trouver, elle lui répéta ſo
long tous les avis qu'elle lui avoi
donner : & le cardinal lui ayant
demandé où pouvoit donc aller ce
avoit à craindre ; elle lui répondit
quement en ſe levant, *à tout, ju*
la mort.

Cette déclaration l'étourdit tellen
que paſſant d'une extrêmité à l'a
il ceſſa tout d'un coup d'aller au
vre, & il affecta de ſe faire ſuivre
tout où il alloit de huit ou dix pe
nes armées : rodomontades fort in
qui l'expoſoient plutôt que de l'aſſ
S'il eut été capable d'écouter de
conſeils, le ſeul parti qu'il avoit à
dre étoit de ſe retirer dans un lieu
d'où il pût entretenir les inquiét
du cardinal Mazarin. Mais il ſe p
de ſuivre une conduite toute contr
en déclarant fiérement, qu'il ne

t pas le pavé de Paris. Sotte va-
, qui pouvoit toute ſeule être la
e de ſa perte, puiſque c'étoit don-
entendre à la cour qu'il lui reſtoit
re des moyens de renouveller les
rdres paſſés. La vérité eſt pourtant,
ne cherchoit qu'à s'accommoder
le cardinal Mazarin, & qu'il s'i-
noit que le meilleur moyen étoit
i faire peur, en affectant une fierté
certainement n'étoit plus de ſaiſon,
i n'étoit plus ſoutenue des moyens
ni d'aucune reſſource eſſentielle.
t ce que le cardinal Mazarin ſçavoit
bien, quoiqu'il feignît de l'ignorer,
ant toujours avec le cardinal de
z, comme s'il eût été en état de lui
e, & lui faiſant témoigner beaucoup
liſpoſition à le ſatisfaire. Mais il ſça-
bien faire naître des difficultés pour
iſpenſer de conclure, ſe plaignant en-
tres choſes, de ce que le cardinal de
z ſe ſervoit de trop de gens pour né-
er avec lui. Cette diverſité de perſon-
& même ſouvent de propoſitions,
i permettoit pas de ſe déterminer à
Et en cela il faut convenir que
ardinal Mazarin avoit raiſon. Car
icilité du cardinal de Retz étoit ſi
de, qu'il ne refuſoit aucun de ceux
lui offroient leur médiation, quoi-

la negociation en des propositio
vagues & plus précises de part
tre, le cardinal Mazarin s'étan
de faire donner la direction
res au cardinal de Retz, s'il
aller à Rome, & de lui proc
abbayes, des pensions, & tou
seroit nécessaire pour soutenir l
de son caractere dans cette co
il ne se contentoit pas de cela,
me il avoit plusieurs personn

d'état pour le sieur de Cay-
une somme d'argent pour
li, ou l'emploi de secrétaire
andements de Mr. le duc
Dans le commencement la
Palatine s'étoit chargée de
pter toutes ces conditions:
d elle vit le roi de retour à
que les craintes du cardinal
n'étoient plus si pressantes,
ea bientôt de sentiment, &
ent au cardinal de Retz,
u'il avoit fait la faute de
enir le roi, il n'étoit plus
de marchander, & qu'il fal-
ument se contenter de ce
offroit, sans penser à ses amis,
se souviendroit en temps &

s les amis du cardinal de
n'y eut que Joli qui appuyât
ent. Il lui représentoit sans
péril où il s'exposoit, s'il en
rement, & que ne pouvant
obtenir les graces qu'il sou-
our un petit nombre de ses
il ne devoit pas trop s'y opi-
quand ce ne seroit que pour
courager les autres, qui au-
n de se plaindre de cette pré-
e cardinal de Retz étoit al-

aux affaires du cardinal de Re
il s'étoit depuis quelque temp
mis avec lui par des voies
bles, en lui ménageant des p
plaisir, qu'il étoit fort difficile
prendre d'autres résolutions a
nal, que celles qui lui étoient
par le duc. La principale de
ties de divertissement vint
merce que le duc de Briss
avec mademoiselle de la Vergn

ıl dans des parties de pro-
ɔu de chaſſe, dans leſquelles
ſ'ouvroit à lui de ſes affaires
crétes, juſqu'à lui découvrir
ıerce avec la princeſſe Pala-
ɜ le duc trouva bientôt le
ı lui rendre ſuſpecte, en lui
ıt que ſes frayeurs étoient
politiques & affectées, pour
ɜnir au but du cardinal Ma-
ui faire ſa cour à ſes dépens.

lui faiſant entendre qu'un lé
pliment à la reine mettroit l
en état d'être terminées dans
ment. La ducheſſe de Leſ
donna dans ce panneau, & y
ber aiſément le duc de Briſſa
que les diſcours de Servien
modoient à leurs deſſeins &
intérêts. Ils ne ſçavoient pa
l'autre que Servien & l'abbé
ne s'étoient raccommodés,

lui avoit rendus, & les choſes
pouſſées ſi avant, qu'elle donna
onſentement pour l'arrêter, au
de Pradelle, capitaine aux gar-
ſoit mort ou vif, & de l'attaquer
les rues, s'il refuſoit d'aller rendre
ſpects à L. M. L'abbé Fouquet ſe
ea du ſoin de diſpoſer toutes cho-
ur cette exécution violente, pen-
que Servien tâcheroit d'engager
rdinal d'aller au Louvre par le

de Montrevel, il a les autres
la même cabale, dans la crain
perdre.

L'abbé Charrier n'étoit pas
vif que le duc de Briſſac, étan
dans les mêmes ſentiments par
ſonnements du maréchal de V
du grand prévôt de l'hôtel, & d
de Sourches ſon frere, avec le
avoit toujours entretenu un co
particulier, de maniere qu'il
roit preſque avec eux ſans ſca

me humeur & de même opinion,
uvemoient entiérement le cardi-
e Retz avec d'autant plus d'em-
qu'ils entroient l'un & l'autre dans
intes ſecrétes, où l'abbé s'étoit
é de tout temps, ne le perdant
e point de vue, & l'engageant
e tous les jours dans de nouvel-
ties aux environs de Paris, où
oit ordinairement ſuivi que de
domeſtiques.
bé Fouquet s'étant chargé de
rendre le cardinal de Retz mort
, & ayant été informé de ſes
de promenade, commença de
ter des meſures pour l'exécution
deſſein, qui auroit aſſurément
t aiſée, en l'attaquant dans une
occaſions. Ce deſſein alloit à
périr en ſecret par aſſaſſinat &
iſon; mais il en fut détourné
eux raiſons. La premiere fut
e de répugnance & de honte
eſprit de la reine pour une action
ge. S. M. queſtionnant cet abbé
avoir comment il s'y prendroit
n dérober la connoiſſance au pu-
lui répondit qu'elle s'en reposât
, & qu'il le feroit expédier en
de ſorte que rien ne ſeroit dé-
t; après quoi il le feroit ſaler.

la crainte ſans doute de s'a
nouveaux embarras, & des
inſurmontables à ſon retour
moyen des parents & des ami
dinal de Retz, qui n'auroie
remment pas manqué de ſe jo
parti de M. le prince pour le t

La cour de Rome donnoit
l'inquiétude au cardinal Maz
ſçavoit bien que le pape n'
de ſes amis, & que le ſacr

pondit ſans ſe troubler, qu'il
qu'il avoit vu pluſieurs fois
hez ſon frere l'orfévre, &
voit demandé des nouvelles
i nce, à quoi il n'avoit pas
on, mais qu'il ne lui avoit
n donné ni offert pour le
Sur cela Joli l'ayant aſſuré
doutoit point de ſa fidélité,
de feindre d'écouter cet
pour tâcher de tirer de lui le

il n'oſoit pas les contredire.
marqua cela & lui propoſa
Mezieres ou à Charleville che
de Noi:moutier, ou chez le
de Buſſy-Lamet, d'où il pou
même traiter avec le cardina
zin ſans la médiation de la
Palatine, ni de perſonne. Il l
ſenta que c'étoit le moyen le
pour ſortir promptement d'af
pour obtenir plus facilement

ıdant il écouta encore un
édient imaginé par le même
rompre, ou du moins diffé-
vifite. Ce fut d'écrire à M.
e Châlons ſon ami, pour le
ire ſçavoir au cardinal Ma-
diſpoſitions où il étoit de
ver en tel lieu qu'il vou-
: traiter lui même avec lui
ır enſemble de leurs faits.
ttre fut écrite du conſente-

premier. Il arriva cependant
incident qui penſa rompre e
fois cette réſolution. Ce fut
du ſieur de Caumartin, qui re
ſur les inſtances réitérées d
veille de cette fatale viſite.
dit chez Joli. Après une c
ſommaire ſur l'état des ch
allerent enſemble chez le car
quel Caumartin ayant dit d'a
le croyoit perdu ſur ce qu

s capable, mais qu'elle n'oseroit le
ire arrêter, la chose étant sans exem-
e, & d'une périlleuse conséquence
ns la conjoncture des affaires présen-
s. Dans toute cette conversation il
it un grand soin de cacher à Cau-
artin sa grande liaison avec le duc
e Brissac & ses nouveaux confidents,
ui avoient tous une grande jalousie
ontre lui. Tout ce que put dire Cau-
artin pour détruire ses raisons ne ser-
t de rien, & dans la vérité il ne s'y
pposa pas avec la vigueur & la fer-
eté que Joli s'en étoit promise : soit
u'il ne fut pas suffisamment instruit
e l'air du bureau, & peut-être par
éférence aux volontés du cardinal qui
voit pris sa résolution, & qu'il n'osa
as combattre ouvertement. Il demeura
onc ferme, quoique la princesse Pala-
ne, trois heures avant qu'il sortît,
ui envoyât dire encore une fois par
e baron de Pennacors, qu'elle le con-
uroit de ne rien précipiter, & de de-
eurer chez lui pendant quelques jours
n attendant la réponse du cardinal
Mazarin, qui leveroit toutes les diffi-
cultés. Joli eut beau insister là-dessus,
& y joindre les remontrances, cela fut
inutile & ne servit qu'à augmenter les
emportements de l'abbé Charrier, qui

il rencontra le roi, qui lui d
tant : *Ah ! vous voilà donc*
cardinal, *je vous ſouhaite le*
Le roi entra enſuite dans la
de la reine, qui voyant pa
cardinal de Retz, lui dit aſſez
ment : *M. le cardinal*, *on m'*
vous avez été malade ; on le
à votre viſage. Mais il paroît
aſſez bon pour juger que le
pas été grand. La converſatio

it point eu de sang répandu : fait bien voir que les ordres donnés de la maniere qu'il a S. M. demanda aussi au sieur le si Joli étoit arrêté : à quoi il t que non, parce qu'il n'étoit u au Louvre. La reine repliqua it donc aller chez lui pour le : mais le sieur le Tellier lui ta que cela pourroit être dan- attendu qu'il demeuroit dans e proche l'archevêché où il

comme on n'y auroit pas ma
cardinal de Retz étoit perdu
ſource; Joli étant dépoſitaire
erets les plus délicats & les plu
tants. Enfin s'étant laiſſé perſu
les remontrances du marquis
teau-renaud, de l'abbé d'Hac
& du ſieur Daurat, conſeille
lement, il monta dans le ca
dernier, qui le mena dans un
particuliere, où il paſſa la nui

honneur. Cela penſa déterminé le ſuivre : mais enfin ayant xion au riſque qu'il y avoit ardinal lui-même, il prit congé & lui dit en le quittant, que vouloit ſe perdre, il falloit perdît tout ſeul, & que peut-roit aſſez heureux pour aider un jour de l'abyme où il alloit iter : ce qui eſt effectivement omme on le verra dans la ſuite Mémoires.

tonnant combien peu de gens erent à la priſon du cardinal , & combien il y en eut qui uirent, même entre les fron- n diſoit hautement, il n'a que mérite pour avoir abandonné ince, & s'être employé com- fait au retour du roi : il n'y le chapitre de Notre-Dame & de Paris, qui en témoigne-

pour le même sujet, les exhor
à faire leur devoir, les assuran
seroient soutenus avec vigueur c
de Rome, & par lui-même en t
qui dépendroit de son pouvoir
M. l'archevêque s'excusa, sous p
d'indisposition, & remit la pa
lendemain, quoiqu'il fût for
sollicité d'y aller sur le cham
le P. Gondy son frere & pe
cardinal de Retz, & par la d
de Lesdiguieres sa niece, qui s
un peu trop tard de chercher
méde au mal dont elle étoit la

Cette nonchalance de l'arch
rallentit un peu les bonnes int
du clergé : mais le chapitre a
chemin, & ordonna des prieres c
rante heures pour la liberté du
nal, avec l'exposition du S. Sacr
qui dura trois jours entiers, q
le sieur le Tellier leur eût po

y a bien de l'apparence que
uroit été obligée de le relâ-
e chapitre & les curés étoient
fermer Notre-Dame & tou-
liſes, ſi l'archevêque les eut
uyer, ce qui auroit cauſé un
ſordre, d'autant plus que le
M. le prince étoit devenu
plus conſidérable.
rchevêque étoit bien éloigné
e parti dans cette affaire,
a foibleſſe naturelle qui étoit
: tout le monde, que par une
dicule qu'il avoit conçue de
a, depuis ſa promotion au
. Ainſi quoiqu'à la fin il fût
ller faire au roi les remon-
ont il avoit été chargé par
ergé, il s'en acquitta ſi mal,
:ine lui ayant reproché les
quarante heures, il répondit
e s'étoient pas faites par ſon

qui le négligerent tellement
n'auroit pas ſeulement eu de
velles, ſans la préſidente de
reuil qui pratiqua dès les premi
deux commerces différents,
moyen deſquels le cardinal éc
recevoit des lettres aſſez ſouve

Cette dame étoit depuis lor
amie du cardinal de Retz,
certain qu'il avoit plus d'in
& d'eſtime pour elle que pou

les ayant auſſi tôt remiſes en-
nains de la reine, S. M. pro-
choſe au conſeil, où Servien
s d'en ôter le contre-poiſon, &
tre du poiſon véritable pour
ite rendu au priſonnier. Lâche
mais le ſieur le Tellier opina
raire, & dit qu'il n'y avoit qu'à
s boîtes & n'en plus parler. La
ivit cet avis, fort irritée con-
luchefſe, de ce qu'elle l'avoit

Le ſieur de Caumartin ſervit auſſi l
cardinal en véritable ami : & con
la cour l'avoit laiſſé libre, pendant
Joli étoit obligé de ſe tenir caché,
ſe virent pluſieurs fois la nuit,
concerter enſemble la maniere do
falloit conduire ſes affaires. Mais c
me ils ne pouvoient rien faire ſeul
qu'il falloit engager le plus de m
qu'il ſe pourroit, ils jugerent à pr
de faire bonne mine au duc de
& à la ducheſſe de Leſdiguieres,
comte de Montreſor, à l'abbé Cha
& au ſieur d'Argenteuil, laiſſant
les éclairciſſements pour une autre
ſon. Ainſi ayant propoſé à la duch
de Leſdiguieres, chez qui le duc
Briſſac ſe tenoit caché, de rece
chez elle les amis du cardinal, p
prendre des meſures enſemble, ils
trouverent deux ou trois fois avec
genteuil, qui faiſoit auſſi pour le co
de Montreſor. Ce dernier ne put
roître, ni ſe commettre, à cauſe
quelques mauvaiſes affaires.

Ces conférences auroient pu produ
quelque choſe de bon, ſi l'on avo
exécuté ce qui y fut réſolu : ſçavo
que l'abbé Charrier iroit inceſſamm
à Rome, pour agir auprès du
(à quoi il ne ſe réſolut qu'avec

ine, après qu'on lui eut assuré
pour sa subsistance;) que Joli
Bretagne trouver le duc de
our l'exhorter de se joindre au
e Conti & au comte du Doi-
ui tenoient encore dans Bour-
dans Brouage pour M. le
e duc de Briffac promit de se
ans ces quartiers-là, pour ap-
s propositions de Joli. On ré-
i que l'abbé de Lamet feroit
er à Meziere & à Charleville,
ager le vicomte de Buffi & le
de Noirmoutier, gouverneurs
eux places, à se déclarer en
cardinal de Retz en traitant
le prince, & dans un besoin,
Espagnols. Si tous ces projets
éussi, le cardinal Mazarin se
ıvé embarrasse plus que jamais.
ıt il arriva de tous côtés le
de ce qu'on avoit espéré. Il
ue le duc de Noirmoutier qui
contenance, & qui parut être
résolution de se déclarer : ce
it fait apparemment, s'il avoit
ĸ ménagé, & si Joli avoit pu
e côté-là, comme il en avoit
nvie, pour le faire souve
ble qu'il lui avoit plusieurs
de tirer le canon en fa

du cardinal de Retz, s'il lui ar
jamais de tomber dans la diſg
la cour, quoiqu'il n'eût pas g
jet d'être content de lui. Cela
tant plus vraiſemblable, que
de Noirmoutier, deux heur
le cardinal fut arrêté, avoit e
chez Joli, pour le prier de ſe
chez elle, & pour lui offrir de
paſſer à Charleville, où étoit a
de Noirmoutier, qui lui avoit
un ordre exprès de faire ce qu'ell
ſoit. Joli repréſenta tout cela au d
Briſſac & à la ducheſſe de Leſ
res; mais le duc ne voulut jam
ſentir au voyage, diſant qu'il éto
plus important d'agir auprès du
de Retz, qui devoit commence
qui étoit bien plus en état de f
un parti que perſonne, étant
de Belle-Iſle, & à portée de ſe j
à M. le prince de Conti, & au c
du Doignon, après quoi le du
Noirmoutier ne manqueroit
faire ce qu'on ſouhaiteroit de lui.
raiſon étoit plauſible, & Caun
s'y rendit: mais dans le fond le
de Briſſac avoit ſes vues particuli
& craignoit que le duc de Noirm
tier venant à ſe déclarer chef du
il ne lui fît perdre toute la con

qu'il pouvoit y prétendre. Ainſi
it obligé de partir pour le pays de
, où le duc de Briſſac avoit pro-
de le ſuivre inceſſamment. Cepen-
il ne lui tint pas parole. Il laiſſa
r ſix ſemaines entieres ſous diffé-
s prétextes, mais dans la vérité
r conſoler un peu plus long-temps la
heſſe de Leſdiguieres ; & peut-être
madame de la Vergne. Enfin pour-
t ce duc étant arrivé à Machecoul,
étoient le duc & la ducheſſe de
etz avec le vieux duc ſon pere, il
mmença dans ſon ſtyle ordinaire, à
rler en homme qui ſouhaitoit de faire
uelque choſe, & qui avoit les meil-
eures intentions du monde. Mais Joli
'apperçut bien qu'il n'y avoit pas grand
fond à faire ſur lui, ayant découvert
que lorſqu'il étoit ſeul avec le duc &
la ducheſſe de Retz, il leur parloit
d'une maniere toute différente. La dif-
férence qu'il y avoit entre ces MM.,
étoit que le vieux duc diſoit franche-
ment qu'il n'y avoit rien à faire, &
qu'il falloit ſe tenir en repos : au lieu
que les ducs de Briſſac & de Retz avec
la ducheſſe affectoient de dire à tous
ropos, qu'ils étoient dans la réſolution
le ſe réunir & d'agir tout de bon. Mais
ous leurs beaux diſcours ſe termine-

rent dans une partie de chaſſe
ſe trouva près de cent gentilsh
du Poitou qui buvoient fort b
qui le verre à la main diſoient
faire des régiments, dont on r
plus le lendemain qu'ils retou
chez eux.

Les ducs de Retz & de Briſ
rent auſſi faire beaucoup, en é
une lettre au roi ſur la détent
cardinal de Retz, s'imagina
cette épître produiroit un grar
Cependant ils avoient ſi gran
qu'elle ne leur fît des affaires à l
qu'ils paſſerent trois ou quatre
en examiner les ſyllabes, les p
les virgules. Joli eut bien de l
à trouver des termes & des exp
aſſez foibles pour s'accommode
goût. Voilà tout ce qui ſe fit au
de Machecoul, hors que le
Briſſac prit quelques meſures
ducheſſe pour ſe donner de le
velles, ne cherchant tous deux
moyens de paroître vouloir l
que dans le fond ils ne vouloier
Après cela, le duc de Briſ
retourna chez lui, & toutes le
eſpérances qu'ils avoient donr
vanouirent. Il excuſa ſa foibleſſe
des autres, & tâcha de rejett

ner combattre les résolutions.
qu'il tint toujours pendant
du cardinal de Retz, & dans
ſions même fort preſſantes,
de Retz affecta de le con-
our avoir ſa revanche & pou-
uſer à ſon tour ſur lui. La
occaſion fut l'arrivée d'un
me de M. le prince de Conti,
Mazerolle, dépêché par ſon
our offrir au duc de Retz des
de l'argent, & tout ce qui
de lui pour ſe déclarer. La
fut un meſſage de la même
le la part de Mr. le prince,
encore des choſes plus poſitives
nal d'un gentilhomme nommé
rc, qui fut préſenté au duc
par le marquis de Châteaure-
parent, fort brave homme,
oit d'envie de faire quelque
mportant pour le cardinal de
ais le duc de Retz répondit

qu'il n'y avoit rien à espérer
côte-là : il ne laiſſoit pourtant
preſſer ces Mrs ; mais ils éluder
jours ſes pourſuites, ſous différ
textes. L'accommodement de
prince de Conti & de Bourde
en fournit un, dont ils étoie
dans l'ame, ſans ſe ſoucier de
pouvoit dire du peu de foi
avoient eu de faire ce qui d
d'eux pour l'empêcher, après
des deux princes. Le duc de N

ſous main tout ce que Joli
ire, quoique d'ailleurs elle
bonne mine, & qu'en par-
elle affectât de blâmer ſon
duc de Briſſac de leur peu
. Elle faiſoit même bien pis;
ivoit à un nommé Vincent,
u ſieur Servien, la plûpart
qui ſe paſſoient à Mache-
ui alla ſi loin, que Malclerc
un voyage auprès du duc

me, sœur de celle de Vincent, sa confidente depuis long-tem informer Vincent de tout ce passoit. Cela pensa être cause q clerc fût arrêté à Paris; mais il duisit si bien & il étoit tellen ses gardes, qu'il évita le piége.

Ce Vincent, sa femme, & la étoient des gens de rien, vrale le, qui s'étoient introduits aupr ducheſſe de Retz en qualité de ciens, & qui étoient ensuite ent peu dans sa confidence, en ménag intrigues avec Servien pendant sor dont elle lui avoit fait passer u partie du temps dans Beaupreau & les autres terres du duc de Retz donna lieu à Servien d'envoyer la à Machecoul, pour avoir des nc les de ce qui s'y passeroit pend prison du cardinal de Retz, & faire en sorte que la ducheſſe, qui vernoit absolument son pere & son les empêchât de rien faire. Mais toit pas besoin de tant de précau contre des gens qui ne pensoient moins qu'à secourir leur frere, lierement auprès de la duchel craignoit extrêmement de troul repos & les plaisirs dont elle jou alors dans son domestique.

n autre côté la ducheſſe de Che-
& le marquis de Laigues qui
ient tout ſur l'eſprit du duc de
noutier, agiſſoient à peu près de
me façon, faiſant bonne mine à
rtin & aux autres amis du car-
de Retz, pendant qu'ils écri-
ſous main au duc de Noirmou-
ne point ſe déclarer, parce que
ût fait, le marquis de Laigues
it pu avec honneur ſe diſpenſer
etirer à Charleville, & de quitter
ne de Chevreuſe, ce qui lui
fait perdre ſa charge de capitaine
rdes du duc d'Anjou, & les
ns d'augmenter conſidérable-
à fortune. La ducheſſe de Che-
craignoit auſſi pour elle-même,
ues ſe fût déclaré, parce que le
l Mazarin, qui étoit revenu ſix
es après la priſon du cardinal de
l'avoit chargée d'agir auprès du
Noirmoutier, dont elle s'étoit
lque façon rendue reſponſable.
étoit comme impoſſible que le
ier reçût aucun ſecours de ſes
ou amis.
endant le duc de Noirmoutier,
voit peut-être pas meilleure in-
que les autres, continua à faire
mine, & à témoigner qu'il ne

tenoit pas à lui qu'il ne ſe
ce qu'il n'auroit pas manqué
ſi le cardinal Mazarin eût conn
faire approcher l'armée du r
place : le duc ayant dans ce
temps fait avancer à ſon ſeco
des Eſpagnols, dans le de
recevoir, s'il eût été preſſé un
vantage. Il avoit auſſi déja don
ſieurs ombrages au cardinal de
commodement avec M. le prin
il lui avoit écrit pluſieurs fois,
voyé des gentilshommes co
ment avec le vicomte de Buſſi-
au ſujet de la priſon du cardi
Retz. D'ailleurs il diſoit toujo
l'abbé de Lamet, qu'il ne pouv
déclarer, à moins que le cardi
Retz n'exigeât cela de lui ex
ment, parce qu'il ſçavoit que
part de ſes amis diſoient q
faiſoit quelque choſe, pour lon
pourroit porter le cardinal
aux dernieres extrêmités, peut-e
qu'à le faire empoiſonner. A ce
de Lamet repliquoit qu'il n'éto
ſi aiſé d'avoir des lettres du c
de Retz, & que quand on po
en avoit, il n'étoit pas juſte de
poſer à ſe perdre lui-même ſa
ſource ſi elles étoient ſurpriſes. Le

peu plus clairement. Mais
u s'y réſoudre, il donna un
np au duc pour ſe diſculper
monde : outre que dans ſa
ſieurs de ſes amis doutoient
voit haſarder la choſe dans
du poiſon. Tous ceux qui
loient de s'expoſer, ſe ſer-
ce prétexte, particuliérement
ſe qui nuiſoit autant au car-
ſes frayeurs hors de ſaiſon,

diguieres & de Retz tâchaſſent de
doucir autant qu'elles pouvoient.
ce bon homme étoit ſi perſua
préjudice que la priſon de ſon
toit à l'égliſe, qu'il ne pouvoit gou
les raiſons contraires, diſant ſans
qu'il vouloit haſarder toutes les
nes de ſa famille dans une occa
juſte & ſi ſainte.

Le plus grand obſtacle à tout
fut l'irréſolution du cardinal de
dans laquelle on le voyoit toujou
ne répondoit jamais préciſément
la crainte de s'expoſer aux réſol
violentes de la cour, dont les
tions ne lui étoient pas incon
après les ordres qu'il ſçavoit q
avoit donnés à Pradelle en le
geant de l'arrêter. Cette appréhe
avoit dans la vérité tellement fai
eſprit, qu'elle paroiſſoit, quelque
qu'il prît de la cacher, dans to
ſes actions. Une des premieres
fut celle qu'il fit de négliger
ſauver dans une occaſion que le
ſident de Pommereuil & Cauma
avoient ménagée pour ſa liberté,
corrompant du Croiſat, exempt
gardes qui commandoit dans le d
jon de Vincennes, & qui avoit pro
de le mettre en liberté, moyen

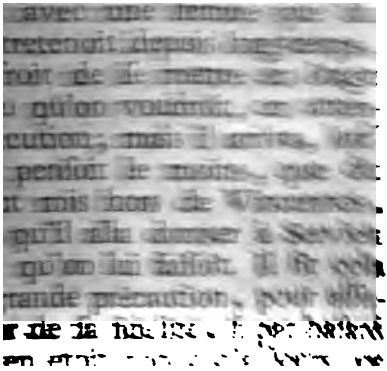

il eſt aiſé de juger qu'elle n'avoi
aſſez de confiance en lui, pour
concerté avec lui la perte du cardin
une intrigue auſſi délicate que ce

Quoi qu'il en ſoit, ce ne fut pas
cette ſeule occaſion que le cardin
Retz donna des marques de ſa foi
& de ſon chagrin, qui ne paroiſ
que trop dans toutes les lettres
écrivoit à ſes amis, ſans parler
qu'il prenoit ſoin de leur cacher,
me la propoſition qui lui fut fait
Pradelle de concert avec la cou
ſe démettre de ſon archevêché
qu'il écouta long-temps fort ſéri
ment ſans leur en rien dire.

Pradelle étoit la créature de Ser
qui lui fit donner exprès la cor
ſion de garder le cardinal de R
Vincennes, pour ſe ſervir de lui
de ménager l'eſprit du priſonnie
lui inſpirer les ſentiments qu'il ſo
teroit ſur l'article de la démiſſio
quoi la ducheſſe de Leſdiguieres a
autant qu'il lui étoit poſſible, a
pour cet effet & ſous prétexte
ſoulager dans la priſon, fait entr
ſieur de Bragelonne (*a*) ſon ar

(*a*) On attribue la phrénéſie de Brage
à une autre cauſe. Il n'étoit pas entré e

ſtique, & chanoine de Notre-
, homme fort timide & fort foi-
Cet homme avoit ordre de le por-
ſe démettre; de lui dire que c'é-
les ſentiments du P. de Gondy,
ſt ce qui n'étoit pas vrai, & de
er que par ce moyen il ſeroit
ôt mis en liberté, avec des condi-
avantageuſes. Mais Caumartin &
me de Pommereuil ayant été in-
s de cette intrigue ſourde, aver-
ſi bien le cardinal de Retz de
re garde à ce que lui diroit Bra-
me, qu'au lieu d'écouter ſes con-
il s'en éloigna ſi ouvertement,
ce pauvre chanoine tomba dans
ievre chaude, & ſe coupa lui-mê-
gorge avec un raſoir.

pendant le cardinal de Retz ne
pas d'écouter toujours les propo-
s de Pradelle, quoiqu'il ne ſe
as à lui, & qu'il fût bien réſolu
rien conclure par ſon moyen.
dans le fond il avoit formé déja
ſſein d'exécuter la choſe, comme
peu de temps après, n'attendant

---

our porter le cardinal à ſe démettre,
'étoit l'homme du monde le moins pro-
à une négociation) mais pour lui tenir
agnie. La ſolitude le fit tomber dans une
mélancolie qui lui renverſa la tête.

pour cela que des ouvertures
vorables du côté de la cour, &
ſentement de ſes amis qui y
entiérement oppoſés, particuliér
Caumartin & pluſieurs autres. L
ſes étant en cet état, le cardi
zarin crut qu'il étoit temps de
publiquement propoſer au cardi
Retz de ſe démettre de ſon arc
ché afin de ſe diſculper auprès du
& de quantité de perſonnes, qui
tonnerent pas que le roi ſouhait
le voir hors de ce poſte, après
ce qui s'étoit paſſé.

Ce prétexte étoit aſſurément l
ſpécieux qu'on pût donner;
faire entendre raiſon à Sa
qui avoit fait faire pluſieurs inti
& qui avoit envoyé un non
près, pour ſolliciter la liberté du
dinal §. Et comme on n'avoit
jugé à propos de recevoir ce no
nonce, il étoit en quelque
ceſſaire de ſe juſtifier, dans
que la cour de rome ne portât
ſes plus loin, & ne prît des réſolu
fâcheuſes contre le cardinal.

§ Le nonce eut ordre de s'arrê
& le pape ne pouſſa pas plus loin
dans la crainte de commettre ſon

lieu de rien craindre du côté
ſans du cardinal de Retz, ni
arents ; mais elle devoit tou-
préhender leur jonction à ceux
prince : auſſi avoit-elle des eſ-
tous côtés pour prévenir cet
ient, & afin d'obſerver les
es des uns & des autres. Ayant
rmée par l'un d'eux, que le
Breteval, marchand de den-
ans la rue des Bourdonnois,

pas en ſureté dans le grenier
cendit juſques dans la cave
cheur du lieu & de la faiſ
auroient pas permis d'y faire
jour ſans s'incommoder, ſi,
ment pour lui, une ſervant
deſcendue peu de temps ap
tirer du vin. Cette fille ſurpri
on le peut penſer, de voir là
en cet état, fit un cri qui
peur à Marigni, qu'el n'

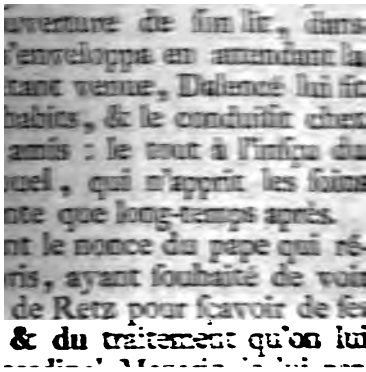
uverture de ſon lit, dans
l'enveloppa en amendant la
nant venue, Dalencé lui fit
habits, & le conduiſit chez
amis : le tout à l'inſçu du
uel, qui n'apprit les ſoins
nte que long-temps après.
nt le nonce du pape qui ré-
ris, ayant ſouhaité de voir
de Retz pour ſçavoir de ſes
& du traitement qu'on lui

quelque temps après, de s'ou
naturellement à Duflos Davant
officier des gardes-du-corps,
cour avoit depuis peu confié
de ſa perſonne, & de lui lai
noître la diſpoſition où il étoit
ner ſa démiſſion, pourvu qu'on l
les moyens de ſauver ſon hono
le monde, & la liberté d'en
avec Caumartin, ou avec le
préſident de Bellievre, auquel

confident en uſa en honnête homme, & ſans abuſer de la confiance que cardinal de Retz avoit en lui. Il ſe manta de faire entendre au comte Noailles, capitaine des gardes, la poſition où étoit ſon priſonnier de ter ſérieuſement de ſa démiſſion la cour : ce que Davanton fit paroître autant par prudence que par honnêteté pour ne ſe pas expoſer à déſavoué du cardinal qui l'en menaçoit tous les jours, s'il paſſoit les bornes de ſa commiſſion, & pour s'aſſurer ſa diſcrétion la négociation de cette importante affaire. Il craignoit que le cardinal ne ſe remît entre les mains Pradelle, avec lequel il gardoit ours quelques meſures, quoiqu'il e fît que pour l'amuſer. Ce qui attira à Davanton la confiance du cardinal de Retz, fut ſa complaiſance maniere honnête dont il en uſoit lui dans tout ce qui ne regardoit point le ſervice eſſentiel de ſa ge, & que d'ailleurs cet officier, un peu d'étude, & un eſprit plus que ne l'ont ordinairement les de ſa profeſſion, lui aidoit à paſavec quelque douceur des heures ſembient toujours bien longues & ennuyantes à un priſonnier.

même année.

Cet événement changea u
face des affaires, Caumartin
l'adreſſe, dès que ce prélat eu
fermés, de faire prendre poſ
l'archevêché de Paris au no
dinal de Retz, ſur une pr
ſignée de lui dans le châtea
cennes, quoiqu'elle parût
paſſée avant la détention. Ce
ration portoit en ſubſtance, q

même jour le chapitre alla
vre, pour faire leurs remon
ſupplications à S. M.; mais l
lier, ſans leur donner le tem
ler, leur dit d'abord qu'ils a
bien vîte; qu'ils avoient fait
droits du roi; que S. M.
noiſſoit point le cardinal de
archevêque de Paris, qu'ell
joignoit de nommer un gra
pour le gouvernement ſpiritu

dre la parole, la reine fit signe au roi de s'en tenir là, & le chapitre fut obligé de se retirer.

Ce procédé surprit tout le monde. On l'imputa à l'aigreur & à la fierté de la reine. Plusieurs murmuroient hautement, disant que c'étoit mettre la main à l'encensoir, & que cette maniere d'agir ressembloit fort à celle de Henri VIII, roi d'Agleterre. L'arrêt du conseil ayant été rapporté trois jours après au chapitre, on n'y eut point d'égard, & il fut résolu de s'en tenir à ce qui avoit été arrêté, & de reconnoître les sieurs Chevalier & Lavocat pour grands vicaires, sur les lettres qu'ils présenterent signées du Cardinal de Retz, qui avoient été fabriquées par les auteurs de la procuration (*a*). De sorte que ces deux ecclésiastiques commencerent à gouverner le diocese, en ordonnant des prieres publiques avec l'exposition du saint Sacrement par toutes les églises

(*a*) La procuration n'avoit point été signée par le cardinal de Retz. Le principal d'un college, nommé le Houx, demanda à voir son écriture, & la contrefit si bien, que tout ce que l'on a cru écrit par le cardinal, étoit de la main de ce principal.

s'étoit point d'abord élevé de
commençoit à murmurer, &
feu ſur la religion : & les ar
le prince faiſoient ce qu'ils
pour l'animer. Le nonce a
promis d'appuyer fortement
tre, les grands vicaires & les
le premier préſident de Belli
donné lieu de croire que le
ne leur ſeroit pas contraire.
matin qui avoit ménagé to
intrigue, ne doutoit point

ur les lettres qu'il recevoit de lui tous
s jours, remplies de protestations
ès expresses de ne donner jamais sa
émission sur quoi que ce pût être. Ce-
endant les choses qui se passoient
ans son esprit, étoient bien différent-
s de celles qui paroissoient dans ses
ttres : l'impatience, l'ennui, le cha-
in, & par dessus tout la crainte des
treprises violentes qu'on pouvoit faire
r sa personne, l'engagerent à détruire
ut ce que ses amis avoient fait en
faveur, lorsqu'on y pensoit le moins.
A bien examiner les choses, il est
ficile de le condamner entiérement,
oiqu'il ne fût question que d'atten-
e peut être sept à huit jours davan-
ge : car il y a bien de la différence
raisonnement d'un homme qui se
it à la discrétion de son ennemi, &
i souffre depuis long temps dans une
son, à celui des gens en liberté, qui
nagînent que rien n'est plus aisé que
ttendre tranquillement les effets de
rs sollicitations, ou des révolutions
vorables. Quoi qu'il en soit, le car-
nal Mazarin, qui avoit aussi ses in-
iétudes & ses raisons pour faire finir
te affaire, envoya promptement à
ncennes le comte de Noailles, ca-
aine des gardes, pour conclure la

mieres propoſitions du co
tint fortement ſur la néga
cette premiere conférence ſe
entiere en conteſtations ex
vives de part & d'autre,
eût duré bien deux heures.
s'étant enſuite approché du
Noailles, pendant qu'il n

oit tout ce qu'il voudroit. Alors
e changea de ton, & ayant
s mains à cette conférence, ils
t en matiere, & se trouverent
l'accord, le cardinal de Retz
omis positivement de donner
ion sous certaines conditions.
pourtant une petite difficulté
ue le comte de Noailles de-
une réponse par écrit, qui ex-
e dont ils étoient demeurés
; mais le cardinal ne voulut
, disant qu'ils devoient se
de sa parole jusqu'à l'exécu-
e s'il vouloit absolument une
ar écrit, il lui en donneroit une
à celle qu'il avoit donnée
, c'est-à-dire un refus absolu :
autrement il se ruineroit d'hon-
nès de ses amis, & que d'ail-
ie vouloit point s'exposer au
es avantages que le cardinal
pourroit en tirer contre lui,
assuré de la récompense qu'on
ettoit pour son archevêché.
comte de Noailles fut obligé
itenter de la parole du cardi-
'une réponse par écrit, pour
au public, dans laquelle le
de Retz, après des protesta-
son obéissance, remercioit le

allure de donne ſorte de la
ſance du cardinal Mazarin,
intéreſſé plus que perſonne
affaire. Il avoit ſes raiſons po
ler de la ſorte : car étant cr
cardinal Mazarin, & des plus
il étoit de ſon intérêt de ne
ger pour terminer cette affa
avantage & ſuivant ſes deſi
tune du comte dépendoit a
de celle du cardinal. Auſſi n

ins aucune condition.
in, & autres amis du cardi-
z ne ſçurent rien du ſecret de
érence, & ils s'en tinrent
autres à la réponſe par écrit,
due publique le jour même:
er s'étant contenté de leur
oir qu'il avoit demandé en-
ois la liberté de parler à un
is, pour délibérer avec

réſolution où il le croyoit de
donner ſa démiſſion. Mais il
étonné d'apprendre de lui tou
tere, & le ſuccès de la négoci
Davanton, dont le cardinal
avoit informé le premier pr
pour bien faire connoître les
tions où il trouveroit le car
Retz, avec ordre de lui dire
tôt qu'il auroit donné ſa dém
pouvoit être aſſuré qu'on le

int Caumartin. Prévenu par les pro-
tations continuelles du cardinal de
etz, de refuſer toute ſorte de condi-
ns, il tâcha de perſuader au premier
ſident, que le cardinal n'avoit feint
écouter Davanton que pour amuſer
cour, & ſe faciliter le moyen de
nférer avec un de ſes amis, pour
ſtruire de ſes véritables intentions,
convenir enſemble des meſures qu'il
loit prendre.

Le premier préſident perſuadé par les
iſons de Caumartin, & par la lecture
pluſieurs lettres toutes récentes du
rdinal de Retz, alla donc à Vin-
nes, dans l'eſpérance de le fortifier,
dans le deſſein de le confirmer dans
refus. Cependant, ſuivant les ordres
la cour, il mena deux Notaires
ec lui, pour recevoir la démiſſion du
rdinal en cas de beſoin. Mais avant
e de voir le cardinal, il voulut en-
tenir Davanton : il lui repréſenta les
is dernieres lettres qu'il avoit écrites
la cour, par leſquelles il preſſoit ex-
èmement ſur l'envoi d'un des amis
cardinal de Retz, pour conſommer
ffaire qu'il aſſuroit comme indubita-
e. Il le queſtionna de vingt manieres
fférentes ſur le fondement qu'il pou-
it avoir de donner des affirmations

ils entrés en matiere, qu'il
Davanton avoit raiſon, ayan
le cardinal encore plus déter
démiſſion, que Davanton ne
dit, & que ſi la cour avoit vo
de lui d'autres conditions, il
ſoumis ſans beaucoup de pei
leurs conventions particulieres
ne furent pas longues; & il n
queſtion que de réduire en
articles dont ils étoient conv

les deux notaires, qui furent co
par Davanton dans la chambre d
dinal de Retz, où ils dreſſerent
minutes de ſa démiſſion qu'il
qui furent remiſes entre les m
premier préſident, comme dép
& garant des promeſſes reſpectiv
part & d'autre.

L'affaire finie, le premier
alla en diligence porter cette no
à la cour, où elle fut reçue a
grande joie, même par pluſieu
amis du cardinal de Retz. I
en eut d'autres qui en furent
chés, particuliérement Caumartin
le premier préſident dit pour le c
ler, qu'il étoit la dupe du cardi
Retz; qu'il lui avoit jetté de lui-
ſa démiſſion à la tête, ſans att
qu'il lui en parlât, bien loin d'être
les diſpoſitions qu'il lui avoit mar

Le chapitre & les curés qui s'ét
donné bien des mouvements int
en faveur du cardinal, furent
extrêmement étonnés de ſa dém
& cela leur fit rabattre beaucoup
bonne opinion qu'ils avoient eue
ques-là de ſa conſtance & de
meté. Enfin cette action lui fit un
grand tort dans la ſuite des af
P. de Gondy fut celui de t

le plus touché, ayant répondu à
ux qui lui annoncerent cette nou-
le, comme devant lui être agréable,
auſe de la liberté du cardinal ſon
, qu'il auroit bien mieux aimé l'em-
ſſer mort dans ſa priſon, que vivant
liberté à ces conditions ; ſans pou-
ir rien ajouter autre choſe à cauſe
s larmes qu'il répandoit en abon-
nce.

La ducheſſe de Leſdiguieres elle-mê-
, qui avoit fait ſon poſſible pour
ttre les choſes au point où elles
ient, n'en fut pourtant pas contente,
rce qu'elles ne s'étoient pas faites par
moyen, ni par celui de Servien &
Pradelle, qui étoient la même choſe :
s ces gens là s'étant imaginés devoir
er de grands avantages de la cour
cette négociation, qui ſe termina
urtant ſans eux, & dont ils n'appri-
nt la nouvelle que par le bruit gé-
ral.

Il n'y eut donc, à dire le vrai, que
duc & la ducheſſe de Retz, les ducs
Briſſac & de Noirmoutier, le mar-
is de Laigues & la ducheſſe de Che-
uſe, qui furent bien-aiſes de voir la
de cette affaire dont ils ne cher-
oient qu'à ſe débarraſſer, afin de
avrir la honte de n'avoir rien voulu

faire pour leur frere, leur parent & l
ami. Mais celui de tous qui fut le
content fut le cardinal de Retz l
même, qui, ſans s'embarraſſer de
qu'on pourroit dire des autres, n'av
cherché qu'à ſe mettre en liberté,
à ſe délivrer des appréhenſions con
nuelles où il avoit été dans ſa priſo
Véritablement il eſt aſſez difficile d
porter un jugement certain, & de
s'il fit bien ou mal, vu les fâch
diſpoſitions de la reine & du
Mazarin à ſon égard, & les det
qu'il ſçavoit qu'on avoit formés co
ſa perſonne. Mais de quelque man
qu'on en juge, il faut convenir q
n'étoit ni néceſſaire, ni même honnête
ayant le deſſein qu'il avoit, d'am
comme il fit juſqu'à la fin, Caur
& ſes amis.

Quoi qu'il en ſoit, le cardinal
zarin étant parvenu à ſes fins ne
pas traîner cette affaire. Il fit auſſi
expédier les ordres pour la tranſlation
du cardinal de Retz au château
Nantes, le maréchal de la Meilleraye
l'étant allé prendre à Vincennes con
jointement avec le marquis de Vi
quier qui l'avoit arrêté: ſuivant l'uſage
qui veut que le priſonnier reçoive la
liberté de celui qui la lui a ôtée. Après

ils lui donnerent de parole & par
toutes les assurances spécifiées ci-
s. Il le fit sortir du château d'en-
s mains de Davanton, qui le con-
t à Nantes avec une escorte de
cents chevaux de différentes
des des gardes de la reine, des
s d'armes & chevaux légers, & des
les du cardinal Mazarin, & un
chement de cent cinquante mous-
taires tirés de deux compagnies du
ment des gardes, que Pradelle
mandoit à Vincennes. Cette sortie
cardinal de Retz se fit le 30 mars
4. On peut dire qu'une escorte si
nbreuse n'avoit pas trop l'air de li-
é, & ressembloit assez à un change-
t de prison. Aussi quand le cardinal
Retz en fut averti par Davanton
eille de son départ, il en fut si
yé, qu'il ne put retenir ses larmes,
nt qu'on lui avoit manqué de pa-
; qu'on lui avoit promis de le
tre entre les mains de Mr. de la
lleraye, comme entre les mains de
ami, qui avoit bien voulu répondre
à personne; que s'il avoit cru de-
être traité de cette maniere, il
roit jamais donné sa démission,
c plusieurs autres propos de cette
re, qui marquoient assez le trouble

de Retz avoit été annoncé
quelque temps auparavant pa
avocat, qui avoit comme pr
l'évaſion du duc de Beaufort.
à un des amis du cardinal,
de ſe conſoler & de prendr
ce; que la priſon du cardinal
pas longue; qu'il y auroit
négociations pour ſa liberté,
reſſentiroit les premiers effets
de mars 1654, mais qu'elle

r auſſi ſoigneuſement qu'il l'avoit
dans le château de Vincennes.
cardinal de Retz étoit logé au
d étage dans une chambre où il
oit avec quatre ſoldats qui paſ-
toutes les nuits à la porte de ſa
bre, & une ſentinelle dans la cour
ſes fenêtres. Il eſt vrai que pen-
le jour il avoit la liberté de ſe
ner dans le château, & dans
llée en terraſſe qui avoit vue ſur
iere, ſur la motte S. Pierre, &
fauxbourg. Mais il n'y alloit ja-
qu'il n'y fût ſuivi de deux gar-
ui avoient ordre de l'obſerver:
parler de deux ſentinelles qui
t toujours au bout de cette al-
éloignés l'un de l'autre environ
xante pas. Ainſi le maréchal ne
eoit rien pour s'aſſurer de ſa per-
, dont il avoit répondu à la c ur:
l faut avouer auſſi qu'à ce'a près
faiſoit tout le bon traitement
pouvoit deſirer. Outre la bonne
qui étoit parfaite, il avoit ſoin
re venir au château toutes les
ures compagnies d'hommes & de
es de la ville & de la province.
donnoit ſouvent la comédie; il
oit à jouer tous les jours, & jouoit
me un fort gros jeu. Il laiſſoit
ıtiere liberté au cardinal de Retz

de voir tous ſes amis & tous l
meſtiques, juſqu'à ce qu'il ſe
dans ſa chambre vers les onze
du ſoir. Enfin il n'y a rien do
puiſſe s'aviſer pour divertir un
dans un état de cette nature, c
maréchal ne fît en honnête hon
en grand ſeigneur, avec une g
rie & une complaiſance parfaites.
maniere d'agir conſoloit fort le
nal de Retz. Dès le lendemain
arrivée, il fut viſité par les d
Retz & de Briſſac, qui firent a
vanton toutes les careſſes & tout
amitiés poſſibles en préſence de
delle qu'ils avoient deſſein de
fier, parce que le cardinal n'éto
content de lui. Caumartin s'y
auſſi peu de temps après : mais
qui étoit à Machecoul n'eut pas
berté d'y aller ſi-tôt, le cardina
Retz lui ayant fait dire de ne ſe
preſſer, & qu'il falloit prendre ſur
chapitre des meſures plus particulie
avec le maréchal de la Meilleraye
cauſe des affaires paſſées, dans
quelles on ſçavoit qu'il avoit eu
de part que perſonne. La vérité
que le cardinal dans le commencem
eut de la peine à ſe réſoudre à v
Joli, ſe ſouvenant bien de ce qu'il

dit avant ſa priſon, pour lui faire
cette diſgrace. Il appréhendoit
ne lui reprochât cela auſſi-bien
'acte de ſa démiſſion. D'ailleurs
ics de Retz & de Briſſac ne preſ-
pas cette entrevue, ſçachant
ue Joli ne manqueroit point d'in-
r le cardinal de tout ce qui s'é-
aſſé pendant ſa priſon. C'eſt pour-
il y a bien de l'apparence que
e l'auroit pas vu ſi-tôt, ſans les
ces de Caumartin qui le ſollici-
tout moment de l'appeller au-
le lui. Joli n'alla donc à Nantes
rois ſemaines après l'arrivée du
al de Retz. Il fut fort bien reçu
. de la Meilleraye, qui lui fit
connoître qu'il n'avoit pas tenu à
'il n'y fût allé plutôt. Après cela
dinal de Retz reprit bientôt en
même confiance qu'il avoit eue
avant, & lui remit entre les
tous les chiffres & toutes les af-
qu'il avoit à Rome, à Paris &
s, avec de nouvelles marques
nſidération & d'amitié plus for-
ue jamais. Auſſi Joli ſe donna-
en garde de lui rien dire de ce
jugeoit lui pouvoir faire de la
S'il arrivoit qu'on vînt à parler
priſon, il ſe contentoit de dire

jour des mains du maréchal
leraye, pour le mettre dans
plus obſervée que la prem
martin ſe conduiſit à peu
même maniere, ſans lui rien
qu'aſſez foiblement, s'attacl
culiérement à lui faire appré
que la cour pouvoit encore
dre contre lui. Cela fit tant
ſion ſur l'eſprit du cardinal
qu'il convint avec eux des

réchal une confiance
, lui communiquant
es qu'il recevoit de Ro-
lui portoit les originaux
déchiffrés, & mis en
véritable ſens : ce qu'il
un aſſez long-temps,
qu'il arrivât des choſes
oient pas montrer.
nal fut ſi ſatisfait & ſi pé-
cette maniere d'agir, que par

agréer la démiſſion à la cour
me. Le ſieur de Gaumont fut
par le roi pour aller ſolliciter
faire. Gaumont ne s'étant pa
le paquet arriva beaucoup
Rome que lui, ſous l'envel
l'abbé Charier, qui ſçachant
contenoit trouva le moyen de
adroitement & d'en tirer la d
après quoi il le rendit bien
Gaumont, dès qu'il fut arri
qu'il parût avoir été ouvert.

ut point relevé. D'ailleurs le pape
nt déclaré hautement contre cet
involontaire qui s'étoit fait en pri-
, il auroit été inutile de produire
émiſſion : ce qui fit que l'on ne
barraſſa pas de ce qu'elle étoit de-
ue. Le petit tour d'adreſſe de l'abbé
rrier ne l'empêcha pourtant pas d'a-
out de bon ; & ſi S. S. eût été auſſi
à perſuader que le cardinal de
le ſouhaitoit, l'affaire auroit été
tôt conclue, & la démiſſion ſe ſe-
bientôt retrouvée, ce qu'avoit fait
é Charrier n'ayant été que pour
ndre maître de la choſe, & pour
ire rechercher ſelon les différentes
onctures qui pouvoient arriver. Ce-
ant, quoique le cardinal de Retz
t aucune part ni directement ni
ectement au refus du pape ; ſes
mis, & ſur tout l'abbé Fouquet
iſſerent pas d'en prendre occaſion
ire entendre au cardinal Mazarin,
faiſoit agir ſous main l'abbé Char-
our empêcher l'expédition de l'af-
; & qu'il n'avoit pas intention
cuter ce qu'il avoit promis, ajou-
qu'il avoit des avis certains que
dinal cherchoit les moyens de ſe
r, & qu'il le feroit ſi on n'y pre-
arde. Les deux avis étoient pour-

vailloit inceſſamment à ſe ſau
les ſentiments de ſes amis, ſ
ter à aucune conſidération. C'
celui de S. S. qui preſſoit tou
l'abbé Charrier d'en écrire au
de Retz, & de l'exhorter
Rome, avec promeſſe de f
lui, & contre le cardinal
tout ce qu'il pouvoit defi
comme l'abbé repréſentoit à
différentes difficultés & riſq

ces, il faudroit bien qu'il prît
, & qu'il ne pouvoit en con-
accepter la démiſſion, qui étoit
ntraire aux loix de l'égliſe.
it auſſi le ſentiment du premier
t de Beliévre, que Caumartin
argé de preſſentir, & quoiqu'il
pliquât pas d'abord aſſez ou-
nt, parce que Caumartin de
é biaiſoit un peu, il ſe faiſoit
ant aſſez entendre, en diſant
cardinal de Retz étoit trop ha-
mme pour ſe laiſſer prévenir,
puiſque Joli étoit à Nantes,
doutoit point qu'il ne prît ſon
and il en ſeroit temps : mais
lus avant dans la ſuite, car il
ttement que le meilleur parti
cardinal de Retz étoit de ve-
it à Paris au ſortir de Nantes ;
oquer ſa démiſſion, de prendre
on en perſonne, & de faire le
t de fidélité au parlement : à
promettoit d'aider de tout ſon
r, répondant preſque de l'évé-
t. Caumartin s'étoit auſſi aſſuré
mier préſident de la chambre
nptes pour le ſerment de fidélité.
n il n'y avoit plus aucun des
lu cardinal de Retz qui ne lui
lât de ſe ſauver, même le duc

fiſta juſqu'à l'extrêmité aux ſent
de ſes amis les plus intimes; &
qu'il reçût tous les jours de nou
avis des mauvaiſes intentions
dinal Mazarin, & des ſollici
continuelles de l'abbé Fouquet
le faire transférer à Breſt; il e
de la peine à ſe réſoudre, s'ima
que les chagrins de la cour à ſon
ne venoient que du refus de
& de l'opinion qu'on y avoit

en termes très preſſants, pour le
d'accepter ſa démiſſion, & de l'en-
r au premier préſident par Mal-
ſon écuyer, qui pouvoit aller juſ-
Rome, ſi la cour le jugeoit à
s, avec des ordres très poſitifs
l'abbé Charrier : ce qui fut exé-

anmoins le cardinal de Retz ne
pas dès ce temps-là d'entrer dans
ue ſorte de défiance un peu plus
qui l'obligea de changer de con-
avec le maréchal. On ne lui laiſ-
lus voir les dépêches de Rome
ec un déchiffrement ſuppoſé, que
enoit ſoin de compoſer de ma-
à ne lui laiſſer aucun ombrage,
'entretenir dans l'opinion où il
, qu'on travailloit ſérieuſement
faire agréer la démiſſion ; le car-
n'ayant pas jugé à propos de lui
connoître que le pape l'exhor-
chercher les moyens de ſe ſauver.
endant la nouvelle démarche du
al de Retz du côté de Rome
écha pas l'abbé Fouquet de con-
les avis qu'il donnoit inceſſam-
à la cour du deſſein que le car-
avoit de ſe ſauver ; & voyant
s lettres ne faiſoient pas aſſez
eſſion ſur l'eſprit du roi & du

vouloit venir là que dans la
extrêmité, il réſolut avant tou
ſes de faire ſonder le maréch
ſçavoir ce qu'il feroit s'il arriv
la cour envoyât des ordres
transférer à Breſt, ou que le
exprès à Nantes, comme on e
courir le bruit.

Il jetta pour cela les yeux ſu
de Briſſac, beau-frere du maréc
quel il jugea qu'il étoit à p

lui. Joli ne fut pas ſi
t s'empêcher de lui en
choſe, ajoutant ce-
il loit ſe ſervir de lui &
qu'on pourroit. Pour cet
poſa différents moyens
, d t le principal dépen-
du duc, parce qu'é-
chambre ſous la garde-
(inal de Retz, on avoit
qu'en faiſant une ouverture

par madame de Chalauſſe, fen
lieutenant de roi, il leur répon
ouvertement, & elles dirent l
l'autre qu'il ne falloit pas s'y fi

Sur cette réponſe, le cardin
duc convinrent qu'il falloit
toutes choſes pour l'exécution
tée; & pour ne pas donner d'c
au maréchal, le duc, qui n'a
accoutumé de ſéjourner long-t
Nantes, s'en retourna chez lui

c vaux frais pour 6-5
is disposés d'espace en es-
gentilshommes, afin de
a Paris en toute diligence.
it ne fut point communi-
de Brissac, pour ne pas di-
bonnes intentions qu'il fai-
paroître. Mais Joli ne
de préparer ce qu'il jugea né-
le p ir cela, & d'écrire à Paris
faire venir l'abbé Rousseau, frere
du cardinal, homme &

la néceſſité qu'il y avoit de le
nir le plutôt qu'il pourroit, fit
duc de Briſſac de revenir ten
role : ce qu'il fit deux jours apr
quant toujours les meilleures in
du monde : & la Bade, ſon
ayant remis entre les mains d
coffre qu'il avoit fait faire,
une ouverture pour la liberté d
piration. Le coffre fut éprouvé
& par Imbert, valet de char

hecoul en avertir les deux ducs de
etz, ſeulement par bienſéance, avec
romeſſe de revenir le dimanche au
oir ſans faute, pour mettre la main à
œuvre. Le dimanche vint & ſe paſſa,
ns qu'on eût aucune nouvelle de lui,
t il ne vint que le lundi fort tard,
'excuſant ſur un débordement d'eaux
ui avoit rompu le pont d'une petite
iviere qui eſt ſur le chemin de Ma-
hecoul à Nantes : après quoi il dé-
lara nettement au cardinal de Retz,
ue les ducs n'étoient point du tout
'avis qu'il entrât dans un deſſein de
ette nature, étant beau frere du ma-
échal & logé chez lui : de ſorte qu'il
e dégagea ainſi de toutes ſes paroles
t promeſſes ſi poſitives.

Le cardinal feignant d'approuver ſes
aiſons, ne le preſſa pas davantage ;
t l'ayant quitté pour un moment, il
lla informer Joli de ce changement :
ur quoi ils réſolurent à l'inſtant de ti-
er de lui au moins ce qu'on pourroit
our l'autre deſſein qu'il lui découvrit
lors ; le priant d'envoyer, dès qu'il
eroit chez eux, ſon écuyer avec un
heval pour le cardinal de Retz, & de
'aſſurer de quelques bateaux pour paſ-
er la Loire au rendez-vous qui lui fut
narqué, avec des chevaux de l'autre

dans le château, & n'en ſortir q
ſon bagage. C'eſt pourquoi dans
on ne peut pas trop le blâmer
voir pas voulu s'expoſer à ce
mais on ne peut pas auſſi l'
d'une grande légéreté d'avoir
auſſi poſitivement qu'il avoit f
de manquer à ſa parole dans le
de l'exécution. Il falloit, avant
gager, examiner la choſe-mû
avec ſon conſeil, & en prévoir l

ent du duc de Briſſac, propoſa
er la choſe par ſon moyen. L'ou-
plut fort au cardinal de Retz
me à la ducheſſe, qui étant
e avec le duc de Briſſac, fut
de trouver cette occaſion de lui
affront ſenſible, en marquant
'aſſurance & plus de généroſité
i, ajoutant que s'il avoit bien
auprès de Mr. de Retz, ils ſe
t apparemment déſiſtés de leurs
ions, & qu'elle ne doutoit pas
envoyant Joli à Machecoul, il
t leur conſentement. Ces aſſu-
réitérées pluſieurs fois avec cha-
accompagnées des anciennes
s de tendreſſe engagerent le car-
e Retz à envoyer Joli à Mache-
nalgré les raiſons qu'il lui repré-
u peu d'apparence du ſuccès,
danger qu'il y avoit de donner
nbrage au maréchal, qui ne
eroit pas d'en prendre de ce
. Pour lever cet obſtacle, ils

pour laquelle il avoit eu autr
ques ſentiments ; mais cela
de rien. Joli trouva les deux
Retz ſi éloignés, & ſi préven
cette affaire, qu'il n'en put ri
que des ordres très-preſſant
ducheſſe de revenir inceſſam
naçant Joli de le rendre reſpo
événements ; de ſorte qu'il f
de retourner ſans rien faire.

Pendant ſon abſence, la

ême condition du conſentement
on pere & de ſon mari, elle fut
argée de ces nouveaux engage-
ts par le retour de Joli, qui la fit
r auſſi-tôt pour tirer les deux ducs
uiétude; le cardinal ayant dit au
chal que le voyage de Joli avoit
, & qu'il avoit raccommodé toutes
s.
pendant la Bade, écuyer du duc
riſſac, étant arrivé à Nantes le
e jour, deux heures après le dé-
de la ducheſſe, avec un cheval
le cardinal, il envoya donner avis
i, qui l'alla trouver auſſi tôt dans
maiſon du fauxbourg de Riche-
, & qui lui apprit que le duc de
c & le chevalier de Sévigny ne
queroient pas de ſe trouver à ſix
s du ſoir au rendez-vous ſur la
e, à quatre lieues de Nantes,
le cardinal ayant été averti, il
t de ſe ſauver ſur les cinq heures
ir qui étoit le temps où il avoit
ume de ſe promener ſur la terraſſe.
orte que toutes choſes ayant été
ſées pour cela, l'abbé Rouſſeau
'étoit chargé de le deſcendre, ſe
it au château avec la corde & la
e, enveloppé dans ſon manteau,
aniere à ne point être remarqué

auroient quelques bouteilles de
faire boire la ſentinelle, qui ſe
voit voir ce qui ſe paſſoit à
par où le cardinal devoit ſe ſa

Toutes ces meſures priſes,
nal de Retz fit venir le ſieur Sa
prêtre Ecoſſois, homme ſçava
mérite, qui demeuroit avec lu
long-temps, & le ſieur Mo
frere, qui depuis a été tué en
lieutenant colonel du régiment

e, qui s'étant mis à pleurer,
u'il put pour détourner le car-
cette réſolution, en lui repré-
fortement les ſuites fâcheuſes
roient en arriver. Cela fit im-
ſur l'eſprit de ſon frere Montet,
ique très brave, ſe mit auſſi à
s réflexions. Mais le cardinal
t écoutés froidement ſans s'é-
& ſans changer de ſentiment,
ent enfin tous, trois à quatre
près, pour s'aller botter, & ſe
ts à monter à cheval, lorſque
ures ſonneroient au château,
trouver avec la Bade, écuyer
de Briſſac, au lieu du rendez-
ui étoit l'abreuvoir de tous les
du quartier, & qui répondoit
de la terraſſe. Mais comme de
ir on ne découvroit point l'en-
où devoit deſcendre le cardi

pouvoit plus ſe différer ; que
étoit ſçue de trop de gens, po
pas découverte, ſi on tempo
vantage ; que la ſeule préſenc
cuÿer du duc de Briſſac, avec
val de main, dont le maréchal
queroit pas d'être informé ſuffi
cela ; que le lendemain étoi
manche, jour auquel toute
avoit coutume de ſe promen
Motte qui étoit au pied de la

ce. Après que le cardinal
ı ſe retournant il fit ſigne à
n & à Imbert. Tous deux en-
rent aux gardes, qu'il falloit
bouteille & boire à la ſanté
inence : & feignant de crain-
ſçût, ils les tirerent der-
r, où ils ſe mirent à boire.
cardinal ayant quitté ſa
ge, la mit ſur un bâton en-
x créneaux, de maniere à ſe

ſurerent auſſi-tôt par leurs ſigne

S'étant avancés pour recevoir
dinal, & l'ayant dégagé de la
& de l'eſcarpolette, ils le m
tout hors de lui au lieu où il é
tendu. Après quoi Beauchesn
la Bade l'ayant mis à cheval,
Montet prirent le devant pour
rer de la porte du fauxbourg p
fallut paſſer. Dans ce moment l
ble du cardinal de Retz fut ſi

nt trouvé engagé deſſous, ſe dé-
l'épaule. Cela obligea ceux qui
ent auprès de lui de mettre pied
re pour le remonter : & cet acci-
t ayant aſſemblé beaucoup de monde
tour de lui, Joli & Montet qui
nt cela de loin, accoururent le piſ-
t à la main, pour écarter le peuple.
s cela n'étoit ni difficile ni néceſ-
. La plûpart des habitants étoient
ôt diſpoſés à faciliter ſon évaſion
s'y oppoſer. Ils lui crierent tout
t, *Dieu vous béniſſe*, *Monſeigneur*,
ez-vous.

Ainſi le cardinal fut remis à cheval
z promptement, mais ſans revenir
ſon trouble (*a*), qui alla ſi loin
'en ſortant du fauxbourg, il penſa
caſſer la tête à un endroit où ſon
eval l'emportoit, ſi un des ſergents
ſe fut mis entre deux. Il ne fut pas
me poſſible de tirer un mot de lui
dant les quatre premieres lieues,
ique tous ceux de ſa ſuite ſiſſent
leur mieux pour le mettre de meil-
re humeur. Cela venoit apparem-
nt de la douleur de ſa chûte. Il ne
mença d'ouvrir la bouche que

(*a*) Le cardinal dit que pour s'empêcher
'évanouir, il ſe tiroit de temps en temps
cheveux de toute ſa force.

chant qu'il soutinoit de la terr
leurs, qu'il ne lui étoit pas
d'aller plus loin ; qu'il aimo
se laisser reprendre que de c
vantage. De sorte qu'il fallut l
dre de cheval à neuf heures
& le coucher dans une piece
à côté du grand chemin où l
Brissac le quitta, sous prétext
assembler quelques-uns de
pour le venir enlever avec
sûreté. Le chevalier de Sév

Beaupreau, maiſon du duc de
& éloignée de-là de trois ou
lieues : ce qui s'exécuta aſſez
ément, ſans qu'il parût être
iodé, les porteurs ſe relevant
our.

ant que tout cela ſe paſſoit, le
l de la Meilleraye qui étoit
ommodé de la goutte ne man-
s d'être averti de l'évaſion du
. Mais il ne le fut qu'une demi-
près, les gardes & les ſentinelles
été ſi bien amuſés & trompés
bert & Fromantin, qu'ils ne
urent de rien. Imbert & Fro-
feignant de rapporter la bou-
urent le temps de ſortir du châ-
rès l'abbé Rouſſeau & le ſieur
ot, qui s'étoient retirés auſſi-
ès le coup, laiſſant la ſimarre
ſur le créneau, pour leur faire
que le cardinal étoit toujours
que l'abbé Rouſſeau fut hors
teau, il entra dans la premiere
qu'il trouva ouverte, & l'ayant
ſur lui, il quitta ſon manteau
ſoutane, qu'il laiſſa derriere la
& parut auſſi tôt en habit gris
une perruque dont il avoit fait
on. En cet état il ſortit de la
& s'alla cacher dans la premiere

tinelles. Mais comme dans
temps un jacobin qui ſe baig
fut en péril de ſe noyer, &
tous côtés on crioit pour ap
ſecours, les ſentinelles lui appl
les cris du page, qu'ils n'ent
que confuſément, de ſorte que
fut obligé de courir au châte
nud, pour ſe faire entendre
prendre pour cela un aſſez gra
par la porte de la ville; celle
teau qui répond ſur la Motte

ere, ils firent monter plu-
nnes à cheval, mais plus
e après la ſortie du cardi-
z. Cependant le maréchal
nt tout le monde dans des
nts ſi étranges, qu'il paroiſ-
e ſon bon ſens : ce qui n'em-
le public de croire qu'il
riſé tacitement l'évaſion de
ier. Mais ce jugement étoit
& il eſt conſtant qu'avec
ourtoiſie qu'il avoit pour lui,
ou du moins par permiſſion
r, il ne ſe relâchoit en rien
ce qui avoit rapport à la ſû-
perſonne, & qu'il le faiſoit
uſſi étroitement qu'il l'étoit
t à Vincennes.
u'il en ſoit, le grand maître
nté à cheval avec les gardes
hal & pluſieurs autres volon-
ſqu'au nombre de deux à trois
ceaux, ils ſuivirent le cardi-

qui avoient ſervi au paſſage ay
percés & coulés à fond de l'aut
de l'eau ; le grand-maître voul
ter de paſſer à la nage avec
douze gardes. Mais il en fut dé
par un gentilhomme qui avoit é
dans la maiſon de Retz, qui
préſenta qu'il ſeroit inutile &
dangereux de paſſer de l'autre
puiſque le duc de Briſſac ſe mê
l'affaire, & qu'il n'auroit pas n
d'aſſembler ſes amis : de ſort
pourroit bien être pris lui-mê
voulant prendre ſon priſonnier.
ſonnement ſauva le cardinal de
car il eſt certain que ſi le grand
fût paſſé ſeulement avec ſix perſ
il l'auroit trouvé dans ſa chai
ſeulement de trois hommes, ſça
Joli, Montet & la Bade. Le
Briſſac & le chevalier de Sévigni
allés chacun de ſon côté aſſembl
amis. Boiſguerin & Beauchesne
pris le devant par différentes
pour aller porter cette nouvelle
ris ; mais le grand-maître perſu
ce qu'on lui diſoit, retourna
pas avec ſa troupe, à la réſe
quelques gardes qu'il envoya
long de la riviere, pour ſça
le cardinal avoit effectivemen

oire au lieu où il étoit arrêté.
qu'il y eut de plus heureux &
us étonnant en tout cela, fut que
réchal, outre le grand corps qui
suivi le grand-maître, en ayant
ché un autre beaucoup moindre
autre côté de la riviere sur le che-
de Beaupreau, ceux-là, non plus
les autres, ne trouverent personne
leur route, hors le sieur de Paris
garderent un jour entier avec
aces, & qu'ils ramenerent dans le
eau de Nantes. Mais ils furent en-
bligés de le relâcher, sur ce qu'il
dit résolument qu'il ne demandoit
e chose & qu'il auroit le plaisir de
au maréchal qu'ils s'étoient amu-
prendre un pauvre prêtre dont
'avoient que faire, au lieu de cou-
près le cardinal qui n'étoit que
lieues devant lui. Cela fit tant de
à ces gardes qui connoissoient l'hu-
r violente du Maréchal, qu'ils ne
rent pas à propos de lui mener le
oin de leur négligence.
es sieurs Vacherot & Salmonet fu-
aussi découverts & arrêtés à Nan-
, mais inutilement : car quoique le
mier eût aidé à descendre le cardi-
, il n'y avoit aucune preuve contre
L'autre n'eut pas de peine à justi-

fier ſon innocence, & qu'ils s'étoi
toujours fortement oppoſés à ce d
Mais les gens de Joli & de
Rouſſeau, qui furent arrêtés u
après avoir reçu le cardinal de
au pied de la muraille, furent
mal traités pendant quelque t
quoiqu'enfin on fut obligé de
gir, attendu qu'ils n'avoient n
de l'affaire qu'au moment de l
tion, où ils ne purent pas ſe di
d'obéir à Joli, contre qui le n
juroit & s'emportoit à toute he
tant de fureur, qu'il s'arrachoit la
& les cheveux, diſant qu'il étoi
ragé d'avoir été ſi long-temps la
ſur le chapitre des lettres, qu'il
prit bien alors avoir été chiffrées
lui ou déchiffrés à plaiſir (*a*).

Si le maréchal étoit embarra
Nantes, le cardinal de Retz ne l'
pas moins à Beaupreau. Y étant a
à quatre heures du matin, ſans y t
ver le duc de Briſſac qui étoit allé
la maiſon d'un gentilhomme de
voiſins donner les ordres néceſſai

(*a*) Il ajoutoit que ſi jamais Joli t
entre ſes mains, il le feroit pendre au
neau ſur lequel étoit monté le cardi
ſe ſauver.

ıbler ſes amis, il fut, ſur les ıces de madame la ducheſſe , & pour la ſûreté de ſa per- ɔligé de monter en carroſſe evalier de Sévigni, & ſa com- rdinaire, pour aller à deux là ſe refugier dans la maiſon tilhomme nommé M. de la tte maiſon eſt entourée de s pleins d'eau. Il y arriva ſur ıeures du matin. Dès qu'il y ɛpêcha Montet à Paris, pour avis de l'état où ſa chûte is qui ne lui permettoit pas nuer ſon chemin. Les ſieurs ni & de la Poiſe le quitterent aller aider au duc de Briſ- naſſer ſes amis, après avoir dre à tous les domeſtiques d'o- toute choſe au cardinal : de Joli demeura ſeul avec lui cinq ou ſix heures qu'il paſſa lit aſſez tranquillement; après ɔncierge de la maiſon l'ayant 'il avoit vu quelques cavaliers s gardes du maréchal de la ye paſſer auprès de la maiſon, al effrayé lui demanda un lieu ſe dérober à leurs recherches. ierge les ayant conduits dans rtement, les fit deſcendre au

bas d'une tour par une trappe
paroiſſoit point, étant couverte
grand coffre. Ils y deſcendirent
une petite proviſion de pain & d
Le lieu étoit fort incommode, &
enfonçoit juſqu'à mi-jambe da
& dans les terres glaiſes. Pour rer
à cela on deſcendit quelques cl
paille ſur leſquelles le cardinal
furent obligés de paſſer près d
heures de temps fort déſagréable
en attendant le retour du maît
maiſon, qui ne revint qu'apr
heures du ſoir, pour exhorter
dinal à prendre encore un peu
tience, diſant que le duc de
n'avoit encore pu aſſembler que
gentilshommes, & qu'il en vou
plus grand nombre pour le venir
plus ſûrement & plus honorabl

Mais le cardinal qui s'ennuyo
ſon cachot ne voulut pas y de
davantage, & ayant demandé d
vaux pour aller à Beaupreau av
ils ſe mirent en chemin vers l
heures du ſoir, ſous la condu
maître de la maiſon. Ils firer
d'une lieue aſſez légérement : n
ſuite le cardinal ſe trouvant inc
dé, ſe mit à faire de ſi grand
qu'il fallut le mettre à terre en

it, pendant que le ſieur de la
alla chercher quelque eſpece d'é-
age dans le voiſinage, pour le tranſ-
r à Beaupreau qui n'étoit éloigné
d'une lieue. Mais n'ayant pu rien
ver qui convînt, il revint le trou-
au point du jour, & il propoſa
cardinal de ſe traîner comme il
oit dans une ferme voiſine qui
t à lui, où il pourroit demeurer
ſûrement juſqu'au ſoir, caché
un tas de foin qui étoit dans la
; après quoi il promit que le duc
Briſſac viendroit le prendre à la
de deux cents hommes, tous bons
tilshommes.
N'y ayant pas d'autre parti à pren-
, il falloit bien ſe ſoumettre encore
ette nouvelle humiliation. S'étant
e rendus à la ferme, on y fit une
te loge dans le tas de foin, où le
linal s'enferma avec Joli. On leur
na du pain, du vin & du ſalé, &
demeurerent dans cet état depuis
theures du matin juſqu'à cinq heu-
du ſoir, le fermier allant de temps
temps officieuſement leur donner
alarmes, dès qu'il voyoit paſſer
lque cavalier. La choſe alla même
s loin. Ils entendirent des gens à
val entrer dans la cour, & faire

de Briſſac avec plus de trois
tilshommes, un bon carroſſe
avoit mis deux matelas ſur
cardinal ſe couchoit à ſon aiſe
appuyé ſur la cuiſſe de Joli, a
pris un bouillon à Beauprea
de Briſſac fit fort bien les
en grand ſeigneur.

Il ſe mit à la tête de toute
ſans affectation, faiſant des
tout le monde. Tous les page

[illegible]
[illegible] fleure
avec sept ou huit cents
ce que les deux trou-
es assemblées, il y avoit
cents hommes à cheval
que valets, la plûpart
ommes de la province
s de très-bonne grace. On
la Montaigu & sur toute
paysans sous les armes, de
ces messieurs voyant leur
en faite, jugerent à propos
voir au maréchal de la Meil-
passant à la vue de Nantes,
ontinuerent leur marche jus-
[illegible], où ils arriverent le
matin sur les cinq heures du
où toute cette noblesse fut
magnifiquement, pendant que
mal de Retz [illegible]
remiere [illegible] qu'on [illegible], des
ir arrivé, fut de panser le bras
mal, & l'on vit bien alors qu'il
[illegible] pas sans [illegible], tout son
depuis l'épaule jusqu'au coude,
oir comme de l'encre. Cepen-
vieux chirurgien du duc de
fort consideré dans la maison,
bien examiné, dit que ce n'é-
n. Cet ignorant ne s'apperçut pas
paule étoit demise: ce qui fut

roient : mais comme tout
avoient pu faire ſans lui ne
pour annuller un fait de ſa
fit dreſſer un acte de révo
bonne forme, par les Notai
checoul, qui fut ſigné du
& envoyé à Paris en dilige
s'en ſervir dans le beſoin. C
pas ſans oppoſition, le vieu
Retz ayant fait repréſenter a
par ſa fille la ducheſſe, pluſie

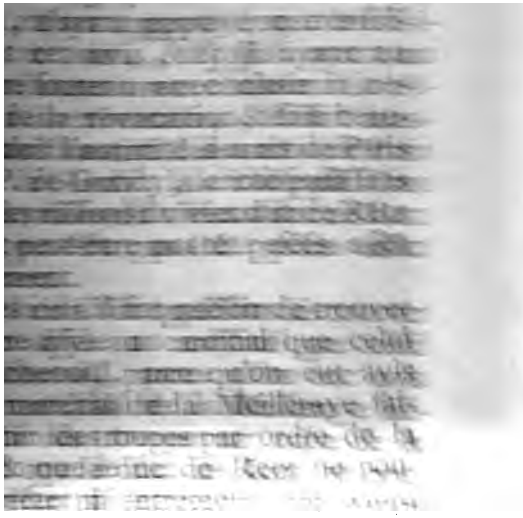

de la Roche, qui n'eſt qu'à u
de Machecoul, où le cardinal f p
dans une chaiſe la nuit du
14 août fort ſecrétement; pe n
ayant rien ſçu que ceux qui
de la partie, de peur q
en étant informé n'envo
des barques armées qui aur
embarraſſer.

Le premier jour de l'em
ſe paſſa aſſez bien, & ute
arriva heureuſement a
Croiſſi, à la réſerve de la c
demeura derriere, faute de vent.
ayant été obligée d'y mouil
elle y eut grande alarme t
pluſieurs petits bâtiments qui
reconnoître; toute la côte étant
gardes, à cauſe de quelq
Biſcayens qui partoient. C
fut légere en comparaiſon de
eut le lendemain ſur les ſ ix
du matin, deux des bâtim
cayens étant venus ſur les c
& les ayant forcées de gagner
en un lieu où il y avoit u
ruinée nommée S. Jacques, c
dinal ſe retira. Il ſe fit cacher
monceau d'ardoiſe, de peur d'eu
couvert par les gens du pays. I
cette fâcheuſe néceſſité, Joli fut

canon devoient na-
re venir du monde en
ce it le cardinal fut
po qu'il n'y vint per-
t le jour. Mais à
ſur les chaloupes
qu'on apperçut une
rs courant ſur la côte,
enun apparemment venus
u peut-être auſſi pour appren-
nouvelles du cardinal. Ce péril
ité, le reſte du voyage fut aſſez

1654, ſur les onze heures du matin
la chatte le lendemain, & quel
jours après, le duc de Retz, qui
voit pu venir plutôt, parce qu'il
été obligé de demeurer à Mache
pour remercier la nobleſſe, & po
donner les ordres néceſſaires en
occaſion.

Tous ceux qui arriverent à
Iſle étoient ſi fatigués, & ils avoien
dans une action ſi continuelle dep
ſortie de Nantes, qu'on ne ſonge
bord qu'à ſe repoſer, & à ſe div
ſe voyant dans un pays aſſez agr
& en ſûreté contre les entrepriſe
cardinal Mazarin; de ſorte qu'on y
dix ou douze jours ſans autre inc
tude, que celle de la bleſſure du
dinal. Mais comme ſon mal n'étoit
encore bien connu, & que du Bro
qui le panſoit n'en ſçavoit pas plus
le chirurgien de Machecoul qui a
toujours ſoutenu que ce n'étoit qu'
contuſion, on ne s'en mettoit pas
tant en peine que la choſe le méritu
d'autant plus que le lit, le repos, &
moins d'inquiétude donnoient plus
relâche au cardinal dans la conve
tion de ſes amis.

Ainſi on attendoit aſſez tranqu
ment des nouvelles de Paris pou

niner à paſſer ou à Rome par l'Eſ-
, ou à Charleville par la Hol-
Cependant on ne laiſſoit pas par
ion de ſe mettre en état de ſe
dre autant qu'il étoit poſſible; &
de Retz ayant fait faire la revue
s les habitants de l'Iſle, qui ſe
erent environ neuf cents hom-
il leur fit promettre de ſe jetter
dans le fort au premier coup de
, avec la garniſon ordinaire qui
de cent cinquante hommes, &
arante gentilshommes qui avoient
le cardinal, dont le nombre s'au-
ta conſidérablement dans la ſuite,
urs de ſes amis lui étant venus
offre de ſervice.
s premieres nouvelles qu'on reçut
t apportées par Boiſguerin, qui
ue ſi le cardinal de Retz avoit pu
droit à Paris ſuivant le premier
:, il auroit été parfaitement bien
; que tout le peuple avoit marqué
joie extraordinaire, en apprenant
s'étoit mis en liberté, que le chan-
& l'abbé Fouquet ſe préparoient
ir, ſur le bruit qui ſe répandoit
n arrivée prochaine, & que le
er préſident de Belliévre n'atten-
que cette occaſion pour ſe décla-
ontre le cardinal Mazarin & les

Fouquets avec qui il étoit brouillé. Il ajoutoit que le clergé étoit fort bien diſpoſé, que le chapitre de Notre-Dame avoit fait chanter un *Te Deum* où plus de ſix cents perſonnes avoient aſſiſté ; que les curés avoient auſſi ſolu d'en faire chanter un ; que le chapitre avoit enregiſtré la révocation du cardinal de Retz, qui avoit été apportée à Rome par le ſieur Chevalier, frere du grand vicaire ; l'abbé Fouquet ayant été informé de tout cela étoit allé chez le premier préſident, pour lui demander le duplicata de la démiſſion qui étoit entre ſes mains : mais que le premier préſident l'avoit refuſé, diſant que c'étoit un dépôt dont il ne pouvoit ſe dépoſſéder ſans le conſentement du cardinal de Retz ; que Caumartin avoit fait deux lettres, une au roi & l'autre à la reine, ſur les blancs ſignés de S. E., quelles lettres avoient été portées par le ſieur de Villiers, un des gentilshommes de la princeſſe Palatine, qui avoit promis de prendre ſon temps pour les rendre ; que cette princeſſe avoit dit à Caumartin, qu'elle ne déſeſpéroit pas de faire un nouveau traité avec le cardinal Mazarin en conſervant à Retz l'archevêché, mais qu'il falloit at-

e l'événement du ſiége d'Arras par s Eſpagnols (*a*); que le duc de Noirioutier avoit écrit à Paris aux amis u cardinal de Retz pour leur déclarer 'il étoit prêt de le recevoir dans harleville, s'il vouloit s'y retirer, & 'il les conjuroit de le lui faire ſçaoir : ce qu'il lui avoit fait déja dire eux fois par deux gentilshommes, ndant qu'il étoit au château de Nans, à l'occaſion de quoi le cardinal oit donné dès ce temps-là une lettre

(*a*) Arras étoit une place très-importante ur les Eſpagnols. Un peu avant que les nçois la priſſent, on diſoit par dériſion à ras :

Quand les François prendront Arras,
Les ſouris mangeront les chats.

Les François l'ayant priſe, on retrancha le au quatriéme mot du premier vers, & on dit :

Quand les François rendront Arras,
Les ſouris mangeront les chats.

Les Eſpagnols étoient commandés par **le** ince de Condé ; & ils furent obligés de le**r le** ſiége, après avoir été forcés dans leurs tranchements. Il en ſeroit arrivé tout autre**ent**, ſi Fuenſaldaigne avoit ſuivi le ſenti**ent** de M. le prince, qui fit admirer ſon oileté dans ſa retraite.

bourgeois disposés à le recevoir
ce général ne voulut point en
à cette proposition qui auroit
pendant, suivant les apparences
lut de l'Espagne, de S. A., du
nal de Retz & par conséquent l
infaillible du cardinal Mazarin

Voilà tout ce qui fut rappo
Boisguerin sur un billet de créa
Caumartin qui n'avoit pas osé

(*) Le cardinal de Retz n'étant p

t ce détail par écrit, dans la crainte
'il ne fût arrêté par les gens du ma-
hal de la Meilleraye qui s'étoient
dus maîtres de tous les paſſages.
is comme le meſſager avoit de l'eſ-
t & beaucoup d'habitude en Breta-
e, il paſſa heureuſement, & vit
me la ducheſſe de Retz qui auroit
ſe ſervir de lui pour envoyer à ſon
ri l'argent qu'elle lui avoit promis.
pendant elle n'en fit rien, non plus
e la ducheſſe de Briſſac ſa ſœur,
i avoit fait eſpérer la même choſe
duc de Briſſac ſon époux. Ces deux
mes ſe contenterent de leur donner
lieu d'argent quantité de fauſſes
rmes, en leur faiſant entendre que
maréchal faiſoit de grands amas de
upes pour les aſſiéger dans Belle-
e. Cela donna tant d'inquiétudes
ntes ou véritables à ces MM. que
cardinal fut obligé de penſer à ſortir
n lieu où il voyoit bien qu'on ne
uloit pas qu'il ſéjournât davantage.
chevalier de Sévigni & les autres
narquoient tous les jours des bar-
es longues envoyées ſelon eux, par
maréchal pour inveſtir l'iſle, après
oi il ne leur auroit plus été poſſible
n ſortir. L'embarras fut de conve-
: du lieu où le cardinal ſe retireroit.

Les ducs de Retz & de Briſſa
vouloient point que ce fût à Ch
ville, parce qu'ils craignoient de
gager dans des affaires qui pourr
avoir de longues ſuites, dont le
de Noirmoutier ne manqueroit pa
tirer tous les avantages, ſi l'on en
noit à un accommodement. Joli
tenoit de ſon côté qu'il n'y avoit
de meilleur parti à prendre que c
là; que la préſence du cardina
Retz donneroit de l'inquiétude au
dinal Mazarin, lorſqu'il ſeroit dan
quartiers-là; qu'il y avoit à la
de Belle-Iſle des vaiſſeaux Hollan
dont on pourroit ſe ſervir pour p
en Flandres, & de-là à Charleville
à Mezieres, & qu'enfin il valoit m
prendre ce chemin-là pour aller à
me, ſi ce voyage étoit jugé néc
re, que de paſſer par l'Eſpagne, q
ce ne ſeroit que pour ôter au car
Mazarin les prétextes que ce pa
lui fourniroit pour rendre le car
de Retz odieux & ſuſpect. Cepen
les ducs de Retz & de Briſſac l'en
terent, & déterminerent le cardi
paſſer en Eſpagne ſur une petite ba
de vingt-cinq tonneaux, dont tou
quipage étoit compoſé de quatre r
lots & du maître, qui ſelon eux,

yage plus de trente fois. Mais
tant d'envie de ſe défaire de
n lui fit croire qu'il paſſeroit
nent ſur cette barque que ſur
rands vaiſſeaux. Après cela
de prendre pluſieurs vaines
ns pour donner le change aux
ngues du maréchal qu'on ſup-
jours autour de Belle-Iſle, &
bſiſtoient que dans l'imagina-
es meſſieurs. Pour cet effet on
ant d'embarquer le cardinal
gros vaiſſeau Hollandois qui
tôt à la voile ; & cependant
cette nuit & la ſuivante chez
e Berger dans l'iſle, avec Joli,
n & du Brocard, d'où ils par-
troiſieme nuit déguiſés en ſol-
ur s'embarquer ſur la petite
ans que le cardinal emportât
ni or ni argent. Il eſt vrai que
e Retz avoit fait charger la
e ſardines, avec ordre au maî-
vendre, & d'en remettre le
e les mains du cardinal. Joli ſe
eureuſement avoir cent vingt
r, & Boiſguerin ſoixante.
nt fut aſſez favorable les deux
jours, & on ne fit aucune
rencontre juſques vers les
ures après midi, qu'on apper-

demeura égaré tout le jour
vouloir convenir, juſqu'aux a
de la nuit, qu'ayant vu un p
ſeau qui prenoit à l'eſt, il fit u
dans le deſſein de demander
Celui-ci ne répondit qu'à cou
non, de ſorte qu'il fallut s'a
paſſer la nuit ſur une côte q
connoiſſoit point. Pendant ce
le maître ayant connu ſon erre
bla le cap le lendemain. & a

orter en les payant bien, ils ac-
erent ce parti, & mirent le cardinal
re avec ceux de ſa ſuite le 12 ſe-
mbre 1654, la barque n'ayant pu
ver que le lendemain à cauſe du
me.

Dès que le cardinal fut débarqué à
ébaſtien, il dépêcha Joli vers le ba-
de Vatteville, gouverneur de la
ce, qui étoit à une lieue de-là, au
t appellé le Paſſage. Il n'en devoit
enir que dans deux ou trois jours.
s que le baron eut vu Joli habillé
ſoldat, il lui demanda s'il lui appor-
t des nouvelles du ſiege d'Arras, à
oi Joli répondit que non, & lui ayant
pliqué le ſujet de ſon voyage, il com-
nça à le traiter avec beaucoup de
rtoiſie, & lui témoignant beaucoup
joie d'avoir occaſion de ſervir le
dinal de Retz, qui étoit eſtimé de
t le monde, & pour qui le Roi ſon
ître & dom Louis de Haro ne man-
eroient pas de s'intéreſſer fortement;
s'il croyoit faire plaiſir au cardinal,
retourneroit inceſſamment à S. Se-
tien; mais que pour ne point faire
clat, il jugeoit plus à propos de n'y
ourner que dans le temps qu'il avoit
rqué en partant; qu'en attendant
lloit dépêcher un courier à Madrid,

& que dans deux jours il ne manq
pas de ſe rendre à l'entrée de la
l'auberge de S. E. pour la co
avec ceux de ſa ſuite dans un
tement de ſon palais, où il ſer
que perſonne de la ville en ſçû

Tout cela fut exécuté ponc
ment dans le temps marqué,
verneur étant venu avec quelq
de ſes gens prendre ſon éminen
le conduiſit dans un appartement
ré, où dom Juan de Vattevil
frere alloit tous les jours dire la m
& où le cardinal étoit ſervi tr
prement & très-délicatement lui c
ſiens, pendant que le baron tenc
table ailleurs, où il y avoit qu
gens de M. le prince, des refugi
Bourdeaux, & pluſieurs officiers de
& de terre.

Le cardinal écrivit d'abord au
d'Eſpagne & à dom Louis de H
pour demander la liberté du paſſag
qu'en Italie, & Boiſguerin fut dép
pour porter les lettres, ſans au
autre charge : le cardinal craig
de s'embarraſſer & tâchant d'é
ſcrupuleuſement les moindres c
ſions qui pouvoient le faire ſoup
ner de quelque engagement avec
pagne. Il eut ſeulement ordre de

ents, qui dans le fond ne
nt rien. Le baron de Vatteville
voulu que le cardinal ſe fût
un peu davantage. Il lui fit
plusieurs ouvertures en hom-
, & avec beaucoup de diſcré-
ais elles ne produiſirent rien,
dinal s'occupa uniquement du
de Rome, ayant fait vendre
nes dont il tira ſix cents écus,
irent à le faire habiller, &
ui étoient avec lui, qui en
fort grand beſoin. Deux jours
départ de Boiſguerin, il arriva
ne barque de Belle-Iſle, chargée
me marchandiſe, dont on tira pa-
nme. Beaucheſne vint ſur cette
Il avoit été envoyé de Paris à
e, & de-là à S. Sebaſtien, pour
des nouvelles aſſez différen-
elles de Boiſguerin, dont la plus
nte étoit la levée du ſiége d'Ar-
l'on diſoit que M. le prince

archevêque avoient été chaſſé
chevêché, où l'on avoit étal
Amour exempt, avec quatr
Enſuite on avoit ſignifié au
un arrêt du conſeil qui leur o
de prendre le gouvernement
tuel de l'archevêché, comme
en régale, faute d'avoir prêt
ment de fidélité, & de nomm
ſamment des grands vicaires.
tie des chanoines avoit été

Deſcontes, doyen, le Muſle-
s, chantre, Charton, péni-
& Séguier, théologal, pour
fonctions de grands vicaires,
né qu'on feroit des remontran-
ieres à S. M. en faveur des

s ces choſes étant une ſuite de
du ſiége d'Arras, dont le ba-
Vatteville avoit donné avis à
Boiſguerin qui en revint quel-
rs après, dit au cardinal que
voit ſervi qu'à fortifier dom
e Haro, dans le deſſein d'ex-
on éminence à ne point aller
de Rome, mais d'aller plutôt
le duc de Noirmoutier, lui
our cela l'eſcorte de toute leur
avale, & une groſſe ſomme
, ſans rien exiger de lui que
jugeroit à propos lui-même
intérêts particuliers : que s'il

offrant la bourſe pour cela
crédit du roi ſon maître.

Tout cela fut confirmé
jours après par dom Chriſtov
ſemberg, Allemand & prin
taire de dom Louis de
amena une litiere du roi
& qui apporta tous les ordr
res pour le paſſage du cardi
lie, avec une bourſe de q
piſtoles & des lettres de cré

c'étoit l'unique moyen d'engager
ardinal Mazarin à s'accommoder
lui, en lui faiſant peur d'une
elle union avec M. le prince; que
ne ſeroit pour lui qu'un lieu
trop éloigné pour pouvoir rien
de conſidérable; que le cardinal
rin, bien loin de le craindre là,
uhaitoit depuis long-temps, puiſ-
le lui avoit fait propoſer pluſieurs
que le pape étoit vieux & inca-
d'agir avec vigueur; qu'après
en pourroit venir un autre moins
able; qu'au pis-aller il ſeroit aiſé
rdinal Mazarin d'éluder en France
ce qui pourroit ſe faire à Rome
lui en ſe couvrant de l'autorité
i, des loix de l'état, des maxi-
les parlements & des libertés de
gallicane; & qu'enfin il ne
rien de plus réel que les offres du
e Noirmoutier, de le rendre maî-
une bonne place frontiere, d'où
ſeroit aiſé d'entretenir ſes intelli-
s avec ſes amis, de traiter avec
prince, & dans un beſoin avec
pagnols. En tout cas Joli conſeil-
rtement au cardinal de Retz d'ac-
les quatre mille piſtoles qui lui
t en quelque façon néceſſaires
l'état où il ſe trouvoit, eſpérant

ſonté, & qu'enfin il devoit
un grand ſoin de laiſſer co
Eſpagnols qu'il ne vouk
d'eux aucun ſecours ; qu'a
pourroit arriver que non-ſ
négligeroient entiérement
à Rome, mais qu'ils le tr
& le ſacrifieroient peut-êt
nal Mazarin. Mais toutes
furent inutiles : le cardin
demeura ferme dans ſa réſ

t quatre cent du baron de Vat-
, pour continuer ſon voyage,
ui a fait rendre depuis. Il accepta
lant la litiere du roi d'Eſpagne,
iſſa un chiffre à Chriſtoval, dont
nit de ſe ſervir dans l'occaſion,
lonner de ſes nouvelles à dom
de Haro. Il tira de lui parole de
r les ducs de Retz & de Briſ-
ils étoient attaqués dans Belle-
omme on les en menaçoit. C'eſt
l leur fit ſçavoir par Beauchêne
ur envoya pour leur apprendre
nouvelles.
s cela le cardinal ſe mit en che-
premier jour d'Octobre, dans
re du roi d'Eſpagne, avec Joli
uerin, de Salles & du Brocard,
uivoient montés ſur des mulets,
aître d'hôtel du baron de Vatte-
ni fit la dépenſe du voyage. Le
r jour ils allerent coucher à To-
, à quatre lieues de S. Sébaſtien,
ndemain à la dînée ils rencon-
quelques marchands François
onnurent fort bien le cardinal
, quelque ſoin qu'on prît de ſe
d'eux. Le reſte du voyage ſe
ſez agréablement, à la réſerve
qui ſont rares en Eſpagne, mê-
ns les hôtelleries, où il faut

gé, pour avoir la liberté d'
d'écrire au viceroi de Navar
pelune, qui lui fit ſentir qu
pas content de n'avoir reçu au
pliment de ſa part en paſſant
tes de ſa capitale (*a*) De-là
dit à Sarragoſſe, ville grande
où il y a une égliſe célebr
image de la Vierge appellée
Delpilar, renommée par les
Le cardinal y étant allé au

ent de la nuit, pour faire ſes prie-
on lui ouvrit les portes de l'égliſe
étoient fermées, on ôta même les
ments de l'image, pour la lui laiſſer
: ce que les chanoines lui dirent
s ne faiſoient que pour les cardi-
ou les princes. C'en étoit aſſez
lui faire connoître qu'ils ſçavoient
l étoit : mais le cardinal ne vou-
as être déſabuſé là-deſſus, préten-
voyager toujours *incognito*, &
t de ſon mieux, pour imiter les
eres des cavaliers. Il s'imaginoit
urs qu'on le pourſuivoit criminel-
nt en France ſur ſon paſſage en
gne ; & ce fut cette crainte qui
gea de ſe conduire comme il fit
Sebaſtien & ailleurs avec les Eſpa-

ıfin après pluſieurs mauvais gîtes,
rriva le 14 octobre à un bourg du
ıme de Valence ſur le bord de la
nommé Vivaros. Le lendemain
ı on y trouva une galere toute
, dont le commandant dom Fer-
de Corillo, chef d'eſcadre, jeune
lhomme fort bien fait & fort ſage,
auſſi-tôt ſaluer le cardinal de Retz
ſuivit à l'égliſe. Il communia à la
e la meſſe en l'honneur de la fête
inte Théreſe, après quoi il ſe ra-

dom Louis de Haro, appelle
ſtoval, qui préſenta de la p
miniſtre au cardinal deux gr
ſes pleines de gands & de p
pagne. On trouva dans une de
pluſieurs bourſes pleines d'
cardinal refuſa encore une fo
voulu accepter que les gands
teurs, qu'on eſtimoit plus de
écus, qu'il donna enſuite à
nando de Carillo, à la réſerv

à ſes finances, au maître-d'hô-
baron de Vatteville, quoiqu'il
fait aſſez mauvaiſe chere ſur
nin. Il en fit auſſi à ceux qui
oient la litiere.
s cela on mit à la voile, & la
ayant vogué tout le jour aſſez
lement, mouilla ſur les cinq
du ſoir dans une petite anſe vis-
e Majorque. Le lendemain dom
do ayant dit au cardinal, qu'il
t deſcendre, s'il le trouvoit bon,
romener dans la ville, attendu
vent étoit contraire, ſon émi-
mit pied à terre & fut régalée
t trois jours par le vice-roi, qui
ſemblant de ne le pas connoî-
ngagea ſa femme à donner le bal,
ui faire voir tout le beau monde
1. Majorque eſt une des plus
es villes du monde, plus grande
peuplée qu'Orléans. Les femmes
fort belles : il n'en eſt pas de
les hommes, qui ſont aſſez mal
ais fort braves & courageux ſur
On donna auſſi des ſérénades
inal dans des couvents de filles,
s ſortes d'autres divertiſſements:
uoi le vent ayant changé, il
a ſur la galere, qui le mit en
neures de temps au port de Ma-

tin, à cauſe du vent contrai
ayant enſuite changé, la g
du port, afin de découvri
vaiſſeaux qui avoient paru f
mais n'ayant rien vu, elle
du golfe de Lion, gagna l
l'iſle de Sardaigne, & le lu
elle fit ce qu'elle put pour
Saſſary, mais inutilement.

la Sardaigne & l'Isle de Corse, mirent le cap à Cagliari. ... l'avoit reçûe, & ayant entendu coups de canon tirés à balle l'un l'autre avec un petit intervalle, Fernando jugea que c'étoit un qu'on lui donnoit de terre de la cité de cette flotte, qu'il sçavoit être en mer : ce qui l'obligea de monter un matelot au haut du pour voir s'il ne découvriroit point elle hors du canal dont on étoit de sortir, afin de se retirer en cas soin à Capo-Bonifacio. Le matelot dit qu'il ne voyoit que deux s, qui couroient le long de la qu'il jugea être des corsaires de ie, le commandant ordonna de donner la chasse. Les soldats & la me marquerent une grande joie a ; mais le pilote ayant mal pris esures, la galere échoua un moaprès être sortie du canal, sur un e sable entre deux petits rochers. usement elle ne se fit point de parce que la mer étoit calme, & ne faisoit presque point de vent ; dant les forçats ayant voulu rompre leurs chaînes, pour se sauver, dom ndo & tous les soldats mirent à la main, & les contraignirent

à terre pour entendre la me
pendant qu'on la diſoit, que
valiers étant venus avertir qu
navale de France étoit à Cagli
Fernando fit rembarquer tout l
Cependant la mer étant fort
le conſeil s'étant aſſemblé, on
pas à propos de lever l'ancre,
officiers étant convenus qu'il
poſſible aux vaiſſeaux de g
venir ſur la galere, pendant

uatre heures du matin, contre le
ntiment des officiers ſurbalternes, qui
rent même leurs proteſtations par écrit.
n effet la tempête fut ſi violente de-
uis les cinq heures du matin juſqu'à
inq heures du ſoir, que tout le monde
e prépara à la mort par la confeſſion,
e naufrage paroiſſant inévitable. Cepen-
ant comme le vent n'étoit pas con-
raire, on ne laiſſa pas d'avancer beau-
oup, & la galere s'étant trouvée près
'une petite iſle appellée la Rinara vers
e commencement de la nuit, tout l'é-
uipage s'écria *terra*, *terra*, & vou-
ut ſe jetter à la mer, dans la penſée
ue la galere alloit ſe briſer contre terre.
ela ſeroit arrivé, ſi le commandant
'eût fait changer la manœuvre, pour
agner la pointe de l'iſle au-deſſous
u vent, où la mer s'étant trouvée
oins agitée, tout l'équipage s'écria
n ſigne de réjouiſſance, *calma*, *calma*.
ille étoit pourtant encore aſſez agitée
our empêcher l'uſage des rames, dont
n entreprit inutilement de ſe ſervir
our ſe mettre plus à l'abri, la mer
n ayant rompu pluſieurs, de ſorte
ue dom Fernando fut obligé de faire
etter deux ancres qui prirent heureu-
ement toutes deux. Après cela il paſſa
ans la chambre du cardinal, pour lui

plus calme, on leva les ancr
heures du matin, & on ar
neuf heures à Porto-Longon
le monde fut étonné de v
une galere, après la tempête
fait le jour précédent. Peu
après, le vent recommenç
grande force, qu'il ne fut
ble de paſſer à Piombino,
le tentât par trois fois. Cela
loiſir au cardinal d'aller v

duc de Toſcane, on trouva dans la premiere ville où l'on coucha, des officiers de S. A. qui avoient ordre de traiter le cardinal aux dépens de leur maître : ce prince ayant eu la précaution d'en dépêcher pluſieurs en différents endroits, pour le même ſujet, ſur l'avis qu'il avoit eu de ſon paſſage en Italie.

A une demi-lieue delà, on rencontra le maître des cérémonies de S. A. qui apporta des lettres de la part du grand duc au cardinal de Retz, remplies d'offres & d'honnêtetés les plus obligeantes du monde, mais accompagnées de prieres, qu'il ne trouvât point mauvais, ſi on lui faiſoit faire une eſpece de quarantaine, à cauſe du mauvais air qu'on diſoit regner en Eſpagne, dans un petit lieu nommé Spedaletta, qui eſt une maiſon preſque ſeule dans les montagnes proche de Voltera, peu éloignée du champ de bataille où Catilina fut autrefois défait par l'armée de la république Romaine. On y trouva un maître d'hôtel, un officier, un ſomelier, qui traiterent ſplendidement le cardinal pendant le ſéjour qu'il y fit. Au reſte il y a bien de l'apparence que le grand duc ſe ſervit du prétexe du mauvais air,

pour ſe donner le temps d'écr
France, & pour y faire trouver
paſſage qu'il donnoit ſi honnê
à S. E.

Le premier ſoin du cardinal d
dès qu'il fut en terre ferme, fut d
cher un courier exprès à l'abbé Ch
pour le faire venir à Spedaletta, c
riva au bout de quatre où cinc
tellement perſuadé que le card
voit donner ſa démiſſion, qu'ay
contré en arrivant Joli & Bo
qui ſe promenoient à deux c
de la maiſon, la premiere ch
leur demanda fut, s'il n'y é
diſpoſé : à quoi les autres ayant
qu'ils ne le croyoient pas, il e
chagrin, & dit que ſi cela étc
avoit rien à faire pour lui e
Enſuite il fit ſon poſſible pour
cette réſolution au cardinal,
lui-même y étoit aſſez diſpoſ
comme il reçut dans le mêm
des lettres de ſes amis de Paris
détournoient toujours forten
qui lui offroient leurs bourſes p
tretenir dans Rome honora
pourvu qu'il ne s'engageât p
de trop grandes dépenſes, le
trances de l'abbé Charrier ne
de rien, quoiqu'il s'offrît d'all

our convaincre ſes amis de la né-
té de la démiſſion, & pour diſpo-
la cour à la recevoir favorable-
t. Ce projet fut remis juſqu'à ce
n fût à Rome, où l'on verroit de
près ce qu'il y auroit à faire.
pendant comme le cardinal man-
t d'argent, ayant fait diſtribuer ce
lui reſtoit aux officiers & à l'équi-
de la galere, il pria l'abbé Char-
qui retournoit à Rome pour lui
arer un logis, de paſſer par Florence
demander une ſomme de quatre
écus au bailli de Gondy, ſon pa-
, & ſecrétaire d'état du grand duc,
le conduire juſqu'à Rome : ce qu'il
int pas ſans difficulté. Après cela
. lui envoya une litiere pour le
r de Spedaletta où il avoit paſſé
ze jours, à l'Ambrogiano, maiſon
aiſance où il trouva le grand duc,
nde ducheſſe & le prince, qui le ré-
ent parfaitement bien en toute ma-
pendant un jour & demi, quoi-
y fût *incognito* *. Les converſations
ulerent que ſur le ſujet du voyage
énéral, ſans entrer autrement dans

* Le grand duc donna la premiere place au
al de Retz, & le fit mettre ſur un ſiege
levé que le ſien. Le cardinal reçut ces
urs avec beaucoup de modeſtie.

le détail des affaires, à la réſer
conclave futur, qu'on diſoit for
chain, à cauſe du grand âge &
mauvaiſe ſanté du pape. Sur cela
s'ouvrit un peu avec le cardin
lui recommanda fort le cardinal (
lui laiſſant entendre qu'il le trou
plus favorable & mieux diſpoſé q
un autre à ſon égard.

De l'Ambrogiano on ſe rendit
rence, où le cardinal Jean Ca
Médicis traita magnifiquement l
ninal de Retz pendant trois jour
le palais du grand duc, mais to
incognito. Il lui donna même le
la mode du pays dans une
particuliere où il avoit aſſemb
plus belles dames de la ville. Il fu
à Ficanes avec la même magnif
par le prince Léopol qui en étoi
verneur, & dans tous les autres
des états du grand duc par où i
juſqu'à Radicafani : après quoi l
dinal entra dans les états eccl
ques, toujours *incognito*, & d
litiere du grand duc juſqu'à R
où il arriva le 28 novembre 1(

Auſſi-tôt que le cardinal de
fut arrivé, l'abbé Charrier en fut
la nouvelle au cardinal Chigi,
taire d'état, pour en informer S.

nt à prendre patience & à ſe
ter pour ſon mal d'épaule, avec
qu'on ne le laiſſeroit manquer
Le cardinal Chigi lui envoya
aire des compliments & des ex-
ce qu'il ne le voyoit point en-
iſant que c'étoit pour ne point
d'ombrage à la faction de Fran-
our ne pas ſe mettre hors d'état
endre ſervice : raiſons dont il ſe
plusieurs autres occaſions dans
, pour ſe diſpenſer d'accorder au
de Retz les graces qu'il de-
t. Ce fut ſous ce prétexte qu'il
ncher beaucoup des libéralités
honneurs que S. S. avoit inten-
lui faire. Il fit réduire à quatre
cus les vingt mille qu'il vouloit
ner, & il empêcha le pape de
r auprès de lui dans ſon palais
ntecavallo, diſant qu'il ſeroit
de ſe loger dans une maiſon re-

paſſer pour ſages & pour ſinceres, moins à l'égard du logement & d conduite qu'il preſcrivoit au cardi quoique peut être une marque pl blique d'une protection ouverte a fait plus d'honneur au pape, & a été plus avantageuſe aux affaires cardinal de Retz. Mais certaine il ne devoit rien retrancher du fec d'argent dont il ſçavoit que le nal de Retz avoit un extrême beſ & ce ſecours pouvoit ſe donner ſuiv l'Evangile, ſans faire ſonner la tro petite.

Il y eut encore une autre affaire da laquelle le cardinal de Chigi marq peu d'inclination pour les intérêts cardinal de Retz, quoiqu'il s'efforç de perſuader le contraire. Ce fut ſujet d'une lettre fort bien écrite qu adreſſoit à tous les évêques de Fran ſur l'état des affaires, & dont meſſieu de Port-Royal étoient les véritabl auteurs. Le ſieur de Verjus qui depu fut ſon ſecrétaire, la lui avoit apport à l'Ambrogiano avec d'autres dépêch du P. de Gondy: & le cardinal de Re ayant reſolu de la faire imprimer po l'envoyer à Paris, il en fit demander permiſſion au pape, dans la vue donner à cette lettre plus de poids plus d'autorité, par une approbati

te de S. S. Mais le cardinal de
gi qui vouloit ménager la faction
France pour le conclave prochain,
ourna la choſe adroitement, après
ir enveloppé ce refus de pluſieurs
ſidérations qui avoient toutes, ſelon
, rapport à l'avantage du cardinal
Retz, & qu'il fit trouver bonnes à
bé Charrier, & l'abbé au cardinal
Retz, qui s'étoit laiſſé étrangement
venir de l'affection ſincere de cette
inence. Cependant Joli qui com-
nça dès-lors à ouvrir les yeux & à
trevoir la vérité, leur dit franche-
nt ce qu'il en penſoit, & les raiſons
devoient rendre ſa conduite ſuſ-
cte. Mais il ne lui fut pas poſſible
ſe faire écouter, de ſorte qu'il fut
ſuite enfin obligé de prendre le parti
ſe taire quand il étoit queſtion du
dinal de Chigi, pour ne ſe com-
ttre pas trop ſouvent avec le cardi-
de Retz & l'abbé Charrier, qui ont
ſes dupes preſque juſqu'à la fin,
qui n'ont jamais été d'aſſez bonne
pour en vouloir convenir nettement.
Cependant pour ſe conformer au con-
du cardinal de Chigi, on ménagea
appartement au cardinal de Retz
z les peres de la Miſſion, & ſon
nde fut logé dans un petit hôtel

cour. On apprit auſſi qu'on
voyé chez le ſieur Caumartin
rêter, mais qu'heureuſemen
ſauvé en ſe cachant dans u
muraille derriere une tapiſſe
que cinquante archers fuſſen
à le chercher par toute la m
dant plus d'une heure. Ils n
peut-être pas ſi-tôt ſortis, s'ils
remarqué dans le jardin un
dreſſée contre un mur, par-

a en Franche-Comté, où il
quelque temps avec madame
, & depuis chez le baron de
t, dont la maiſon étoit ſur la
re, & chez quelques autres per-
de ſes amis; juſqu'à ce que le
er préſident de Belliévre lui eût
u la permiſſion de demeurer dans
qu'une de ſes maiſons plus près de
On ſçut auſſi que le ſieur Cheva-
frere du chanoine, grand vicaire
cardinal de Retz, avoit été arrêté
paſſant à Lyon au retour de Rome,
que le procureur général avoit pré-
té par ordre de la cour ſa requête
parlement, pour informer du paſſage
du cardinal de Retz en Eſpagne, ſur
la dépoſition des marchands qui l'a-
voient vu dans une hôtellerie proche
de S. Sebaſtien. Sur cela le cardinal
Mazarin prétendoit intenter un procès
criminel à M. de Retz, comme s'il
eût fait des traités avec les ennemis
de l'état : mais comme le fait étoit
faux, & qu'il n'en put fournir de preu-
ve, l'affaire n'eut pas de ſuite. Cepen-
dant le roi, qui peu de temps aupa-
avant avoit envoyé le ſieur de Lyonne
avec la qualité d'ambaſſadeur extraor-
dinaire vers les princes d'Italie, lui
nvoya des ordres preſſants de quitter

gard du cardinal aux civili
res, elle les feroit mettre a
S. Ange. D'ailleurs le cardin
s'étoit déja mis ſur un pied
reſpecter, plus de vingt g
mes de ſes amis s'étant ren
de lui, qui l'accompagnoient
occaſion comme ſes domeſ
qui mangeoient avec lui :
de pluſieurs autres qui s'éto
dans ſon quartier exprès p
portée de lui offrir leurs ſer

délibérés & prêts à tout faire, qui,
s avec les gentilshommes & leurs
s de chambre, composoient du
s un corps de cent personnes,
qui le cardinal pouvoit compter
un besoin. Il n'y eut que sur la
e qu'il affecta d'être modeste,
ant donné à tous ses gens que des
ts gris sans galon : ce qui faisoit
ller sa suite *la nuée grise.*
es amis du cardinal de Retz qui
stoient de leurs bourses n'approu-
ent pas autrement cette dépense
essive, qu'ils jugeoient assez inutile
ors de saison : mais outre que son
nation l'y portoit, il disoit aussi
l falloit vivre de cette maniere à
ne, dont le peuple n'estime les
ngers qu'à proportion de leur dé-
e & de la figure qu'ils font, que
issant dans un état d'abaissement,
le monde lui manqueroit sur le
tre, & que ses ennemis en tireroient
grands avantages contre lui. Effecti-
ment cette conduite ne fit pas un
ivais effet, le pape & la cour de
ne jugeant par-là qu'il n'étoit pas
homme abandonné, ni qu'on dût
ndre qu'il leur tombât sur les bras.
On sçavoit d'ailleurs qu'il avoit pour
personne une table de six couverts

ſoutenu de l'approbation pu
de l'inclination du pape à
qui ne ſe peut preſque pas
Il en auroit tiré ſans doute d
& des avantages conſidérab
les ménagements, la foible
artifices du cardinal de Chigi,
pit toutes ſes meſures.

Cette inclination du pape
blement en deux occaſions
premiere fut lorſqu'il donna l

ent dès le commencement du
e, ayant appris en entrant que
rémonie s'y devoit faire. Ils
insi dans la vue de faire leur
cardinal Mazarin, auquel ils
t même pour s'excuser, disant
oient été surpris, & que le pape
nu la chose si secrete, qu'ils
ient rien sçu : ce qui étoit vrai.
conde fut lorsque l'évêque de
e, autorisé par les grands vi-
u chapitre, donna les Ordres
glise Notre-Dame. Car S. S. en
é informée adressa aussi-tôt des
dements très-exprès au nonce
re l'Evêque & les grands vicai
qui auroit produit un effet fort
eux pour le cardinal de Retz,
t presque décidé l'affaire, si ...
s étoient arrivées un peu plus ...
Mais un courier extraordinaire
apporté presqu'en même temps
elle de la mort du pape ...
le justice qui ...

quels il donna sa bénédiction avec beaucoup de marques d'affection, & une grande liberté d'esprit, les exhortant de choisir un bon sujet pour remplir sa place, & leur recommandant particuliérement le cardinal de Chigi. Après cela il mourut à Montecavallo le 7 janvier 1655. Ce pape méritoit d'être plus regretté qu'il ne le fut. Il étoit ferme & vigoureux à soutenir les intérêts de l'église, assez pénétrant & bien instruit des affaires du monde, ayant d'ailleurs ses foiblesses & ses défauts qui éclaterent un peu trop, par sa complaisance excessive pour la signora Olympia sa belle-sœur, qui abusa bien du temps de sa facilité, s'étant rendue maîtresse absolue de toutes les affaires.

Tout le monde témoigna donc plutôt de la joie que du déplaisir de sa mort, sans en excepter ses domestiques qui l'abandonnerent si parfaitement qu'il fut expiré, que les rats lui rongerent les oreilles, personne n'étant resté près de son corps.

---

* Voici un trait de l'avidité de dona Olympia. Un seigneur lui ayant envoyé de très beaux fruits dans un baſſin d'argent, elle retint tout, prétendant que le baſſin faiſoit partie du préſent.

Après ſes obſèques, qui ſe firent à
dinaire, les cardinaux entrerent au
clave le 18 Janvier, où ils demeu-
ent près de trois mois enfermés. Le
ardinal de Retz y entra comme les
tres avec trois conclaviſtes, l'abbé
urrier, Joli & Imbert ſon valet de
ambre, quoique les cardinaux n'en
ent ordinairement que deux, à la
eve de ceux qui ſont princes ou
ommodés : deux exceptions qui lui
noient un double droit à jouir de ce
ilege, étant de maiſon ducale, ce
eſt équivalent aux princes d'Italie,
d'ailleurs étant toujours incommodé
ſon épaule. Voici un détail aſſez
t de ce qui ſe paſſa dans le con-
ve. Joli en compoſa la relation dans
temps-là, & en fit part à un de ſes
s à Paris. Dans la ſuite il a retou-
cette lettre en quelques endroits,
r lui donner plus de liaiſon avec
toire.

LETTRE

A. M.... touchant ce qui s'eſt dans le conclave d'Alexandre

MONSIEUR,

SI je ne vous avois pas man
les premiers jours du conclave
devoit en arriver, je n'aurois pa
tenant la hardieſſe de vous en
des biais & des moyens qui or
porté cette grande aſſemblée à
tion du cardinal de Chigi que j
avois prédite. Mais voyant qu
me ſuis pas trompé dans mes cc
res, j'avoue que j'ai quelque pe
à croire que les diſpoſitions g
& particuliéres que j'ai tâché
ver ſoigneuſement dans tous
prits, ſont effectivement les pri
raiſons qui ont le plus contrib
conſommation de cet ouvrag
ce qui fait, Monſieur, que je m
plus volontiers à la priere q
m'avez faite de vous envoyer
lation de ce qui s'eſt paſſé da
aſſemblée, dont je ne puis gar

tude que pour les choſes qui ſont
es à ma connoiſſance : car il n'y
ut-être perſonne qui puiſſe ſe van-
le ſçavoir toutes les intrigues, les
les & les négociations ſecretes qui
nt dans ces rencontres. Je ſuppoſe
ord que vous n'ignorez pas la ma-
e dont ſe fait l'élection des papes,
plusieurs perſonnes ont écrit. Vous
rverez ſeulement que les billets où
les vœux des cardinaux, ſont
de maniere qu'on n'en ſçauroit dé-
vrir les auteurs, n'y ayant que le
du cardinal à qui on donne ſa
, qui ſe préſente d'abord. Ceux
ſont autoriſés pour ouvrir ces bil-
ſont obligés d'en demeurer là, juſ-
à ce que l'élection ſoit faite : car
s il eſt permis de les déplier entié-
ent, & par-là on découvre bien
myſteres & des infidélités.
eſt bon auſſi de ſçavoir la diffé-
:e entre le ſcrutin & l'acceſſit, qui
: deux actes ſéparés, mais qui n'en
: proprement qu'un. A l'égard de
ction, le ſcrutin ſe fait le premier
le moyen du billet qui eſt conçu
:es termes, *ego cardinalis, &c.* cela
ſe voit point qu'en rompant un ca-
t ; *eligo in ſummum pontificem do-
um N.....* cela ſe voit ; & au bas :

Sic me ſancta Dei Evangelia adjuvent.
A quoi on ajoute une ſentence tirée de l'Ecriture, qu'on diſpoſe chacun à diſcrétion, & qui eſt auſſi pliée & cachetée comme le commencement, ſa qu'on la puiſſe lire.

Si dans cette premiere action qui s'appelle ſcrutin, quelqu'un avoit le nombre de voix ſuffiſant, il ſeroit pape, & on en demeureroit-là; mais cela n'arrive guères. Ordinairement on change & on corrige le ſcrutin, par ce qu'on appelle acceſſit, en donnant ſa voix à un autre ſujet, avec cette ſeule différence, qu'au lieu du terme *eligo*, on met celui d'*accedo domino N.* ou bien *accedo nemini*, quand on s'en tient au premier. Après cela on joint la voix de l'acceſſit à celui du ſcrutin, & s'il ſe trouve qu'un cardinal en ait les deux tiers & une au-delà, l'affaire eſt faite, ſinon c'eſt à recommencer: ce qui ſe fait deux fois le jour, matin & ſoir.

A l'égard de ce qui ſe fait dans l'intérieur du conclave, ſi vous voulez en avoir une connoiſſance parfaite, il ne faut pas vous arrêter à ce qui s'en débite dans le monde, y ayant une infinité de gens qui cherchent du myſtere & du merveilleux où il n'y en

à point, & d'autres qui ne remarquent pas assez les traits de la providence qui domine toujours & qui gouverne le caprice des hommes.

Ainsi quoique la figure extérieure du conclave soit environnée de pompe & de majesté, autant que celle de quelque assemblée que ce puisse être; cette grandeur apparente n'établit pas une conséquence nécessaire d'une élévation extraordinaire, dans les esprits qui la composent. Les hommes y sont, comme par-tout ailleurs, sujets à leurs passions & à leurs foiblesses, remplis d'inégalité, de contradiction & de caprice. Ce n'est pas qu'une conduite sage & prudente n'ait là comme ailleurs, un grand avantage sur les autres, & qu'un esprit supérieur ne trouve souvent là les moyens de manier adroitement les autres & de les amener à ses fins: mais il faut aussi avouer qu'on y remarque souvent une puissance invisible qui remue les volontés, qui entraîne leurs consentements d'une maniere étonnante, & qui confond souvent les projets les mieux concertés, & les intrigues des plus habiles politiques. C'est ce qui a paru bien manifestement dans ce conclave, où l'on a vu les vieillards, contre leurs maximes ordinaires, concourir

long-temps rebute. Les derniè
de la vie du pape Innocent X
délié toutes les langues de la
Rome, on vit tout d'un cou
ville changer de face dès les
moments de l'agonie d'Innocen
vrai que c'eſt une choſe aſſez o
à la fin de chaque pontificat; m
celle-ci la révolution fut plus
& plus ſenſible, parce qu'il n
point de neveu pour ſoutenir

ſſoit pas d'être fondé en raiſon. On ut même dire qu'il fut la principale ıſe du choix qui ſe fit dans le con- ve, en faiſant connoître que tout le nde attendoit & demandoit un nou- au pontife, dont la conduite remédiât ce qui avoit déplu dans le gouver- ment précédent. L'attachement du mier pape & la complaiſance outrée il avoit pour la *ſignora Olympia*, ient ce qui avoit le plus offenſé les rits. Les électeurs s'attacherent à oiſir un ſujet éloigné de ce défaut: rès cela l'intérêt de tout le monde rétien entra en quelque conſidéra- n; & comme on étoit perſuadé que naction d'Innocent X, & ſon trop and ménage lui avoient trop fait igner & négliger la guerre contre Turcs, qui donnoient de l'inquié- de à toute l'Europe, & que celle qui gnoit entre les princes chrétiens avoit ſoin d'une médiation plus vigoureuſe plus efficace ; on tâcha de trouver ſucceſſeur qui eût les qualités né- ſſaires pour remédier aux beſoins pu- ics.

Dans ces diſpoſitions preſque géné- les de tous les eſprits, perſonne ne préſentoit plus avantageuſement pour mplir les ſouhaits des peuples, que le

lui les yeux & les ſouhaits d'un
partie du monde : d'autant qu
pardevers lui l'avantage de l'â
n'étoit compenſé dans le carc
Chigi que par des ſignes équ
d'une ſanté aſſez incertaine &
Cependant comme le cardinal
laiſſoit dans les eſprits quelque
de défiance ſur l'article de ſes
& ſur-tout d'une belle-ſœur qu
étoit pas indifférente, & que

l avoit rempli les fonctions d'une
re fort gracieuſe ; & enfin de la
mandation du dernier pape au
la mort. Cette recommandation,
venir d'un ſujet peu recomman-
, ne laiſſa pas de faire impreſſion
s eſprits ; mais outre ces deux
, il y en avoit encore quelques-
ui s'attiroient l'attention publique
ains égards, quoiqu'aſſez foible-
Tout ce qu'on en peut dire, c'eſt
auroient été plutôt approuvés
ieſirés, ſi ce n'eſt peut être par
nes amis particuliers, & pour des
ts perſonnels.
conclave étoit, comme il eſt tou-
partagé en pluſieurs factions qui
nt rapport aux principales puiſſan-
e l'Europe, dont il eſt à propos
us donner une idée générale. Celle
ance étoit alors peu conſidérable
nombre des voix, & n'étoit pas
at de former elle ſeule une con-
n : mais quoi qu'en diſent les Ita-
ſon nom & la réputation de ſes
; ne laiſſoient pas de lui donner
de conſidération pour impoſer du
t aux électeurs, & pour les empê-
de nommer un pape contre qui
couronne auroit témoigné une dé-
& une averſion ouverte. Je ne

puis vous rien dire de ce qui ſe paſ
de ſecret dans le conſeil de ce
les cardinaux qui le compoſoient.
berin, Bichi, Grimaldi, Eſte, U
ayant refuſé le concours & la co
nication que le cardinal de Retz
avoit offerte. Ce qui en a paru a
hors, c'eſt que la France contit
en faveur du cardinal Sachetti les
mes offices qu'elle lui avoit rendus
le conclave précédent; parce qu'il
ami intime du cardinal Mazarin
qu'au contraire elle rejettoit ouv
ment le cardinal Chigi, auquel
avoit donné même l'excluſion.

Mais cette déclaration ſi détern
de la France pour le cardinal Sac
fut avantageuſe en toute maniere
cardinal Chigi, parce qu'elle l'attac
plus fortement au parti d'Eſpagne,
qu'elle détacha du parti de la Fra
tous les autres vieillards qui av
quelques prétentions au pontificat.
tira auſſi un grand ſecours du cardi
de Bichi ſon parent & ſon ami, qui
laiſſoit paſſer aucune occaſion de
rendre ſervice, ſans avoir aucun ég
aux ordres du roi.

* La faction d'Eſpagne étoit ſ

* Carlo di Medicis, J. Carlo di Medic

mparaiſon plus nombreuſe, & pou-
it, en demeurant unie, donner une
ſſion certaine : mais tous les ſujets
t elle étoit compoſée n'étoient pas
s tellement dépendants & aſſurés,
'on pût compter ſur leurs voix, ſans
ndre de ſe tromper. La ſeule choſe
quoi ils convenoient le plus étoit
oppoſition conſtante & unanime
cardinal Sachetti, qu'il n'y eut pas
yen de vaincre. Au contraire leurs
itables inclinations ſe déclarerent
ujours en faveur du cardinal Chigi,
cauſe de l'excluſion que la France
avoit donnée, & de l'inimitié qu'il
rofeſſoit contre le cardinal Mazarin,
de la conduite qu'il avoit tenue avec
ne grande fermeté ſur l'affaire des évê-
hés vacants de Portugal, ayant tou-
urs détourné le dernier pape de rien
écider ſur ce ſujet, en lui faiſant en-
ndre que ce ſeroit un nouvel obſtacle
la paix générale. Cependant ces diſ-
ſitions de l'Eſpagne à l'égard de ces
eux cardinaux étoient enveloppées
une contenance & d'un ſecret ſi im-

rivulcio, Colonna, Cataffa, Ceſi, Aſtalli,
rancaccio, Capponi, Durozzo, Coſtagalti,
lomarini, Harach, de Heſſe, Ludoviſio,
: Lugo, Montalto, Maldachini, Roſſeti,
aggi, S. Sforza, Savelli.

pénétrables, que bien des gens juge
que non-ſeulement cette cour ne
roit pas l'élection du cardinal C
mais même qu'elle n'auroit conſ
l'excluſion du cardinal Sachetti,
par condeſcendance pour les cardi
de Medicis, qui l'avoient ſou
dans le conclave précédent; fondé
une eſpece de méſintelligence qui
entre les deux cardinaux de Me
& l'ambaſſadeur d'Eſpagne, lequel
en pluſieurs rencontres de ſe dé
ſur l'excluſion du cardinal Sach
affectant de la rejetter ſur eux:
dant que de leur côté les Medici
ſoient échapper de temps en temp
paroles qui ne paroiſſoient pas fa
bles au cardinal Chigi.

Mais il y a de l'apparence qu
feintes méſintelligences & ces co
dictions étoient des manéges de p
ques, pour mieux couvrir leurs de
& pour ménager les ſuffrages de
ques particuliers, qui auroient p
détacher de la faction, s'ils s'ét
plus ouvertement déclarés contre
ou en faveur de l'autre: par exem
celui du cardinal Roſetti, qui ne
aſſurément pas demeuré un mo
dans leur parti, s'il avoit cru que
deſſein eût été d'élire le cardinal C

tel il avoit une averſion & une
e naturelle, & ceux de plu-
ns de bien qui eſtimoient trop
al Sachetti, pour lui donner
uſion formelle.
.a faction des Barberins avoit
re de voix preſque égal à celui
e, & par conſéquent une ex-
eut-être autant & plus certai-
ndu qu'elle étoit compoſée de
qui avoient tous chacun leurs
ns au pontificat, & leurs rai-
iculieres pour en exclure ceux
prochoient le plus. Ils parurent
g-temps fortement déterminés
ir du cardinal Sachetti, au
de tout autre : mais les per-
enſées jugerent qu'ils ne lui
leurs voix, que parce qu'ils
: bien qu'elles lui ſeroient inu-
:auſe de l'excluſion de l'Eſpa-
ns l'eſpérance qu'après l'avoir
ong-temps ſans ſuccès, on jet-
in les yeux ſur quelqu'un d'en-
i déplairoit moins à cette cour.
ême lieu de croire que ce fut

---

berin, Carlo Barberin, Bragadini, Carpegna, Ceſſa, Lechini, Caſa-quiretti, Franciotti, Gabriel, Gi-o, Gualtieri, Matulano, Palotta, , Spada, Santa Suzanna, Sachetti.

au gout & a la diſpoſition du
Après tout on demeura conv
la vue principale des Barberi
toujours le cardinal Sachetti
celui de tous qui leur conv
vantage, ſoit pour leur pr
main-levée des biens que
leur avoit fait ſaiſir dans le
de Naples, ſoit pour aſſurer
de leur maiſon & celle de
Olympia, qui après la mort

re lui & le cardinal Antoine Bar-
in. Non seulement il évitoit de s'ex-
quer sur son chapitre avec le cardi-
l de Retz, & rejettoit les propos
'il lui tenoit en sa faveur, comme
lui étant pas agréables; mais il tâ-
oit aussi souvent de l'en dégoûter,
r des endroits où il le croyoit beau-
oup plus sensible qu'il ne l'étoit en
fet, comme sur le jansénisme. Il di-
it qu'il feroit bien, avant toutes cho-
s, de s'assurer de ses sentiments sur
matiere de la grace. Le cardinal de
igi de son côté n'étoit pas mieux
posé à l'égard du cardinal Barberin,
il ne manquoit jamais d'avertir le
rdinal de Retz de ne pas prendre
p de confiance en lui, & il le lui
sentoit comme un esprit artificieux
malin. Il n'en étoit pas de même du
ne cardinal Carlo Barberin, qui mar-
oit en toute rencontre beaucoup d'af-
tion & de considération au cardinal
gi, aussi-bien que le cardinal Sa-
tti & plusieurs autres du même parti.
(*) La faction de l'escadron vo-

*) Aquaviva, Albizzi, Azzolini, Boro-
, Chigi, Corrado, Homodei, Imperiale,
nelino, Ottoboni, Pio, de Retz, Santa-
é.

lant (§), pour n'être pas ſi nom
n'étoit peut-être pas moins c
ble, ni moins puiſſante q
étant compoſée de jeu
alertes, habiles & toujo
fiter des occaſions. Ils
fort attachés dès le comr
cardinal Sachetti, diſant à t
Sachetti o Cataletto. Mais dans
rité une partie d'entr'eux n'étoit
pée que du cardinal Chigi, &
tres lui donnoient au moins
place : ce qui les fit déclarer la
en ſa faveur, quand ils virent
ſion aſſurée de l'autre. Cette di
de ſentiments dans les cardina
ce parti n'étoit connue que de
gens, & les amis ſecrets du
Chigi ne ſe laiſſoient pas conn
cardinal Barberin, en ſe joig
comme ils firent, tous à lui en
du cardinal Sachetti. Mais ils n'e
pas la même réſerve pour le
de Retz : car quoiqu'il n'entrât
dans leur conſeil, comme ils ſçav
qu'il étoit entiérement porté pou
cardinal Chigi, il y avoit touj

(§) On appelloit cette faction l'eſca
volant, parce qu'elle paroiſſoit détachée
deux autres & comme voltiger entr'elles.

qu'un d'entr'eux qui le joignoit à
rée de la chapelle ou ailleurs, pour
rir de donner sa voix au cardinal
etti, quand ils sçauroient qu'elle
roit inutile, ou de ne la lui pas
er, quand ils auroient lieu de
ndre : & s'ils ne pouvoient eux-
es lui donner cet avis, ils le lui
ent dire par monsignor Febei,
des cérémonies. On ne sçait pas
si le cardinal de Chigi étoit in-
é de tout ce manege, mais il fei-
t toujours de l'ignorer : & le car-
de Retz qui étoit assis auprès de
ans la chapelle, assuroit qu'il l'a-
empêché de donner sa voix au
inal Sachetti en plusieurs occasions
ne lui manquoit que fort peu de
ges.

) La faction du petit escadron
composée de six cardinaux, que
rince Pamphile & la princesse de
ane sa femme avoient unis si étroi-
nt en faveur du cardinal Chigi,
s regardoient ceux du grand esca-
comme leurs ennemis déclarés,
osant qu'ils étoient tous fortement
chés au cardinal Sachetti. Cela les

) Cibo, Aldobrandin, Odescalchi, Rou-
i, Vidman, Donghi.

des Jéſuites, qui ne peuvent
vérité tout ce qu'on ſe figure d
ſortes d'affaires, mais qui ſont p
une eſpece de *conditio ſine qu*
n'étant preſque pas poſſible de f
chemin à la cour de Rome,
venir aux grandes dignités, ſa
leur attache & leur agrémen
cabale invincible n'étoit pas opp
cardinal Sachetti; mais elle ét
chée véritablement à la perſ

it qui ne convenoit qu'à la per-
du cardinal de Chigi : ce pere
ant adroitement ſes manieres &
duite, comme devant ſervir de
e au conclave.

choſes étant diſpoſées de cette
re, toutes ces différentes factions
encerent à reſſerrer leurs prati-
r à prendre leurs meſures ſuivant
énies, pour parvenir à leurs fins.
ſpagnols, avec leur flegme ordi-
& ſans découvrir leurs vérita-
eſſeins, ſe contenterent dans les
encements de ſe tenir unis & ſer-
our aſſurer l'excluſion du cardinal
tti, en ne donnant leurs voix à
ne par la formule *accedo nemini.*
tiquerent cela conſtamment pen-
deux mois entiers, que l'on re-
a dans tous les ſcrutins vingt-deux
igt-trois billets, avec cette clauſe :
nt que les cardinaux François
es Barberins & l'eſcadron faiſoient

nés pour lui. Mais, comme nous l'a
déja dit, une partie de l'eſcadr
trahiſſoit. Quoi qu'il en ſoit, cett
ſervation uniforme & conſtante
lieu à une plaiſanterie du cardinal
qu'on appelloit dans le conc
vecchia, la *vieille*, parce qu'il
mine d'un châtré. Il dit un jour
tant de la chapelle, qu'il n'y
point de pape, ſi le cardinal A
& le cardinal *Trentatré* ne s
modoient enſemble.

La trahiſon de l'eſcadron fut
temps inconnue au cardinal I
dont les ſoupçons tomboient plut
les vieux cardinaux de ſa faction,
appelloit ordinairement dans ſon
grin *le mie beſtie*, quand il voyoit
lui manquoit preſque toujours ſix
frages de trente-neuf ſur leſquels il a
lieu de compter, & qui auroient
paremment conduit le cardinal Sac
ſur le trône, s'ils avoient tous rép
fidellement à leurs démonſtrations
térieures; puiſque le nombre néce
pour rendre l'élection valide n'étoit q
de quarante-une ou quarante-deux voix.
Quand le nombre des ſuffrages approche
ſi fort de celui qui eſt requis, il arrive
ſouvent que les partiſans des autres
cabales ſe détachent pour ſuivre le

ent, dans l'appréhenſion de ſe trou-
er dans la liſte des contre-diſants ſous
n nouveau pontificat : ce qu'on tâche
'éviter avec grand ſoin.

D'ailleurs la maniere ambiguë avec
aquelle l'ambaſſadeur d'Eſpagne s'étoit
xpliqué ſur le chapitre du cardinal
achetti, & une eſpece de méſintelli-
ence qui ſe remarquoit entre ce mi-
iſtre & les cardinaux de Medicis pou-
oient lui donner lieu d'eſpérer avec
ſſez de fondement un retour favorable
our quelqu'un de leur parti qu'on
avoit n'y être attaché qu'aſſez foible-
ent; entr'autres du cardinal Rozetti,
ui n'auroit pas manqué de ſe join-
re à eux, s'il avoit pu prévoir l'élec-
ion du cardinal Chigi, comme il le
ouloit faire après coup, lorſqu'il n'en
toit plus temps.

Enfin il y a bien de l'apparence que
e cardinal Barberin ne s'attacha pen-
ant un ſi long temps & avec tant d'o-
iniâtreté au cardinal Sachetti, (quoi-
u'il le priât lui-même tous les jours
'abandonner cette pourſuite, dont
out le monde connoiſſoit à la fin l'i-
utilité) que pour tenir en échec le
arti d'Eſpagne, & pour engager le
oi à répondre favorablement à une
ettre qu'il lui écrivit en entrant dans

le conclave. Il ſe plaignoit dans
lettre des traitements injurieux
miniſtres, qui avoient fait ſaiſi
ſes biens dans le royaume de N
offrant cependant de ſervir S.
en tout ce qui dépendroit de

Ce n'eſt pas que de temps en
il ne ſe fît quelques autres pra
en faveur de différents ſujets qui
toient à la traverſe, pour tâcher
céder aux eſpérances mortes du
Sachetti. Mais toutes ces vaines
tives n'étoient qu'un véritable
ment : ce qui faiſoit dire au ca
Ceſi, qui ſe moquoit de ces petit
trigues, *Per Dio gli Sacchetano*

Le premier qui fut mis ſur le
fut le cardinal Carraffe, qui ap
cardinaux Sachettti & Chigi étoi
rément celui qui avoit le plus d
dans l'eſtime publique : & s'il n
pas mort dès le commencement
conclave, on ne ſçait ce qui en ſ
arrivé; quoique ſon incommodité,
l'obligeoit de demeurer toujours
une chaiſe, dût l'exclure d'une
qui demande de l'action en bien
rencontres.

Le cardinal Rapaccioli fut a
lotté plus d'une fois, mais inutil
à cauſe de l'excluſion de la F

ppoſition ſecrete de l'Eſpagne,
regardoit comme une créature
berins, & de l'inimitié ouverte
dinal Spada.
pourroit alléguer des raiſons à
es ſemblables de ceux qui s'op-
aux cardinaux Capponi, Ge-
Bragadini, Franciotti, Chera-
Carpegna, Lecchini, Palotta,
, Brancaccio, Santa Suzanna, &
, qui furent propoſés les uns
s autres avec le même ſuccès.
dinal San Clemente, autrement
ola ou Matulano, attira un
s l'attention du conclave, étant
fortement par les cardinaux
e & Grima
l'autre aſſ
ions de
ménager
l Barberin.
ible des
o & Alb
ion forme
s partis n'
firent
rement

après toutes
eurent
Chigi, qui pendant toutes

pour le faire revenir de l'éloi
qu'il avoit pour lui, en ſe
caution de ſa conduite futur
ſon égard qu'à celui de la Fr
effet, cette éminence donna
conclave même une marque
vaincante de la droiture de
tions pour cette couronne,
occaſion où l'on peut dire qu
dinaux de la faction de Fr
blierent leur devoir. Car l'am

: cette innovation, mais il lui mar-
ıa auſſi la maniere dont il devoit s'y
endre : après quoi le cardinal de
etz s'étant levé, dit que la qualité
fils aîné de l'égliſe étant réſervée
S. M. T. C. il étoit trop bon Fran-
is & trop ſerviteur du roi, pour ſouf-
r qu'on entreprît de la donner à un
tre ; que ſi les cardinaux attachés à
intérêts manquoient à leur devoir,
ne vouloit pas manquer au ſien : que
rigueur avec laquelle on le traitoit
ſtoufferoit jamais dans ſon cœur les
ıtiments qu'il avoit toujours eus
ur l'honneur & pour l'intérêt de ſon
nce, & qu'il ſupplioit le ſacré col-
ge de ne point recevoir le mémoire
ns cette forme, & de lui donner acte
ce qu'il s'y oppoſoit pour le roi ſon
ıître.

Quoi qu'il en ſoit, la lettre du car-
ıal Sachetti produiſit ſon effet au-
s du cardinal Mazarin, qui envoya
ſi-tôt les ordres néceſſaires pour le-
: l'excluſion. Après cela il ne reſtoit
s que le cardinal Barberin à gagner.
e rendit dans le commencement aſ-
difficile, & réſiſta long-temps aux
icitations du cardinal Bichi & de
ıx de l'eſcadron, qui ſe déclarerent
ı fin ouvertement pour le cardinal

à l'élection du cardinal Chigi
fit tout d'une voix, à la ré
celle du cardinal Roſetti, qu
que de la faction d'Eſpagne,
vant ſe réſoudre à nommer le
qu'il haiſſoit mortellement,
ſienne au cardinal Sachetti,
voir été offrir, avec quatre au
il étoit sûr, au cardinal Barb
lui dit qu'il n'étoit plus temps
étoit engagé.

voyant courir tous leurs chefs à
ation, ils se laisserent entraîner
rrent, de peur de se faire des af-
par une résistance inutile & hors
ison.

ilà, Monsieur, tout ce que je
ous dire du conclave. Dieu veuille
e que Pasquin en a dit par allusion
rmes du pape & à la longueur
nclave, ne se trouve pas vérita-
& que tout le monde ne dise pas
ui: *Parturient montes, nascetur*
lus mus.

suis, Monsieur,

Votre, &c.

5 avril 1655.

ection du cardinal Chigi, qui
nom d'Alexandre VII, fut d'a-
çue avec beaucoup de joie, tout
nde étant prévenu en sa faveur:
esse publique dura même long-
, parce que dans le commence-
il ne fit point venir ses parents
: l'usage, & qu'il en parloit de
e à faire croire qu'il n'y pensenais. Il affecta aussi plusieurs dé-
ations extérieures de détache-
lu monde, ayant toujours son
l à la ruelle de son lit, pour
ner qu'il avoit toujours l'idée de

& la dépenſe; mais les hon
ſçurent bientôt en porter un
convenable, & ce jugement
ſoit pas honneur. On diſoit
étoit *minimus in maximis*, &
in minimis.

Le Cardinal de Retz n
ſi-tôt les yeux que les autre
ractere de ce pape, & il dem
temps dans l'erreur, telleme

ifficultés à ſon honneur & à ſon
e. Il écrivit ſur le même ton
mis, affectant de leur laiſſer en-
qu'il avoit eu beaucoup de part
ſion de S. S. & c'eſt ce que lui
e Chartier diſoient auſſi dans
aſſez inconſidérément à tous
ui vouloient bien les en croire ;
e dans le fond il n'en fût rien.
quand cela auroit été vrai, la
n'étoit pas trop bonne à dire, &
t lui nuire dans l'eſprit du pape,
il arriva dans la ſuite.

oyoient l'un & l'autre leurs
en ſi bon état & ſi ſûres, qu'ils
roient contre ceux qui vouloient
ire remarquer les froideurs &
ſes de ce nouveau pontife. Ils
oient publiquement & fans au-
iſcrétion contre le ſieur de Lyon
voyé extraordinaire de France,
traverſer ſes négociations, &
qu'ils faiſoient avec tant d'em-
ent & d'une maniere ſi indigne,
en étoient blâmés par leurs meil-
mis. Le ſieur de Lyonne en uſoit
lus modérément, ſe contentant
ter ſans aucune paſſion les ordres
dont il étoit chargé : & pour
er au cardinal de Retz que ſa
ſſion ne l'empêchoit pas de l'ho-

norer, & qu'il n'étoit pas trop da
ſentiment de ceux qui l'employo
il lui fit offrir ſecrétement par le
de Barillon de Châtillon de le
en France, & de ménager ſon acc
modement ſans qu'il donnât ſa dém
ſion. Mais l'abbé Charrier l'empê
d'écouter cette propoſition, étant
engagé avec le ſieur de Croiſſi-F
quet (a), qui étoit arrivé à Ro
preſque dans le même temps q
ſieur de Lyonne, & dans le deſſein
le traverſer ; les Fouquets craigna
ſur toutes choſes, que cette affaire
ſe terminât par l'entremiſe du ſie
de Lyonne, contre lequel ils avoie
une extrême jalouſie. C'eſt pourquoi
avoient engagé leur parent à faire ce
voyage, pour les informer de tout ce
qui ſe paſſeroit; l'ayant jugé plus propre
qu'un autre pour s'inſinuer chez le car-
dinal de Retz, parce qu'il avoit déja
traité avec lui pour la liberté de Mr.
le prince, & que depuis il avoit été
priſonnier avec lui au château de Vin-
cennes. Ils y avoient eu enſemble un
grand commerce de lettres par un trou
de la cheminée & par le moyen d'une

(a) Croiſſi-Fouquet n'étoit rien au ſurinten-
dant ; famille différente & ennemie.

elle que Croiſſi laiſſoit deſcendre de fenêtre de ſa chambre qui étoit ſur lle du cardinal. Ils attachoient des lets à cette ficelle & ſe communiquoient l'un à l'autre par cette voie. es Fouquets firent encore davantage ur être informés de tout exactement : r ils envoyerent à Rome avec le ſieur e Lyonne, leur jeune frere, qui étoit ors conſeiller au parlement, & qui puis fut fait évêque d'Agde, pour ur ſervir d'eſpion auprès de Lyonne. eſt ce qu'il fit ſans beaucoup de peine d'eſprit, ce miniſtre n'oſant lui reer la communication de la plûpart ſes dépêches, à cauſe de la faveur ſes freres; & madame de Lyonne, nt le jeune conſeiller poſſédoit les mes graces, ne lui laiſſant rien ignode tout ce qui ſe paſſoit.

Avec cette intelligence ſecréte l'abbé rrier n'eut pas de peine à perſuaau cardinal de Retz, qu'il lui it de la derniere importance de lier mmerce avec ces meſſieurs qui paſſoient en effet plus en état de le ir utilement que le ſieur de Lyon, ſoit à Paris ou à Rome : de maqu'il ne balança pas à ſe déterier de ce côté-là. Ainſi le ſieur de iſſi fut introduit par l'abbé Charrier,

qui visitoit le cardinal régulière
toutes les nuits, amenant quelqu
avec lui le petit Fouquet, pour
riser ce qu'il avançoit, & pour
tir le cardinal par le récit de ses
tures avec madame de Lyonne,
il rapportoit toutes les circonsta
désignant les manieres, les endro
leurs rendez-vous, avec certaine
tes secrètes faites exprès, les unes
la commodité de la femme, & le
tres pour celle du mari. Le ma
son côté faisoit l'amour à une jol
moiselle de sa femme, nommée
the. Ces petits détails de galante
jouissoient le cardinal de Retz &
gageoient avec ces gens-là, de ma
qu'il n'y avoit pas moyen de l'e
tacher. D'ailleurs Croissi prenoi
grand soin de l'informer exacte
du contenu des dépêches que le
de Lyonne recevoit ou qu'il env
en France : & pour mieux justif
fidélité & la justesse de ses avis,
intervenir dans cette intrigue ur
pece de petit docteur en droit, nc
de Lot, qui s'alla offrir comme d
même au cardinal pour lui donn
copies des lettres que son maître éc
à la cour, qui se trouvoient tou
très-conformes aux mémoires de C

Ce panneau étoit ſi groſſier, qu'il auroit dû tout ſeul ouvrir les yeux au cardinal de Retz & à l'abbé Charrier, étant bien difficile de trouver un rapport ſi exact & auſſi uniforme entre des gens qui ne ſe ſeroient pas entendus. Cependant c'étoit ce qui les perſuadoit davantage, & l'abbé Charrier étoit ſi amoureux de ſon ouvrage & ſe ſçavoit ſi bon gré de cette importante liaiſon, qu'il ne pouvoit ſouffrir que Joli ouvrît la bouche pour la rendre ſuſpecte au cardinal, qui n'en étoit pas moins infatué que lui. Cependant Joli ne négligeoit rien pour l'en dégoûter, parce qu'il ſçavoit que le deſſein de Croiſſi n'étoit que de le porter à donner ſa démiſſion, comme il l'avoit déclaré au ſieur Vacherot, ſon medecin, & à Verjus, ſon ſecrétaire.

Si les ſoins de Joli ne réuſſiſſoient pas entiérement ſelon ſes ſouhaits, ils firent au moins que le cardinal continua ce petit commerce avec beaucoup plus de précaution & moins d'ouverture de cœur que dans le commencement; ſes amis de Paris ayant appuyé les ſoupçons de Joli, en lui faiſant entendre que les Fouquets le trahiſſoient; qu'ils informoient la cour de tout ce qu'il faiſoit, diſoit ou penſoit, & que

l'abbé Fouquet étoit toujours le promoteur & l'exécuteur le plus échauffé des réſolutions que la cour prenoit contre lui. Ils lui firent connoître, que c'étoit par ſes ſoins que la lettre aux évêques avoit été brûlée par la main du bourreau, comme libelle ſéditieux, en vertu d'une ſentence du châtelet, qu'on avoit publiée à ſon de trompe dans les carrefours de Paris, avec ordre pour tous ceux qui étoient auprès de lui, ſans exception de ſes domeſtiques, de le quitter inceſſamment & de retourner en France. Ils lui firent connoître encore qu'il avoit fait mettre dans les gazettes, que la proteſtation du cardinal de Retz dans le conclave contre l'écrit de l'ambaſſadeur d'Eſpagne étoit un jeu joué de concert entr'eux, & un effet de l'intelligence ſecréte qu'il entretenoit avec ce miniſtre : comme s'il eût été poſſible ou vraiſemblable que cet ambaſſadeur eût oſé ſuſciter une affaire de cette nature à ſon maître & à lui-même, pour donner au cardinal de Retz occaſion de rendre à la France un ſervice également glorieux & avantageux.

Toutes ces choſes étoient avec juſtice imputées à l'abbé Fouquet, qu'on ſçavoit être le ſurintendant de la gazette,

directeur de toutes les affiches de
, dont il ſçavoit ſe ſervir avec
d'adreſſe, de malice & de fourbe-
u'il ne manquoit jamais de moyens
ſes fins. Il ſe ſervoit également de
s ſortes d'avis vrais ou faux. Il fai-
ui-même afficher des placards, en
e beſoin, dans Paris, ſous le nom
le prince ou du cardinal de Retz.
te il les faiſoit arracher & les por-
u cardinal Mazarin, comme une
ue de ſes ſoins & de ſa vigilance.
apprit en ce temps-là une nou-
qui donna lieu à bien des raiſon-
nts. C'étoit le mariage d'une des
du cardinal Mazarin avec le duc
odene, dont on crut que le prin-
deſſein étoit de faire peur au pa-
de lui faire ſentir que par cette
ce on pourroit dans un beſoin por-
guerre juſques dans les états de
en cas qu'elle prît trop d'intérêt
les affaires du cardinal de Retz.
cette alliance, au lieu de pro-
cet effet, en produiſit un tout
ire dans l'eſprit du pape, qui bien
le mollir, voulut faire connoître
iniſtre, qu'il ne le craignoit point.
et il accorda au cardinal de Retz
lium de l'archevêché de Paris,
lui refuſoit depuis long-temps.

Quoique cette cérémonie ne fig
pas grand'chose en soi, elle ne lai
pas d'être importante en cette ren
tre, puisque c'étoit une reconnoiſſ
authentique de l'autorité archié
pale du cardinal, qui lui étoit
conteſtée par la cour de France.
vérité eſt cependant que le pape
aſſez de peine à faire cette déma
de vigueur & qu'il ne l'auroit peut
pas faite en toute autre occa
s'il n'avoit bien ſçu que cette cér
nie n'étoit qu'une pure formalité
ne l'engageoit à rien.

Cependant le cardinal de Ret
laiſſa pas de faire ſonner bien haut
petite faveur en France, où la nou
en vint aſſez à propos pour raſſur
eſprits de ſes partiſans, qui com
çoient à croire qu'il avoit été la
de l'élection du pape, & qu'il lei
avoit impoſé là-deſſus. La public
du jubilé que tous les papes donn
l'avenement de leur pontificat, lui
nit auſſi un prétexte aſſez favo
d'exercer ſon autorité. Cette bulle
adreſſée aux archevêques & évêc
à leurs grands vicaires, & en lei
ſence à ceux qui ont la charge
ames ; & comme par ces derniers i
les chapitres paroiſſoient exclus, l

e Retz en prit occaſion d'adreſſer
ndement, pour en faire la pu-
n dans ſon dioceſe, aux ſieurs
ier & Lavocat, ſes grands vicai-
en leur abſence aux curés de
delaine & de S. Severin, archi-
, qu'il nommoit auſſi pour ſes
vicaires. Ces meſſieurs le firent
t publier dans leurs paroiſſes, &
ncerent à en exercer les autres
ns. Il arriva même que les curés
is, qui n'approuvoient pas que
itre ſe fût ſaiſi de la juriſdiction,
alurent des termes de la bul-
r l'exécuter chacun dans leurs
s ſans les ordres du chapitre,
oumettant à leurs archiprêtres,
de l'autorité du cardinal de

nonce fit auſſi ce qu'il put pour
les choſes ſur ce pied-là, décla-
ubliquement qu'il avoit ordre
de ne point laiſſer agir le chapi-
ſorte que la diviſion commença
nettre dans le gouvernement du
, d'autant plus que le cardinal
tz écrivit au même temps au
e, pour leur déclarer que le pape
nt accordé le pallium, qui étoit
mmation de la puiſſance archié-
le, il leur enjoignoit de ne ſe

expliquer nettement, à la ré
M. Stuard d'Aubigni, parent
d'Angleterre, & qui prenoit
occasion le parti du cardinal
avec beaucoup de vigueur &
meté, appuyant sa conduite
bonnes raisons. Le doyen avec
partisans de la cour voulurent
poser, mais inutilement; & le
vicaires du chapitre cesseren

laiſſer nommer les grands vicaires
r le pape : choſe qui n'avoit jamais
é en France, & qui eſt tout-à-fait
ntraire aux libertés de l'égliſe Galli-
ne. Mais le cardinal Mazarin ſe met-
it fort peu en peine de ces libertés,
urvu qu'il empêchât l'exercice de
utorité du cardinal de Retz. Il dé-
cha donc un courier à Rome pour
effet, ne doutant point que cette
poſition ne fût acceptée par la cour
Rome, qui ne manque jamais les
caſions d'étendre ſon pouvoir : auſſi
il ſecondé par le nonce, qui n'avoit
de de laiſſer perdre une occaſion ſi
orable pour le ſaint ſiege. Par le mê-
courier on envoya des ordres au
ır de Lyonne pour demander des
ges à S. S. pour faire le procès au
dinal de Retz ; & cependant le car-
nal Mazarin fit tous ſes efforts pour
liger le chapitre de reprendre la ju-
liction. Mais n'ayant pu en venir à
ut, il s'appliqua ſeulement à empê-
er que les curés de la Magdelaine &
S. Severin ne fuſſent reconnus pour
ands vicaires, en attendant des nou-
lles de Rome ; réſolu de ſe ſervir de
violence, s'ils ne déféroient point à ſa
olonté, c'eſt-à-dire de les exiler comme
s premiers, ou peut-être de les arrêter.

Pour cet effet ces deux meſſie
rent mandés à la cour ; mais Cau
& quelques autres amis du cardi
Retz s'étant doutés du deſſein
cour, engagerent le ſieur Chaſ
curé de la Magdelaine, en qui
ſioit le plus, de ſe cacher & de
aller ſeul le curé de S. Severin. C
ſe laiſſa intimider & eut la foibl
promettre de ne rien faire, ou du
de ne faire que ce qu'on deſiroit c
mais le curé de la Magdelaine
avoir conféré avec le conſeil d
dinal de Retz, fit imprimer & a
aux portes des égliſes le mand
du cardinal qui le nommoit ſon
vicaire, avec une apoſtille ſign
lui, dans laquelle il déclaroit les r
qui l'avoient engagé à ſe charg
cette commiſſon dans un temps
difficile. Ces affiches ſurprirent la
& elle ne négligea rien pour en d
vrir les auteurs. L'abbé Fouquet
pour cet effet en campagne tou
archers & griſons de Paris, qui
loient toutes les nuits pour tâche
ſurprendre quelques-uns de ceux
mettoient ces affiches. Mais ſes
furent inutiles, & le ſieur Ambl
domeſtique du cardinal de Retz,
s'étoit chargé de ce ſoin, exécuto

ſi adroitement & avec tant de
autions, qu'il ne fut ni ſurpris ni
çonné, quoique les affiches de cette
re ſe renouvellaſſent aſſez ſouvent.
oucher nommé le Houx ſe mêloit
de ces ſortes d'affaires, où il em-
oit ordinairement ſes garçons,
que les gens de cet ordre vont
ville de grand matin ; & ſon frere
toit principal du college des Graſ-
homme ſçavant & de bon eſprit,
it auſſi le cardinal de Retz d'une
maniere aſſez délicate, en con-
ſant ſa ſignature dans les beſoins
nts : ce qu'il ſçavoit faire ſi parfai-
nt, qu'on n'y pouvoit remarquer
ne difference.

ne ſçauroit dire combien tout
onde admiroit & exaltoit le curé
inte Magdelaine, & ſon ſecrétaire
ontreſignoit Guillauteau. Ces deux
nes oſoient bien, au milieu de
& ſous une autorité qui ne trou-
point d'oppoſition, inſulter impu-
ent à la cour. Pour empêcher les
s de cette affaire, où le peuple
ſſoit prendre goût, les officiers du
let eurent ordre d'informer contre
ur Chaſſebras, & de lui faire ſon
s, comme auteur de libelles &
ches ſéditieuſes contraires à l'au-

torité du roi ; à raiſon de quoi c
cerna un décret contre lui, &
contumacé & crié à ſon de trom
les carrefours de Paris ſuivant l'
Le grand vicaire de ſon côté fit p
un monitoire qui fut affiché à
naire, dans lequel, après avoir
ſenté les entrepriſes qui ſe faiſoien
les jours contre la juriſdiction d
chevêque, & les pourſuites ſcanda
de la juſtice ſéculiere contre lui,
qu'il exerçât les fonctions de
vicaire avec toute la modération
ble & tout le reſpect dû au r
exhortoit & conjuroit ceux qui av
fait cette injure à l'égliſe d'en de
der pardon à Dieu, & de recon
leur faute, afin que cette premier
nition ne leur fût pas inutile, &
ne fût pas obligé de procéder à
ſuites plus rigoureuſes, ſuivant le
gles de la diſcipline eccléſiaſtique.
n'empêcha pas les officiers du ch
de donner une ſentence contre l
27 ſeptembre 1655, par laquelle,
les cas mentionnés au procès, &
ſa rébellion aux commandement
roi, il étoit banni à perpétuité
du royaume, ſes biens confiſqué
roi, & ſes bénéfices déclarés vaca
impétrables, avec défenſe à toute
ſ

nnes de le retirer, de le fréquenter, u de lui donner confort, ſous les eines portées par les ordonnances, dé-larant ſes monitions ſcandaleuſes, ſé-itieuſes, injurieuſes au roi & aux droits u royaume, & ordonnant qu'elles roient brûlées par la main de l'exécu-eur de la haute juſtice. C'eſt ce qui it fait le même jour. Le grand vicaire pondit auſſi-tôt à cette ſentence par ne ſeconde monition, dans laquelle il imoneſtoit une ſeconde fois les auteurs es perſécutions faites à l'égliſe ſous le om de S. M. de ceſſer & de faire pé-itence, de peur qu'en ſe rendant in-ignes par leur opiniâtreté, ils n'atti-iſſent ſur leurs têtes les foudres & les xcommunications de l'égliſe. Ces mo-itions étoient fort bien écrites, ayant té concertées par Mrs. de Port-Royal, t on ne doute point qu'elles n'euſſent roduit un grand effet, ſi on avoit ouſſé la choſe juſqu'à l'interdit, com-ne le grand vicaire, Caumartin & l'Aubigni le vouloient avec pluſieurs utres, vu qu'on étoit aſſuré de l'obéiſ-ance de la plûpart des curés & du hapitre. Mais le cardinal de Retz ne ut jamais s'y réſoudre. L'abbé Char-ier, Croiſſy & le plus grand nombre le ſes amis n'oublioient rien pour l'en

avoit pas d'apparence qu'il le
terdit, ſans faire auparavant
modement du cardinal de R
honneur & ſon autorité y éta
gés, après lui avoir donné le
que les Eſpagnols avec tous l
naux de leur faction ne manq
pas d'appuyer cette affaire; e
étoit dangereux de la laiſſer d
où elle étoit, après l'avoir co
avec tant de vigueur, & que

'eſt pas que le ſieur de Lyonne
t beaucoup ſur ce ſujet-là, non
ne ſur les inſtances qu'il faiſoit,
btenir des juges qui fiſſent le
au cardinal de Retz; S. S. s'é-
ntentée d'établir une congréga-
our examiner ces affaires, afin
gner du temps, & d'éluder ſes
ites plus aiſément: & cette con-
ion avoit répondu qu'on ne pou-
lonner des juges au cardinal de
qu'il n'eût été entiérement ré-
ſuivant la maxime, *Spoliatus*
mnia reſtituendus. Après cela le
al de Retz ayant déclaré qu'il ſe
it rendre dénonciateur contre le
al Mazarin, & le convaincre de
urs crimes & ſcandales, la con-
tion paroiſſoit inclinée à recevoir
accuſation: ce qui retenoit les
s en ſuſpens.
ais le cardinal de Retz ayant
rqué un grand changement dans
t & dans les diſcours du pa-
paſſa tout d'un coup d'une ex-
té à l'autre, d'une confiance
ite qu'il avoit eue juſques-là
protection, en une défiance ex-
: c'eſt pourquoi, dans l'appré-
on que S. S. ne l'abandonnât en-
ent, ſi le ſiége de Pavie réuſſiſ-

ſoit, & ne l'obligeât à ſe conf
aux deſirs de la cour, ſans lui d
le temps de ſe reconnoître, il dem
permiſſion à S. S. d'aller aux bai
S. Caſſien dans les états du grand
Ces bains lui étoient conſeillés
médecins pour ſon mal d'é
n'eut pas de peine à obtenir c
préſence & ſes ſollicitations co
çant à importuner le pape.

Fin du Tome premier.